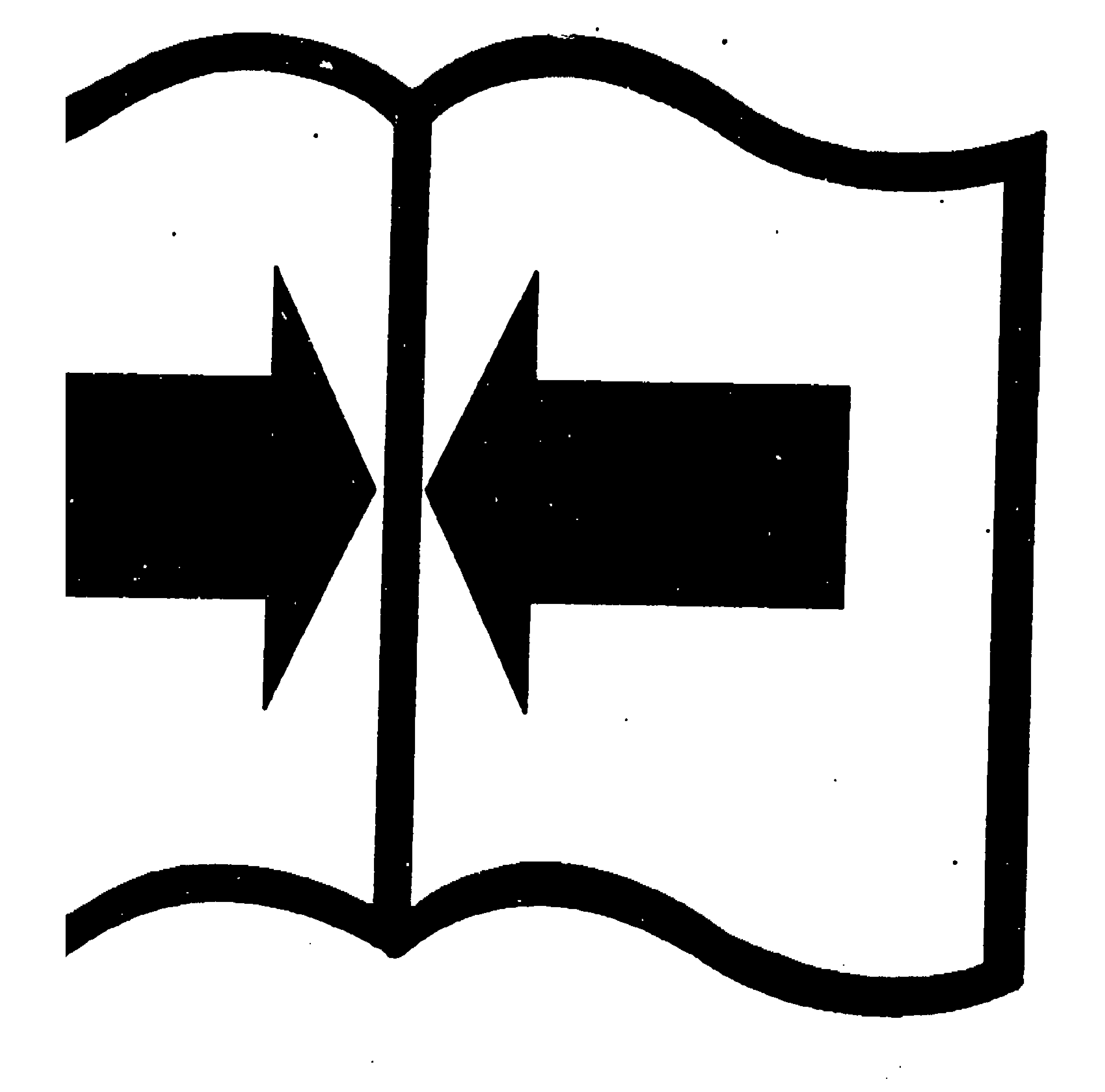
Le voyageur françois, ou La connoissance de l'ancien et du nouveau monde / [par M. l'abbé de Laporte, M. l'abbé de [...]





Reliure serrée

LE
VOYAGEUR
FRANÇOIS.

LE VOYAGEUR FRANÇOIS,

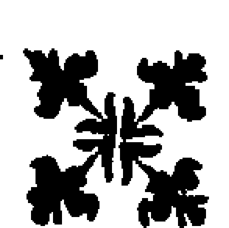
OU

LA CONNOISSANCE DE L'ANCIEN ET DU NOUVEAU MONDE,

Mis au jour par M. l'Abbé DELAPORTE.

TOME XXI.

Prix 3 liv. relié.



A PARIS,
Chez L. CELLOT, Imprimeur-Libraire, rue Dauphine.

M. DCC. LXXVI.
Avec Approbation, & Privilege du Roi.



LE VOYAGEUR FRANÇOIS.

LETTRE CCLX.

Le Danemarck.

« La grande prérogative de la Scan» dinavie, dit M. de Montesquieu ; ce » qui doit mettre les nations qui l'ha» bitent au-dessus de tous les peuples » du monde, c'est qu'elles ont été la » source de la liberté de l'Europe, » c'est-à-dire, de presque toute celle » qui est parmi les hommes. Le Goth » Jornandès a appellé le Nord de l'Eu» rope la fabrique du genre humain ;

» Je l'appellerois plutôt la fabrique des
» instrumens qui brisent les fers forgés
» au Midi. C'est là que se forment les
» nations vaillantes, qui sortent de
» leur pays pour détruire les tyrans &
» les esclaves, & apprendre aux hom-
» mes, que la nature les ayant fait égaux,
» la raison n'a pu les rendre dépendans
» que pour leur bonheur ».

Combien de fois, Madame, en lisant dans *l'Esprit des Loix* ce magnifique éloge des peuples du Nord, n'avez-vous pas souhaité que quelque bonne plume nous apprît particuliérement leur histoire ? Vertot & Puffendorf n'ont rempli qu'une partie de vos desirs; & je ne connois point encore de bonne histoire du Danemarck.

Malgré l'influence des anciens habitans de ce royaume sur la destinée des autres peuples, il est peu de nations dont les antiquités soient plus ignorées. Leurs premiers écrivains, érigés en historiens par les âges suivans, ont fait, des commencemens de leurs annales, un poëme plein de fiction, dont tous les faits tiennent du merveilleux; mais si l'on doit ajouter peu de foi aux événemens qu'ils racontent, on peut du

moins en tirer quelques lumieres sur la religion, les mœurs & les usages de leur tems. Beaucoup de crimes, peu de vertus; ce sont les traits qui frappent dans les premiers siècles de cette Monarchie. Ils sont empreints de cette férocité naturelle, qui semble être l'esprit du Nord, & que les arts & la société des autres habitans de l'Europe ont eu tant de peine à polir.

Les Danois font remonter leur origine à l'époque du Déluge, & regardent un des fils de Noé comme la tige & le fondateur de leur Nation. Leurs Souverains avoient la qualité de Juges, & étoient élus par le peuple. Dan, prince belliqueux, fut le premier, dit-on, qui reçut la couronne & le titre de Roi; & le pays fut appellé de son nom, Danie ou Danemarck. L'usage, quand les Sujets élevoient un Prince sur le trône, étoit de le faire asseoir, en pleine campagne, sur de grosses pierres enfoncées en terre, pour marquer la solidité & la constance de leur attachement.

Dans un intervalle de plus de dix siècles, qui précéderent le regne de Dan, je ne vois rien qui mérite d'être

rapporté. Lother, son fils, se fraya le chemin de la souveraineté par un crime : il enleva la Couronne à son frère, & regna avec un sceptre de fer; mais il éprouva qu'on ne peut être le fléau de son peuple, sans s'exposer à devenir la victime de sa vengeance. Ce peuple opprimé, pour recouvrer sa liberté ancienne, se souilla du sang de son Roi ; & le nom du Monarque fut tellement en horreur dans la Nation, qu'aucun de ses successeurs ne voulut le porter.

Skiold, fils de Lother, monta sur le trône près de mille ans avant l'Ere chrétienne, & y apporta des mœurs différentes de celles de son pere. Il fut le premier qui étendit les frontieres du royaume au-de-là de l'Elbe. Epris de la passion la plus vive, pour Alwide, fille d'un seigneur de Germanie, il s'arma contre Skat, prince Saxon, qui la recherchoit en mariage. Ces deux rivaux ne voulurent pas prodiguer le sang de leurs Sujets, pour un intérêt qui leur étoit particulier. Ils s'avancerent au milieu des deux armées, & combattirent en leur présence. Skiold triompha de son concurrent, & épousa Alwide. De retour dans ses états, il

donna ses soins à faire régner avec lui la justice & la paix. Il étoit affable, bienfaisant, désintéressé, & ne garda jamais la moindre portion du butin pris sur l'ennemi. Il disoit que l'argent étoit la part du Soldat, la gloire celle du Général.

En fouillant dans les tems obscurs ou fabuleux de cette Monarchie, je trouve l'histoire d'un Prince nommé Hadding, dont la fille, impatiente de regner, forma une conspiration pour l'assassiner. Elle l'invita à un festin : Hadding s'y rendit; mais prévenu du danger, il fit cacher des soldats qui surprirent & massacrerent les conjurés. Cependant le bruit se répandit qu'il avoit péri lui-même dans le tumulte. Le Roi de Suede, son ami, qui avoit juré de ne pas lui survivre, se noya à la nouvelle de sa mort. Hadding, qui avoit fait le même serment, apprenant la triste fin de son Allié, se donna un coup de poignard, par un héroïsme digne de ces tems barbares & romanesques, plus de huit cens ans avant Jésus-Christ.

Les siècles suivans présentent un fait d'un autre genre. Un Souverain qu'on nommoit Helgon, abusa, par violence,

d'une jeune personne appellée Thora. Celle-ci mit au monde une fille qu'elle éleva dans la retraite. Sa mere la voyant grande & d'une beauté éclatante, la produisit à la Cour sans dévoiler le secret de sa naissance. Helgon en devint amoureux, & en eut un fils nommé Roolw. Alors Thora, pour se venger du Monarque, lui fit connoître son inceste. Le Prince, si l'on en croit l'Historien, ne put supporter l'idée de ce crime involontaire; & ses remords le conduisirent au tombeau. Roolw, qui lui succéda, fit oublier, par ses vertus, la honte de sa naissance, & étant mort sans postérité, fut remplacé par Hother, le plus proche héritier de la Couronne.

Hother alla en Norvege pour épouser la fille du Roi; mais plusieurs rivaux lui disputerent cette Princesse. Il ne falloit pas moins alors, que des actions d'éclat & de bravoure, pour mériter, auprès des femmes, la préférence sur ses concurrens. Geldel, prince Saxon, & Balder, seigneur Danois, se présenterent au combat; mais Hother victorieux obtint le cœur & la main de la fille du Roi de Norvege.

Il eut pour successeur son fils Roric. Ce dernier fut à peine sur le trône,

que les Wandales lui firent la guerre. Un d'entr'eux, d'une grandeur & d'une force extraordinaire, se présenta au nom de sa Nation, pour décider, par un duel, la querelle qui armoit les deux peuples. Le Wandale triompha sans peine du premier adversaire qui osa jouter contre lui; mais Ubbon, un des Officiers de l'armée Danoise, terrassa à son tour l'audacieux Géant.

Ces traits, qui paroissent peu de chose, vous font connoître les peuples du Nord; c'est leur façon de regner, de combattre, de décider de la victoire; ils ne sortent point de ce cercle d'événemens. Les femmes même se disputent le trône les armes à la main. La victoire légitime les injustices, les usurpations, les forfaits les plus atroces.

On place sous le regne de Dan III, cent onze ans avant notre Ere, la fameuse migration des Cimbres & des Teutons. Ils firent marcher devant eux la terreur, la désolation, le carnage & la mort. L'histoire nous les peint comme des géans terribles, auxquels rien ne pouvoit résister. C'étoit une nation extraordinaire, née pour la guerre & la destruction. Il parut un certain Ster-

cather, célebre par sa taille gigantesque & sa force prodigieuse. Il faut croire que cet homme fut l'Hercule du Nord, auquel on attribue tous les prétendus exploits du héros Grec.

Des femmes âgées, qui se disoient magiciennes, étoient les Prêtresses de ces peuples belliqueux. Leurs sacrifices répondoient à leurs mœurs. Elles égorgeoient les captifs, pour consulter, dans leurs entrailles, l'avenir & les oracles des Dieux. Une autre fonction de ces femmes surannées, étoit de frapper, durant le combat, sur des peaux tendues, qui rendoient un bruit sourd & effrayant.

L'expédition des Cimbres en Italie, telle qu'elle se trouve dans l'histoire Romaine, est un rayon de lumiere, qui vient, un moment, éclairer des siècles d'obscurité. Elle fut suivie de la célebre révolution qui changea la face de la Scandinavie, & la fit plier sous un joug étranger. Les historiens les plus exacts placent cet événement soixante & dix ans avant la naissance de Jesus-Christ; voici de quelle maniere ils le racontent.

« Les Cimbres occupoient, dans les
» tems les plus reculés, à l'extrêmité de

» la Germanie, la Cherſoneſe Cimbri-
» que, connue de nos jours ſous le
» nom de Holſtein, de Sleſwick, de
» Jutland; & les Teutons habitoient
» les iſles voiſines. Ces deux peuples
» ſortirent de leurs forêts marécageu-
» ſes en corps de nation, pour aller
» chercher, dans les Gaules, du butin,
» de la gloire, & un climat plus doux
» que celui qu'ils abandonnoient. Ils ſe
» diſpoſoient même à paſſer les Alpes,
» lorſque Rome jugea qu'il étoit tems
» d'oppoſer des digues à l'impétuoſité
» de ce torrent; mais ces barbares
» triompherent de tous les Généraux
» de cette fiere République, juſqu'à
» l'époque mémorable, où ils furent
» exterminés par Marius.

» Leur pays preſque entiérement
» déſert après cette terrible cataſtro-
» phe, fut de nouveau peuplé par les
» Scythes, qui, chaſſés par Pompée des
» bords de la mer Caſpienne & du
» Pont-Euxin, chercherent vers le
» Nord & l'Occident de l'Europe, la
» ſûreté qu'ils ne trouvoient plus dans
» leur patrie. On prétend qu'Odin
» leur chef, ami & allié de Mitridate,
» ne parcourut tant de contrées, ne
» tâcha de les aſſervir, qu'afin de ſou-

» lever tous les esprits contre la puis-
» sance formidable & tyrannique des
» Romains. Son nom véritable étoit
» Sigge ; il avoit pris celui d'Odin, qui
» étoit le Dieu suprême des Scythes ;
» pour se concilier le respect des peu-
» ples qu'il vouloit assujettir.

» Ayant réuni la Jeunesse sous ses
» drapeaux, il marcha d'abord au Nord-
» Ouest de la mer Noire, & soumit quel-
» ques cantons de la Russie, auxquels il
» donna, pour Maître, un de ses fils. De-
» là il passa en Saxe, en fit la conquête,
» & la partagea entre ses autres enfans.
» Plusieurs familles d'Allemagne se
» croient issues de quelques-uns des
» descendans de ce Prince.

» Après avoir affermi ses nouvelles
» dominations, Odin prit la route de
» la Scandinavie par le Holstein & le
» Jutland. Il passa en Fionie, devenue
» sa conquête aussi-tôt qu'il s'y présen-
» ta, & y bâtit la ville d'Odensée, qui
» conserve encore, dans son nom, le
» souvenir de son fondateur. Delà il
» étendit ses armes sur tout le reste du
» Nord, soumit le Danemarck, & y
» fit reconnoître son fils Sciold en qua-
» lité de Roi.

» Odin se rendit en Suede, où ré-
» gnoit un prince imbécille, nommé
» Gilphe, qui l'adora comme un Dieu.
» A la faveur de cette opinion, que
» l'ignorance des peuples embrassa, sui-
» vant leur coutume, avec avidité, il
» acquit bientôt parmi eux, la même
» autorité qu'en Danemark. Les Sué-
» dois vinrent en foule lui rendre hom-
» mage, & déférerent la Couronne à
» son fils Yngue & à sa postérité.

» Tant de conquêtes ne contentoient
» pas encore son ambition; il voulut y
» joindre celle de la Norvege; & ce
» royaume obéit à un autre de ses en-
» fans appellé Sæmungue. Si tous ses
» fils avoient dû être pourvus de la
» même maniere, l'Europe entiere
» n'auroit pas suffi pour les établir; car
» on prétend qu'il en eut plus de trente
» de sa femme Frigga.

» Ce Prince se sentant près de mou-
» rir, assembla ses compagnons de for-
» tune, se fit avec la pointe d'une lan-
» ce, neuf blessures en forme de cer-
» cle, traça diverses autres figures
» sur sa peau avec son épée, & dé-
» clara qu'il alloit en Sythie prendre
» place à un festin éternel avec les

» Dieux. L'artifice qu'il avoit employé
» avec le plus de succès, pour gagner
» la confiance des peuples, étoit de
» consulter, dans les affaires difficiles,
» la tête d'un certain Mimer, qui avoit
» joui pendant sa vie, de la plus grande
» réputation de sagesse. Cet homme
» ayant eu la tête coupée, Odin la fit
» embaumer, & sut persuader aux Scan-
» dinaves, qu'il lui avoit rendu la pa-
» role par ses enchantemens. Il la por-
» toit continuellement dans ses voya-
» ges, & lui faisoit prononcer tous les
» oracles qui entroient dans ses vues.
» Les anciennes chroniques peignent
» ce Prince comme le plus éloquent de
» tous les hommes. Il mêloit quelque-
» fois à ses harangues des vers qu'il
» composoit sur le champ; mais ce qui
» contribua le plus à le faire passer
» pour un Dieu, c'est son habileté dans
» la magie ».

Depuis Odin, jusqu'au tems où les Danois embrasserent le christianisme, ces peuples reconnurent un Être suprême, auquel ils associerent plusieurs Divinités subalternes. Cet Être est toujours désigné sous le nom d'Odin. Comme il présidoit à la guerre, ses

sectateurs croyoient l'honorer en l'appellant le Dieu des Armées, le Pere du carnage, le Dépopulateur, l'Incendiaire. Ceux qui alloient se battre, faisoient voeu de lui envoyer un certain nombre de victimes humaines. La croyance universelle étoit, qu'Odin se montroit dans les batailles, tantôt pour protéger ceux qui se défendoient avec courage, tantôt pour frapper lui-même les heureuses victimes destinées à le suivre au séjour du ciel, qui n'étoit ouvert qu'aux guerriers : on couroit à la mort, au martyre, pour mériter cette récompense, qui achevoit d'élever jusqu'à l'enthousiasme, le penchant sanguinaire de ce peuple belliqueux.

Quoique ce caractere destructeur fût une suite de la vie sauvage que menoient les Danois, il étoit plus particuliérement l'ouvrage de la religion d'Odin. Ce Conquérant imposteur exalta par des dogmes de sang, leur férocité naturelle. Il voulut que tout ce qui servoit à la guerre, les épées, les haches, les piques fût déifié. On cimentoit les engagemens les plus sacrés par ces instrumens de carnage. Une lance plantée au milieu de la campagne, at-

tiroit à la priere & aux sacrifices les habitans de ces affreuses contrées, où les rochers & les bois étoient teints & consacrés par le sang humain.

La principale Divinité, après Odin, étoit, comme de raison, sa femme Frigga. Il paroît qu'on la confondit dans la suite avec la Vénus des Grecs & des Romains; car les peuples du Nord appellent le Vendredi, jour consacré à cette Déesse, Freydag, c'est-à-dire, le jour de Frigga.

Les Divinités inférieures étoient chargées de diverses fonctions dans l'univers. Elles avoient fait un pont qui communiquoit du ciel à la terre; & ce pont étoit l'Arc-en-ciel. Un certain Hemdal étoit chargé de veiller à une des extrêmités, de peur que les Géans ne voulussent s'en servir pour escalader le firmament. Il étoit difficile de surprendre ce gardien vigilant; car les Dieux lui avoient donné la faculté de dormir plus légérement qu'un oiseau, & d'appercevoir les objets, même pendant la nuit, à la distance de plus de cent lieues. Il avoit l'oreille si fine, qu'il entendoit croître les herbes des prés & la laine des brebis. Il tenoit d'une main une épée, de

l'autre une trompette, dont le son pénétrant retentissoit dans tous les mondes.

La Cour des Dieux se tenoit sous un frêne, où ils rendoient la justice. C'étoit le plus grand de tous les arbres : ses branches couvroient la surface du globe ; & son sommet touchoit au ciel même. Il étoit soutenu sur trois grandes racines, une desquelles s'étendoit jusqu'aux enfers. Un aigle, dont l'œil perçant découvroit tous les objets de l'univers, reposoit sur ses branches. Un écureuil y montoit & descendoit sans cesse, pour faire ses rapports. Des serpens attachés à son tronc, s'efforçoient de le détruire. Sous une autre racine couloit une fontaine, où la sagesse étoit cachée, & près delà, la source des choses passées, où trois vierges puisoient continuellement une eau précieuse, dont elles arrosoient ce frêne mystérieux. Cette eau entretenoit la beauté de son feuillage ; & après avoir rafraichi ses branches, elle retomboit sur la terre, où elle formoit la rosée dont les abeilles composent leur miel. Les trois vierges se tenoient toujours près de l'arbre, où, sous le nom du Passé, du Présent, & de l'Avenir, elles

dispensoient les jours & les âges des hommes.

La création de l'univers forme un article remarquable dans la mythologie du peuple Danois ; & voici de quelle maniere ce point important est traité par un ancien poëte de la Nation, que je n'ai fait qu'indiquer autrefois à l'article de l'Islande.

« Dans l'aurore des siecles, il n'y » avoit ni mer, ni rivage, ni zéphyrs ; » & l'on ne voyoit ni terre, ni ciel. » Tout n'étoit qu'un vaste abîme sans » herbe & sans semences. Le ciel n'a- » voit point de palais ; les étoiles ne » connoissoient pas leurs demeures ; la » lune ignoroit son pouvoir. Alors il » y avoit un monde lumineux, brûlant, » enflammé du côté du Midi ; & de ce » monde s'écouloient sans cesse dans » le gouffre qui étoit au Septentrion, des » torrens de feu étincelans, qui s'é- » loignant de leur source, se conge- » loient en tombant dans l'abîme, & » le remplissoient de scories & de glace. » Ainsi ce gouffre se combla peu à peu ; » mais il y resta un air léger & immo- » bile, d'où s'exhaloient des vapeurs » glacées. Alors un souffle de chaleur

» étant venu du Midi, fondit ces va-
» peurs, & forma des gouttes vivan-
» tes, qui donnerent naissance au géant
» Ymer.

» Pendant qu'il dormoit, une sueur
» extraordinaire qu'il eût aux aisselles,
» produisit un mâle & une femelle,
» dont est descendue la race des Géans,
» race maudite & corrompue, aussi bien
» qu'Ymer, son auteur. Il en naquit
» une meilleure, qui s'allia avec la pre-
» miere : on l'appelloit la famille de
» Bor, ou autrement la race des Dieux.
» Elle fit mourir le géant Ymer; & le
» sang coula de ses blessures en si grande
» abondance, qu'il causa une inonda-
» tion générale où périrent les autres
» Géans. Les Dieux, ou les fils de
» Bor, traînerent le corps d'Ymer dans
» l'abîme, & en fabriquerent le globe
» terrestre. De son sang la mer & les
» fleuves furent formés, la terre de sa
» chair, les grandes montagnes de ses
» os, les rochers de ses dents, & de
» son crâne la voûte du ciel, soutenue
» par quatre nains, nommés Sud, Nord,
» Est & Ou-Est. Ils y placerent des
» flambeaux pour l'éclairer, & fixerent
» les espaces qu'ils devoient parcou-

» rir. Les jours furent distingués ; » & les années eurent leur nombre. » Les Dieux firent la terre ronde, & » la ceignirent du profond Océan. Un » jour qu'ils se promenoient sur le ri- » vage, ils trouverent deux morceaux » de bois flottans ; les prirent & en » formerent l'homme & la femme, » d'où est sorti le genre humain ».

Ces rêveries de la théologie du Nord sont encore, pour l'absurdité, au-dessus de celle des Grecs & des Romains. C'est là qu'un poëte peut puiser tous les heureux mensonges, que l'imagination embellit de ses brillantes couleurs. On découvre cependant, dans ces fables des Scandinaves, quelque analogie avec celles des autres peuples.

Il seroit difficile de développer les dogmes des anciens Danois sur l'état de l'homme après la mort, & les dernieres destinées du monde qu'il habite : voici seulement l'idée que ces peuples s'étoient formée du paradis & de l'enfer. Ils distinguoient deux demeures pour les Bienheureux : la premiere étoit le palais d'Odin : ce Dieu y recevoit tous ceux qui mouroient d'une maniere violente. On entroit dans la se-

conde à la fin du monde ; & l'on y restoit pendant toute l'éternité.

« Les héros qui sont reçus dans le » palais d'Odin, disent les poësies Scan» dinaves, ont tous les jours le plaisir » de s'armer, de passer en revue, de » se ranger en ordre de bataille, & » de se tailler en pieces les uns les au» tres ; mais dès que l'heure du repas » approche, ils retournent à cheval » dans la salle d'Odin, & se mettent à » boire & à manger. Quoiqu'il y ait » une multitude innombrable de con» vives, la chair du sanglier Sérim» ner leur suffit : chaque jour on le » sert ; & chaque jour il redevient en» tier. Leur boisson est la bierre & l'hy» dromel : une chevre seule en fournit » assez, pour enivrer tous les héros. » Leurs verres sont les crânes des en» nemis tués à la guerre ; Odin seul, » assis à une table particuliere, boit du » vin pour toute nourriture. Une foule » de vierges, nues comme la Vérité » dont elles sont l'image, servent les » héros à table, & remplissent les cou» pes à mesure qu'ils les vuident.

» On ne doit quitter ce séjour de dé» lices, que pour entrer dans un palais

» élevé, plus brillant que le soleil, & » pour s'y réjouir éternellement. Ceux » qui ne sont pas destinés au même » bonheur, doivent d'abord y subir un » enfer passager, avant que d'être pré- » cipités dans des gouffres éternels. » Dans le premier, la Mort exerce son » empire : son palais est l'angoisse; sa » table, la famine; ses serviteurs, l'at- » tente & la lenteur; le seuil de sa » porte, le précipice; & son lit la mai- » greur.

» De là on passe dans une demeure » éloignée du soleil, dont les portes » sont tournées vers le Nord; le poison » y pleut par mille ouvertures; elle » n'est composée que de cadavres, de » serpens; des torrens y coulent; & l'on » y voit nager les assassins, les parjures, » & ceux qui séduisent les femmes ma- » riées. Un dragon noir & ailé vole » sans cesse autour de cette affreuse ha- » bitation, & dévore continuellement » les corps des malheureux qui y sont » renfermés ».

Les Scandinaves avoient, comme les autres nations, leurs temples, leurs prêtres, leurs idoles, leurs fê- tes, leurs oracles & leurs sacrifices, dans

dans lesquels, comme vous l'ayez vu, ils n'épargnoient pas même le sang humain. Les plus considérables étoient ceux qui, tous les neuf ans, se faisoient à Upsal. Le Roi & le Sénat étoient obligés d'y assister, & d'apporter leurs offrandes qu'on déposoit dans le grand temple. Ce temple étoit tout brillant d'or; une chaîne de même métal faisoit le tour du toit, qui avoit plus de trois mille pieds de circonférence. Les étrangers y accouroient en foule l'année du sacrifice. On choisissoit parmi les captifs, en tems de guerre, & parmi les esclaves, en tems de paix, neuf personnes qui devoient être immolées. Les malheureux, sur lesquels tomboit le choix, étoient traités avec tant d'honneur par l'assemblée, on leur prodiguoit tant de caresses, qu'ils se félicitoient de leur destinée. Quand la victime étoit arrivée, on la couchoit sur une pierre, où elle étoit étouffée & écrasée sur le champ. On la perçoit ensuite pour en faire couler le sang qu'on recevoit dans un grand vase : on en arrosoit le peuple, les autels & le temple.

Ce n'étoient pas toujours des per-

ſonnes viles que l'on offroit en ſacrifice. Dans les grandes calamités, dans une famine preſſante, par exemple, ſi les peuples croyoient avoir quelque prétexte d'en imputer la cauſe à leur Roi, ils l'immoloient ſans héſiter, comme le plus haut prix dont ils puſſent acheter la bienveillance de leurs Dieux. Les Rois, à leur tour, n'épargnoient pas le ſang de leurs Sujets; & pluſieurs même répandoient celui de leurs enfans. L'ancienne hiſtoire du Nord eſt féconde en pareils exemples.

Ces traits de férocité ont lieu de ſurprendre dans un pays, que les Hiſtoriens nous repréſentent ſans ceſſe comme le berceau de la galanterie Européenne. En quelque endroit que l'on ouvre ſes annales, on y trouve des Chevaliers auſſi galans qu'intrépides, dont la courtoiſie & la politeſſe ſe ſont principalement répandues en Eſpagne, en France, en Italie, en Angleterre, avec les eſſaims de Scandinaves qui s'y établirent.

Mais ce qui pourra vous étonner davantage, c'eſt l'amour de ces peuples, leur goût, leur penchant pour les vers & pour la poéſie. On voit dans

toutes les chroniques, que les Rois de Danemarck ne marchoient jamais sans être accompagnés de leurs Scaldes ou Versificateurs. Harald leur donnoit, dans les festins, les premieres places sur un banc destiné aux Officiers de la Cour. Les Princes leur confioient les commissions les plus importantes, & ne faisoient aucune expédition, sans les avoir à leur suite. Un guerrier illustre n'exposoit sa vie avec intrépidité, que pour être loué par son Scalde, témoin & rémunérateur de sa bravoure. On assure en effet que tout Poëtes qu'ils étoient, ils ignoroient la flatterie, & ne louoient ni les héros ni les Rois, que sur des exploits bien constatés. Un Souverain de Norvege en plaça plusieurs, un jour de bataille, autour de sa personne, & leur dit : « vous ne raconterez pas ce que vous aurez entendu, » mais ce que vous-mêmes, vous aurez » vu de vos propres yeux ».

Ces Poëtes jouissoient d'un autre avantage qui seroit plus envié de ceux de nos jours : on ne les voyoit point réciter leurs vers à la Cour, sans en recevoir des présens. Les égards qu'on avoit pour eux, alloient jusqu'à leur

remettre la peine des crimes qu'ils pouvoient commettre, pourvu qu'ils demandassent leur grace en vers. Il ne faut pas être étonné, si avec de pareils privileges, le nombre des poëtes s'est si fort multiplié en Danemarck : on en compte plus de deux cens trente, qui se sont distingués par des ouvrages connus. Le goût de leur poésie étoit si éloigné du langage ordinaire, que les Grecs, les Romains & les peuples modernes, n'ont été, en comparaison, que de foibles prosateurs. Ces anciens Scaldes avoient pour chaque idée, une expression, fondée sur quelques-unes des fables de leur mithologie. Ils nommoient le ciel le Crâne du géant Ymer; l'arc en-ciel, le Pont des Dieux; l'or, les Larmes de Frigga; la poésie, le Breuvage d'Odin; la terre étoit indifféremment l'Epouse d'Odin, le Vaisseau qui flotte sur les âges, la Base des airs. Un combat étoit appellé un Bain de sang, la grêle d'Odin; la mer, le Champ des Pirates, la Ceinture de la terre; la glace, le plus grand des Ponts; la langue, l'Epée de la parole, & un vaisseau, le Cheval des flots. En un mot, pour être Poëte, ou pour lire des vers, il falloit avoir fait une étude

particuliere de cette langue figurée.

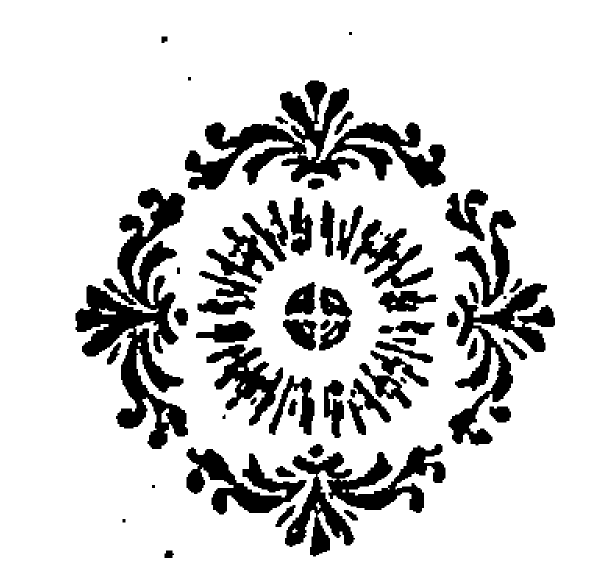
C'est de l'Islande que sont sortis la plupart des poëtes qui ont illustré le peuple Danois ; & l'on regrette que le génie de cette Nation n'ait été secondé ni par les avantages d'un climat favorable, ni par la facilité de communiquer avec les autres peuples policés. Sous le regne d'Harald, les Islandois irrités de ce qu'on leur avoit arrêté, en Danemarck, un vaisseau de marchandises, userent, pour se venger, des armes qui leur étoient les plus familieres, c'est à-dire, qu'ils composerent, contre ce Prince, des poésies satyriques. Harald, vivement offensé de cette audace indiscreté, arma une flotte pour aller ravager leur pays, & les obligea de faire une loi qui défendoit, sous des peines rigoureuses, de publier des satyres contre les Rois.

Les Danois étoient dans l'usage d'élire leurs Souverains, & choisissoient pour l'ordinaire, ou le plus proche parent du Monarque défunt, ou quelque Prince du sang royal. On voit encore les endroits où se faisoient ces élections. Douze grands rochers, rangés en cercle, formoient les siéges de douze

Electeurs nommés par la Nation. Au milieu étoit un autre rocher plus élevé, sur lequel se plaçoit le Roi nouvellement élu; & ces monumens, que leur grossiereté & leur masse ont sauvés de la destruction, se trouvent encore dans plusieurs provinces du Danemarck.

Je suis, &c.

A Copenhague, ce 30 Juin 1756.



LETTRE CCLXI.

SUITE DU DANEMARCK.

On connoît peu les anciennes loix de ce royaume jusqu'au regne de Frothon, son troisieme Souverain. Ce Prince, qu'on peut regarder comme le législateur du Nord, a fait des réglemens civils & militaires, que les Historiens nous ont conservés. Il ordonne que dans la distribution des dépouilles, « l'Officier » en ait la plus grande part; que ce qui » se trouve d'or parmi le butin, soit re- » mis au Général, & l'argent au soldat; » que ceux qui se sont le plus signalés » dans les combats, aient les armes des » vaincus; & que les vaisseaux pris à » l'Ennemi soient donnés au peuple.

» Personne ne renfermera sous la clef » ce qu'il possede; & si, en le laissant à » découvert, quelque chose vient à se » perdre, il lui sera rendu le double, » pris dans le trésor royal. Celui qui » cachera ou dans son coffre, ou au- » trement, quelques-uns de ses effets,

» paiera au Roi une livre d'or. Celui » qui épargnera un voleur, sera puni » comme s'il avoit lui-même commis le » vol. Celui qui, dans le combat, pren» dra la fuite le premier, sera déclaré » infame, & ne poura plus paroître en » justice. Celui qui sortira des rangs » pour combattre devant le front de » l'armée, sera affranchi, s'il est escla» ve, ennobli, s'il est roturier, & » Gouverneur de province, s'il est de » famille noble. Celui qui briguera un » poste considérable dans les armées, » doit, en toute occasion, attaquer un » ennemi, faire face à deux, ne recu» ler que d'un pas si trois se présentent, » & ne prendre la fuite, que quand il » en verra jusqu'à quatre venir à lui ».

Les anciens Danois ne respiroient que la guerre; elle étoit à la fois chez eux, la source de l'honneur, des richesses & de l'éternel bonheur. On ne pouvoit même se flatter de plaire aux femmes, qu'à proportion de ce qu'on montroit de courage & d'adresse dans les exercices militaires: elles ne cherchoient leurs adorateurs que parmi les braves: les preuves qu'elles exigeoient, pour juger du mérite d'un sou-

pirant, & de la force de son attachement, étoient des combats, des victoires, des trophées. Elles auroient mieux aimé voir mourir, que de voir fuir leur amant : en un mot, l'éclat des armes étoit le seul qui frappât les yeux de ce sexe enchanteur ; la gloire des armes, la seule qui satisfît son ambition ; l'amour des armes, le seul qui pût s'allier avec la véritable tendresse ; aussi, dans une ancienne chanson, un Roi de Norvege est il bien étonné, de ce que sachant faire huit exercices différens, une fille de Russie ait osé le dédaigner.

Les femmes Danoises suivoient leurs maris à la guerre, pour les animer au combat. On faisoit, avec le bagage, un retranchement où elles se plaçoient pendant l'action. Les vaincus y cherchoient vainement un refuge dans leur déroute ; ces braves épouses ne les y attendoient le plus souvent, que pour les obliger à se replonger dans la mêlée. Si elles ne pouvoient les y engager, elles s'ensevelissoient elles-mêmes dans la défaite commune, plutôt que de tomber entre les mains du vainqueur. La religion, en attachant le sa-

lut éternel à la profession des armes; donnoit à l'ardeur belliqueuse de ces peuples, le dernier degré d'activité; & leur ôtoit tout sentiment de crainte à la vue des tourmens & de la mort.

Semblables aux héros d'Homere, ceux de l'ancienne Scandinavie, dans les accès de leur courage bouillant, osoient défier jusqu'à leurs Dieux mêmes. Un brave, nommé Biarcon, disoit, en parlant d'Odin: « où est-il, » ce guerrier si bien armé, qui n'a qu'un » œil pour se conduire? Ah! si je pou» vois l'avoir, cet époux redouté de » Frigga! En vain il est couvert d'un » bouclier resplendissant; en vain il est » monté sur un cheval fort & vigou» reux; il ne sortiroit pas de sa demeure, » sans recevoir de ma part quelques bles» sures cruelles. Qu'il paroisse ce Dieu » destructeur & incendiaire; & mon bras » redoutable le fera plier sous la pesan» teur de ses coups. Son œil, avec envie, » verra la grandeur de mes exploits; & » sa langue, malgré lui, sera contrainte » de les publier ».

Un jeune homme, enrôlé pour la premiere fois dans la milice, recevoit un bouclier tout uni, que l'on nommoit

l'Ecu d'Attente. Il le portoit jusqu'à ce que, par des actions d'éclat, il eût obtenu la permission d'y faire graver les marques glorieuses de sa bravoure. Aussi n'y avoit-il que des hommes distingués par leurs services, qui osassent se parer d'un bouclier orné de quelques symboles.

Outre ces loix, qui regardoient les tems de guerre, Frothon en publia d'autres concernant le mariage, le duel, &c. « Une femme libre peut » épouser un esclave; mais alors elle » perd sa liberté. Celui qui abuse d'une » fille, s'il est le premier qui ait eu » commerce avec elle, est obligé de » l'épouser. Un mari qui surprend un » amant avec sa femme, a droit de le » mutiler. Les différends ne doivent » plus se décider par le serment, mais » par le fer; car il est plus beau de se » servir de son bras dans un combat, » que de sa langue dans un procès ».

Le duel a pris naissance dans la Scandinavie. Les peuples de ces contrées vivant sans loi, sans discipline, sans société, sans connoître d'autre justice que la force, c'étoit par le fer qu'ils soutenoient leurs prétentions & vui-

doient leurs querelles. Frothon fit une loi de cette coutume barbare ; &, par des réglemens particuliers, prescrivit la forme du combat. Un entr'autres portoit, que « celui des deux adversaires qui mettroit le pied hors de » la ligne tracée autour de lui, seroit » regardé comme vaincu ». Cette maniere de se faire justice étoit si usitée, que tout ce qu'on desiroit, ne s'obtenoit que l'épée à la main. On faisoit de même la demande d'une fille ; & le refus, quoique fondé, étoit suivi d'un appel. Le plus vil d'entre les Sujets, pouvoit défier le Roi même. Albon, corsaire de profession, demanda à Unguin, Roi des Goths, sa fille en mariage, & pour dot, la moitié de son royaume. Toute insolente qu'étoit cette proposition, Unguin n'auroit pu honnêtement se dispenser de lui accorder la Princesse ou de se battre, si Albon, appellé en duel par un particulier, n'eût été tué dans le combat. Il n'y avoit pas jusqu'aux criminels condamnés à mort, qui n'osassent provoquer leur Souverain ; & celui-ci se seroit cru déshonoré, de ne pas accepter le défi. Un homme accusé d'un crime, se battoit contre

le délateur; & sa victoire étoit une preuve de son innocence; dans le cas contraire, il étoit regardé comme criminel. Il y avoit aussi des guerriers hardis, qui vengeoient, comme par état, les torts faits à la beauté, à la vertu, à la justice; d'autres qui dans un duel, décidoient du sort des nations; & souvent les querelles des Rois se terminoient en présence des armées. Quelquefois l'intérêt public étoit confié à un champion, qui se battoit pour la cause commune.

Dans cette constitution, établie sur le fer, on n'estimoit que l'audace & la force; & les armes retentissoient jusques dans le sein de la paix. Les fêtes, les spectacles offroient par-tout l'image des combats; & les parties de plaisir étoient presque toujours des parties de carnage. On ne demandoit pas d'un homme s'il avoit des talens, mais s'il avoit du courage; on ne s'informoit pas s'il savoit bien se conduire, mais s'il savoit bien se battre. L'opinion faisoit du duel un honneur, la passion un plaisir, la coutume un devoir. Soutenu par l'ignorance, toléré par la religion, encouragé par la politique, il ne trouvoit

par-tout que des esclaves soumis aveuglément à son empire. A sa voix, le Laboureur quittoit son champ; l'Artisan, les instrumens de son travail; le Militaire, son poste; le Courtisan, son Prince; le Prêtre même quelquefois, son autel & son Dieu, pour s'égorger sur l'arêne. Les uns y cherchoient la gloire, d'autres la vérité, plusieurs l'innocence. Le préjugé aveugloit tellement les esprits, que quelques-uns ne désespéroient pas d'y rencontrer la piété; & l'on vit plus d'une fois le vainqueur, en retirant son épée des entrailles de son rival, offrir à la religion, une victime qu'il venoit d'immoler à la fureur. Le sang le plus pur de l'Etat étoit répandu par des mains intéressées à le conserver. Le pere expirant, laissoit au fils le soin de venger une mort, qui souvent ne précédoit que de quelques momens celle du vengeur même. L'ami vouloit immoler sur le tombeau de son ami, celui qui lui en faisoit pleurer la perte. Le plus fort étoit toujours le moins criminel; & souvent la querelle d'un seul ne finissoit qu'avec le sang de toute une famille.

En vain la philosophie eût voulu se faire

entendre à ces Barbares; en vain elle leur eût dit qu'un duelliste peut bien être un gladiateur intrépide, mais non un héros, dont la place est au milieu des escadrons ennemis, & non sur le cadavre d'un citoyen immolé; que braver la mort par devoir, est d'un grand homme, mais que la provoquer par vengeance est d'une bête féroce; que la force ne peut jamais tenir lieu de raison; & qu'on n'a ni réparé sa gloire, ni démontré son innocence, uniquement parce qu'on a tué son accusateur; que si l'on est un homme flétri, on ne cesse pas de l'être en devenant un assassin; que les liens de l'honneur ne dégagent pas de ceux de la nature, & que pour écarter ou punir un adversaire, il est monstrueux de massacrer quelquefois un ami. Ces principes de l'humanité, de la justice, de l'héroïsme n'eûssent été ni saisis, ni goûtés par ces Barbares.

Sans doute ils méritoient ce nom, ces peuples du Nord, qui ne respiroient que combats, que meurtres, que carnage. Le droit de l'épée faisoit leur titre; ils l'exerçoient sans remords comme le droit de la nature. Mais qu'ils étoient redoutables, & supérieurs aux nations

policées! Leurs mœurs simples & dures ignoroient jusqu'au nom de la molesse; tout suffisoit à leur frugalité; leurs corps endurcis par les travaux sembloient inaccessibles à la douleur. Ils se faisoient un jeu des périls, & affrontoient la mort avec allégresse. Libres & ennemis de la contrainte, ils n'en étoient pas moins attachés à leurs Chefs, parce qu'ils choisissoient les plus dignes de leur commander.

Tel étoit le caractere d'un peuple qui devoit mettre les Romains dans les fers. Cet empire ne faisoit plus que traîner les restes languissans de sa grandeur ancienne, & ne subsistoit, pour ainsi dire, encore, que parce qu'il lui manquoit des destructeurs. La terre sembla produire, pour sa ruine, de nouveaux habitans; & l'on vit des essains d'hommes inconnus jusqu'alors, se répandre & porter par-tout l'horreur & l'épouvante. L'indolence des Empereurs, la timidité des peuples, la corruption des troupes, tout annonçoit la chûte de ce colosse inanimé; & les derniers Romains expierent les maux, que les premiers avoient faits au monde entier. Toute leur valeur passa chez une

nation barbare, qui s'enrichit de leurs dépouilles, saccagea leurs villes, détruisit leurs armées, & laissa leur empire, sans force, sans défense, en proie à tous ceux qui voulurent le dévaster.

Les peuples du Nord s'étant précipités comme un torrent en Italie, en Espagne, dans les Gaules, leur fureur naturelle les y suivit. Ils y apporterent l'usage du duel, si peu connu des Romains, qu'un Teuton ayant défié Marius à un combat singulier, le Général se contenta de répondre, que si ce brave étoit pressé de mourir, il n'avoit qu'à se pendre.

La France adopta cette coutume sous le regne des successeurs de Clovis; on s'en servoit du tems de Charle-Magne, comme d'un moyen pour distinguer l'innocent du coupable; mais le recours à cette épreuve n'étoit point arbitraire comme dans le Nord; il falloit auparavant expliquer ses raisons devant le Juge, qui prononçoit sur la nécessité du combat, l'ordonnoit ou le défendoit suivant les circonstances. Dans le premier cas, ceux qui devoient se battre, déposoient une certaine

ſomme, pour indemniſer le vainqueur du tort qu'il pouvoit ſouffrir, tant dans ſon corps, que dans ſes armes; & c'eſt probablement ce qui a donné lieu à ce proverbe : « les battus paient l'amen- » de ». Cette ſomme ſe réduiſit dans la ſuite à un gand, que l'Accuſateur jettoit par terre en préſence du Seigneur dont il étoit Vaſſal. Si l'Accuſé le ramaſſoit, c'étoit un engagement réciproque; & les parties ne pouvoient plus s'accommoder, ſans le conſentement du Seigneur. Les deux adverſaires ne ſe battoient pas toujours en perſonne; il leur étoit libre de mettre quelqu'un à leur place. Les femmes, les jeunes gens au-deſſous de vingt ans, les vieillards au-deſſus de ſoixante, & les malades ne combattoient pas eux-mêmes, non plus que les Eccléſiaſtiques, à moins que ceux-ci n'en euſſent obtenu la permiſſion de leur Evêque.

On appelloit Avoués ou Champions, ceux qui ſe battoient pour la querelle d'autrui. Les premiers s'y engageoient par pure amitié, les ſeconds pour de l'argent. Auſſi ces derniers étoient-ils tenus pour infa-

mes, privés de la ſépulture eccléſiaſtique, & quelquefois punis de mort, quand ils avoient le malheur d'être vaincus. Avant l'action, ils juroient de ſe battre en conſcience, & faiſoient des offrandes aux égliſes, pour ſe rendre le ciel favorable. Le moins qui pût leur arriver, quand ils ſuccomboient, étoit d'avoir la main droite coupée; parce qu'on ſuppoſoit qu'ils avoient fait un parjure; qu'ils s'étoient mal défendus.

Le jour, l'heure & le lieu du duel étoient fixés. Les deux parties convenoient entr'elles de l'eſpece d'armes dont elles ſe ſerviroient; & ce choix devoit être approuvé par des Miniſtres de l'Egliſe, par des Nobles, & par des Chevaliers reconnus pour gens d'honneur. Les combattans étant arrivés au champ clos, ſe préſentoient devant le Roi, ou à celui qui tenoit ſa place. Après avoir fait le Signe de la Croix, ils proteſtoient tous deux, l'un qu'il étoit innocent du crime dont on l'accuſoit, & l'autre, qu'il n'avoit rien dit que de véritable. Le Roi les envoyoit à leur pavillon; & il étoit alors défendu à tous les aſſiſtans, ſous les

peines les plus rigoureuses, de s'asseoir, de parler, de cracher, de se moucher, & de faire aucun geste. Au milieu de ce grand silence, les gardes du champ alloient prendre l'Accusateur ; & dès qu'il étoit en présence du Monarque, il se prosternoit de manière que son corps représentoit la figure d'une croix. On lui faisoit une courte exhortation ; & il juroit sur le Crucifix, que l'Accusé étoit coupable. Celui-ci juroit le contraire avec la même cérémonie ; & alors ils se mettoient à genoux devant une croix ; ils entendoient une seconde exhortation plus touchante que la premiere ; & pendant le discours, les deux Adversaires se tenoient de la main gauche, ayant chacun la droite sur le Crucifix. Si l'un d'eux, touché de repentir, craignoit de faire un second serment, il s'en remettoit à la clémence du Roi qui les renvoyoit l'un & l'autre, & ordonnoit, selon son bon plaisir, de ce qui seroit fait du Repentant. Si les deux persistoient à vouloir jurer, le Maréchal prononçoit le serment conçu en des termes qui font frémir. Ils le répétoient après lui, baisoient ensuite le Crucifix, & s'en retournoient à leur pavillon.

Lorsque tout étoit disposé dans la lice, le Hérault d'armes crioit par trois fois: « Faites votre devoir »; & l'instant d'après le combat commençoit. Il n'étoit pas plutôt fini, que le Vainqueur s'approchoit du Monarque, & lui demandoit à genoux, s'il s'étoit comporté avec honneur? Il se levoit ensuite, montoit à cheval, & s'en retournoit chez lui accompagné de ses amis, portant, à la main, l'arme avec laquelle il avoit défait son ennemi. Si le Vaincu étoit vivant, le Hérault lui coupoit ses aiguillettes; son harnois étoit tailladé, & les lambeaux jettés au vent. S'il étoit mort, on lui ôtoit ses armes; & le corps restoit sur le champ de bataille, jusqu'à ce qu'on eût décidé si on lui donneroit la sépulture. Mais je reviens au Danemarck.

Le regne de Frothon, que ses victoires & la longue paix qui furent les fruits de ses exploits, ont fait nommer l'Auguste du Nord, a commencé avec l'Ere chrétienne. Pour contenir ses peuples naturellement portés au larcin, & leur imprimer de la terreur, il fit attacher un Voleur à une potence, & un loup à côté de lui, de façon que l'ani-

mal pouvoit le déchirer lorsqu'il vouloit satisfaire sa faim. Frothon trouva aussi le moyen d'exciter la vigilance des Magistrats, en les rendant responsables des vols commis dans leurs districts. On exposa par ses ordres des bracelets d'or à des colonnes sur les grands chemins, menaçant de toute sa colere les Juges qui laisseroient enlever ce dépôt. Ils y apporterent effectivement une si grande attention, que personne n'osa y toucher. Ce Prince, que l'histoire nous représente avec toutes les vertus des héros de son siècle, fut blessé par un taureau, & mourut de cet accident. Pour mettre du merveilleux dans cette mort, on raconte que le taureau étoit un magicien ainsi métamorphosé par la force de ses enchantemens.

L'héritier du trône, nommé Fridlef, avoit passé en Russie; & le bruit couroit qu'il étoit mort. Les Danois qui étoient alors dans l'usage de se choisir un Souverain, convinrent de déférer la couronne à celui qui célébreroit en plus beaux vers la mémoire du feu Roi. Un homme d'une naissance obscure, nommé Hiarn, charma tellement la nation par la noblesse de sa

poésie, qu'il fut élu d'une voix unanime. Cependant Fridlef, qu'on croyoit mort, revient en Danemarck, & se fait reconnoître des Grands du royaume, qui favorisent son parti. Hiarn, soutenu par le peuple qui préfere un Roi poëte, se présente à la tête d'une armée; mais, comme Horace, il quitte ses armes, mal assurées dans des mains plus propres à manier la lyre que le fer, prend la fuite, & se retire dans une isle déserte, où il reste ignoré.

L'ennui de la solitude, & l'espérance de remonter sur le trône l'en font sortir. Il se déguise en homme du commun, & demande à entrer au service du Roi. On le reçoit au palais; & il y est employé à faire du sel. Reconnu ensuite, & conduit devant le Prince, il lui propose de se battre. J'y consens, reprend Fridlef, qui, sur le champ, fait apporter ses armes; & le poëte vaincu a du moins la gloire de mourir de la main d'un Roi. On le fait enterrer avec honneur dans l'Isle même qui lui a servi de retraite, & qu'on appelle encore Hiarnon, du nom de ce Poëte aventurier.

Malgré les guerres continuelles qui

devoient affoiblir ce pays, il en sortoit toujours des armées nombreuses, qui alloient chercher au loin des nations à vaincre, & des Etats à conquérir. Ce ne fut plus la terre qui servit de théatre à leur valeur; l'Océan leur ouvrit une autre carriere: entourés de deux mers, on les vit se livrer à la piraterie, qui, pour des peuples barbares, est toujours la premiere école de la navigation. Ils s'essayerent d'abord sur les états voisins, & s'emparerent du petit nombre de bâtimens qui parcouroient la Baltique. Ces premiers succès enhardirent leur inquiétude & les mirent en état de former de plus grandes entreprises. Ils infesterent de leurs brigandages les mers & les côtes d'Ecosse, d'Irlande, d'Angleterre, de France, d'Italie même, & d'Espagne. Souvent ils pénétrerent dans l'intérieur de ces vastes contrées, & s'éleverent jusqu'à la conquête de la Normandie & de la Grande-Bretagne. Avant cette époque, l'histoire, & même la fable, laissent un long intervalle, durant lequel on ignore ce qui concerne le gouvernement, les actions, & souvent même les noms des Rois de Danemarck.

L'habitude

L'habitude dut familiariser ces peuples avec l'Océan, les aguerrir à ses fureurs. Sans agriculture, élevant peu de troupeaux, ne trouvant qu'une foible ressource à la chasse dans un pays couvert de neige & de glace, rien ne les attachoit à leur territoire. La facilité de construire des flottes, qui n'étoient que des radeaux grossiérement assemblés pour naviguer le long des côtes, leur donnoit les moyens d'aller par-tout, de descendre, de piller & de se rembarquer. Le métier de pirate étoit pour eux, comme pour les premiers Héros de la Grece, la carriere de la gloire & de la fortune, la profession de l'honneur, qu'ils faisoient consister dans le mépris des dangers. Ce préjugé leur inspiroit un courage invincible dans leurs expéditions, tantôt combinées entre différens Chefs, tantôt séparées en autant d'armemens que de nations. Ces irruptions subites, faites en cent endroits à la fois, ne laissoient aux habitans des côtes mal défendues, que la triste alternative, ou d'être massacrés par ces Corsaires, ou de racheter leur vie, en livrant ce qu'ils avoient de plus précieux.

La France fut, plus d'une fois, le théatre des excès que commit, en ce genre, le fameux Regner, qui, sous Louis le Débonnaire, remplit l'Europe du bruit de ses exploits. Il mit la ville de Rouen à contribution ; & comme rien ne lui résistoit, il s'avança jusqu'à Paris, y entra sans difficulté, & le pilla sans résistance. Mais craignant d'être surpris par l'armée Françoise, il demanda qu'on le laissât partir avec sa flotte sans le poursuivre, & s'engagea à ne plus reparoître. Les circonstances étoient si malheureuses, qu'on fut obligé d'acquiescer à ces humiliantes propositions.

Comme un autre Hercule, Regner attaquoit & combattoit les monstres & les tyrans. Il délivra le Nord d'un serpent affreux, qui y causoit, dit-on, d'effroyables ravages ; Thora, fille du Souverain de cette contrée, fut le prix de sa victoire. Il força les habitans révoltés du Jutland & de la Scanie de rentrer dans le devoir. Il tua de sa propre main un Roi de Suede, qui exerçoit des cruautés en Norvege. Il fit des conquêtes en Angleterre & en Ecosse, dont il donna le gouvernement à son fils. Il s'avança vers le détroit de Gibraltar, entra dans la Méditerranée, pénétra jusques dans l'Archi-

pel, pilla toutes les côtes, & revint en Danemarck chargé de gloire & de butin. Le regne de ce Prince est rempli de tant d'événemens, ses expéditions, ses victoires sont si nombreuses, que les Historiens ont cru qu'il y avoit eu plusieurs Rois de ce nom, comme plusieurs Hercules, dont tous les exploits s'attribuoient à un seul.

Après mille courses maritimes dans les pays éloignés, Regner éprouva enfin la mauvaise fortune en Angleterre. Il fut pris par Ella, Souverain d'une partie de cette Isle, & périt de la morsure des serpens, dont on dit qu'on avoit rempli sa prison. Comme il n'étoit pas moins poëte que guerrier, avant que de mourir il composa une ode, dont toutes les strophes commencent par ces mots: « Nous nous sommes battus à coups » d'épée ». C'est un abrégé de l'histoire de sa vie, écrit d'un style poétique, & plein d'images : je n'en citerai que deux stances.

« Nous nous sommes battus à coups » d'épée, dans le tems que jeune en» core, j'allai vers l'Orient préparer » une proie sanglante aux loups dévo» rans. Toute la mer ne sembloit qu'une

» seule plaie ; & les corbeaux nageoient
» dans le sang des blessés.

» Nous nous sommes battus à coups
» d'épée, ce jour où j'ai vu dix mille
» de mes ennemis couchés sur la pous-
» siere. Une rosée de sang dégouttoit
» de nos sabres ; les fleches mugissoient
» dans les airs en allant chercher les
» casques. C'étoit pour moi un plaisir
» aussi grand, que de tenir une belle
» fille entre mes bras ».

L'exemple & les exploits de ce Prince entretinrent long-tems, parmi les Danois, l'esprit & le goût de la piraterie ; mais l'établissement du christianisme renversa toutes les idées d'un pareil brigandage. Les Missionnaires avoient besoin de rendre leurs prosélytes sédentaires, pour travailler utilement à leur instruction ; & ils réussirent à les dégoûter de la vie vagabonde ; en leur suggérant d'autres ressources pour subsister. Ils furent assez heureux pour leur faire aimer la culture & la pêche ; & l'abondance du harang, que la mer amenoit sur les côtes, y procuroit un moyen facile de subsistance ; le superflu de ce poisson fut changé contre les denrées des pays voisins. Une même Foi, de nouveaux rapports, des

besoins mutuels, une sûreté réciproque encouragerent ces liaisons naissantes; & la révolution fut si grande, que depuis la conversion des Danois & des Norvégiens, on ne trouve plus, dans l'histoire, aucune trace de leurs expéditions & de leurs brigandages.

Ce fut au commencement du neuvieme siecle, que le christianisme s'introduisit dans ce royaume. Ebbon, évêque de Reims, accompagnant des Ministres envoyés en Danemarck, par Louis le Débonnaire, pour un traité d'alliance, convertit & baptisa un grand nombre d'Infideles. Le Roi, sa femme, une partie des Seigneurs, & plusieurs de leurs Sujets vinrent trouver l'Empereur à Mayence, & reçurent le Baptême dans l'église de Saint-Alban. Le Moine Anscher de Corbie, & un autre, nommé Aubert, les suivirent dans leurs Etats, & y firent de nouvelles conversions; mais ce ne fut guere que sous le regne d'Eric, que l'Evangile fit des progrès en Danemarck. Ce Prince, d'abord persécuteur, devint ensuite protecteur des Chrétiens; & le Clergé fut très-puissant, sur-tout depuis le regne de Canut IV, qui

combla les Evêques de biens, d'honneurs & de privileges.

Le luxe & l'opulence qui corrompent tous les Etats, altérerent bientôt les mœurs des Ecclésiastiques; les Prélats, devenus autant de despotes dans leurs diocèses, se mettoient à la tête du peuple; & les armes à la main, ils combattoient contre leurs propres Monarques. Fiers de leurs richesses & du nombre de leurs vassaux, ils s'érigerent insensiblement en petits Souverains, firent fortifier leurs châteaux, y entretenoient garnison, ne marchoient jamais, qu'accompagnés de gens de guerre, & étoient les Chefs de toutes les brigues, de tous les partis.

La célebre Marguerite de Waldémar, qui régnoit en 1385, réunit sous sa domination la Suede, le Danemarck & la Norvege, & fit une seule souveraineté de ces trois royaumes. Elle convoqua les Etats-Généraux à Calmar, où quarante Députés de chaque Nation se trouverent assemblés. Cette Reine parla elle-même avec tant d'éloquence, que l'union de ces trois Couronnes du Nord fut universellement approuvée par les trois peuples réunis. On fit une loi fondamentale, confimée par les ser-

mens les plus solemnels, sous le nom de l'Union de Calmar ; & pour commencer à la mettre en vigueur, il fut statué que le jeune Eric, neveu de Marguerite, succéderoit à cette Princesse. Cette Union renfermoit quatre articles principaux. 1°. Que le Roi seroit élu, tour à tour, dans les trois Etats. 2°. Qu'il y partageroit successivement sa résidence. 3°. Que chaque Nation conserveroit ses loix, ses usages, ses privileges. 4°. Que les dignités & les places seroient remplies par les naturels du pays.

Cette Reine fameuse, surnommée la Sémiramis du Nord, étoit fille de Waldemar III, qui, sur quelques soupçons, avoit fait enfermer son épouse dans un château fort. Un soir qu'il revenoit de la chasse, il s'y arrêta pour passer la nuit. Une femme, qui avoit été sa nourrice, introduisit secrétement cette malheureuse épouse dans le lit du Monarque. Le Roi coucha avec elle sans la connoître, parce qu'elle se retira avant le jour ; & il en eut cette fille célebre, qui égala en prudence & en politique ses plus illustres prédécesseurs. Ces vertus ne firent pas oublier qu'on obéissoit à une femme : des ennemis

se liguerent pour la faire descendre du trône, & marquerent, par des propos indécens, le mépris qu'ils affectoient de sa personne. Ils l'appelloient le Monarque sans culotte, & la servante des Moines. Le Roi de Suede, Jean Albert, poussa l'insulte jusqu'à lui envoyer une pierre d'émouleur, pour faire sentir qu'elle devoit moins songer à se servir d'une épée, qu'à éguiser des ciseaux ou ses aiguilles. Mais Marguerite, ayant remporté une victoire & fait ce Monarque prisonnier, l'obligea, pour perpétuer le souvenir de cette satyre indécente, à clouer lui-même cette pierre, attachée à une chaîne, dans la cathédrale de Roschild, où elle resta jusqu'à ce qu'un autre Roi de Suede, Charles Gustave, la fit enlever, & mettre dans l'église d'Upsal, où elle se voit encore présentement.

Eric, neveu de Marguerite, trop foible pour soutenir le poids de trois Couronnes, manqua, pour les conserver, de cette politique qui les avoit réunies. Il abandonna le trône en 1439, & se retira, avec sa maîtresse, dans l'isle de Gothland, où cherchant de la consolation dans les Lettres, il composa une histoire chronologique des Rois de

Danemarck. Une anecdote du tems nous apprend comment on traitoit alors les maîtresses des Rois, & sur-tout des Rois foibles. Un jour que celle d'Eric se promenoit sur son char, le Sénateur Olaüs la fit arrêter, & renversant la voiture, lui appliqua sur les fesses deux coups du plat de son épée, avec ordre de dire à son Amant, que sa conduite scandaleuse ne tarderoit pas à le renverser lui-même de son trône.

Les peuples élurent pour leur Souverain, Christophe de Baviere, qui étant mort sans enfans, fut remplacé par Christian d'Oldembourg, Chef de la maison qui regne aujourd'hui en Danemarck. Cette maison descend des Comtes d'Oldembourg, originaires d'Allemagne, qui, jusqu'à Frederic V, né en 1723, ont donné douze Rois de suite aux Danois. L'origine en est si ancienne, qu'elle se perd dans l'obscurité des tems. On sait qu'avant le douzieme siècle, une héritiere d'Oldembourg épousa un Seigneur de Frise, & que ce mariage a donné lieu à une autre branche, d'où descendent les Comtes de Holstein. En 1749 Frederic V fit célébrer un grand jubilé, en reconnois-

ſance de ce que, depuis trois cens ans, les Princes de ſa maiſon occupent le trône de Danemarck. Ils ont été nommés alternativement, Chriſtian & Frederic ; le petit-fils s'appelle toujours comme ſon aïeul ; & le fils ne porte jamais le nom de ſon pere.

Chriſtian I, à l'occaſion du mariage de ſon fils, le Prince héréditaire, créa, dit-on, l'ordre de l'Eléphant. D'autres croient qu'il ne fit que le renouveller, & en font remonter l'inſtitution au douzieme ſiècle, ſous le regne du Roi Canut. Le nombre des Chevaliers eſt fixé à trente ; & l'on n'y admet que des perſonnes du plus haut rang. La marque de l'ordre eſt un ruban bleu, tabiſé, auquel eſt attaché un éléphant d'or, qui a une tour ſur ſon dos, & un Maure ſur ſon cou.

Le ſecond ordre de Danemarck eſt celui de Danebrog, qui, comme notre cordon de Saint-Michel, ne ſe donne qu'à des gens d'une naiſſance médiocre. C'eſt un ruban blanc liſeré de rouge, qui ſe porte ſur l'épaule, & auquel eſt ſuſpendue une croix d'or. Sur le devant de l'habit, eſt une étoile brodée, avec cette deviſe : *Piété & Juſtice.* On lui ſuppoſe une origine fort ancienne &

même fabuleuse; car on raconte qu'un Roi du pays, appellé Dan, ayant vu dans le ciel une croix blanche, avec des bords rouges, établit cet ordre composé de son nom & de celui de Brug; c'est-à-dire, peinture. D'autres fixent son établissement à des siècles moins reculés, mais ne lui donnent pas une naissance moins miraculeuse. Ils disent que Waldemar II, ayant perdu ses drapeaux, en combattant contre les Infideles, en vit tomber un du ciel, sur lequel étoit une croix. Ce spectacle ranima le courage des Chrétiens qui ne manquerent pas de remporter la victoire. Dans la langue usitée alors, un drapeau s'appelloit Danebrog: ce fut le nom de l'ordre institué en mémoire de cet événement. Dès-lors les Danois n'eurent garde d'oublier de porter le drapeau céleste lorsqu'ils alloient à la guerre; mais ce présent miraculeux s'étant perdu dans une bataille, l'ordre tomba en décadence, & ne se seroit pas relevé, si Christian V ne lui eût donné une nouvelle vie, comme on le voit par ce mot, *Restitutor*, autour de la croix, & le nom du Monarque dans le centre.

A la célébration du mariage de Christian VI avec la Princesse Sophie de Brandebourg, il plut à la Reine de créer l'ordre de la Fidélité, dont la marque est une croix émaillée de blanc, avec une couronne royale aux quatre coins. Cette croix, sur le revers de laquelle on lit cette devise : *In felicissimæ unionis memoriam*, est attachée à un ruban bleu, ondé, & bordé d'argent.

Christian II indisposa ses peuples par une barbarie qui le fit nommer le Néron du Nord. Entre plusieurs traits de cruauté, on cite celui d'un Bailli de Copenhague, qui ayant eu l'imprudence de convenir qu'il avoit aimé la maîtresse du Roi, quoiqu'il ne se fût rien passé entr'eux de criminel, fut livré au tribunal de la justice. Le Sénat refusa de condamner un homme sur un fondement aussi léger, que celui d'un simple desir. Le Prince irrité dit en colere : « quand ce Bailli auroit » un cou comme un taureau, il le » perdra ». Christian fit venir douze paysans des environs; & ayant formé un quarré autour d'eux avec quatre lances, il leur défendit d'en sortir, avant que d'avoir prononcé sur cette

affaire. La crainte fit dire seulement à ces malheureux : « nous ne le jugeons » point ; mais sa réponse le condamne ». Le Roi refusa sa grace à tous les ordres de l'Etat, & à la Reine même, qui la lui demanda avec larmes.

Une cruauté réfléchie & soutenue lui aliéna les cœurs de ses Sujets ; & son repentir ne put parer aux disgraces, que les dispositions qu'il avoit fait naître, lui préparoient. Les Sénateurs & la Noblesse renoncerent au serment de fidélité ; & le Chef de la justice du Juthland, Magnus Munce, porta lui-même au Roi l'acte de sa dégradation. « Mon » nom, disoit ce Magistrat, devroit » être écrit sur la porte de tous les mé- » chans Princes ».

Les cruautés qui ôterent la Couronne & la liberté à ce Monarque, eurent, de sa part, pour prétexte, la défense de la Religion. L'héréfie de Luther avoit fait des progrès rapides dans la Suede ; & le Pape, en conséquence, venoit de lancer l'interdit sur ce royame : Christian saisit cette occasion de donner un libre cours à sa férocité. Il envoya des troupes; & pour autoriser ses sanglantes exécutions, il fit afficher par-tout, la

Bulle du Souverain Pontife, qui lui enjoignoit de traiter les Luthériens comme des excommuniés. Chaque supplice étoit précédé de la lecture de cette Bulle, & d'une proclamation faite par la bouche d'un Officier, qui déclaroit qu'on ne faisoit que se conformer aux ordres du Saint-Pere. A la vue des maux qui déchiroient sa patrie,. un Gentilhomme Suédois répandit quelques larmes : elles furent remarquées ; & pour le punir de sa coupable sensibilité, Christian lui fit arracher ce cœur, qui avoit osé compatir aux malheurs de ses compatriotes. Ce Prince barbare, pour se venger des conquêtes de Gustave Vasa qui lui enlevoit le royaume de Suede, fit noyer la mere & la sœur de ce héros. Par un rafinement de cruauté, il les avoit forcées de coudre elles-mêmes le sac où elles furent enfermées.

Aussi insensé que féroce, ce Néron du Nord ne voyoit pas, que plus il se rendoit odieux, plus il se creusoit de précipices. Ses propres sujets opprimés se crurent en droit de secouer un joug révoltant : & Christian ne put être rétabli par Charles-Quint, son beau-pere. Frederic, duc de Holstein, son

oncle, fut élu roi de Danemarck, & Gustave Vasa, roi de Suede. C'est ce trait d'histoire, qui a fourni, à notre poëte Piron le sujet de sa tragédie de *Gustave*.

On vit bientôt, dans ces royaumes, un changement de religion d'autant plus remarquable, qu'il s'exécuta presque sans contrainte & sans trouble. La bulle de Leon X, qui avoit servi de prétexte à tant d'horreurs, le trafic des indulgences, dont le produit montoit à deux millions, les richesses immenses du Clergé, son indépendance, l'empire qu'il exerçoit sur les peuples, les usurpations des évêques, qui s'étoient même emparés de la plupart des forteresses du royaume; tout faisoit desirer la réforme à quiconque ouvroit les yeux sur les abus. Gustave & Frederic favoriserent adroitement le luthéranisme, sans paroître d'abord décidés en sa faveur. Le Clergé remua; ce fut une raison de plus, pour consommer le changement; les états de Danemarck embrasserent solemnellement la doctrine de Luther, comme un moyen de s'affranchir de l'empire de ce corps redoutable, & de s'emparer de ses vastes do-

maines. Bientôt le peuple changea de créance au gré de ses Chefs. Frederic fit publier un édit, pour défendre à ses Sujets, sous peine de mort, d'exciter aucun trouble pour cause de religion. « Que chacun se conduise dans » sa croyance, disoit-il, comme n'en » devant rendre compte qu'à Dieu » seul ».

Cependant ce Prince ne négligeoit rien pour faire embrasser la réformation; il employa des Missionnaires pour la prêcher & la répandre dans son royaume; il permit aux Moines & aux Religieuses de sortir de leurs cloîtres & de contracter des mariages. La ville de Malmoé fut la premiere qui renonça publiquement à l'obéissance de l'Eglise; & les autres ne tarderent pas à suivre son exemple. Le Clergé voulut rappeller au trône Christian II, qui en avoit été dépossédé, & fit encore plusieurs autres tentatives contre Frederic; mais la Noblesse, qui avoit un intérêt particulier à l'abaissement de ce premier corps de l'état, accéléra sa chûte, & seconda les intentions du Roi, en favorisant, à son exemple, le Luthéranisme.

Ce fut principalement Chriſtian III, fils & ſucceſſeur de Frederic, qui l'établit en 1537, ſur les ruines du Clergé Romain. On rapporte que ce Prince, encore jeune, accompagnant l'Electeur de Brandebourg à la Cour de Charles-Quint, aſſiſta au ſermon d'un Cordelier qui ſe déchaînoit contre les nouvelles opinions. Le bout de la ceinture du Moine paſſant par une fente de la chaire, Chriſtian, qui étoit deſſous, y fit un nœud, de maniere que le Religieux ne put ſe dégager, que par le ſecours d'un des Aſſiſtans qui dénoua le cordon. Le Moine furieux demanda juſtice de cette inſulte à l'Empereur; mais Charles, plus politique que dévot, ſe contenta de répondre : « je crains » fort que ce jeune homme ne ſoit un » jour l'ennemi cruel de l'ordre monaſ» tique ». Devenu auſſi le perſécuteur du Clergé, il cita tous les Evêques à l'aſſemblée des Etats, les accuſa, les convainquit de haute-trahiſon, & après les avoir fait renoncer à leurs dignités, les contraignit d'avoir recours à ſa clémence.

La Nobleſſe s'enrichit de leurs dépouilles, & ne put ſe défendre elle-mê-

me de l'orgueil qui accompagne la grandeur & l'opulence. Toujours remplie de cet esprit féodal, qui ramenene tout à la force, elle mit dans sa dépendance les bourgeois des villes, les habitans de la campagne, le Clergé Luthérien, & porta des atteintes à l'autorité même de ses Rois. Ce fut sur-tout en 1648, lors de l'avénement de Frederic III au trône de Danemarck, qu'elle étendit ses prétentions, & voulut se rendre indépendante. Elle s'attribua les grandes places, les titres, les honneurs, refusa de s'assujettir à aucune taxe, & de contribuer aux charges publiques, dans les besoins même les plus pressans de l'Etat. Cette conduite aigrit, irrita, souleva les autres ordres du royaume, qui, dans une assemblée tenue en 1660, se déterminerent à remettre le pouvoir absolu, illimité, dans la main du Monarque; & ceux qui les avoient réduits à cet acte de désespoir, se virent forcés de suivre eux-mêmes ce funeste exemple.

Je suis, &c.

A Copenhague, ce 3 Juillet 1756.

LETTRE CCLXII.

SUITE DU DANEMARCK.

AVANT la révolution de 1660, la plus prompte, la plus singuliere, & peut-être la plus imprudente qu'offrent les annales des peuples, ce royaume, semblable à tous les gouvernemens gothiques, étoit partagé entre un Roi électif, les Grands de la Nation & les Etats. Le Souverain n'avoit presque d'autre droit, que celui de présider au Sénat, & de commander les armées; les Etats, composés des Nobles, du Clergé & des Bourgeois, régloient dans leurs assemblées, toutes les affaires de l'administration. La Noblesse, ou par ses privileges, ou par le ton qu'elle avoit pris, y décidoit de tout à son gré; & lorsque les Etats étoient séparés, son crédit devenoit encore plus grand, puisqu'elle partageoit, en quelque sorte, la souveraineté avec le Prince. Il y avoit même quatre grands Officiers tirés de son corps, le Grand-

Maître du Royaume, le Chancelier, le Maréchal & l'Amiral, qui étoient autant de rivaux de la puissance suprême.

Les Rois qui précéderent Fréderic III, ayant souscrit à des capitulations gênantes, la Suede mit au nombre des prétextes dont elle se servit, pour colorer une invasion en Danemarck, le motif de secourir le Roi contre le Sénat. La Nation Danoise, instruite par son expérience, qu'un pouvoir borné est quelquefois insuffisant pour la défense d'un Etat, & blessée de la supériorité que s'attribuoit la Noblesse, prit, comme je l'ai dit, dans le dépit de son ressentiment, la singuliere & surprenante résolution de déférer au Prince une puissance absolue, illimitée, arbitraire. Les Ecclésiastiques, les Députés du peuple & les Bourgeois unis pour l'exécution de cet étonnant projet, forcerent les Nobles de se joindre à eux, & de venir faire leur soumission au Monarque, auquel on alloit offrir un pouvoir héréditaire & sans bornes. Fréderic accepta avec joie ce témoignage éclatant du zele & de la confiance de ses Sujets, exigea que tous les Gentilshommes

vinssent solemnellement lui prêter serment de fidélité, & se désister; en présence de l'armée & du peuple, de leurs droits, prétentions & privileges.

Les portes de Copenhague furent fermées jusqu'à la décision de cette grande affaire. On dressa un amphithéatre vis à vis du château, pour y placer, autour du trône, le Régiment des Gardes & la garnison. Les Bourgeois étoient sous les armes; le Roi parut dans tout l'éclat de la majesté, avec sa famille, au milieu des Officiers de sa maison, environné d'un peuple innombrable, qui faisoit retentir l'air de cris de joie & d'acclamations. En même tems les Nobles & les Députés de tous les Ordres vinrent au pied du trône, pour présenter au Monarque l'hommage de leurs personnes & de leurs biens; chacun alla ensuite dans la Chambre de Justice, signer l'acte authentique d'un nouveau serment de fidélité.

Ainsi le gouvernement de Danemarck, qui étoit, à bien des égards, aristocratique, fut tout à coup changé, sans efforts, sans que le Roi l'exigeât, sans qu'il en fît la proposition, sans qu'il parût

même le desirer, en un gouvernement absolu & despotique. Cette incroyable révolution fut reçue avec joie, sans que personne témoignât le moindre regret de la liberté expirante. « Puissent » les Rois vos successeurs, dit M. Gersdof, Grand-Maître du royaume, prendre votre Majesté pour modèle, & se servir de cette puissance sans bornes » pour le bien de leurs peuples ». On remit au Prince les capitulations qui fixoient ses nouveaux droits; & l'on s'obligea, par serment, à les maintenir dans toute leur intégrité. La loi qui les confirme, contient quarante articles, dont voici les principales dispositions.

« Les Rois héréditaires de Danemarck & de Norvege seront regardés par leurs Sujets, comme les seuls » Chefs suprêmes qu'ils aient sur la » terre. Placés au-dessus de toutes les » loix humaines, ils n'auront désormais, dans les affaires ecclésiastiques » & civiles, d'autre Supérieur que » Dieu seul. Ils jouiront du droit souverain de faire & d'interprêter les » loix, de les abroger, d'y ajouter ou » d'y déroger, de donner ou d'ôter les » emplois, selon leur bon plaisir, de

» nommer les Ministres & tous les
» Officiers de l'état, de disposer des
» forces & des places du royaume, de
» faire la guerre & des traités avec qui
» & quand ils le jugeront à propos,
» d'imposer des tributs, de déterminer
» & de régler les cérémonies de l'of-
» fice divin, de convoquer des conci-
» les; en un mot, le Roi réunira seul
» dans sa personne, tous les droits
» éminens de la souveraineté, quel-
» ques noms qu'ils puissent avoir, &
» les exercera en vertu de sa propre
» autorité. Il deviendra Majeur, dès
» qu'il sera entré dans sa quatorzieme
» année; & dès ce moment, il déclarera
» publiquement lui-même, qu'il est
» son maître, & qu'il ne veut plus avoir
» de tuteurs. Il ne sera tenu ni à prêter
» serment, ni à contracter aucune obli-
» gation, sous quelque titre que ce
» puisse être, puisqu'en qualité de Mo-
» narque libre & absolu, ses Sujets ne
» peuvent ni lui imposer la nécessité
» du serment, ni lui prescrire des con-
» ditions qui limitent son autorité. Il
» sera donc revêtu d'un tel pouvoir,
» que tout ce qui peut se dire & s'é-
» crire à l'avantage d'un Roi Chrétien,

» absolu & héréditaire, doit s'entendre, » dans le sens le plus étendu & le plus » favorable, du Roi de Danemarck. La » même chose s'entendra aussi de la » Reine héréditaire, si, dans la suite » des tems, la succession parvenoit » à une Princesse du sang royal. Si » quelqu'un, de quelque rang qu'il » fût, osoit faire ou obtenir des dis- » positions contraires à cette autorité » absolue & illimitée, tout ce qui aura » été ainsi fait & obtenu, sera censé » nul & de nul effet; & ceux à qui » pareilles choses auront été accor- » dées, seront punis comme criminels » de leze-majesté au premier chef ».

Tel est le précis de ce qu'on appelle ici la Loi Royale, la seule à laquelle il ne soit pas permis au Souverain lui-même de déroger, la seule qui le constitue, « par la grace de Dieu, » Roi de Danemarck & de Norvege, » des Vandales & des Goths, Duc de » Slesvich, de Holstein, de Stormarn, » & de Ditmarsen, Comte d'Oldem- » bourg & de Delmenhorst ». Ce Prince possede encore dans les Indes, la Colonie de Tranquebar; en Afrique, les forteresses de Fredericsbourg & de Christiansbourg;

Christiansbourg; en Amérique, les isles de Saint-Thomas & de Sainte-Croix; & vers le pole arctique, l'Islande, le Groënland, une partie de la Laponie, le Spitzberg & la Nouvelle-Zamble.

Le Roi de Danemarck décide, dans son Conseil, des intérêts généraux de l'Etat. Les loix sont proposées, discutées, & munies du sceau de son autorité. Les grands établissemens & les changemens y sont approuvés ou rejettés; c'est là qu'il accorde les privileges, qu'il prononce sur l'explication des loix, leur extension, leur restriction. C'est-là, en un mot, qu'il exprime sa volonté sur les affaires les plus importantes de son empire. Il évite ainsi les dangers de la précipitation & de la surprise; & pour s'en garantir plus sûrement encore, tout ce qui doit être porté au Conseil, passe par les Chancelleries, dont la premiere opération est de renvoyer les demandes & les placets aux Officiers de Sa Majesté, autorisés par état à les contredire.

Dans chaque département, un Conseil, sur le rapport d'un de ses membres, examine les titres & les raisons

produites de part & d'autre, & en donne le résultat qui sert d'avis. A la tête de chaque Chancellerie, est un Secretaire d'Etat, qui préside à ce Tribunal. Ceux qui le composent, sont en partie des gens versés dans la connoissance des loix, & en partie, de jeunes Seigneurs, qui y viennent faire un apprentissage des affaires qui peuvent un jour leur être confiées. C'est là qu'elles subissent leur premier examen, & qu'elles sont préparées pour être portées au Conseil des Ministres qui les discutent, avant que de les mettre sous les yeux du Monarque.

Non content de prescrire cette suite d'examens, on a voulu encore que les divers Tribunaux se balançassent mutuellement. Dès qu'une affaire a le moindre rapport avec une autre Cour, que celle à laquelle elle appartient naturellement, cette autre Cour doit être aussi consultée; & la volonté du Prince est si positive à cet égard, que lors même qu'un département auroit pris un parti, celui qui n'auroit point été écouté, seroit en droit de faire ses représentations. Il n'est pas possible, qu'une matiere ainsi préparée, n'ait pas ac-

quis la maturité la plus parfaite, lorsqu'elle parvient au pied du trône, ni que la partialité puisse lui prêter ses déguisemens.

Les finances, la guerre, la marine, le commerce sont les quatre principaux départemens de ce royaume. La charge de Grand-Trésorier, à présent en commission, est exercée par un Conseil formé de trois Seigneurs députés, & de différens Assesseurs, qui partagent entr'eux les affaires de finance. La guerre & la marine ont chacun un Tribunal semblable, où tout est discuté pour être présenté au Roi par les Secretaires d'état chargés de cette partie. Le Conseil de commerce & d'économie générale examine les projets qui tendent à augmenter le négoce, à multiplier les fabriques, à étendre la navigation, à perfectionner l'agriculture. C'est là que sont écoutés ceux qui ont des établissemens, des améliorations à proposer, & qu'ils obtiennent les secours que le Souverain est toujours prêt à accorder, lorsque leurs plans sont approuvés.

C'est à Frederic IV, que cet Etat est redevable de l'ordre actuel qui re-

gne dans les finances. Les revenus du Roi de Danemarck proviennent des domaines & des impôts. Les premiers sont en régie, & consistent en terres attribuées à la Couronne pour l'entretien de la cavalerie, & en d'autres qu'elle a possédées de tout tems, ou qui, par diverses circonstances, lui ont été réunies. Les unes & les autres sont confiées à l'administration de plusieurs Intendans, qui reçoivent des paysans deux especes de droits : l'un est le prix annuel de la ferme, que le laboureur tient du Prince comme propriétaire ; l'autre, les impôts qu'il lui doit comme à son Souverain ; & chaque année, ces Intendans rendent leurs comptes à la Chambre des finances.

Ces impôts sont établis ou sur la campagne ou sur les villes. Dans le premier cas, les Cultivateurs, à moins qu'ils n'en soient dispensés par un privilege spécial, paient des droits proportionnés à leurs possessions. Joignez à cette charge, celle des dîmes qui se partagent entre le Roi, l'Eglise & le Pasteur. Les dîmes royales appartiennent assez généralement à des communautés, telles que l'Université, les Hô-

pitaux, les Ecoles, &c, ou aux Seigneurs des terres voisines, qui les ont acquises du Souverain. Le cultivateur est encore tenu de réparer les ponts, les chemins, & de fournir des chevaux, des voitures pour le Roi, ses Ministres, ses Officiers quand ils voyagent. Enfin il contribue aux frais de la détention des malfaiteurs, à l'entretien des écoles, & est chargé de quelques redevances envers le Pasteur de sa paroisse.

Les habitans de la campagne, qui ne cultivent point les terres, sont soumis à la Capitation. Les Baillis, leurs Secretaires, les Intendans, les Concierges des maisons royales, & autres Officiers de Sa Majesté, ainsi que les Seigneurs qui possédent des domaines privilégiés, paient par tête deux écus, autant pour leurs femmes & pour chacun de leurs enfans qui ont passé l'âge de dix ans. S'ils ont des chevaux, ils donnent un écu pour chaque lieu où ils les tiennent. Les Pasteurs des paroisses, soit pour leurs femmes, soit pour chaque enfant au-delà de douze ans, paient au Roi une somme d'environ quatre livres, & un écu pour leurs chevaux. Leur per-

ſonne eſt exempte de cette taxe, en conſidération des peines qu'ils ſe donnent pour dreſſer les rôles des Contribuables. Les Vicaires, les Chantres, les Marguilliers, les Meſniers, & tous les payſans qui tiennent à ferme des biens libres d'impoſitions, les Intendans des Seigneurs, leurs Secretaires, leurs valets, leurs ſervantes, les journaliers, les artiſans, ſont taxés à une ſomme proportionnée à leur état, à leur genre de travail, à leur gain; mais les ouvriers qui ne s'occupent que des arts relatifs à l'agriculture, ſont exempts de tout impôt.

La Chambre des Finances, chargée de préſider à l'économie des domaines de Sa Majeſté, & de protéger les payſans dans les terres des Seigneurs, entre, à cet égard, dans des détails, que le bon ordre, depuis long-tems établi, peut ſeul rendre praticables. Le Prince ne reçoit pas toujours ſes redevances en argent: s'il a beſoin de grains ou de fourrages, il ſe paie en denrées: c'eſt une économie pour lui, & une commodité pour les peuples. Les Baillis ſont tenus de faire, pluſieurs fois l'an, le tour de leur diſtrict, pour connoître

l'état de chaque laboureur, sa conduite, ses forces, ses ressources; mais cette attention n'a proprement lieu qu'à l'égard des paysans qui habitent les domaines du Roi; car pour ceux qui appartiennent à d'autres propriétaires, c'est à ces derniers à y avoir l'œil, parce qu'ils en sont responsables : institution sage, qui oblige les Seigneurs à une administration prudente, assure les revenus du Souverain, & met les paysans à l'abri de l'avidité des Collecteurs, espece dure, avare, comme vous savez, qui ignore les tempéramens que les récoltes malheureuses, & les autres accidens de la campagne rendent si nécessaires. Tous ces arrangemens tendent à prévenir l'arbitraire des impositions, & à faire entrer leur produit, avec moins de frais, dans les coffres du trésor.

Quant aux impôts qui regardent les villes, je mets au premier rang les droits de douane, affermés par-tout, excepté dans la Capitale, & dont le bail se renouvelle tous les trois ans. On les évalue communément, l'un dans l'autre, à dix pour cent de tout ce qui entre dans le royaume. Une autre

branche considérable des revenus de la Couronne dans les villes, est l'accise, qui se paie sur toutes les liqueurs & les denrées. Le tarif qui en regle les droits, est déjà ancien; mais on vient d'augmenter l'impôt sur l'eau-de-vie, en ordonnant que le tonneau de froment destiné à cet usage, paieroit une somme plus forte, & que le transport de cette liqueur d'un lieu à un autre, seroit chargé d'une nouvelle taxe. Celle de six sous pour chaque jeu de cartes, fait partie des fonds destinés à l'entretien de trois cens pauvres. L'inutilité du jeu, ses dangers même, & les ravages que cause l'eau-de-vie, ont fait applaudir à cette double imposition. Il n'en est pas de même du droit établi sur les mariages, qui met des entraves à l'acte de la société le plus sacré & le plus indispensable. Il est vrai que la portion la plus nombreuse, la plus pauvre de l'état, les paysans, les matelots, les soldats ne sont pas assujettis à ce droit odieux; mais si le mariage doit être encouragé, il mérite, à plus forte raison, qu'on le délivre de tout obstacle.

Outre les charges dont je viens de

parler, chaque ville, pour s'exempter du logement des gens de guerre, paie à la garnison une certaine somme; & la répartition s'en fait sur toutes les maisons, en raison de leur grandeur. C'est le Magistrat, conjointement avec les principaux habitans, qui regle cette taxe; & elle est soumise, en dernier ressort., à l'examen d'une Commission composée des Députés de toutes les classes de Citoyens. Les besoins de chaque ville ont encore donné lieu à deux autres impositions; l'une sur le sol des habitations, à proportion de leur étendue; l'autre est une espece de capitation, dont la quotité est fixée tous les ans, par un certain nombre de Bourgeois choisis, tour à tour, parmi les Notables. Le produit de l'une & de l'autre entre dans la caisse de la ville, pour être employé aux dépenses publiques.

Le papier timbré a été introduit dans ce royaume avec d'autant plus de fondement, que les épices des Cours de judicature sont très-modiques, & que, dans les contrats & autres conventions particulieres, on n'est pas obligé de se servir de Notaires. Les Obligations, de

quelque nature qu'elles ſoient, doivent être écrites ſur ce papier, dont le prix eſt proportionné à la ſomme qui y eſt exprimée. Si elle va juſqu'à dix mille livres, le papier timbré coûte cinquante écus, ſans nulle augmentation ultérieure, à quelque valeur que puiſſe monter enſuite l'Obligation. Les quittances ſont écrites de même; mais le prix en eſt beaucoup moins cher; car pour vingt mille francs & au-delà, on ne donne guere que trente-ſix livres de notre monnoie. On ſe ſert du même papier, dans les actes de procédure, pour les ſentences prononcées en Cour ſouveraine, pour celles des Cours inférieures, pour les citations, les regiſtres, les placets, les lettres-patentes, les brevets, les lettres de nobleſſe, les proviſions de charges, dont la valeur varie ſuivant la dignité & le relief du titre, à moins que, par faveur, Sa Majeſté ne les faſſe expédier gratuitement.

Un des plus beaux droits de la Couronne eſt le péage du Sund. Ce fameux détroit, où il paſſe juſqu'à trois mille vaiſſeaux par année, eſt un des lieux de l'Europe, dont l'aſpect eſt le plus remarquable. Deux mers réunies par un

canal qui n'a qu'une lieue de largeur, des côtes riantes, une navigation dont le mouvement est continuel, forment le spectacle le plus varié, le plus agréable. L'impôt auquel sont assujettis tous ces navires, est fondé sur un usage immémorial, que toutes les Nations ont reconnu par des traités. Le paiement, à peu près le même pour tout le monde, ne differe que dans la maniere dont on le fait. Les Hollandois, qui ont une part si considérable à la navigation de la mer Baltique, en sont crus sur leurs passeports; au lieu que les Anglois sont sujets à la visite. Quoique le tarif varie suivant la diversité des marchandises, elles ne paient guere qu'un pour cent, pour ce droit de passage. Ce tribut, qui rend à l'Etat deux millions cinq cens mille livres, est perçu dans la rade d'Elseneur, protégée par la forteresse de Cronembourg. Toute cette branche des revenus de la Couronne entre dans la cassette du Roi, & est principalement affectée aux dépenses personnelles de sa Majesté.

La Chambre Royale & le Conseil des finances ont été, comme je l'ai dit, établis par Frédéric. Ce fut après que ce

Prince eut supprimé les Receveurs Généraux & le Conseil du Trésor. Les membres de cette Chambre ont seuls le maniement des deniers; leurs adjoints sont chargés des contributions, soit en argent, soit en grains; & tout ce qui peut avoir quelque rapport à l'amélioration des revenus de la Monarchie, est de leur ressort. Ils signent aussi toutes les remontrances que la Chambre fait au Roi. Cette Chambre a deux chancelleries, la Danoise & l'Allemande, & un Tribunal où se portent toutes les affaires contentieuses. La correspondance du Conseil des finances est expédiée par dix-huit Commis, auxquels appartient la révision des comptes des Collecteurs divisés par départemens. Il y a sept comptoirs pour le Danemarck, cinq pour la Norvege, six pour l'Allemagne; & chacun d'eux a un Député.

Les Sociétés de Commerce, établies par les Danois aux Indes & en Amérique, doivent aussi être considérées comme faisant partie des finances de ce royaume. Pressés par cette inquiétude qui avoit toujours agité les Scandinaves leurs ancêtres, ils pénétrerent dès

le neuvieme siecle dans le Groënland; & l'on croit même entrevoir, à travers les ténebres historiques, répandues sur les monumens du Nord, que ces hardis Navigateurs pousserent leurs courses jusqu'aux côtes de Labrador & de Terre-Neuve. Il est donc vraisemblable qu'ils peuvent disputer à Christophe Colomb, la gloire d'avoir les premiers découvert le Nouveau-Monde; mais les obstacles que le gouvernement opposa à leur navigation, les guerres qu'ils eurent à soutenir, l'oubli & l'inaction où tomba cette nation entreprenante, lui firent perdre les établissemens & les relations qu'elle pouvoit avoir sur les côtes de l'Amérique. Il y avoit plus d'un siecle que le Navigateur Génois avoit commencé la conquête de cette région au nom de l'Espagne, lorsque les Danois jetterent les yeux sur ce même hémisphere, dont ils étoient plus voisins que tous les peuples qui s'en étoient emparés. Voulant y pénétrer par la route la plus courte, ils envoyerent le capitaine Munck, pour chercher un passage par le Nord-Ouest; mais ses travaux furent

aussi inutiles, que ceux de tant d'autres qui l'ont ou précédé ou suivi.

Si le Danemarck perdit encore de vue ces régions éloignées, il y fut forcé par les guerres que sa foiblesse lui attira; & il sortit enfin de son anéantissement, pour aller occuper en Amérique une petite isle, connue sous le nom de Saint-Thomas. La Colonie vit former successivement les plantations de sucre, que comportoit un terrein sablonneux & de peu d'étendue. Avec une si foible culture, ce pays n'auroit jamais eu de célébrité; mais la mer y a creusé un port excellent, qui peut mettre en sûreté plus de cinquante vaisseaux. Les liaisons de cette Isle avec la Métropole, augmenterent par le défrichement de celle de Saint-Jean, voisine de Saint-Thomas. Les Danois y joignirent l'Isle de Sainte-Croix, dont la France leur céda la propriété pour cent soixante-quatre mille rixdales.

Ce fut alors que cette Puissance du Nord sembla devoir pousser de fortes racines en Amérique; mais malheureusement elle fit gémir ses cultures sous la tyrannie d'un privilege exclusif. Des hommes industrieux de toutes les

ſectes, & ſur-tout les Freres Moraves, ne purent jamais vaincre ce grand obſtacle. On eſſaya pluſieurs fois de concilier les intérêts des habitans & ceux de leurs oppreſſeurs : ces tempéramens furent inutiles ; les deux partis ſe firent toujours une guerre d'animoſité, juſqu'à ce que le gouvernement eût acheté les droits & les effets de la Compagnie. Une partie du prix fut payée en argent comptant, le reſte en obligations ſur le tréſor public portant intérêt. La navigation dans ces Iſles fut alors ouverte à tous les ſujets de la domination Danoiſe.

Chriſtian IV fut le premier Monarque de ce royaume, qui établit, dans ſes Etats, une Compagnie de commerce des Indes Orientales ; mais la modicité de ſes premiers fonds fut une des principales cauſes de ſa chûte. Il s'en forma une nouvelle ſous Chriſtian V ; mais ni les bienfaits de ce Prince, ni les efforts de Féderic IV, ſon ſucceſſeur, ne purent la ſoutenir. On en créa une troiſieme dont le Prince Royal, qui fut depuis Chriſtian VI, ne dédaigna pas d'être Préſident. Cette Société, après avoir travaillé avec plus de ſuc-

cès que les précédentes, fit place à une Compagnie en forme; & c'est proprement de l'année 1732, qu'on peut dater l'établissement de celle qui subsiste aujourd'hui. Elle jouit du privilege exclusif de négocier depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à la Chine ; & rien n'a été oublié, pour la mettre en état de commercer avec la plus grande liberté. Les provisions destinées à l'armement & équipement de ses vaisseaux, sont exemptes de tous droits; les ouvriers qu'elle fait venir pour son service, ne sont point assujettis aux réglemens des corps de métiers; elle est dispensée d'employer le papier timbré dans ses propres affaires ; & exerce une entiere jurisdiction sur tous ceux qui dépendent d'elle. Les sentences, rendues par ses Directeurs, ne sont sujettes à aucune révision, à moins qu'elle ne prononcent une peine capitale ; & dans ce cas, elles doivent être portées, par appel, à la Cour suprême du royaume. Pour écarter jusqu'à l'apparence de la contrainte, le Monarque lui-même, ni aucune personne de la Famille Royale, quoiqu'intéressés dans la Compagnie, ne doivent con-

courir à l'élection des Directeurs. La Société nomme ses Officiers, & a, sous ses ordres, la garnison qu'elle paie. Elle peut faire avec les Puissances Asiatiques, les traités qu'elle juge convenables : le Roi promet de les ratifier, & n'exige qu'un pour cent, de toutes les marchandises de l'Inde & de la Chine, qui sont exportées, & deux & demi, de celles qui se consomment dans le royaume.

Pour laisser la liberté aux Associés de prendre plus ou moins d'intérêt aux entreprises de commerce, on distingue deux especes de fonds, l'un appellé Constant, avec lequel on a fait l'acquisition des effets de l'ancienne Compagnie; l'autre, nommé Roulant, réglé sur le nombre des vaisseaux qui partent chaque année. Cet arrangement qui prévient l'inconvénient d'avoir de grosses sommes en caisse, laisse à chaque Actionnaire le pouvoir de s'intéresser ou non à tel ou tel navire. Au refus d'un des Actionnaires, il est permis à un autre de prendre sa place ; & au retour des vaisseaux, on dresse un compte particulier de la dépense & du profit de chaque bâtiment. Pour

augmenter le fonds Conſtant, qui e
le ſoutien de la Société, après l
vente, faite en Europe, des marchan
diſes de l'Inde, on préleve dix pou
cent ſur le produit; & ce fonds eſt en
core groſſi par un droit de cinq pou
cent, ſur tout ce qui part de la Côte d
Coromandel.

On n'avoit d'abord créé que quatr
cens actions; mais en 1744 chaqu
action ayant été ſubdiviſée en quatr
autres, le fonds de la Société eſt actue
lement de ſeize cens. Il faut être pro
priétaire d'une de ces actions, pou
avoir droit de ſuffrage dans les comi
tés. Ceux qui en poſſedent trois, on
deux voix, & ainſi, dans la même pro
portion, juſqu'au nombre de ving
actions, qui donnent douze voix, ſan
qu'on puiſſe aller au-delà. C'eſt dans le
aſſemblées générales, que ſont élu
les Directeurs. On y propoſe les gran
des affaires, celles principalement qu
regardent l'expédition des vaiſſeaux
leur nombre, la diſpoſition de l'argen
& des emprunts, que les Directeurs n
peuvent faire ſans le conſentement de
Intéreſſés.

L'adminiſtration de la Compagnie

est confiée à un Président, qui doit être un grand du Royaume, & à quatre Directeurs, parmi lesquels sont trois négocians & un homme de loi ou un Officier de marine. Tous cinq, dans les cas importans, doivent consulter les *Participans principaux*, qui sont également au nombre de cinq. Ces derniers reçoivent les livres de la Compagnie, les comptes des Commis, les états des magasins, donnent les quittances & les décharges. Pour être, ou Participant principal, ou Directeur, il faut au moins posséder dix actions. Les Directeurs négocians gardent leur place pendant neuf ans; & les Participans principaux ne quittent la leur, que pour entrer dans la direction.

Le Danemarck fait son commerce d'Asie dans les mêmes contrées, que les autres nations de l'Europe. Il possede à Coromandel un excellent territoire, avec une population de trente mille ames. Trois cens Danois, dont cent cinquante forment la garnison, sont tout ce qu'il y a d'Européens dans la Colonie. La Compagnie y occupe peu ses Facteurs; car elle ne leur expédie que deux bâtimens tous les trois ans;

& ces vaiſſeaux n'emportent en tout, que dix-huit cens bales de toiles communes. Les Facteurs eux-mêmes ne ſavent pas profiter, pour leur fortune particuliere, de l'inaction où on les laiſſe. Toute leur induſtrie ſe borne à prêter à gros intérêt à des marchands Indiens, les foibles fonds dont ils ont la diſpoſition. Auſſi Trinquebar, quoique fort ancien, n'a-t-il pas cet air de vie & d'opulence, qu'une activité éclairée a donné à des Colonies plus modernes.

Cependant la ſituation des Danois au Coromandel eſt encore plus brillante que dans le Bengale. Rarement ils y reçoivent des vaiſſeaux directement d'Europe. Le commerce, auquel la Compagnie paroît s'attacher avec le plus d'ardeur, eſt celui de la Chine. Elle y envoie tous les ans un ou deux navires ; & le thé, qui fait le plus grand retour, ſe conſomme en partie en Angleterre. Le Mercure Danois, que j'ai ſous les yeux, nous apprend que dans les quatorze premieres années de ſon octroi, elle a expédié trente-un vaiſſeaux. Leur charge en argent montoit à plus de dix millions de notre monnoie, & à un million en

marchandises. Elle a reçu dans le même espace de tems, vingt-quatre navires, dont la charge a été vendue plus de vingt-deux millions. La Métropole en a si peu consommé, que l'exportation en a enlevé près des trois quarts. Dans les proportions, il n'y a peut-être pas de Compagnie des Indes en Europe, qui ait été aussi utile à son pays, puisqu'aucune n'a autant vendu à l'étranger. Depuis cette époque, son commerce s'est étendu, & ses ventes annuelles se sont élevées à six millions cinq cens mille livres. Elle trouve dans les mines de Norvege, le fer qu'elle porte en Asie; le Gouvernement lui paie un prix avantageux du salpêtre qu'il l'oblige de rapporter. Tout le Nord & une partie de l'Allemagne lui ouvrent, par leur situation, un débit facile. Elle a de bonnes loix; & il est peu de régies qu'on puisse comparer à la sienne, pour la probité & l'économie. Malgré ces avantages, la consommation des marchandises sera toujours médiocre, dans une région que la nature a condamnée à la pauvreté, & que l'industrie ne peut enrichir. La Métropole n'est ni assez peuplée ni assez puissante, pour lui fournir de grands moyens d'étendre

ſon commerce. Ses fonds ſont foibles; & les étrangers n'auront garde de confier leurs capitaux à un corps ſoumis à l'autorité arbitraire d'une monarchie abſolue.

La Compagnie d'Afrique, établie pour continuer un commerce que quelques particuliers avoient entamé, eſt munie d'un privilege excluſif, dont la durée eſt de quarante ans. C'eſt ſurtout dans les ports de Saffy, de Salé & de Sainte-Croix, qu'eſt le fort de ſon négoce. Elle en tire des laines, du cuivre, & y porte des draps, des toiles, des épiceries, & les autres denrées que l'Afrique tire de l'Europe.

L'objet de la Compagnie Générale créée en 1747, dans la vue de faire de Copenhague l'entrepôt de toute la Baltique, jouit du privilege excluſif du commerce du Groënland, & de la pêche des baleines ſur ſes côtes. Son principal négoce conſiſte à porter du poiſſon, du bois, du fer, du cuivre, du chanvre, du goudron, en France, en Portugal, en Eſpagne, en Italie, & à les échanger contre des vins, des huiles, des amandes, des raiſins, du café, de la ſoie, du marbre, du ſel & des drogues. Elle tire auſſi des Negres de

la Guinée, pour la culture des Isles Danoises en Amérique.

Il suffit de lire les lettres d'octroi accordées à la Compagnie d'Islande, pour se convaincre de l'attention des Rois de Danemarck, à pourvoir aux besoins des habitans de cette Isle. Elle est obligée de leur fournir les choses nécessaires à leur subsistance, à leur pêche, à leurs bateaux, à leurs maisons, & de les leur porter jusques dans leurs ports. Toutes ces provisions doivent être de bonne espece; & afin que rien ne manque à cet égard, des Officiers envoyés par la Cour, & accompagnés de témoins, visitent la charge de chaque vaisseau; & retiennent les marchandises mal conditionnées. La Compagnie, à son tour, ne reçoit les envois de l'Islande, qu'autant qu'ils ne sont ni gâtés ni défectueux, & les prend sur le pied d'un tarif convenu. L'Insulaire apporte son poisson, sa viande salée; & voyant, par l'inspection du tarif, quelle en est la valeur, de même que celle de la farine dont il a besoin, il sait précisément la quantité qu'il peut exiger. La Société ne peut se servir que de vaisseaux cons-

truits à Copenhague, & ne doit porter que les denrées & les produits des manufactures du pays. Toute espece de trafic avec les étrangers est interdite aux Islandois; & la Compagnie paie au Roi, pour prix de son privilege, seize mille écus, non compris les faucons qu'on lui envoie d'Islande, & dont il fait présent à tous les Potentats de l'Europe.

La situation de ce royaume est avantageuse pour le négoce, & le rend propre à être l'entrepôt de la mer Baltique. Autrefois les villes Anséatiques faisoient seules le commerce du Danemarck; mais les Anglois, & sur-tout les Hollandois le leur ont enlevé. Les Danois commencerent, sous le regne de Christian III, à trafiquer par eux-mêmes. Christian IV les favorisa de tout son pouvoir; & sous Christian V, ils sortirent de leurs ports avec leurs propres vaisseaux. Cependant c'est Fréderic IV, qui est proprement le fondateur du commerce Danois; Christian VI le soutint; & Fréderic V le porta à sa perfection. Les denrées & marchandises que ces peuples exportent annuellement, sont des grains, des fruits, des

des bestiaux, des cuirs, des toiles, des cordages, des ouvrages en fer, de la poterie, des draps, des harangs, des poissons secs, du bois, & sur-tout des agrès de vaisseaux, le tout pour plus de sept millions. L'importation n'excede pas cette même somme; de sorte que les envois & les retours paroissent garder toujours une sorte d'équilibre.

Il ne seroit peut-être pas facile aux Danois, d'envoyer de grandes flottes dans toutes les parties du monde, sans dépeupler leurs isles d'habitans. Cependant depuis quelques années, ils se sont appliqués à rendre leur commerce florissant, tant aux Indes, qu'en Amérique; & quoique les Anglois & les Hollandois ne les voient qu'avec jalousie, ils n'ont pourtant pu, jusqu'à présent, les empêcher de parvenir à leur but.

Je suis, &c.

A Copenhague, ce 5 Juillet 1756.



LETTRE CCLXIII.

SUITE DU DANEMARCK.

ACTUELLEMENT que vous connoiſſez, Madame, les principales révolutions de ce royaume, la forme générale de ſon gouvernement, la loi fondamentale de ſa conſtitution, l'adminiſtration de ſes finances, & ſes Compagnies de commerce, je vais vous parler de quelques-unes de ſes provinces, de celles ſur-tout, que j'ai parcourues depuis mon départ de Lubek.

Un navire marchand, faiſant voile pour Copenhague, s'arrêta quelques jours près de Falſter, qu'on peut appeller le verger du Danemarck. Cette Iſle abonde en bled, en fruits, en gibier, & formoit anciennement l'apanage des Reines Douairieres, qui y ont fait long-tems leur réſidence. On lui donne ſix milles de long, & quatre, dans ſa grande largeur. Nicoping, qui en eſt a ville principale, eſt défendue par une citadelle. C'eſt une des plus an-

ciennes cités du royaume ; & son commerce est considérable ; mais elle n'est plus aussi florissante, que lorsque les Reines & d'autres personnes de la famille royale y faisoient leur séjour. On y voit encore le château qu'elles occupoient : c'est le plus bel ornement de la ville. La situation sur-tout en est agréable & riante. Il a servi de retraite à la Reine Sophie, qui y demeura plus de quarante ans, & à Charlotte Amélie, veuve de Christian V, qui y mourut en 1714. Depuis ce tems, il n'a plus été habité ; aussi n'y voit-on que de vieux meubles dans quelques appartemens ; le reste du château est démeublé ; le jardin seul est assez bien entretenu.

Le détroit de Guldborg sépare l'isle de Falster de celle de Laland, qui differe peu de la premiere pour la fertilité & pour la grandeur. C'est de tous les lieux dépendans de la Couronne de Danemarck le plus abondant, le plus riche en toute espece de denrées, & en bled principalement. Les pois, qu'on appelle, par dérision, les raisins de Laland, sont renommés ; & l'on y mange d'excellens fruits. La Noblesse y est assez nombreuse, & y

possede de grandes terres. N..lkow, capitale de l'Isle, est une ville passable, dont les habitans vivent à leur aise par le commerce. Les Juifs y ont une synagogue; & c'est la seule religion étrangere qu'on y tolere.

Nous cotoyâmes l'isle de Moën, dont la petite ville de Stage est le chef-lieu. Les Rois y avoient une maison de plaisance, qui fut détruite & remplacée par une école pour la marine. Elle est devenue depuis une maison de force & de manufactures. Les côtes de l'Isle sont fort élevées, & paroissent comme autant de montagnes de craie, qu'on apperçoit de fort loin sur mer. Il en est une que les Matelots appellent le siége du Roi, parce qu'ils lui trouvent la forme d'un trône.

La Séelande, séparée de la Suede par le détroit du Sund, qu'on nomme la clef de la mer Baltique, est la plus grande & la plus peuplée des isles du Danemarck. On croit qu'elle n'a pas moins de soixante & dix milles de circuit, & de dix-huit ou vingt de diametre. On y trouve beaucoup de lacs, d'étangs, de bois & de plaines; & elle nourrit une grande quantité de bestiaux. Copenha-

gue, qui en est la capitale, & celle de tout le royaume, tire son nom de la situation avantageuse de son port, un des plus beaux de l'univers, & des plus propres pour le commerce. Il est si grand & si sûr, qu'il peut contenir jusqu'à cinq cens vaisseaux, sans que les vents ni les ennemis leur causent aucun dommage. L'entrée en est si bien gardée & en même tems si étroite, qu'il n'y passe qu'un seul bâtiment à la fois. Elle est défendue par deux forts & une grande ligne qui s'avance bien avant dans la mer. L'endroit où se tient la flotte, est entouré d'une galerie, d'où l'on peut voir les navires d'aussi près, que s'ils étoient à sec. Les maisons qui bordent le port, forment, avec l'église, une des plus belles parties de la ville.

M. de la Beaumelle, jeune Languedocien, qui donne dans cette capitale des leçons de littérature françoise (1), étoit venu m'attendre au débarque-

(1) M. de la Beaumelle est mort à Paris depuis quelques années; c'étoit un homme d'esprit, un bon littérateur, devenu célebre par ses *Mémoires de Madame de Maintenon*, & sur-tout, par sa haine contre M. de Voltaire.

ment. Il avoit été prévenu par une lettre qui lui annonçoit mon arrivée, avec priere de me trouver un logement. Il m'en fit prendre un dans la maison d'un particulier, où lui-même étoit en penſion ; & je lui dois la plupart des connoiſſances que j'ai acquiſes ſur ce pays, & en particulier celle de M. le Préſident Ogier, Ambaſſadeur de France, qui fait autant d'honneur à ſon maître & à ſa patrie par ſes lumieres, ſon intelligence, ſa droiture, que par ſon caractere doux, liant & honnête. Ces qualités heureuſes lui ont gagné l'eſtime & l'amitié d'une Nation, qui nous eſt ſi chere par ſon alliance, ſi reſpectable par ſes vertus. Pouvoit-il ne pas réuſſir dans une Cour, où l'on ſe connoît en mérite, & qui en préſente elle-même des modeles en tout genre, à commencer par le Souverain ? Deſpote de droit, ce dernier ne l'a jamais été dans ſon adminiſtration, qui dément le grand principe de Monteſquieu ; l'amour & non la crainte lui attache ſes peuples qu'il gouverne en pere. Il vit, pour ainſi dire, en ami avec ceux de ſes Sujets, qui ſont faits pour l'approcher,

M. de la Beaumelle, avec qui je demeure, eſt en relation avec tous les Savans du royaume, dont le nombre, eu égard au peu d'étendue de cet Etat, eſt auſſi grand, que dans aucune autre Monarchie de l'Europe. La plupart ſont membres de l'Univerſité de Copenhague, fondée en 1478, enrichie par les Rois de Danemarck, & compoſée de quatre Colleges, dont les revenus ſuffiſent pour l'entretien des écoliers qui y font leurs études. Elle doit ſon état actuel particuliérement au Prince regnant. Le Recteur prend rang après les Conſeillers de Conférence, & le Vice-Chancelier le titre de Conſeiller d'Etat.

Outre l'Univerſité & ſes quatre colleges, l'Académie de Soroé, & le Gymnaſe d'Odenſée, on compte trente-deux Ecoles publiques, où l'on enſeigne gratuitement la langue latine, où l'on entretient même une partie des Etudians. Il y a encore, dans la capitale, une Académie des Sciences, une autre dont l'objet eſt la perfection de l'hiſtoire & des langues du Nord, une Académie économique, une de Médecine, & une de Peinture, de Sculp-

ture, d'Architecture, de Littérature & de goût, une salle d'Anatomie, & plusieurs riches Bibliotheques.

On voit, au-dessous de celle du Roi, qui est très-bien fournie, un des plus beaux cabinets de curiosités de l'Europe. Il est composé de huit grandes pieces, qui renferment les merveilleuses productions de la Nature & de l'Art, dont plusieurs Souverains de Danemarck se sont appliqués à l'enrichir. La collection de Médailles, qui occupe seule une des salles du cabinet, est une des plus complettes que je connoisse. Les Antiques sont à part, & rangées avec ordre. Une autre tablette contient les médailles contrefaites, & spécialement les Padouanes, qui imitent si parfaitement les originaux.

Les autres salles présentent des singularités remarquables. On voit le célebre enfant pétrifié, dont Bartholin, Paré, & d'autres Auteurs ont fait mention. Ce fétus humain, aussi dur qu'une pierre, fut tiré en 1582, du sein d'une femme de la ville de Sens, qui le portoit, dit-on, depuis plus de vingt ans. Plusieurs Médecins & Chirurgiens furent présens à l'extraction

de cette étrange pétrification, qui se voit encore telle qu'ils l'ont décrite: La tête, les épaules & le ventre approchent de la couleur d'albâtre. Le dos & les reins tirent sur le brun, & sont plus durs que les parties précédentes. Le reste est rougeâtre; & le corps entier m'a paru de la grandeur d'un enfant de sept mois. Quand les gens de l'art eurent satisfait leur curiosité, on l'apporta de Sens à Paris, où le mari de cette femme le vendit à un Jouaillier de Venise, qui y passoit alors. Fréderic III, Roi de Danemarck, étant en Italie, l'acheta de ce même marchand, & le joignit à sa collection.

On y montre aussi deux dents d'éléphant, tirées d'une carriere en Saxe, où elles étoient enveloppées dans un bloc. Elles pesent chacune deux cens cinquante livres; & l'on conjecture qu'elles ont été ainsi pétrifiées du tems du déluge, ou dans quelqu'autre révolution arrivée sur notre globe. Enfin l'on y garde un œuf, gros comme celui d'une poule, qu'on assure avoir été pondu par une femme, à la suite d'un accouchement d'un enfant bien conformé.

Il y a dans une autre chambre, deux

morceaux de mine d'argent, les plus considérables peut-être qui soient dans le monde. Le plus gros pese cinq cens cinquante livres, & est estimé quinze mille francs. Il a cinq pieds six pouces de long, de la forme d'une vieille solive. Ces mines sont si riches, qu'elles contiennent au moins les trois quarts d'argent. Le reste est une pierre qui ressemble à du marbre; mais elle est beaucoup plus dure, & remplie de larges crévasses d'argent vierge, représentant des branches d'arbres, bien au-dessus de ces arbrisseaux artificiels, que les Chimistes appellent l'arbre de Diane.

On fait voir des pieces d'ambre, dont quelques-unes pesent soixante onces. On les a trouvées dans de vieux arbres, enterrés dans les fossés qu'on avoit ouverts autour de la ville. On montre l'os d'une cuisse d'homme, qui peut avoir trois pieds & demi de longueur. Il y a deux coquilles de pétoncle, aussi dures qu'une pierre, qu'on dit contenir chacune douze pintes d'eau. J'en avois vu de pareilles en Angleterre, dans le jardin de Mylord Burlington. On conserve comme un monument respectable, dans ce même cabinet, une grande table de marbre,

dont les veines représentent naturellement la figure exacte d'un Crucifix.

On a placé dans une autre chambre les curiosités artificielles, parmi lesquelles on remarque un squelette d'ivoire, parfaitement conforme au naturel ; un vaisseau de guerre avec tous ses agrès ; une montre dont les roues sont aussi d'ivoire, & qui va, dit-on, très-réguliérement. Ailleurs, sont les habillemens & les armes de toutes les nations de l'univers. On y voit la grande Corne Danoise, d'or pur, qui pese cent trois onces, & a deux pieds neuf pouces de long. Elle fut trouvée par hasard l'an 1639, dans le diocèse de Ripen, en Jutland, par une paysane. C'est, sans doute, un morceau d'une grande antiquité, comme on en peut juger par les hiéroglyphes & les formes monstrueuses, qui, vraisemblablement, représentent les anciens Dieux du pays : il est à présumer qu'on s'en servoit dans les sacrifices. L'explication des figures tracées entre les sept cercles dont elle est garnie, a souffert bien des difficultés & causé bien des disputes littéraires. On montre enfin un noyau de cerise, sur lequel sont

gravées deux cens vingt têtes humaines, mais toutes assez mal faites. La salle de la Bibliothéque du Roi a deux cens pieds de longueur, & contient plus de quatre-vingt mille volumes. Avant que de passer à d'autres détails sur les curiosités de cette ville, il est à propos de vous en faire connoître la position.

Copenhague, située au bord de la mer Baltique, à cinq milles du Sund, sur un terrein bas & marécageux, est environnée de plusieurs lacs d'eau vive, qui fournissent d'excellentes fontaines. Elle se présente extérieurement avec grandeur ; & ses environs sont agréables, sur-tout du côté de l'isle d'Amack, qui forme le port.

Cette Isle, qui tient à la ville par le moyen de deux ponts, peut être regardée comme le jardin de la Capitale. Elle y envoie deux fois par semaine toute sorte de légumes, & surtout beaucoup de lait, de beurre & de fromage. Elle produit aussi une grande quantité de lievres ; mais ils sentent les choux dont ils se nourrissent. Les renards y passent sur la glace, & détruisent le gibier. Une partie de l'Isle

a été peuplée par une colonie Hollandoise, que Christian II, pour plaire à Isabelle, son épouse, sœur de Charles-Quint, y fit venir au commencement du quinzieme siècle. L'autre partie est renfermée dans les fortifications de Copenhague. C'est là que se trouvent la Bourse, la Monnoie, le Château & l'Arsenal, où l'on garde un globe céleste, de six pieds de diametre, construit par le célebre Tycho-Brahé. Les derniers Souverains se sont attachés à la fortifier & à l'embellir ; & Fréderic V, aujourd'hui regnant, y a fait bâtir un palais. L'Isle entiere, longue d'environ six mille pas, & large de quatre mille, peut contenir huit cens familles. On la divise en deux paroisses : la premiere est composée de neuf villages, habités par des Danois mêlés de Hollandois ; la seconde, par des Hollandois seulement. De celle-ci dépend aussi le village de Dragoa, qui a l'air d'un bourg, & renferme au-delà de cent cinquante familles, qui vivent de la navigation, de la pêche, & different des autres Danois, par leurs mœurs, leurs habillemens, leur maniere de vivre & leur langage.

La rue des Goths, qui traverse Copenhague, & la divise en vieille & nouvelle ville, a plus de deux mille pas de longueur, y compris le marché royal, & le terrein qui regne le long du port. Les rues de la nouvelle cité sont larges & tirées au cordeau. On a aussi élargi celles de la ville vieille après le grand incendie qui a réduit en cendres une partie de cette Capitale; mais on n'a pas pu parvenir à les rendre entiérement droites.

Ce fut en 1728, que le feu prit, par accident, dans une petite maison placée près de la porte d'Ou-Est. Il s'étendit avec tant de fureur & de vîtesse, que dans l'espace de quarante-huit heures, la plus grande & la plus belle partie de la ville fut dévorée par les flammes. Les grandes pompes furent mises hors d'usage; les ouvriers étoient épuisés & sans force. On se vit enfin d uit à tout abandonner à la providence, & à laisser agir celui à qui le feu & l'eau obéissent également. Vingt-quatre rues, plusieurs places publiques, seize cens cinquante maisons, cinq églises, les bâtimens de l'Université, l'hôtel-de-ville, & un grand nom-

bre de palais & d'édifices considérables, furent détruits jusques dans leurs fondemens. La riche bibliotheque de la Tour-Ronde, où étoient plus de vingt mille manuscrits, fut consumée avec les fameux instrumens de physique & d'astronomie, qui avoient servi à Tycho-Brahé. Cette tour, que sa solidité fit résister à la violence du feu, est aujourd'hui un des plus beaux Observatoires du monde savant.

Fréderic IV, & le Prince son fils, donnerent, dans cette occasion, les plus grandes marques d'intérêt & d'affection pour leurs Sujets : ils furent cinquante-deux heures à cheval, pendant lesquelles ils se porterent par-tout où les secours étoient nécessaires. On supprima les impôts sur les denrées ; & l'on fournit des vivres à tous ceux qui en avoient besoin. Plusieurs habitans périrent dans cet embrasement, ou sous les ruines des édifices. On célebre tous les ans, le 23 octobre, cet événement funeste par un service solemnel. La ville a été rebâtie suivant l'alignement prescrit par les Magistrats.

On compte dans Copenhague, quatre palais royaux, dix églises paroissiales, neuf autres temples, un grand

nombre d'hôtels publics ou particuliers, plus de quatre mille maisons bourgeoises, onze places, & environ deux cens rues, où la propreté n'est pas toujours exactement observée; mais elles sont éclairées la nuit par des lanternes. Une partie des maisons est bâtie de pierre, l'autre en charpente; elles ont, en général, assez bonne apparence; & Copenhague doit être regardée comme une des belles villes de l'Europe. Dans plusieurs endroits on trouve des canaux profonds, où les grands vaisseaux entrent avec tant de facilité, qu'ils peuvent aisément aborder aux magasins pour le chargement & déchargement des marchandises.

Les bâtimens les plus rémarquables de la ville vieille sont l'église Allemande de Saint Pierre, le College de Walkendorf, érigé pour l'entretien de quinze étudians, le marché au foin, le grand hôpital de Wartow, où sont fondés plus de trois cens lits occupés par autant de pauvres, la conciergerie de la ville, son église, & la maison des Orphelins à côté du nouveau marché.

Il y avoit anciennement, dans cet endroit, une académie qui fut changée

en Ecole Militaire pour des Cadets. Dans la suite on destina ce même lieu à l'éducation de cent enfans, soixante garçons & quarante filles. Cette maison a son église, sa pharmacie, son imprimerie & sa bibliotheque. Deux Colleges y tiennent leurs assemblées, celui de l'inspection générale des églises, & celui des Missions étrangeres.

Ce dernier envoie aux Indes des Ecclésiastiques, destinés à répandre, parmi les idolâtres, les lumieres de l'Evangile. Leurs travaux n'ont point été sans succès, puisque, l'année derniere, on comptoit dans la ville de Tranquebar, jusqu'à cinq mille personnes converties, & un plus grand nombre à la campagne. Cette mission, composée de dix Prêtres & de trente-cinq Aides nationaux, rend compte de ses travaux & de ses besoins à une Commission nommée par le Roi à Copenhague, pour travailler à la propagation du Christianisme. Un Ministre d'Etat y préside, accompagné de deux Assesseurs, l'un ecclésiastique, l'autre laïque. C'est cette Commission qui fait parvenir aux Missionnaires, les secours que la libéralité religieuse du Mo-

narque & des personnes charitables leur accorde. Parmi les dépenses faites pour un objet si digne d'un Prince Chrétien, l'établissement d'une imprimerie, en caractères Malabares & Portugais, mérite d'autant plus d'être remarqué, qu'elle est la seule que possedent les Chrétiens d'Asie.

L'hôtel-de-ville est un bâtiment neuf, qui sépare le vieux & le nouveau marché. Sur le premier est un beau jet d'eau, & sur l'autre, une place d'exécution ceinte d'une muraille. Le Palais Royal, situé près du château de Christiansbourg, étoit autrefois la maison d'un riche particulier nommé Wigand, qui l'avoit fait bâtir, ainsi que toute la rue qui porte son nom. Fréderic IV l'acheta pour son fils, le Prince héréditaire, & lui donna une nouvelle façade.

La porte d'Ou-Est est le passage le plus fréquenté de la ville. On y voit un hôpital de cent soixante pauvres. L'église de Notre-Dame, ou de Sainte Marie, est une collégiale où l'on sacre les Evêques de Danemarck & de Norvege. La hauteur de sa tour, la plus élevée & la plus apparente de toutes celles de Copenhague, est de

trois cens quatre-vingt & quelques pieds. La porte du Nord, devant laquelle est un hôpital pour les soldats, est la plus belle & la plus ornée.

Le château de Christianbourg, où le Roi fait sa résidence, est un immense & superbe édifice, qui fut achevé & habité par la famille royale en 1740. Au premier étage est la Cour de justice, le siége du Palais, & la direction générale des bâtimens. Les appartemens du second étage, appellé l'étage royal, sont magnifiquement meublés. C'est là que le Conseil suprême tient ses séances. On nomme étage du Prince héréditaire, celui où il loge, lui & les Princesses de son sang. Le coup d'œil de l'ensemble du château est noble & majestueux; & ses environs offrent un point de vue agréable.

La Chancellerie tient au Palais par une galerie couverte. La plus grande partie du rez-de-chaussée est voûtée, & sert pour les archives. Au second étage est la salle du Conseil des finances & celle du Conseil privé. Celui-ci, érigé en 1676, passe pour le premier de tous les colleges du royaume. Il est composé de quatre membres; & le Roi

lui-même y préside en personne. On y traite des affaires les plus importantes de l'Etat ; & celles qui doivent y être proposées, passent par les chancelleries Danoise & Allemande. La premiere reçoit toutes les Requêtes présentées pour obtenir des offices de judicature, & autres emplois, tant civils qu'ecclésiastiques, en Danemarck & en Norvege. Les mêmes affaires, dans les Duchés de Slefwick & de Holstein, dans les Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhort, sont expédiées dans la Chancellerie Allemande. Joignez-y les dispenses, l'homologation des testamens, la réhabilitation, l'adoucissement ou la confirmation des jugemens qui portent peine de mort.

« Le Prince, me disoit M. de la Beau» melle, réunit en sa personne tous » les droits du pouvoir souverain; » mais il ne les exerce pas tous par lui» même. Celui de juger est confié à des » tribunaux, où ce Monarque veut » être considéré comme présent à l'ad» ministration de la justice. Son trône » y retrace sans cesse, aux yeux des » Juges, la suprême Majesté dont ils tien» nent la place, & les obligations que » leur impose cet honneur. C'est à lui,

» c'eſt au Roi même, quoiqu'abſent, » que s'adreſſent les Avocats en plai- » dant, & les Juges en opinant. Toutes » les années il fait, en perſonne, l'ou- » verture ſolemnelle de ce Tribunal; » & lui donne, quand il le juge néceſ- » ſaire, de nouvelles inſtructions ſur » ſes devoirs. Il eſt en même tems l'hom- » me de la juſtice, & la ſource de toute » juriſdiction. Il en laiſſe l'exercice à » des Cours établies, tant qu'il ne s'a- » git que de la fortune de ſes Sujets; » mais lorſqu'il eſt queſtion ou de leur » vie, ou de leur honneur, il s'eſt réſervé » le ſoin d'approuver ou d'adoucir les » jugemens, qui ne peuvent être exé- » cutés, qu'après avoir été ſignés de » ſa main.

» Chaque particulier a droit de pour- » ſuivre la réparation des torts qui lui » ſont faits, ſoit par les perſonnes en » place, ſoit par ſes propres Juges, & » de porter ſes plaintes ou devant les » Tribunaux ordinaires, ou immédiate- » ment au pied du trône. Il ne ſe fait » point d'appel d'une Cour à une autre, » qu'un Juge inférieur ne ſoit cité de- » vant le ſupérieur, pour y défendre la » ſentence qu'il a rendue; & l'on y

» donne quelquefois des exemples de
» févérité, capables d'effrayer l'impé-
» ritie & l'injustice.

» Les Magistrats de la Cour suprême
» sont payés par le Roi; ce qui modérant
» les épices, facilite aux Sujets la pour-
» suite de leurs droits, & releve la di-
» gnité d'une des plus nobles fonctions
» de la société. L'exécution d'une Sen-
» tence est immédiatement accordée
» sur les biens & la personne de celui
» qui a été condamné. Ce qui la rend
» encore plus prompte, c'est que les
» Juges, en prononçant, sont tenus de
» régler les dépens du procès, & de
» fixer les honoraires des Avocats.

» Les causes de chaque année sont
» inscrites sur un tableau qui s'imprime
» & s'affiche, pour être suivies à tour
» de rôle. Rien ne peut en suspendre le
» cours, que les matieres criminelles,
» qui, par leur nature, doivent être
» expédiées sans délai. La Cour doit
» augmenter le nombre & la durée de
» ses séances, si elle prévoit que, sans
» cela, elle ne pourra juger dans l'an-
» née toutes les affaires pendantes de-
» vant elle. Pour en faciliter encore
» plus l'expédition, il lui est permis,

» dans les procès les plus simples, de
» substituer aux longueurs de la plai-
» doirie, la voie plus abrégée du rap-
» port. En un mot, les arrangemens
» pris à cet égard sont si sûrs, que ce
» royaume est peut-être le seul, qui
» puisse se vanter de voir, chaque an-
» née, terminer toutes les contestations
» portées, par appel, devant la Cour
» suprême.

» Ce qui doit prévenir en faveur des
» loix de ce pays, c'est le petit nombre
» des procès qui s'y élevent, la promp-
» titude avec laquelle ils finissent, &
» la maniere dont on y envisage la Ju-
» risprudence. Ailleurs, elle est regardée
» comme une science qui exige de la
» part des Avocats & des Juges, les
» études les plus sérieuses. Ici, il suffit
» d'être membre de l'Etat, pour enten-
» dre les loix, défendre & juger ses
» Concitoyens. Adaptées aux mœurs
» présentes, elles ne sont point char-
» gées de ces principes arbitraires, de
» ces fictions chimériques, dont le Droit
» Romain n'est point exempt. Les Avo-
» cats n'en sont pas moins tenus de
» produire des témoignages de capa-
» cité, & de donner des preuves de
» leurs talens. On les oblige, dans les

» causes dont ils sont chargés, de
» faire un extrait de toutes les pieces
» du procès, qui, pour éviter les dé-
» lais, puisse servir d'instruction à un
» autre Avocat en cas de maladie.

» Il n'est point de gouvernement li-
» bre, où la procédure criminelle soit
» réglée sur un pied plus avantageux à
» la liberté des Sujets, que dans celui de
» Danemarck. Point de Commissions
» extraordinaires; tous les procès sont
» jugés par les Tribunaux d'où les Par-
» ties ressortissent. Point d'Accusé qui
» n'ait droit, après le premier examen,
» de prendre les moyens les plus pro-
» pres à sa défense. Celui qui a la juris-
» diction, dès qu'on lui dénonce un dé-
» lit, nomme un Avocat de son siége,
» pour en poursuivre la réparation, &
» donne, en même tems, un Défen-
» seur à l'Accusé. Si celui-ci ne l'agrée
» pas, il peut en obtenir un autre, en
» s'adressant directement au Roi. Par
» cette disposition, le Prince qui a vou-
» lu éviter de poursuivre en son nom
» la punition de ses Sujets, laisse à la
» société le soin de venger les injures
» faites à ses membres. L'exécution
» d'aucune sentence n'est précipitée;
» l'appel

» l'appel se fait d'une Cour à l'autre, » lorsqu'il s'agit de l'honneur, de la » liberté, de la vie des citoyens; & il » n'est point de procès de cette na- » ture, qui ne passe par trois différens » Tribunaux, avant que d'être jugé » définitivement.

» Personne n'est mis en prison, à » moins qu'on ne l'ait surpris au » moment où il commettoit un délit » sujet à une peine capitale, ou qu'il » n'ait avoué son crime en Justice, » ou enfin qu'il n'ait été jugé & con- » vaincu. Du reste, tout homme ar- » rêté juridiquement, peut, en don- » nant caution, jouir de la liberté né- » cessaire pour se défendre. La ques- » tion, ce moyen dangereux, dont les » passions peuvent si aisément abuser, » est proscrite dans tous les cas, excepté » celui de leze-majesté, ou lorsque le » criminel est déjà condamné à perdre » la vie : encore faut-il la permission » expresse du Souverain, qui ne l'ac- » corde que très-difficilement.

» Le vol n'est puni de mort, que dans » le cas seul, où un homme s'en seroit » rendu coupable, après s'être évadé » de la prison, ou dérobé aux travaux

» publics, auxquels il auroit été con-
» damné. Mais ce que je dois vous faire
» observer, c'est un reste de cet esprit
» qui animoit les anciens peuples du
» Nord, & leur faisoit regarder avec
» une sorte d'indulgence, toutes les
» actions qui marquoient de la har-
» diesse & du courage. Les Danois
» mettent une grande différence entre
» le vol fait par force, & celui qui se
» commet par adresse. Ce dernier est
» puni corporellemement; au lieu que
» la loi ne prononce, contre l'autre,
» qu'une amende infamante.

» L'assassinat & le brigandage sont des
» crimes très-rares parmi ces peuples,
» depuis que la sévérité des peines a
» arrêté les progrès d'un fanatisme qui
» a peu d'exemples. Des hommes mé-
» lancoliques s'étoient persuadés que le
» chemin du ciel étoit d'expirer sur
» un échafaud. Las de la vie, éblouis
» par les dispositions touchantes, que
» quelques-uns de leurs semblables
» avoient montrées dans ce triste mo-
» ment, & regardant la préparation à
» une fin prochaine, comme le moyen
» le plus sûr de faire leur paix avec
» Dieu, ils oserent, par des meurtres
» commis de sang froid, armer le bras

» de la justice, & demander la mort
» comme un bienfait. La longueur de
» la captivité, dans laquelle on les fit
» gémir sous des coups de verges re-
» doublés avant que de les conduire au
» supplice, étouffa, presque dans sa
» naissance, cet étrange & féroce en-
» thousiasme.

» La désertion est rarement punie de
» mort : il faut plus d'une récidive, &
» des circonstances très-graves, pour
» mériter cette peine. Il n'y a donc plus
» que la France, où l'on ait moins de
» respect pour l'humanité, que pour la
» loi qui la blesse. Non, Madame, il n'y
» a plus que notre pays, où cette loi
» soit assez cruelle, pour fermer le
» chemin au repentir, pour priver la
» société d'un de ses membres, qui n'est
» coupable que de l'erreur d'un mo-
» ment, pour enlever à la patrie un
» citoyen, en qui l'envie de réparer sa
» faute n'est pas même un moyen d'ob-
» tenir sa grace. Les étrangers sentent
» mieux que nous, sans doute, que
» la crainte du trépas n'est pas le frein
» le plus puissant, pour retenir des
» hommes familiarisés, par état, avec
» l'image de la mort, qu'ils se font un

» mérite de braver. Tel qui n'auroit pas
» risqué les galeres, risquera de passer
» par les armes. Le supplice d'un déser-
» teur à qui on casse la tête, ne frappe
» qu'un moment ceux qui en sont les
» témoins; les impressions que ce spec-
» tacle fait sur des gens peu atta-
» chés à la vie, ne tardent pas à s'effa-
» cer; mais le soldat qui verroit tous
» les jours ces coupables enchaînés,
» mal vêtus, mal nourris, avilis &
» condamnés à des travaux, en seroit
» vivement & profondément affecté.
» Quel effet ne produiroit pas cette vue
» sur des hommes sensibles à la honte,
» ennemis du travail, & amoureux de
» la liberté (1)?

» Mais ce qu'on ne sauroit assez re-
» marquer pour l'honneur du gouver-
» nement de ce Royaume, c'est que les
» délits contre les intérêts du Prince,
» comme l'infidélité ou la malversation
» dans les finances, sont punis avec
» plus de douceur, que les fautes qui
» blessent les particuliers.

» Dans les affaires ecclésiastiques, le
» Roi de Danemarck, comme les autres

(1) Cette lettre étoit écrite avant la publication de l'Ordonnance concernant les Déserteurs.

» Souverains proteſtans, exerce le droit » de ſuprématie, prononce en dernier » reſſort ſur tout ce qui regarde le » culte, confere les grandes dignités » de l'égliſe, & diſpoſe de la plupart » des bénéfices. D'un autre côté, le » gouvernement eccléſiaſtique me pa» roît tenir le milieu entre la hiérarchie » Anglicane & la diſcipline Réformée. » D'une part, j'y vois des Evêques pour » conférer les ordres ſacrés & contenir » les Prêtres dans le devoir. De l'autre, » je trouve, dans chaque paroiſſe, une » inſtitution qui, faite pour la correc» tion des mœurs, reſſemble aſſez au » Conſiſtoire des Calviniſtes.

» Privés de toute juriſdiction tempo» relle, de toute domination ſur les » conſciences, les Evêques n'ont d'au» tres droits, que ceux qui leur ſont » néceſſaires pour maintenir l'ordre, la » décence dans les égliſes, & avancer » les progrès de la Religion. Ils ont ce» lui d'inſpection ſur tous les Prêtres » de leurs diocèſes, qu'ils doivent vi» ſiter au moins une fois tous les trois » ans; & dans cette tournée, ils exa» minent l'état des écoles, ſe font ren» dre compte des deniers des pauvres,

» voient par eux-mêmes s'ils sont bien
» administrés, si les églises sont entre-
» tenues d'une maniere convenable. Ils
» doivent veiller aussi sur la conduite
» des Pasteurs, les exhorter, les re-
» prendre, les punir par des amendes,
» les suspendre s'il le faut. Mais leur ju-
» risdiction ne va que jusques-là; &
» dans ce cas là même, elle est encore
» soumise à celle de la Cour suprême du
» royaume.

» Chaque évêque a, dans son dio-
» cèse, des Ecclésiastiques de confiance
» qui le représentent. Ces diocèses sont
» partagés en plusieurs districts, qui
» renferment eux mêmes différentes pa-
» roisses; & chacun de ces districts a,
» pour surveillant, un Archi-Prêtre,
» qui, sous le nom de Prévôt, veille
» sur tous les objets dont l'Evêque pren-
» droit lui-même connoissance, s'il
» étoit sur les lieux. Ces Archi-Prêtres,
» élus par les Pasteurs à la pluralité des
» voix, sont leurs juges en premiere
» instance, & connoissent, conjointe-
» ment avec deux Assesseurs de leur
» choix, Ecclésiastiques comme eux,
» de toutes les fautes que les Prêtres
» commettent dans l'exercice de leurs
» fonctions. Ils veillent sur les Maîtres

» d'Ecole, sur les deniers des pauvres,
» sur l'entretien des Eglises. Ils doi-
» vent se réunir deux fois l'an dans
» un synode : l'Evêque y préside ; &
» le Grand Bailli s'y trouve au nom du
» Roi. Cette assemblée forme la secon-
» de instance de la jurisdiction ecclé-
» siastique ; & s'il y a appel de ses sen-
» tences, il est porté au Tribunal su-
» prême du royaume, qui juge en der-
» nier ressort de toutes les affaires ci-
» viles & criminelles.

» Il y a six Evêques en Danemarck,
» quatre en Norvege, & deux en Is-
» lande. Indépendans les uns des au-
» tres, ils sont tous immédiatement
» soumis au Souverain. Ceux de Chris-
» tiania & de Copenhague n'ont d'autre
» prérogative, que celle de couronner
» le Roi, & de choisir d'autres évê-
» ques pour les assister dans cette céré-
» monie. Le titre d'Archevêque est
» aboli. Le duché de Slesvich, ainsi
» que le Holstein Danois, a un Sur-
» Intendant général. Le Roi nomme
» tous ces Prélats ; & l'Evêque de Sée-
» lande les consacre dans l'église de No-
» tre-Dame de Copenhague. Ils pren-
» nent rang parmi les Conseillers d'Etat,

» Anciennement il étoit ordinaire en » Danemarck, de voir des gens de la » Cour, & même des guerriers fameux, » promus à l'épiscopat, sans cesser de » porter les armes. Les Evêques igno» roient, dans ces tems grossiers, que les » Ministres de l'église doivent être des » ministres de paix & de charité, & » non les instrumens de la colere & » de la vengeance. En 1158, Absalon, » Seigneur Danois, qui avoit servi » avec distinction, & s'étoit signalé par » son attachement pour son Roi, fut » élu, par le Clergé, Evêque de Ros» child. Il accompagna Waldemar I » dans toutes ses expéditions, fut Gé» néralissime de ses armées, son pre» mier Ministre, & la terreur des enne» mis de sa patrie. Il fit la guerre à des » peuples idolâtres, qu'il réduisit par » ses victoires, & convertit par ses » prédications. Le Pape récompensa son » zele apostolique, & Waldemar ses » travaux militaires. Absalon réunit à » l'évêché de Roschild celui de Lun» den, & la primatie du Danemarck. » Cet homme célebre fut l'exemple du » Clergé par la régularité de ses mœurs, » l'apôtre de la religion, par son zele

» pour la propagation de la foi, l'appui » de son Roi, par son expérience dans » la guerre, le défenseur de son peuple » par sa valeur.

» André Sunonis, petit-neveu de ce » Prélat, Chancelier de Danemarck, » & Archevêque de Lunden, se signala, » comme son prédécesseur, par des ex- » ploits belliqueux. Il soumit les habitans » d'Esthonie qui s'étoient révoltés; & » rendit Ladislas, souverain de la » Prusse, tributaire des Danois. Un » autre Archevêque de Lunden & plu- » sieurs de ses successeurs porterent » aussi les armes; mais ils ne s'en servi- » rent le plus souvent, que pour sou- » tenir leur indépendance, & soulever » les peuples contre leurs Souverains.

» Lorsque ce pays eut adopté la Ré- » formation, le Roi aliéna la portion » des dîmes qui appartenoit à l'église, » en faveur de ceux qui voulurent l'a- » cheter, & leur donna en même » tems le droit de nommer aux cures » vacantes. Ce Prince se réserva la » collation de presque toutes celles de » la Norvege; & dans ses autres états, » c'est encore lui qui confere le plus » grand nombre des bénéfices. Les au-

» tres sont à la disposition des Seigneurs
» des terres où se trouvent les paroisses,
» ou bien de ceux qui ont acquis séparément le droit de patronage.

» Dès qu'une cure vient à vaquer,
» si elle est à la nomination du Roi,
» l'Evêque du diocèse en donne avis à
» la Cour, & indique les personnes qui
» se présentent pour l'occuper. Le Secrétaire d'Etat, qui a ce département,
» met leurs noms sous les yeux du
» Souverain, qui choisit celui qu'il juge
» le plus digne. C'est pour les connoître plus sûrement, que les Professeurs en théologie doivent envoyer,
» chaque année, à la chancellerie, un
» rapport de la maniere dont se conduisent les Etudians de Copenhague.
» Les Evêques en usent de même à l'égard de ceux qui sont dans leurs diocèses.

» Après la nomination, l'Archi-
» Prêtre; dans le district duquel la cure
» est placée, fait prêcher le nouveau
» Pasteur en présence de ses paroissiens,
» qui tous, sont autorisés à proposer
» contre lui des sujets de récusation, s'ils
» les croient de nature à pouvoir être
» prouvés en justice. Sur la communica-

» tion qu'on en fait à l'Evêque, l'affaire » est portée devant sa Majesté, & de là à » la jurisdiction ordinaire, si le conflit est » entre les paroissiens & le Patron. Si » au contraire le Candidat est approuvé » par le troupeau, il n'a plus qu'à se » présenter à l'Evêque qui l'examine, » &, s'il le trouve capable, lui confere » les ordres sacrés. . . . . .

» Les revenus des Ecclésiastiques sont » proportionnés au rang que les loix » leur donnent dans l'Etat. Les Evêques » & les Pasteurs les tirent principalement » du produit des dîmes qui se divisent » en trois parties, celles du Roi, celles » de l'Eglise, celles des Prêtres; & » c'est sur la premiere, qu'est assignée » la part des Evêques. Les Curés re- » çoivent encore, à certaines fêtes de » l'année, des offrandes, qui, dans les » villes sur-tout, font la principale » partie de leurs revenus. Les mariages » & les baptêmes sont une autre bran- » che du profit clérical, sans compter » les oraisons funebres, dont le pro- » duit n'est cependant plus si considéra- » ble; car on commence à sentir le » ridicule d'un panégyrique acheté, & » l'indécence de ces adulations funé-

» raires, dans un lieu uniquement con
» sacré à la décence & à la vérité. L
» Loi assigne, aux veuves des Curés, l
» huitieme partie du revenu dont jouis
» soient leurs maris. Le Clergé de cha
» que diocèse a de plus établi une caisse
» d'où elles tirent encore une rent
» proportionnée à l'argent que leur
» maris défunts y avoient mis pendan
leur vie.

» Les progrès de la Réformatio
» ayant opéré la destruction des Cha
» pitres, il ne resta plus, dans chaqu
» cathédrale, que cinq ou six pré
» bendes, dont les fonds, furent assi
» gnés aux Evêques, aux Prévôts
» aux Prédicateurs, &, dans quel
» ques endroits, aux Médecins mê
» mes de la province. Considérés com
» me chanoines, ces derniers assisten
» aux assemblées capitulaires, & tien
» nent, sous la direction du Bailli
» des especes de consistoires, où il
» décident des affaires matrimoniales
» qui, anciennement, étoient soumise
» à la jurisdiction de l'Evêque ».

Je suis, &c.

A Copenhague, ce 10 Juillet 1756.

LETTRE CCLXIV.

SUITE DU DANEMARCK.

J'AI interrompu la description de Copenhague, pour vous faire part des observations de M. de la Beaumelle; je reviens au quartier de Christianbourg, où se trouve le Magasin des Vivres, l'Hôtel des Postes & la Bourse. Cette derniere est un bâtiment gothique, long de quatre cens pieds, sur environ soixante & dix de largeur. Le rez-de-chaussée est destiné à l'embalage des marchandises; & cette disposition est d'autant plus commode, qu'aux deux côtés de l'édifice, sont deux canaux, qui donnent la plus grande facilité pour l'expédition des caisses & des balots. Au premier étage, dans la partie du Nord, est la place où s'assemblent les Négocians. Au centre, sont des boutiques de Libraires; & du côté du Midi, la Banque royale, & le magasin où l'on dépose les draps, les étoffes qui se fabriquent dans la capitale.

Ce fut en 1736, que le Roi accorda un octroi pour l'établissement d'une Banque à Copenhague. Ce Prince donna cours, dans toutes ses recettes, aux billets qu'il créa, sans obliger personne à les recevoir. On ouvrit une souscription de mille actions à cinq cens écus, qui fut remplie sur le champ; & dès l'année suivante, la Banque commença ses opérations. Elle escompta les lettres de change des Négocians accrédités, prêta à quatre pour cent sur les meilleurs effets, & parvint à réduire à ce prix, l'intérêt de l'argent dans le royaume. Le Dividende de cette Compagnie a été depuis neuf, jusqu'à douze pour cent de bénéfice; aussi les actions sont-elles montées, depuis cinq cens, jusqu'à douze cens écus.

Cette Banque, qu'on peut regarder comme l'ame & le ressort du commerce de ce pays, est régie par dix Directeurs, dont trois doivent être tirés de la Noblesse, deux Jurisconsultes, & cinq Négocians. Ils sont alternativement remplacés, les Nobles, de deux en deux ans; les autres, toutes les années. On convoque annuellement, le 11 Mars, une assemblée générale des

Intéressés, où l'on rend compte des profits, des pertes, & de l'état de la Banque. On nomme cinq Marchands pour les vérifier ; & deux d'entr'eux sont chargés d'examiner, chaque semaine, l'état de la caisse.

Dans le quartier de Rosenbourg, ainsi appellé du nom d'un ancien palais des Rois de Danemarck, se trouve l'église de la Trinité, fondée pour l'usage des Etudians, & qui fut depuis érigée en paroisse. On l'appelle l'église ronde, à cause de la forme de sa tour, qui passe pour un chef d'œuvre de l'invention du fameux astronome Logomontan. Elle est platte par le haut, & entourée d'un grillage de fer. On y va par un escalier fait en forme d'escargot, travaillé avec tant de solidité, & disposé si commodément, qu'on peut monter & descendre à cheval & en voiture : Pierre le Grand en fit l'essai en 1716. Cette tour est destinée pour l'Astronomie, dont les instrumens réduits en cendres lors du fameux incendie, furent remplacés par le feu Roi. De tout ce qui périt alors, ce qu'on regrette le plus, fut la magnifique bibliotheque de l'Université, pla-

cée au-dessous de la voûte de cette église. Un nombre considérable de livres rares & de manuscrits précieux furent consumés par les flammes. On a depuis formé une nouvelle collection, remplie de morceaux curieux sur l'histoire du Nord.

Le château royal de Rosenbourg est un bâtiment demi-gothique, peu étendu, & entouré d'un fossé. Il a son Commandant particulier, & est gardé par la garnison de la ville, qui se releve journellement. Le jardin est spacieux, & sert de promenade publique. Dans une grande salle, qui comprend toute la longueur du château, on conserve cinq tableaux peints en huile, par le fameux peintre Danois Henri Krogk. On y fait voir aussi douze excellentes pieces de tapisserie, représentant les actions de Christian V, & trois lions d'argent, de grandeur naturelle, que l'on place auprès du trône le jour du Sacre des Rois de Danemarck. Dans deux cabinets qui sont à côté de cette salle, se trouvent les anciens & nouveaux ornemens royaux, ainsi que d'autres meubles garnis de pierreries, & particuliérement le service de table

d'or maſſif. Un troiſieme cabinet renferme une collection de vaſes précieux, & un tableau repréſentant la forme de toutes les couronnes des Puiſſances de l'Europe.

Le quartier d'Eſt comprend l'égliſe de Saint Nicolas, la plus grande après celle de Notre-Dame, & une des mieux décorées de la ville. Le Commiſſariat général eſt un vaſte édifice, où l'Amirauté tient ſes aſſemblées. Près delà ſe trouvent tous les matériaux néceſſaires pour l'équipement des navires. L'arſenal de la marine, un des plus grands de l'Europe, eſt le lieu où ſe tient la flotte royale. Le Commiſſariat regle tout ce qui a rapport, ſoit à la conſtruction, ſoit à l'entretien des vaiſſeaux; & le college de l'Amirauté connoît en dernier reſſort, des jugemens rendus par la ſous-Amirauté, dans tous les différends, tant au civil qu'au criminel.

Les Légiſlateurs de la marine Danoiſe, chargés de combiner les intérêts de la navigation & du commerce, y ont apporté toutes les modifications qu'exige la liberté de ces deux objets importans. Ils ont, pour ainſi dire, armé de leur autorité les Capitaines

des navires marchands, en leur permettant de laisser dans les plages éloignées les matelots séditieux; & par une suite de ce même principe, ils ont voulu que ceux qui abandonneroient un vaisseau dans un cas de naufrage, ou lorsqu'il seroit attaqué par des pirates, fussent punis de mort. Ils ont condamné à la même peine, les Pilotes qui, par leur impéritie, seroient cause de la perte du bâtiment, en cas qu'ils ne fussent pas assez riches pour réparer le dommage. Ils ont étendu leur police jusques sur les amusemens même des Officiers, en leur défendant de jouer quand ils sont en mer; & ont expressément ordonné tout ce que l'ordre & l'avantage de la navigation peuvent exiger. Il y a même des cas, où subordonnant l'intérêt des Matelots à celui du Commerce, on a dispensé le Capitaine d'observer rigoureusement les conventions faites avec eux: tel que celui, par exemple, où le profit des Marchands demande que le Capitaine dirige sa route autrement qu'il n'en est convenu avec les Matelots. Alors il est autorisé à se rendre dans le port, où il a lieu de croire qu'il tirera

le plus d'avantage ; & s'il manque d'argent dans sa route, il peut vendre les effets qui lui sont confiés, jusqu'à la concurrence de ses besoins, sauf à en tenir compte sur le fret.

Ces exemples peuvent suffire, pour développer, sur ce point, l'esprit des loix de la marine Danoise. Il n'y a ni moins d'équité, ni moins de sagesse dans celles qui statuent, que le dommage causé à quelques marchandises pour la conservation du navire, doit être réparti sur toute la charge du vaisseau, sur le vaisseau même, si c'est pour sa conservation qu'elles ont souffert. Lorsque deux bâtimens se heurtent, sans qu'il y ait de la faute de ceux qui les conduisent, le dommage doit être supporté par égales portions. On ne connoît plus cette coutume barbare, qui confisquoit les débris d'un naufrage au profit de celui qui avoit la jurisdiction des côtes; le droit de propriété n'est plus anéanti par un malheur, qui auroit dû le rendre encore plus respectable. La loi veut que tous les effets du navire qui a péri, soient recueillis & mis sous bonne garde, pour les restituer au propriétaire, s'il se pré-

sente dans l'an & jour; s'il ne paroît pas, on préleve les frais; & le reste se partage entre le Roi & ceux qui ont sauvé les effets naufragés. La peine de mort est décernée contre quiconque oseroit se les approprier. Les habitans des lieux voisins doivent être solidaire. rement responsables des déprédations qui se feroient à cet égard, & dont on ne pourroit découvrir les auteurs.

Les périls inséparables des voyages sur mer, ont rendu les Assurances nécessaires au Commerce. Le prix se paie d'abord après la signature du contrat; & si le bâtiment vient à être submergé, on peut exiger la somme dans le cours de trois mois après la présentation des preuves qui certifient ce malheur. Au défaut de preuves par écrit, un vaisseau qui a fait voile pour quelque port de l'Europe, est censé avoir péri, si pendant une année on n'a point de ses nouvelles; & au bout de deux ans, s'il est sorti de l'Europe.

Il arrive encore, que les navigateurs sont quelquefois obligés d'emprunter de l'argent dans des pays éloignés, où ils n'ont ni crédit, ni marchandises pour s'en procurer. Il leur est alors permis

d'hypothequer leur navire ; bien entendu que si le bâtiment vient à périr, le prêteur n'a plus d'action pour le recouvrement de sa dette.

Si plusieurs vaisseaux s'engagent à naviguer ensemble, pour se garantir d'un ennemi commun, il ne leur est plus permis de se séparer, sous peine de supporter tout le dommage que pourroient essuyer les Associés. Dans leur réunion, s'ils font quelque capture, le profit se distribue également entr'eux. Un vaisseau même de la nation, repris sur l'ennemi, leur devient propre, pourvu qu'il ait été vingt-quatre heures en sa possession; sinon la prise se partage entre le précédent propriétaire, & celui qui a recouvré le navire.

Le code de la marine militaire a pour objet tout ce qui concerne les vaisseaux dès qu'ils sont en mer, & détermine dans le plus grand détail, les droits & les pouvoirs de l'Amirauté, les devoirs de chaque Officier, & les obligations de toutes les personnes qui appartiennent à la flotte. La forme de la procédure criminelle y est réglée pour tous les délits ; mais le Législateur ne se

montre pas moins attentif à récompenser l'activité & la bravoure, qu'à punir la lâcheté & la négligence.

En tems de paix, la flotte royale est composée de vingt-huit vaisseaux de ligne, de seize frégates, & de cinq brûlots. L'Etat a toujours à son service huit cens charpentiers, quatre cens canonniers, & trois ou quatre mille matelots payés pendant toute l'année. En tems de guerre, les Danois peuvent encore équipper vingt-quatre gros bâtimens; parce que la Norvege ne manque jamais de matériaux nécessaires pour leur construction, & qu'on trouve toujours, en Danemarck, des provisions & des matelots.

Le château de Charlotenbourg occupe la partie orientale du quartier Sainte-Anne dans la ville neuve. C'est un édifice passablement grand, régulier & commode, bâti en 1672, pour la Reine Charlotte-Emilie, dont il a pris & gardé le nom. Aujourd'hui l'Académie de peinture, d'architecture & de sculpture y tient ses séances. On y a également établi un cabinet d'histoire naturelle & d'économie, auquel on a attaché deux chaires de professeurs,

relatives aux deux parties qui le composent. La situation de ce château est agréable & riante. La façade principale donne sur la place royale, où l'on voit en plomb doré, la statue équestre & colossale de Christian V terrassant un monstre à trois têtes, érigée en 1688, par Abraham l'Amoureux. Les autres édifices, qui ornent ce même emplacement, sont la fonderie, le corps de garde, la Comédie Danoise, &c.

Une autre place digne de remarque, est celle où la colonne du traître Uhlefeld éternise son nom, son crime & son déshonneur. Cet homme, que ses talens pouvoient rendre utile à sa patrie & à son Maître, leur causa encore plus de mal par son ambition, ses inquiétudes, son orgueil & ses perfidies. Elevé aux premieres dignités du Danemarck, il voulut opprimer ce royaume, & fut obligé de chercher un asyle en Suede, où il devint premier Ministre. Des complots, qu'on l'accusa de former contre cette Puissance en faveur de son Souverain, avec lequel il desiroit de rentrer en grace, le firent emprisonner à Malmoë. Il échappa à la vigilance de ses gardes, & revint

à Copenhague, où Fréderic III lui accorda son pardon, & le rétablit dans ses biens. Cet homme inquiet & intriguant, méditant toujours la perte de son bienfaiteur, fit proposer à l'Electeur de Brandebourg, de s'emparer de la Couronne de Danemarck, & l'assura d'un parti puissant dont il étoit le Chef. L'Electeur instruisit le Roi des noirs desseins de ce sujet rebelle; & Uhlefeld, qui s'étoit enfui, fut condamné à être écartelé. Le jugement s'exécuta dans cette place même, sur une statue de cire qui le représentoit. L'image de ses crimes & de sa condamnation poursuivoit ce factieux. Il se déguisa & se rendit à Basle avec ses trois fils, qu'il faisoit passer pour des gentilshommes Hollandois, dont il étoit le gouverneur; mais ayant été reconnu, & ne se croyant plus en sûreté, il se jetta dans une petite barque sur le Rhin, où la rigueur du froid le fit mourir.

Le quartier de Friedricstad a aussi sa place environnée de palais, & décorée de la statue de Fréderic V, actuellement regnant. L'église qui porte le nom de ce Prince, a été bâtie sur le modele de celle de Saint Pierre de Rome,

&

& élevée à la gloire de la maison d'Oldenbourg, qui occupe aujourd'hui le trône de Danemarck. Le jardin de botanique appartient à Friedricstad; & non loin du même quartier, est l'Académie royale des Cadets. Cette jeune Noblesse y est logée, éclairée, chauffée, habillée, & reçoit encore par mois, une somme fixe pour sa nourriture, indépendamment des maîtres payés pour son instruction, & des Officiers pour veiller sur sa conduite. Les Cadets destinés pour la marine, prennent leurs leçons dans le même hôtel, mais n'y logent pas. Ces deux Compagnies sont une espece de pépiniere, où l'on trouve des sujets pour le service de terre & de mer.

La partie de Copenhague appellée le port Christian, offre la plus belle église de la ville, sur laquelle on peut monter extérieurement jusqu'à la pointe de la tour, dont la forme est pyramidale. La grande maison de force contient au-delà de six cens personnes des deux sexes, & principalement des femmes, qu'on oblige de filer de la laine pour l'habillement des troupes. C'est dans ce même quartier, qu'est la

rafinerie de sucre, l'hôtel de la Compagnie des Indes, un emplacement pour le radoubement des vaisseaux, la salpêtrière, & quelques chantiers particuliers pour le service de la marine.

Entre la ville & le port Christian, on voit au milieu de l'eau, sur une colonne élevée, une femme nue, à laquelle un cygne, qui lui met le bec dans la bouche, se tient fortement attaché. Cette statue de Léda, appellée le symbole de Copenhague, fut trouvée en 1611 près de Calmar en Suede, & transportée en Danemarck, pour être comme le Palladium de sa capitale.

Cette ville qui n'étoit, au onzieme siecle, qu'une habitation de pêcheurs, devint, au treizieme, une place forte, au quinzieme, la métropole de l'empire, &, après l'incendie qui la réduisit en cendres au commencement du dix-huitieme, une grande & belle cité. Par les siéges longs & opiniâtres qu'elle a soutenus sous Fréderic I, Christian III, & Fréderic III, on peut juger que l'art & la nature ont également contribué à la fortifier. Le Roi y a plusieurs palais, & y fait sa demeure ordinaire. Fréderic III accorda aux bourgeois les hon-

neurs & les privileges de la Nobleſſe, en reconnoiſſance de leur défenſe vigoureuſe contre les Suédois, & du pouvoir abſolu qu'ils venoient de conférer à ce Monarque.

Les droits de la Nobleſſe ſont, en général, celui de chaſſe, de pêche & de patronage; le droit de faire des fidéicommis, & de s'emparer des effets perdus dans leurs terres, lorſque le propriétaire ne ſe préſente pas dans l'an & jour. Les gentilshommes, lorſqu'il s'agit de leur vie ou de leur honneur, doivent être cités au tribunal ſuprême de la Cour; mais s'il n'eſt queſtion que de dettes, c'eſt à la Juſtice provinciale à en prendre connoiſſance. Chriſtian V introduiſit le premier la qualité de Comte & de Baron féodal. Les Nobles de cette claſſe peuvent établir des majorats dans leur famille. Leurs teſtamens, pour être valables, n'ont pas beſoin de la confirmation du Souverain; & leur demeure principale eſt exempte de contribution. Les baronies & les comtés ne peuvent point être hypothéqués pour dettes; & leur poſſeſſeur actuel ne ſauroit les aliéner ſans le conſentement de l'héritier préſomptif, & l'aveu du Roi. La confiſca-

tion n'a lieu, à l'égard de ces possessions, que pour crime de lèze-majesté; & en ce cas, elles retombent dans la ligne la plus prochaine. Les Comtes, en particulier, ont la propriété des mines & des trésors trouvés dans leurs terres. Ils jouissent du droit de jurisdiction sur leurs domestiques. Lorsqu'ils bâtissent des maisons à Copenhague, elles sont exemptes d'impôts, de logement de gens de guerre, & passent à l'aîné, ainsi que le Comté. La Chancellerie donne aux Barons le titre d'Illustres, aux Comtes, de très-Illustres.

« Avant Fréderic IV, me disoit la » Beaumelle, les paysans étoient pres- » que tous serfs en Danemarck. Ce » Prince, sensible à la gloire de com- » mander à des hommes libres, réso- » lut d'abolir la servitude. Dans cette » vue, il rendit, en 1702, une or- » donnance, par laquelle il statua qu'il » n'y auroit plus d'hommes attachés à » la glebe; mais avant que de faire ce » changement, il crut devoir prendre » des précautions, pour empêcher que » les paysans, séduits par leur nou- » velle liberté, n'abandonnassent les » campagnes. Ce fut autant pour les re-

» tenir dans la dépendance de leurs
» Seigneurs, que pour augmenter les
» forces du Royaume, qu'il institua une
» milice nationale. Il fut statué que tous
» les garçons qui naîtroient dans une
» terre, seroient enregistrés dans les
» rôles de la milice, depuis l'âge de
» quatorze ans, jusqu'à celui de trente-
» cinq, & ne pourroient plus quitter
» leur demeure, où le service militaire
» les retient. C'étoit attacher de nou-
» veau le paysan à la culture des terres,
» mais par des motifs qui devoient lui
» paroître plus nobles, & tourneroient,
» en même tems au profit de l'Etat.

» Le Seigneur est le maître de donner,
» pour soldat, celui de ses Sujets qu'il
» juge à propos, de le reprendre en-
» suite, pour lui en substituer un autre
» dont il n'est pas content; d'enrôler
» dans les troupes du Roi, un Paysan
» qui après avoir fini ses années de ser-
» vice, ne voudroit pas prendre une
» ferme de lui, & de faire servir jus-
» qu'à l'âge de quarante-cinq ans, ce-
» lui qui, pour sa négligence, auroit
» été privé de la sienne.

» N'imaginez pas cependant, que
» les loix aient absolument livré le

» Paysan à la discrétion de son Sei-
» gneur. Il y a des Baillis dans chaque
» province, dont une des principales
» fonctions est d'empêcher toute oppres-
» sion. Un paysan qui se croit lésé, a droit
» de s'adresser à eux; & s'ils ne croient
» pas pouvoir leur faire rendre justice,
» ils lui donnent un Avocat qui le dé-
» fend gratuitement devant tous les Tri-
» bunaux, où il n'est sujet d'ailleurs à
» aucuns frais. Ces Officiers sont telle-
» ment enchaînés par les loix, qu'ils ne
» peuvent rien que par elles & pour
» elles. Ils ne sont revêtus d'aucune au-
» torité qui puisse donner lieu à des
» décisions arbitraires, & ne peuvent
» fermer l'accès au trône, ni même
» écarter des Cours supérieurs, ceux qui
» auroient des griefs à proposer contre
» leur administration : ce qui rend le
» gouvernement des campagnes aussi
» doux, aussi modéré, que celui des
» villes. Dans toute l'étendue de la
» législation Danoise, vous trouverez
» toujours cette équité, cette modéra-
» tion, ces égards pour les petits, ces
» attentions pour les citoyens, cette
» protection enfin qu'un Souverain doit
» à tous ses Sujets, & dont les Rois de

» Danemarck paroiſſent avoir été les
» plus pénétrés.

» Ce n'eſt que par le miniſtere de la
» Juſtice, que le Seigneur peut faire in-
» fliger quelque peine à ſon payſan ;
» & celui ci a droit d'appeller à la
» Cour ſuprême, de toutes les ſentences
» rendues contre lui. Remarquez en-
» core que le Seigneur eſt reſponſable
» au Souverain de ſon Vaſſal ; ce qui
» empêche tout à la fois les vexations
» des Collecteurs, ſouvent avides d'exé-
» cutions, & force le Seigneur, à moins
» qu'il ne s'aveugle ſur ſes intérêts, à
» ménager des Sujets, qui, en aban-
» donnant ſes terres, lui cauſeroient
» autant de tort que d'embarras.

» Un laboureur propriétaire, qui
» laiſſe détériorer ſon terrain, peut en
» être dépoſſédé ; & dans ce cas, ſa
» poſſeſſion eſt offerte à ſes plus proches
» parens, à charge d'en payer la va-
» leur. Si ces derniers la refuſent, elle
» ſe vend publiquement à l'enchere,
» où le Seigneur a toujours le droit
» de préférence. Ce qui reſte du prix
» de la vente, les dettes acquittées,
» appartient & eſt reſtitué au Payſan,

» qui n'eſt plus, dès-lors, aſſujetti
» qu'au quart des corvées.

» Si un Seigneur fait exploiter ſa
» terre par lui-même, ſes payſans doi-
» vent la cultiver à leurs frais, par des
» corvées à ſa diſcrétion. Autrefois s'il
» avoit beſoin de quelque domaine ap-
» partenant à ſes vaſſaux, il pouvoit
» le réunir au ſien, en dédomma-
» geant le poſſeſſeur; mais ce privilege
» qui tendoit à diminuer le nombre
» des Colons, à augmenter leur tra-
» vail, a été ſagement aboli.

» Tout marchand en détail doit
» écrire ſur ſes livres, & ſur celui des
» gens de la campagne, ce qu'il leur
» fournit pendant l'année; & il n'a
» plus d'action contr'eux, s'il laiſſe
» paſſer un an ſans arrêter le compte
» qu'ils ont enſemble. La même police
» a lieu entre le Seigneur & le vaſſal:
» le premier n'a d'action contre l'autre,
» qu'autant qu'il établit juridiquement,
» chaque année, les ſommes dont ce-
» lui-ci demeure redevable; & le ré-
» glement de compte eſt également
» fondé ſur leurs livres reſpectifs.

» De cet état des payſans du Dane-

» marck, il résulte que les troupes » réglées du royaume ne sont pres- » que composées que de soldats étran- » gers. Avant la révolution qui chan- » gea la forme du gouvernement, on » n'avoit eu recours à eux, que lors- » que les circonstances l'exigeoient; » mais depuis ce tems, Fréderic III, » résolu d'avoir toujours sur pied une » armée de vingt-quatre mille hom- » mes, tant cavaliers que fantassins, » les prit, pour la plupart, parmi les » Allemands.

» Cependant la cavalerie étoit encore » dispersée dans la campagne, aux frais » des paysans, lorsque Fréderic V mon- » ta sur le trône. Ce Prince établit » douze quartiers qu'il forma de ses » propres domaines, six en Séelande, » un en Fionie, trois en Jutland, un » en Lalland, & un en Falster, qui » fournirent les troupes de vivres & » de fourrages.

» La cavalerie Danoise, qui passe » pour une des mieux montées de l'Eu- » rope, consiste en douze régimens, » & chaque régiment en quatre esca- » drons, parmi lesquels on distingue

» les Gardes du Corps & les Dragons.
» En vertu d'un nouvel arrangement
» fait depuis le regne de Frédéric IV,
» de ces douze régimens, trois ont ac-
» tuellement leurs quartiers en Sée-
» lande, deux en Fionie, trois en Jut-
» land, & quatre dans le Holſtein.

» L'infanterie eſt formée de ſeize
» régimens, dont deux ſont deſtinés à
» la garde du Roi. Chaque régiment a
» deux bataillons, & chaque bataillon
» ſix compagnies compoſées de près de
» cent hommes. Trois autres de ces
» régimens ſont employés au ſervice de
» l'artillerie, l'un en Danemarck, l'au-
» tre en Norvege, le troiſieme dans le
» duché de Holſtein. Le corps des In-
» génieurs eſt diviſé en trois parties,
» dont chacune comprend vingt Offi-
» ciers de différentes claſſes. Je ne parle
» pas de quelques Compagnies d'Inva-
» lides, tant en Norvege qu'en Dane-
» marck.

» Mais ce n'eſt encore là, que la plus
» petite partie des forces militaires de
» ce royaume; les troupes nationales
» en font la portion la plus conſidéra-
» ble. Chaque propriétaire d'une cer-
» taine étendue de terrain, chaque poſ-

» sesseur d'une certaine quantité de » froment, est obligé de fournir un » homme pour la Milice, un autre pour » la Réserve ; & la Milice compose » les régimens nationaux. Ils ont des » habits uniformes ; la Réserve n'en a » point, & n'est pas même appellée à » servir réguliérement ; c'est seulement » une ressource préparée pour les be- » soins de l'Etat.

» Par la répartition réglée sur l'éten- » due des terres, le Danemarck four- » nit sept mille hommes, le Holstein » deux mille, les Comtés d'Olden- » bourg & de Delmenhorst douze cens ; » mais c'est la Norvege qui contribue » le plus à l'accroissement de l'armée » nationale. A l'exception des côtes du » royaume, réservées pour le service » de la flotte, excepté quelques Bail- » liages, qui, par un privilege parti- » culier, sont exempts de milice, tout » le reste du pays y est assujetti. Cha- » que district donne un soldat, ou un » Dragon avec le cheval, que les habi- » tans sont obligés d'entretenir ; & » après dix à douze ans de service, on » entre dans un corps de troupes desti-

» né à la défense des places. Cet arrangement procure au Roi cinq régimens » de Dragons, & deux compagnies de » Vétérans.

» L'infanterie consiste en treize ré» gimens, composés chacun de douze » cens hommes, & en quatre compa» gnies pour la défense des villes. Je » ne dois pas omettre une certaine es» pece de troupes légeres, qui, par » leur adresse à courir les montagnes, » par leur légereté à franchir les glaces » avec leurs patins, sont d'une très» grande utilité dans le pays.

» Les Officiers de ces divers corps » sont, à peu près, payés comme ceux » de la milice réglée; mais le Sol» dat ne reçoit de paie que lors» qu'il est employé; & alors elle est la » même que celle d'un soldat ordinaire. » Les appointemens des Capitaines » sont de vingt écus par mois dans l'in» fanterie, & de vingt-cinq pour la » cavalerie: mais ce n'est pas en cela » uniquement, que consiste le revenu » de leur Compagnie; ils peuvent en» core dispenser du service un certain » nombre de soldats artisans, qui tra-

» vaillant de leur métier, laissent le Capitaine jouir de leur paie. Ce profit » fournit en même tems aux frais des » recrues, pour lesquelles l'Etat passe » encore une certaine somme. Au surplus, on a pris ici, comme dans toutes les autres parties du gouvernement, les mesures les plus exactes, » les plus sûres, les plus sages, pour » empêcher l'Officier de voler le Roi, » & d'abuser de son autorité sur le soldat.

» A mesure que les hommes de recrue arrivent en Danemarck, on » les inscrit dans le premier bureau; & » il n'en meurt aucun, dont le nom ne » se trouve dans le registre mortuaire » de chaque régiment. Outre les revues des Commissaires, les Capitaines sont encore tenus de donner, tous » les ans, un état de leur compagnie, » vérifié par le Colonel; ensorte que, » pour soupçonner la plus légere malversation, il faudroit supposer une » intelligence aussi odieuse que difficile.

» Suivant le dernier dénombrement » des troupes de terre, on compte envi-

» ron dix mille hommes, tant de cavale-
» rie que de dragons, & près de soixante
» mille d'infanterie. On les tient con-
» tinuellement en haleine, ou par de
» fréquens exercices, ou en formant
» des camps qui les instruisent de tou-
» tes les manœuvres de l'art de la
» guerre. Les troupes réglées sont dis-
» tribuées dans les diverses places du
» royaume, telles que Copenhague,
» où il y a communément huit mille
» hommes de garnison, Cronenbourg,
» Corsoër, Nybourg, Fridericia, Flas-
» trand, dans le Danemarck; Rends-
» bourg, Gottorff, Friderichsorth,
» Glückstad, &c, dans les duchés
» de Sleswig & de Holstein; Olden-
» bourg & Apen, dans le comté d'Olden-
» bourg. La Norvege a aussi ses villes
» fortes & ses garnisons. A l'égard des
» troupes nationales, on les exerce
» tous les dimanches après le service
» divin; & deux fois par an, on les
» assemble pour les évolutions militai-
» res; ce qui prépare de bons soldats à
» l'armée, comme l'école des Cadets
» lui assure d'excellens Officiers.

» Le département de la guerre est
» régi par un Conseil, auquel préside

» un Officier Général, qui, dès qu'il » arrive à cette place (1), doit re- » noncer au commandement de tout » corps particulier, pour éviter jus- » qu'au soupçon de partialité. C'est à » lui que s'adressent les mémoires con- » cernant le militaire, l'avancement » des Officiers, l'administration de la » justice parmi les troupes, & le main- » tien de la discipline de l'armée. Il en » fait le rapport au Roi, & notifie les » intentions & la volonté du Monar- » que. Ce qui regarde le paiement des » gens de guerre, leur habillement, » l'approvisionnement des magasins, la » construction ou la réparation des » places fortes, est du ressort d'un dé- » partement particulier, composé de

(1) Cette même place a, de nos jours, été occupée par un Général François, destiné à présider aussi sur le militaire de sa nation. Qui dans l'Europe n'a pas entendu parler de ses vertus? A la tête des armées, c'est un héros; dans les revers, c'est un sage; dans la prospérité, c'est un philosophe; dans la religion, c'est un exemple; dans le commerce de la vie, c'est un ami; dans le ministere, c'est un citoyen.

» six personnes, où le Ministre prend
» séance. C'est ce qu'on appelle le
» Commissariat général de la guerre.

» Chaque régiment est habillé de
» neuf tous les trois ans; & c'est au
» Colonel qu'on fait remettre le drap
» nécessaire, qui se fabrique, pour cet
» effet, dans le royaume: l'état entre-
» tient une manufacture qui fournit
» toute l'armée. Le Roi paie le prix de
» la fourniture & de la façon de chaque
» habit. A l'égard des chemises, des
» bas, des souliers, des chapeaux,
» c'est le Capitaine, qui, du consente-
» ment du Colonel, en reçoit la va-
» leur, & les livre au soldat.

» Les régimens ont leurs Quartiers-
» Maîtres, qu'on peut regarder pro-
» prement comme leurs hommes d'af-
» faires. Ce sont eux qui retirent du
» Commissariat ou des Caissiers établis
» dans les provinces, les assignations
» destinées au paiement des troupes;
» & comme les Officiers ne reçoivent,
» tous les mois, qu'une partie de leur
» paie, le reste par trimestre, le Quar-
» tier-Maître leur fait des avances.
» S'ils gagnent sur les fournitures, c'est

» de l'aveu du Roi même, qui approu-
» ve le petit avantage qu'ils en retirent.

» Les personnes qui composent l'ar-
» mée, ne relevent que de la jurisdic-
» tion militaire; & si l'on a quelque
» action à exercer contre les Officiers
» & les Soldats, c'est devant un Con-
» seil de Guerre qu'il faut se pourvoir.
» Ce Tribunal est formé de treize Ju-
» ges, pris dans toutes les classes du
» Régiment, depuis le Colonel qui y
» préside, sur-tout tout lorsqu'il s'agit
» de la vie ou de l'honneur de l'Ac-
» cusé, jusqu'aux Soldats, en obser-
» vant néanmoins, que l'inférieur ne
» juge jamais son supérieur. Les Offi-
» ciers entrent dans ce Conseil tour à
» tour, & y siégent tant que dure
» la même cause. On y prend la pre-
» miere connoissance des matieres ci-
» viles & criminelles. L'Auditeur, qui
» est un homme de loi, dirige la pro-
» cédure, recueille les voix, & dresse
» la sentence. S'il s'agit d'une peine
» capitale & infamante, les conclu-
» sions se portent au Ministre de la
» guerre, qui en fait le rapport au
» Roi même. Dans les matieres civi-

» les, s'il y a appel de la ſentence, » le Monarque nomme un Conſeil extraordinaire, composé en partie d'Officiers Généraux qui jugent en dernier reſſort ».

Je ſuis, &c.

A Copenhague, ce 12 Juillet 1756.



LETTRE CCLXV.

SUITE DU DANEMARCK.

J'AI compté douze villes en parcourant la Séelande; & je n'ai fait attention qu'aux plus remarquables. Rofchild, anciennement la Capitale du royaume, aujourd'hui la feconde de l'Ifle, eft fituée au fond du golphe qui porte fon nom. On y a vu jufqu'à vingt-fept églifes ou monafteres très-bien bâtis; la cathédrale dépofe encore de fa premiere magnificence.

La chûte de cette ville a été occafionnée par des incendies, par l'intolérance & la dureté de fes Evêques, par la proximité de Copenhague qui n'en eft qu'à quatre milles, & enfin par la Réformation, qui força les Prêtres & les Moines à quitter le pays. Les églifes qu'on trouve dans le voifinage, & qui étoient dans fon enceinte, fervent à découvrir fon ancienne grandeur, & prouvent que fes rues s'étendoient jufqu'au bord de la mer. Les Rois

de Danemarck, qui y étoient élus & couronnés, y faisoient leur résidence; & l'on y voit encore les mausolées où reposent les cendres de ces Monarques. Ces tombeaux en marbre poli, & d'une architecture admirable, sont le plus bel ornement de la cathédrale.

Vers la partie supérieure, on remarque ceux de Christian V & de la Reine son épouse. L'histoire nous peint le premier avec des couleurs qui font chérir sa mémoire. Ce Prince, mort en 1699, étoit d'un caractere affable, & aimoit à faire des heureux. Son air, ses actions marquoient une ame douce & bienfaisante; & jamais il n'abusa, durant le cours de son regne, du pouvoir absolu que la nation avoit déféré à son prédécesseur. Quoique modéré dans ses goûts, modeste dans ses habits, il représentoit avec dignité; & l'éclat de sa Cour, annonçoit sa puissance. Au respect qu'il eut pour sa religion, il joignit assez de tolérance, pour permettre aux Protestans François de bâtir une église à Copenhague, & aux Catholiques, une chapelle à Gluckstadt; ce qui ne s'étoit encore vu dans aucun royaume du Nord de-

puis la Réformation. « C'eſt à la perſua-
» ſion, diſoit-il, à toucher l'eſprit &
» les conſciences ; l'autorité les alar-
» me ». L'amour toucha le cœur de ce Monarque pour la fille d'un homme du peuple, à laquelle Chriſtian donna le titre de Comteſſe de Samſoë, en lui faiſant préſent de cette Iſle, accompagné d'une forte penſion.

A la droite de l'autel, eſt un caveau diviſé en trois parties, qui renferme les tombeaux de Chriſtian IV. & de Fréderic III. Le premier aimoit la guerre ; & ce goût épuiſa ſes états d'hommes & d'argent. On lui reproche d'avoir donné ſa confiance à un Miniſtre qui rendit la fin de ſon regne tyrannique. Le ſecond ne perdit pas, dans les grands revers, l'eſtime que ſes peuples avoient conçue de ſa prudence & de ſa valeur. La nation lui fit le ſacrifice volontaire de ſes droits ; & Fréderic ſe montra digne de regner ſur des Sujets ſi zélés, en rehauſſant l'éclat de la Majeſté royale de tout le pouvoir de la ſouveraineté.

On voit, dans le même lieu, le tombeau de la fameuſe Margueritte de Waldemar. Cette Princeſſe avoit, dit-on, fait élever dans cette égliſe un au-

tel, où étoient ſon image & celles des douze apôtres en or maſſif, qu'un certain Eric, Prince de Poméranie, emporta en quittant le Danemarck.

Le Danois qui m'apprenoit cette anecdote, venoit de m'en dire une plus intéreſſante, dont il prétend que la preuve ſe conſerve encore dans ſa famille. C'eſt une lettre de Chriſtian V, qui peut ſervir de leçon aux Rois & à leurs Favoris. Ce Danois ſe diſoit petit-neveu du célebre Griffenfeld, dont l'hiſtoire préſente le tableau de preſque toutes les conditions de la vie & de la fortune des hommes. Miniſtre de Chriſtian & fils d'un marchand de vin de Copenhague, il porta d'abord le nom de Schumaker, comme ſon pere, & ne tarda pas à ſe faire connoître par ſon génie heureux & ſon habileté dans les affaires. Bientôt il entra dans le miniſtere; & Chriſtian prit en lui une ſi grande confiance, qu'il ne trouva pas, dans ſon royaume, de dignités aſſez éminentes, pour en revêtir ſon Favori. Il commença par changer ſon nom, lui donna des lettres de nobleſſe, l'honora du titre de Comte, & en fit, après lui, la premiere perſonne

de l'Etat. On peut dire que les rares qualités de ce Premier Miniſtre n'étoient point au-deſſous de tant d'honneurs ; mais il ſe rendit indigne de la faveur de ſon Maître, en la faiſant ſervir à ſon orgueil & à ſon avarice. Le Roi qui l'aimoit, lui écrivit à ce ſujet une lettre admirable, qui peut paſſer pour le plus beau monument du regne de ce Monarque. Vous ne ſerez peut-être pas fâchée d'en voir ici la traduction.

« J'ai voulu, dit ce Prince à Griffenfeld, vous faire ſavoir les ſentimens de mon cœur, & vous écrire ce qui me déplait dans votre conduite. Je veux que lés Généraux & les Officiers maintenus dans leur place, ne s'attachent à perſonne, & ne dépendent que de moi ; que chacun, en quelque charge qu'il ſe trouve, en faſſe lui-même les fonctions ; & que nul ne ſe mêle de le gouverner ; ce qui ne convient qu'à moi ſeul. Ne vous croyez pas une trop grande autorité ; ne vous faites pas rendre des reſpects exceſſifs ; & ne m'objectez pas des difficultés ſans fin, ſur des choſes qui doivent être exécu-

» tées. Prenez garde de ne rien ordon-
» ner en ma présence, à quoi je n'aie
» consenti ; quand je dis quelque
» chose, appuyez mes pensées ; & ne
» me détournez pas de mon sentiment,
» pour m'en faire embrasser un autre.

» Je ne puis souffrir cette élo-
» quence & ces longs discours que
» vous affectez; toutes les fois que vous
» voulez me dire quelque chose. Quand
» je demande votre avis, vous n'avez
» qu'à le donner en peu de mots; car les
» grands raisonnemens sont directement
» opposés à mon caractere; & je n'ai-
» me ni les contradictions, ni les longs
» récits. Gardez-vous des flatteries; &
» considerez que tout ce qu'on fait à
» votre égard, n'est pas pour l'amour
» de vous, mais que petits & grands
» n'ont en vue que leur intérêt.

» Ayez soin que personne ne se
» laisse gagner par des présens ; vous
» savez que, dès le commencement,
» je vous l'ai témoigné comme une
» chose qui me déplait. Je veux que
» les lettres, de quelque lieu qu'elles
» puissent venir, me soient d'abord
» rendues ; car il ne convient pas
» que je sois le dernier à être in-
» formé

» formé de mes affaires. Vous ne faites
» pas bien de me recommander tou-
» jours ceux qui vous appartiennent
» ou qui dépendent de vous. Ne me
» pressez pas, quand un article a été
» une fois résolu.

» Il est aisé de voir, par toutes
» les circonstances, qu'on ne fait pas
» grand cas des affaires militaires, &
» que l'on cherche tous les moyens de
» m'en éloigner; mais on n'y réussira
» pas; car je veux être où se trouvera
» mon armée, & où il s'agira des ac-
» tions de la plus grande conséquence.

» Enfin, vous voulez tout faire &
» tout savoir; de sorte qu'il paroît que
» je n'ai que le nom, & vous au con-
» traire, l'autorité & la gloire, puis-
» qu'on vous recherche plus que moi-
» même. J'emploie ceux à qui vous
» voulez du bien; mais vous ne pensez
» pas à ceux qui me sont chers, & ne
» m'en faites pas souvenir. J'ai voulu
» vous faire savoir tout cela; puis-
» qu'il seroit chagrinant pour moi, de
» tolérer plus long-tems de tels procé-
» dés. C'est pourquoi j'ai couché ceci
» par écrit, connoissant mon naturel,
» & sachant que je ne pourrois vous le

» dire de vive voix, sans m'emporter: » reglez-vous donc la dessus. Vous sa» vez d'ailleurs que je prends grand » soin de votre avantage; je vous le » témoignerai encore, & vous affec» tionnerai comme auparavant. Faites, » au nom de Dieu, mes affaires; je fe» rai aussi les vôtres ».

Cette lettre, écrite de Rensbourg le 21 Août 1675, fit d'abord quelque impression sur l'esprit de Griffenfeld. On vit, en effet, quelque changement dans sa conduite; mais les plaintes recommencerent bientôt; & le Roi se détermina enfin à lui faire son procès. Je n'entre point dans le détail des accusations intentées contre ce Ministre; il suffit de dire, qu'après un long examen de son administration, on le condamna à perdre la tête. Le jour fut pris pour l'exécution; on le mena au lieu du supplice; & lorsque le bourreau eut le sabre levé, un Hérault cria à haute voix: « Pardon de par le Roi ». Dans la surprise où cette nouvelle si peu attendue jetta le Coupable, il s'écria: « le Sei» gneur vous le pardonne: mon cœur » étoit content de mourir; mais je » rends graces à Dieu & au Roi ».

Son supplice fut changé en une prison perpétuelle. Il paya de vingt-trois ans de captivité, six années de faveur. Le Roi lui permit ensuite de se retirer dans sa famille. Quand un homme de fortune s'oublie, il y a un Proverbe Danois qui dit : « Mon fils, souvenez-» vous de Griffenfeld ».

L'église de Roschild, célebre par les tombeaux des Rois de Danemarck, est encore remarquable par quantité d'épitaphes de Gentilshommes, d'Ecclésiastiques & de plusieurs Savans, tels que Saxon le grammairien, Nicolas Hemming, &c. Ce dernier, fils d'un forgeron de l'isle de Laland, après avoir étudié sous Mélanchton, dont il acquit l'estime & l'amitié, fut fait Ministre, puis Professeur à Copenhague, & ensuite Chanoine de Roschild. Il a laissé des opuscules théologiques imprimés à Genève, & dont on fait cas chez les Calvinistes.

Le palais royal est joint à cette église par le moyen d'une galerie couverte. De l'autre côté est l'ancien gymnase, qui ne sert plus aujourd'hui que pour les assemblées des Prévôts du diocèse. Le nombre de ces Prévôts

eſt de cent quarante-deux, auxquels il faut encore joindre un Inſpecteur; & leurs fonctions conſiſtent à viſiter, tous les ans, les Prédicateurs, les Marguilliers & les Maîtres d'école de leur prévôté.

Au même endroit, eſt l'Ecole de la Cathédrale, qui a ſix Profeſſeurs, & nourrit quarante Etudians. Il y a de plus, dans cette même ville, un chapitre composé d'une Abbeſſe & de vingt-cinq Demoiſelles, qui toutes doivent être d'une bonne & antique nobleſſe. Le ſiége épiſcopal, établi à la fin du dixieme ſiècle, eſt un des plus anciens du royaume. Cette égliſe eſt encore célebre par la tenue d'un concile, & la ville par un traité de paix.

Ce traité conclu en 1658, portoit que le Danemarck céderoit à la Suede pluſieurs pays dont on convint, & accorderoit aux vaiſſeaux Suédois le paſſage franc par le détroit du Sund. Les deux Rois eurent enſemble une entrevue, où ils ſe firent des proteſtations d'une amitié réciproque. Mais cette paix ne dura pas : le deſir de la vengeance engagea le Roi de Danemarck à former une ligue contre la

Suede ; & l'ambition fit reprendre, la même année, les armes à Charles-Gustave.

Cronenbourg & Elseneur sont comme les clefs du Sund, & celles de la Séelande du côté de la Suede. Le premier est un fort important, dont Frédic II jetta les fondemens. Tout l'édifice est bâti de grandes pierres de taille ; & c'est une des plus anciennes maisons royales du Danemarck. Le Sund n'a, auprès de ce château, qu'environ un demi-mille de largeur. Les Suédois l'assiégerent en 1659, & s'en rendirent maîtres ; mais ils le restituerent à la paix.

Elseneur, qu'on nomme aussi Helsingor, est, après Copenhague, la ville la plus belle, & sur-tout la plus riche de la Séelande. Elle est fameuse par le passage des Suédois & des Norvégiens qui viennent dans le royaume, & principalement par le péage qu'acquittent les vaisseaux qui passent par le détroit. Toutes les nations qui commercent dans la Mer Baltique, y ont des Consuls. La ville n'a point de port, mais une bonne rade; & le bureau du péage est une maison vaste, bien bâtie, & située

de maniere, qu'on y peut distinguer & reconnoître tous les navires. On me fit voir l'hôtellerie où logea la Reine Christine, lorsqu'après son abdication elle vint en Sèelande avec peu de suite, sous un habit d'homme, sans en donner avis au Roi Fréderic. Ce Monarque en fut averti, & feignit de l'ignorer. La Reine de Danemarck eut la curiosité de se rendre, à la faveur d'un déguisement, dans cette hôtellerie, attirée par le spectacle singulier d'une Princesse encore jeune, qui renonçoit volontairement à son pays, au trône, &, en quelque sorte, à la délicatesse de son sexe. Christine renvoya toutes ses femmes, & ne retint à son service, que quatre gentilshommes qui ignoroient ses desseins. On dit que quand elle fut arrivée à un petit ruisseau qui sépare les deux Royaumes, elle s'élança de son carrosse, & s'écria: « enfin me voici en » liberté & hors de mon pays, où j'espere de ne retourner jamais ».

Le commerce qu'exerce sur la mer Baltique, la ville de Kioge, sise sur ses bords, est un foible reste de celui qu'elle faisoit anciennement. On van-

toit ſur-tout ſes ouvrages de laine; & l'on prétend que les belles tapiſſeries, qui ornent le château de Roſenbourg, y ont été fabriquées ; mais ce n'eſt proprement qu'au regne de Chriſtian VI, pere du Monarque vivant, que les Danois peuvent rapporter l'établiſſement de leurs manufactures. Ce Prince ſentant toute leur importance, jetta les ſemences de cette induſtrie, que l'on voit aller en augmentant ſous ſon auguſte ſucceſſeur. L'entrepriſe difficile de tranſporter des arts étrangers chez une Nation où ils étoient preſque inconnus, exigeoit une protection éclairée, & une main bienfaiſante, toujours occupée à les ranimer. C'eſt dans ces vues, que fut créé le Conſeil de Commerce & d'Economie générale, chargé d'examiner & de rapporter au Roi, tous les projets qui tendent à rendre ſes états plus riches, ſon royaume plus floriſſant.

Pour faciliter les opérations de ce Conſeil, qui ne pouvoit entrer dans le détail infini des manufactures naiſſantes, Chriſtian établit une direction particuliere, & défendit aux marchands, de tirer de l'Etranger les draps & les

étoffes qu'elle pourroit fournir. L'objet principal de cette nouvelle institution, fut d'éclairer la conduite des Fabriquans, de leur donner des facilités pour le débit de leurs marchandises, & d'assurer l'exécution des ordres de sa Majesté. En conséquence celui qui a fait une piece d'étoffe, & ne trouve pas à la vendre, peut, s'il a besoin d'argent, la porter dans un magasin soumis à la direction, & emprunter les deux tiers de sa valeur. On lui donne cet argent sans intérêt; & le tiers restant lui est compté aussi-tôt que l'étoffe est vendue.

Si le marchand ne veut ou ne peut pas payer le Fabriquant, il lui fait son billet, dans lequel il spécifie la qualité, le prix, l'aunage & le numéro de l'étoffe fabriquée. Le magasin acquitte ce billet à la présentation, & accorde à l'emprunteur un crédit de dix-huit mois, à raison de quatre pour cent d'intérêt. Si la Cour, les provinces, les Compagnies royales ont besoin d'une quantité de marchandises, le magasin se charge de les commander, d'en faire la distribution entre les ouvriers, & de les aider, par des secours successifs, à remplir cette commission.

Non seulement les étoffes de laine & de soie, mais généralement tous les produits des fabriques doivent être portés au magasin, pour y être plombés & cachetés. Le Commis en tient un regiltre exact, en prend un échantillon; & si l'on trouve dans quelque boutique, une piece qui ne soit pas inscrite dans le magasin, elle est déclarée de contrebande. On compte à Copenhague plus de cent cinquante métiers dans les diverses fabriques de draps, & environ cent quatre-vingt dans celles de soie. Les unes & les autres sont parvenues à fournir à toutes les demandes du royaume; & si les prix en sont encore un peu hauts, on ne sauroit disconvenir du moins de la beauté de l'ouvrage.

Depuis quelque tems, les manufactures d'étoffes de laine ont fort augmenté; & aujourd'hui les serges, les bayettes, les étamines se font avec succès dans plusieurs villes du royaume. On y fabrique aussi des fusils pour l'armée, des ouvrages d'orfevrerie, du savon, des pipes, du tabac, des chapeaux, de la pluche, du velours, &c. On y entretient des moulins pour

les ustensiles de fer & de cuivre, des rafineries de sucre, d'alun, de vitriol, des manufactures de papier, de toiles peintes, de faïance & de porcelaine. Les villes de Randers en Jutland; & d'Odensée en Fionie, se distinguent par leurs taneries; & envoient en abondance, chez l'étranger, des gants fort recherchés. La ville de Tonderis est célebre par ses dentelles; les toiles de Slefwig & d'Oldenbourg ont un très-grand débit.

Pour achever d'exciter l'industrie & l'émulation de ses Sujets, sa Majesté a interdit, en général, tout produit des fabriques du dehors, qui auroit l'habillement & la parure pour objet, & a pris les mesures les plus efficaces, pour les remplacer par celles de la nation. Elle a cédé, aux conditions les plus avantageuses, une manufacture de soie qui lui appartenoit; & depuis que je suis à Copenhague, j'y ai vu arriver successivement des artisans en tout genre, dont quelques-uns ont été attirés par ses ordres, & un plus grand nombre encore, par le bruit de ses bienfaits. Il n'est point d'homme industrieux, qu'on n'ait mis en état de

travailler, & qui n'ait éprouvé la libéralité du Monarque.

C'eſt par un effet de cette générosité ſoutenue, que le nombre des ouvriers fabricans, qui, à ſon avénement au trône, n'alloit pas à douze cens dans l'enceinte de la capitale, s'étend aujourd'hui au-delà de quatre mille; & tous les Danois qui ont proposé des établiſſemens utiles, ont été favoriſés. Il a encore donné aux manufactures un nouveau ſoutien dans une maiſon de charité, deſtinée à être tout à la fois l'école de l'induſtrie, l'aſyle de la pauvreté, & la reſſource des fabricans. Deux cens enfans, & ce nombre ſera ſans doute augmenté dans la ſuite, ſont élevés & formés de bonne heure à toutes les pratiques qui peuvent en faire un jour des ſujets utiles, ſoit pour le commerce, ſoit pour la marine. Chaque maître peut prendre, dans cette eſpece de pépiniere, les apprentifs dont il a beſoin, en payant, pour chacun d'eux, cinquante écus à la maiſon; & moyennant cette ſomme, ces jeunes gens ſont obligés de ſervir neuf ans, ſans autre rétribution, que celle de leur entretien.

Je reviens à d'autres villes de la Séelande. Soroe, située dans une contrée agréable, entourée de trois lacs d'eau vive, & environnée de bois, dans les espaces qui se trouvent entre ces lacs, est défendue par une citadelle. Il y avoit, avant la Réformation, une riche & célebre abbaye de Bernardins, dont l'église a servi de sépulture à plusieurs Rois, Princes & Savans de Danemarck. On y voit entr'autres le tombeau de Waldemar III, pere de cette célebre Marguerite, dont je vous ai raconté la naissance singuliere. C'est le même qui, ayant été menacé d'excommunication par le Souverain Pontife, lui répondit : « je tiens la vie de Dieu, » la Couronne, de mes Sujets, les biens, » de mes ancêtres, & la foi, de vos » prédécesseurs : si vous prétendez vous » en prévaloir, je vous la rends par ces » présentes ». Le Pape crut devoir ménager un Prince, qui craignoit si peu les foudres de l'Eglise, & ne demandoit peut-être qu'un prétexte pour s'en séparer. Waldemar III mourut à Gurrée, maison de plaisance dans le voisinage d'Elseneur. Moins guerrier que politique, il sut réunir les parties

divisées de ses états, en profitant des intérêts particuliers, & de la désunion des tyrans domestiques. Il fit toujours paroître autant de justesse dans ses projets, de vigilance dans sa conduite, que de constance dans ses entreprises. On lui reproche son incontinence & sa sévérité envers sa femme, qui mourut quelques tems avant lui.

L'abbaye où reposent les cendres de ce Prince, fut changée en 1586, en un collége de trente Étudians nobles, & de trente autres de familles roturieres. Christian IV en fit une Académie publique, en augmenta les bâtimens, & lui assigna des revenus considérables. Elle fut pendant quarante ans très-florissante, par le concours de la Noblesse, tant nationale qu'étrangere, qui fréquentoit ses écoles. Charles Gustave, Roi de Suede, successeur de Christine, y fit ses études, &, en reconnoissance, ménagea cette ville, lorsqu'en 1659 il désoloit le Danemarck par la terreur de ses armes. Les revenus se trouvant épuisés par la guerre, l'Académie fut transférée à Copenhague, & changée en une école militaire de Cadets. Fréderic V la rétablit en 1747; & les biens dont on la pourvut alors, fu-

rent augmentés par la largesse du célèbre Baron de Holberg, le premier Poëte comique de la Nation. Elle a un Grand-Maître, un Inspecteur, des Professeurs pour toutes les sciences, des maîtres de langue, d'armes, de danse, de dessein; & une imprimerie qui lui est spécialement destinée. Le Grand-Maître est, en même tems, Chef de la ville, & Bailli de tout le district. L'Académie a sa jurisdiction particuliere, appellée le Tribunal de la Cour, où cet Officier préside, accompagné de l'Inspecteur & des Professeurs qui font les fonctions d'Assesseurs.

La ville de Ringstet, fondée par un Roi de Danemarck, dont elle a pris le nom, est placée au centre de la Séelande, & doit être, après Roschild, la plus ancienne du pays. Elle a essuyé divers incendies qui l'ont considérablement endommagée; mais ayant été rebâtie après le dernier embrasement, elle offre aujourd'hui un aspect plus régulier. La grande église étoit jadis célèbre par ses reliques. On y voit encore les tombeaux de plusieurs Princes & autres grands Seigneurs du royaume: les rois Eric & Canut y ont leur sépulture.

Cet Eric passant par la Jutland, voulut se reposer à Sleswig chez son frere, le duc Abel, qui le reçut avec l'extérieur de la plus sincere amitié. Ils souperent ensemble tranquillement, jouerent aux échecs après souper; puis tout à coup, Abel reprochant à son frere les maux dont le Danemarck étoit affligé, le fit prendre & embarquer sous la garde d'un de ses Chambellans. Un Danois, nommé Lagon, qui mécontent du Roi, s'étoit jetté dans le parti d'Abel, demanda à ce dernier, ce qu'il vouloit qu'on en fît? Ce que tu voudras, répondit froidement le Duc; & à l'instant Lagon sauta dans le bateau qui portoit le malheureux Eric chargé de fers. Ce Monarque, reconnoissant la voix de son ennemi, demande un prêtre & se confesse. Lagon lui fait couper la tête, & ordonne qu'on précipite son cadavre dans la riviere. On dit que pressé de dire où étoient ses trésors, ce Prince répondit qu'il les avoit déposés dans un coffre au couvent des Cordeliers de Roschild. On l'ouvrit en effet; & l'on n'y trouva qu'un froc avec un codicille, où il déclaroit avoir fait vœu de mourir dans l'habit de l'ordre, &

demandoit à être enterré avec ce vêtement. Son corps fut tiré de l'eau après plusieurs mois, & transporté à Ringstet dans le tombeau de ses peres. Ce Monarque, qui fut mis au rang des Saints, sacrifia une partie de ses peuples au soutien de ses droits. Il aima la religion, la fit prêcher à ses Sujets encore idolâtres, & fonda divers monasteres.

Saint Canut n'est peut-être pas le même, que celui qui est enterré à Ringstet. Ce dernier fut également très-pieux, & en mérita le nom par son attachement à la religion, & son exactitude à en remplir les devoirs. C'étoit un époux tendre & fidele, un Roi juste & vigilant, qui récompensoit le mérite avec générosité, traitoit les coupables avec clémence. Ses Sujets le pleurerent, moins comme leur Souverain, que comme leur pere. Une maladie violente l'ayant emporté en peu de jours, le bruit courut qu'on l'avoit empoisonné.

On voit encore, dans la même église, les tombeaux de deux Waldemar, premier & deuxieme du nom. Le premier, fils de Canut le Saint, &

pere d'Ingerburge, épouse de Philippe Auguste, acquit le surnom de Grand par ses vertus & par ses actions. La piété, la justice, la prudence furent les principes de sa conduite. Il étoit actif, intrépide, infatigable, lorsqu'il avoit à réprimer la licence & la fureur de ses ennemis; mais la clémence le désarmoit après la victoire; & il triomphoit de lui-même aussi facilement que des rebelles. On a deux codes de ce Monarque, nommés communément les loix de Séelande & de Scanie, qui, avec les Cimbriques, sont devenues les seules loix du royaume.

Waldemar II, dit le Victorieux, à cause des prospérités qui accompagnerent ses premieres expéditions, fut humain, généreux & aimé de ses peuples. Souvent il rendoit lui-même la justice à ses Sujets, & entroit dans le détail des affaires du gouvernement. Il étoit courageux jusqu'à l'imprudence dans les combats, mais sans perdre le sang froid nécessaire à un Général. Il fut grand par sa modération au milieu de l'éclat de ses triomphes, & plus grand encore par sa fermeté au sein de l'adversité & des disgraces.

La ville de Ringſtet eſt encore remarquable par le ſiége de la Juſtice provinciale, qui s'y tient tous les mois. On appelle, à ce tribunal, des ſentences de toutes les autres juriſdictions de la province; & l'appel de ſes jugemens ne peut être porté qu'au Conſeil ſuprême de Copenhague.

Du centre de la Séelande, j'aimois à parcourir les extrêmités de l'Iſle, & à voir, ſur ma route, les objets les plus dignes de remarque. Les maiſons royales attirerent principalement mon attention; & peu de pays en offrent un ſi grand nombre dans un ſi petit eſpace. On m'y propoſa une partie de chaſſe, où j'appris que tout Seigneur, s'il eſt noble, peut chaſſer non-ſeulement ſur l'étendue de ſes terres, mais encore dans toutes celles qu'il poſſede en communauté avec d'autres, à deux milles à la ronde de ſa réſidence; au lieu que le roturier eſt renfermé dans les limites de ſes propres poſſeſſions.

Friederichsbourg eſt un château célebre à quelques lieues de la capitale. Chriſtian II, qui le fit rebâtir, y employa les plus habiles Artiſtes de l'Europe. Il eſt diviſé en trois parties prin-

cipales, entourées d'eau, & réunies par des ponts. La premiere a la forme d'un ouvrage à corne, revêtu de maçonnerie, au milieu duquel regne une rue droite, bordée de maisons pour différens ouvriers, pour des domestiques & des écuries. Delà, en passant sur un pont de pierre, on arrive à la porte qui conduit à l'avant-cour, où sont les cuisines & des logemens pour divers Officiers. Un autre pont, placé sur un fossé très-profond, vous conduit ensuite à un portail superbe, orné de sculpture & de dorure, qui forme la grande entrée du château. Le bâtiment principal a trois corps de logis de quatre étages, couverts de cuivre & ornés de plusieurs tours, dont la plus haute est celle de l'église. On est frappé, en entrant, de la majesté de l'édifice, de la beauté des marbres, de la richesse des ornemens. On admire sur-tout, comme un modele de magnificence dans l'ancienne architecture, les arcades placées les unes sur les autres au bâtiment du milieu, & ornées de différentes statues. L'église, où se fait aujourd'hui le sacre des Rois, offre par-tout un travail également pré-

cieux, & par la richesse de la matiere; & par la perfection de l'ouvrage. Derriere l'autel, dans un grand espace, on apperçoit le trône royal, autour duquel sont attachées au mur, tapissé de velours cramoisi, les armes de tous les Chevaliers de l'Ordre de l'Eléphant. Les appartemens du château sont superbes. On remarque sur-tout l'immense salle des Chevaliers, destinée autrefois pour les galas & autres divertissemens de la Cour. La beauté des jardins répond à celle des édifices; & je ne puis vous rendre avec quelle satisfaction je vis, dans le centre même de la Gothie, cette heureuse réunion des arts de la Grece & de Rome.

Friedensbourg, c'est-à-dire, bourg de paix, ainsi appellé, parce qu'en 1720, lorsqu'on achevoit d'y mettre la derniere main, on y signa la paix avec la Suede, est une maison de plaisance très-agréable, dans une contrée très-riante, à quelques milles de Cronenbourg. Fréderic IV, qui aimoit ce séjour, s'étoit appliqué à le rendre commode & à l'embellir.

La Suede illustrée, mais épuisée par les campagnes de Charles XII, avoit

demandé la paix dont je viens de parler. Le traité porte en substance, que le duché de Sleswig demeurera uni à la Couronne de Danemarck, ainsi que la souveraineté & le péage du Sund; auquel les vaisseaux Suédois seront assujettis, comme ceux des autres nations; que la ville de Wismar sera rétablie dans ses anciens privileges; que Stralsund, l'isle de Rugen & Mastrand seront rendus à la Suede. Cette paix fut publiée à Copenhague avec la plus grande solemnité.

La cour interieure du château de Friedensbourg est un octogone régulier, au milieu duquel est un jet d'eau, & au centre une statue de marbre faite à Florence, qui représente la Déesse de la Paix. Les appartemens sont élégamment & magnifiquement meublés. Le jardin n'est pas grand; mais il est beau par la quantité de statues, de vases, & autres ornemens qui le décorent. Le bois dont il est environné, est coupé d'allées, rempli de gibier, & terminé par le lac d'Essero, qui augmente l'agrément de la vue. L'orangerie, l'église, la ménagerie, & un yacht très-joli pour

ſe promener ſur le lac, ſont encore des objets qui attirent l'attention.

Ce qui diſtingue la maiſon royale d'Irſcholm, qui extérieurement a beaucoup d'apparence, c'eſt une grande ſalle, au milieu de laquelle eſt un jet d'eau qui s'éleve à la hauteur de vingt-deux pieds, & retombe dans un baſſin de cuivre. Le feu Roi, Chriſtian VI, mourut dans ce château qu'il avoit fait bâtir pour la Reine ſon épouſe, Sophie-Madeleine de Brandebourg. Ce Prince aimoit ſes peuples; il étoit leur bienfaiteur & leur pere. On le vit toujours ſage dans ſes deſſeins, noble dans ſes ſentimens, attentif à prévenir les guerres, habile à concilier les divers intérêts des nations, & à maintenir les ſiens propres. Il mit un ordre admirable dans l'adminiſtration de la juſtice, dans la marine, dans les finances, dans toutes les parties du gouvernement. Il enrichit, il embellit ſes états des arts utiles & agréables; il accueillit les Savans & les Artiſtes en amateur & en Roi; & le génie de ce Monarque, ſon amour pour le bien public, ſon art de regner, paſſerent avec ſa puiſſance, au

Prince auguste & glorieux, qui, sous le nom de Fréderic V, tient aujourd'hui les rênes de l'Etat.

Valloë est une maison & une abbaye royale. La Reine Sophie épouse du feu Roi, y fonda seize Chanoinesses; & la dédicace s'en fit de la maniere la plus solemnelle. On élut, pour premiere Abbesse, Madame Fréderique de Würtemberg-Neustadt. Cette place doit être toujours occupée par une Princesse d'Allemagne; & celle de Prieure, par une Comtesse. La marque de ce chapitre est un ruban rouge, que les Chanoinesses portent de la droite à la gauche, & au bas duquel pend une croix, avec l'image de la Vierge & de son Fils.

Anderskow étoit anciennement un couvent de l'ordre de Saint Jean, dont on fit une maison royale après la Réformation. Fréderic II y mourut après l'avoir réparée & augmentée. On y lit, à la gloire de ce Prince, qu'il avoit le courage, l'activité, le génie qui font les grands guerriers; mais qu'il préféra à ces qualités brillantes, celles qui font les bons Rois. Il aima souvent

mieux abandonner ses prétentions, que de troubler la paix, dont il s'attachoit à faire jouir ses peuples. Protecteur du mérite & des talens, il fit regner avec lui les arts & les vertus.

Je suis, &c.

A Ringstet, ce 22 Juillet 1756.



LETTRE

LETTRE CCLXVI.

SUITE DU DANEMARCK.

En traversant le détroit que les Géographes appellent le Grand-Belt, un court trajet me rendit dans l'isle de Fionie, moins étendue que celle de Séelande. On vante sa fertilité, ses pâturages, ses chevaux, ses pommes surtout, dont on fait d'excellent cidre. Les habitans y donnent également leurs soins à nourrir des mouches à miel; delà cette grande provision d'hydromel qui se transporte chez l'étranger. Cette Isle est un des principaux gouvernemens du royaume, & l'apanage des fils aînés des Rois de Danemarck.

Sa capitale, appellée Odensée, du nom de l'ancien Dieu du pays, à qui on en attribue la fondation, est située au centre de l'Isle, dans une très-belle plaine, au bord d'une riviere poissonneuse qui, à un quart de mille de là, va se jetter dans un golphe. C'est une ville passablement grande, assez peuplé : mais

dont la plupart des maisons sont de vieux bâtimens. Parmi ses églises, il faut principalement remarquer la Cathédrale, non pour la beauté de son architecture, qui, en général, a peu d'apparence, mais pour les monumens qui la rendent respectable aux habitans. Derriere l'autel, est une voûte murée, où l'on voit, dans un cercueil de cuivre, les ossemens de Saint Canut, son premier fondateur. Ce Prince, grand protecteur du Clergé, voulut que les Evêques reçussent les mêmes honneurs que les Princes de son sang; qu'ils eussent séance dans tous les Conseils, & précédassent les Sénateurs. Ces distinctions irriterent les Grands & causerent la perte du Souverain. Ayant tenté d'introduire l'usage des décimes au profit des Ecclésiastiques, tous les Ordres de l'Etat protesterent, d'un cri unanime, contre une pareille servitude. Le soulevement des peuples obligea le Monarque de fuir à Odensée; & l'église où il s'étoit retiré avec sa Cour, lui servit de forteresse. Il étoit en prieres au pied des autels, lorsqu'il reçut un coup de fronde à la tête, qui lui fit ruisseler le sang en abondance, & en-

ſuite un coup de poignard, qui l'étendit mort ſur la place. Les Prêtres le mirent au rang des Martyrs, & l'Egliſe au nombre des Saints.

L'ancien couvent des Récollets d'Odenſée offre le tombeau de deux Rois de Danemarck, Jean & ſon fils Chriſtian II. Jean aimoit les ſciences & les arts, & les accueilloit en Prince éclairé & généreux. C'étoit parmi les membres de l'Univerſité de Copenhague, qu'il choiſiſſoit ſes Ambaſſadeurs & ſes Miniſtres. Les Sénateurs le regardoient comme leur oracle, & avoient la plus haute idée de ſa prudence ; mais ſa bonne foi, la droiture de ſes intentions le rendirent le jouet des ſermens & des promeſſes de ſes ennemis. Ce Monarque étoit affable, juſte, bienfaiſant. La piété ſanctifioit ſes actions ; il n'entreprenoit rien, ſans avoir invoqué le ciel par ſes prieres ; & quoique ſimple dans ſes mœurs, il ſavoit ſoutenir, dans l'occaſion, la majeſté & la gloire du trône.

Son fils Chriſtian fut au contraire le plus foible & le plus méchant de tous les Princes. On le vit, les larmes aux yeux, implorer l'appui de ſon peu-

ple, & mendier chez les plus simples Gentilshommes, du secours & des conseils. Poursuivi par le souvenir de ses cruautés, il chargea plusieurs vaisseaux du trésor & des meubles les plus précieux de la Couronne. Il emporta avec lui les archives du royaume, & s'embarqua avec sa femme, ses enfans & sa maîtresse. Il fut neuf ans errant & fugitif; & ses ennemis l'ayant fait prisonnier, ils le laisserent vingt ans dans un cachot, où la mort vint le délivrer de ses remords & de ses peines. Une cruauté inouie le rendit le fléau de ses peuples. C'étoit un monstre toujours altéré de sang. Tous les vices d'une ame foible faisoient le fond de son caractere. Ses crimes lui attirerent la haine publique; & sa foiblesse en fit un objet de mépris.

Le château royal d'Odensée n'est ni grand ni remarquable par ses ornemens; mais la distribution en est commode, parce que Fréderic IV le fit élever pour avoir un pied-à-terre en passant par la Fionie. Ce Prince y mourut en 1730, âgé de cinquante-neuf ans & un jour. L'anniversaire de la naissance de ce Monarque pieux, juste, clément, ami de

la vérité, appliqué aux affaires de son royaume, plein de discernement dans le choix de ses Ministres, avoit été célébré la veille, non par des réjouissances, mais par des prieres publiques pour le rétablissement de sa santé. On vit ce Prince dans la guerre, intrépide, entreprenant, & capable de résister au fameux Charles XII ; mais l'éclat des armes & l'esprit de conquête ne l'éblouirent jamais. Il aimoit sa patrie dont il vouloit être le pere ; il aimoit les sciences, & protégeoit ceux qui y excelloient. Ce Roi philosophe sentoit les avantages que les Hommes de Lettres procurent à un Etat, en réveillant le feu du génie, en excitant l'industrie des peuples, en faisant fleurir le commerce & les arts. Aussi combien d'établissemens utiles & glorieux augmenterent, sous son regne, la grandeur & les richesses de son empire !

Odensée est le siége de l'Evêque, & de la Justice provinciale, qui s'y assemble tous les mois. Beaucoup de Nobles & de familles considérables y font leur résidence ; & l'on croit que c'est l'endroit du royaume, où l'on parle le meilleur Danois. Cette langue qui, à quelques

mots près, ne differe que dans le dialecte, de celle qu'on parle en Norvege & en Suede, est un composé de l'ancien gothique, mêlé avec le frison & l'allemand. La prononciation a beaucoup de rapport avec l'anglois; & ces deux idiomes ont quantité de termes communs. On se sert à Slesvig de trois langues principales, de l'allemand, du frison & du danois.

La ville d'Odensée fournit presque l'armée entiere, & particuliérement la cavalerie, des ouvrages de peau & de cuir dont elles ont besoin; ses gants sur-tout sont très-renommés. On y fabrique aussi des draps & autres étoffes de laine; & ses marchands entretiennent sur le golphe plus de trente vaisseaux.

Il y a quelques années, qu'en démolissant une vieille tour, on trouva, dans une boëte de cuivre, un ancien manuscrit en langage celtique. Un Savant, qui avoit fait de cette langue une étude particuliere, vint à bout de le traduire, & mit sa Nation en état de connoître tout le systême de la religion & de la morale des premiers Scandinaves. Ce livre, qui porte des ca-

ractères indubitables d'ancienneté, est ce qu'on appelle l'*Edda ;* monument tout à fait unique dans son espece, singulier par les choses qu'il contient, & si propre à répandre du jour sur l'histoire des opinions & des mœurs, qu'on doit s'étonner qu'il soit si peu connu hors des bornes de la Scandinavie. Le mot d'Edda, qui vient de l'ancien gothique, signifie Aïeule, & désigne l'antiquité de la doctrine qui y est renfermée. Comme j'ai rapporté ailleurs plusieurs traits de cette mythologie, j'écarterai de l'analyse que je vais faire de ce livre, ce qui vous est déjà connu.

L'Auteur suppose qu'un Roi du pays nommé Gylphe, voyant le respect de son peuple pour les étrangers qui arrivoient dans son royaume, ne savoit s'il devoit reconnoître en eux quelque chose de divin. Dans le dessein de s'en éclaircir, il résolut d'aller à Asgard, séjour des Dieux, sous la forme d'un vieillard d'une condition ordinaire. Il arriva à l'entrée d'un superbe palais, où il rencontra un homme qui lui demanda son nom. Le Roi déguisé répondit qu'il se nommoit Gangler, & demanda à son tour, à être introduit dans le palais. Il

y vit trois trônes élevés les uns sur les autres, & un homme assis sur chaque trône. Gangler leur fit plusieurs questions sur les actions & les ouvrages des Dieux, sur la formation du monde & de ses différentes especes d'habitans, sur les dernieres destinées de l'univers, son dépérissement, son renouvellement, sur l'état heureux des gens de bien, & le malheur des méchans? Les trois hommes satisfirent à toutes ces demandes; & après avoir raconté la naissance du géant Ymer, comme vous la savez, ils ajouterent:

« Les mêmes vapeurs qui lui donnerent le jour, firent naître la vache Œdumla. Quatre fleuves de lait coulerent de ses mamelles, & servirent de nourriture au Géant. La vache se nourrissoit à son tour, en léchant les pierres couvertes de sel & de gelée. Le premier jour il en sortit des cheveux d'hommes; le second, une tête, & le troisieme, l'homme entier, qui fut le pere de Bor. Celui-ci épousa la fille d'un Géant; & de ce mariage naquirent trois fils, Odin, Vile, & Ve, qui firent périr le Géant Ymer. Ils bâtirent au milieu de l'uni-

» vers la forteresse d'Asgard, où de- » meurent les Dieux & leur famille. » Lorsqu'Odin s'y assied sur son trône » sublime, il découvre delà tous les » pays, voit les actions des hommes, » & comprend tout ce qu'il voit. A » côté du palais d'Asgard, les Dieux » bâtirent une maison, dans laquelle ils » poserent des fourneaux, des mar- » teaux, des enclumes, & tous les ins- » trumens d'une forge. Ils y travaille- » rent le métal, la pierre, le bois, & » composerent une si grande quantité » d'or, qu'ils en firent tous les harnois » de leurs chevaux; d'où vient que » l'on appelle ce tems-là l'âge d'or. » C'est celui qui s'est écoulé jusqu'à » l'arrivée des femmes sorties du pays » des Géans, & qui le corrompirent.

» Le Géant Nor eut une fille qu'on » nomma la Nuit. Elle épousa Da- » linger, issu de la race des Dieux. Ils » produisirent ensemble le Jour, qui est » beau & brillant comme la famille de » son pere. Alors Odin prit la Nuit & » le Jour, & les plaça dans le ciel. Il » leur donna deux chevaux & deux » chars, pour faire, l'un après l'autre,

» le tour du monde. La Nuit va la
» premiere sur son cheval nommé Rin-
» faxe, Criniere gelée. Tous les ma-
» tins, en commençant sa course, cet
» Animal arrose la terre de l'écume qui
» dégoute de son frein. Le cheval du
» Jour se nomme. Skinfaxe, Criniere
» lumineuse ; & de cette criniere bril-
» lante, il éclaire l'eau, la terre & l'air ».

Les autres Divinités dont il est fait mention dans l'Edda, outre celles dont j'ai parlé ailleurs, sont Thor, Loke, Balder, Tyr, Hoder & Hermode. « Le
» premier est le plus fort des Dieux &
» des hommes. Il possede un palais,
» dans lequel il y a cinq cens quarante
» salles. Son char est tiré par deux boucs;
» & c'est sur cette voiture qu'il voyage
» dans le pays des Géans. Il possede
» trois choses précieuses : une massue
» à laquelle rien ne résiste ; un baudrier
» qui, lorsqu'il le ceint, le rend plus
» fort de moitié ; des gants de fer, sans
» lesquels il ne pourroit faire usage de
» sa massue.

» Un jour qu'il voyageoit avec
» Loke dans son char, il alla loger chez
» un paysan. L'heure du souper étant
» venue, il tua ses deux boucs & les fit

» cuire. Il invita le paysan, sa femme
» & leurs enfans à manger avec lui. Le
» fils de son hôte se nommoit Tiulfe,
» & sa fille Raska. Thor leur recom-
» manda de jetter tous les os dans les
» peaux de ces boucs, qu'il tenoit éten-
» dues près de la table; mais le jeune
» Tiulfe, pour avoir de la moëlle, rom-
» pit avec son couteau l'os d'une jambe.

» Après avoir passé la nuit dans ce
» lieu, Thor se leva de grand matin;
» & s'étant habillé, il ne fit que tou-
» cher le manche de sa massue; & dans
» l'instant, les deux boucs reprirent
» leur forme & la vie. Le Dieu voyant
» que l'un d'eux boitoit, en devine la
» cause, & entre dans une colere épou-
» vantable. Il prend sa massue, & la
» serre avec tant de force, qu'on voit
» blanchir les jointures de ses doigts.
» Le Paysan tremblant craint d'être ter-
» rassé d'un seul de ses regards. Ses en-
» fans se joignent à lui, pour supplier
» le Dieu de leur pardonner. Touché
» de leur crainte, Thor s'appaise, & se
» contente d'emmener avec lui Tiulfe
» & Raska. Il laisse ses boucs dans ce
» lieu, & se remet en route, pour se
» rendre dans le pays des Géans.

» A l'entrée de la nuit, cherchant un » endroit pour se coucher, ils entrent » dans une maison, passent dans une » chambre & s'y reposent. Le lende- » main, Thor voit, auprès de cette habi- » tation, un homme prodigieusement » grand, qui lui dit : « je m'appelle le » Géant *Skrymner*; pour toi, je sais » que tu es le Dieu Thor; & je n'ai pas » besoin de te demander, si tu n'as pas » pris mon gant »? En même tems il » étend la main pour le reprendre; & » Thor s'apperçoit que cette maison, » où ils ont passé la nuit, est ce mê- » me gant, & la chambre, un de ses » doigts. La nuit suivante, comme le » Géant dormoit profondément, Thor » prend sa massue, & la lui lance dans » la joue avec tant de violence, qu'elle » s'y enfonce jusqu'au manche. Le » Géant se réveille, & porte la main » à sa joue, en disant : « y a-t-il des » oiseaux perchés sur cet arbre? Il me » semble qu'il m'est tombé une plume » sur le visage ».

» Nos voyageurs se levent de grand » matin; & continuant leur route, ils » apperçoivent une ville située au mi- » lieu d'une vaste campagne. Ils y en-

» trent, & arrivent au palais du Roi. « Si » je ne me trompe, dit le Monarque, » ce petit homme que je vois là, doit » être Thor; voyons un peu, ajoute-» t-il, en lui adressant la parole, quels » sont les arts où tu te distingues, toi » & tes compagnons; car personne ne » peut rester ici, à moins qu'il ne sache » quelque métier & n'y excelle.

» Loke parla le premier, & dit que » son art étoit de manger plus que per-» sonne. Le Roi fit venir un de ses » courtisans qui se nommoit Loge; & » l'on apporta un tonneau plein de » viande, que nos deux champions se » mirent à dévorer. Le tonneau fut » vuidé dans l'instant; mais Loke n'a-» voit mangé de sa portion, que la chair; » au lieu que l'autre avoit avalé la » viande & les os. Tout le monde jugea » que Loke étoit vaincu. Le Prince » demanda à Tiulfe ce qu'il savoit faire? » Le jeune homme répondit, qu'il dis-» puteroit avec le plus agile des Cour-» tisans, à qui courroit le plus vîte en » patins. On lui donna, pour adversaire, » un coureur nommé Hugo. Celui-ci » avoit déjà touché le but, que Tiulfe

» n'étoit encore qu'à moitié chemin.
» Le prix de la course fut adjugé au
» vainqueur. Thor dit au Prince,
» qu'il disputereroit avec toute sa
» Cour, à qui boiroit le plus. Le
» Roi fit apporter une grande cor-
» ne; l'Echanson la remplit; & le
» buveur avala une quantité prodigieuse
» de ce qu'elle contenoit, sans re-
» prendre haleine. Quand il eut éloi-
» gné la coupe de sa bouche pour re-
» garder dedans, à peine s'apperçut-il
» que la liqueur fût diminuée. Il y re-
» vint jusqu'à trois fois; mais il s'en
» fallut bien, qu'il pût vuider toute la
» corne. Il la rendit au Prince, sans vou-
» loir continuer plus long-tems ce genre
» d'escrime, aimant mieux s'avouer
» vaincu.

» Thor passa la nuit dans ce lieu avec
» ses compagnons; & le lendemain il
» se prépara à partir. Le Roi l'accom-
» pagna hors de la ville; & comme ils
» étoient prêts à se dire adieu, « il faut,
» dit le Prince, que je vous découvre
» à présent la vérité. Je vous assure que
» si j'avois prévu que vous eussiez tant
» de force, je ne vous aurois pas laissé
» entrer dans ma ville; mais je vous ai

» enchanté par mes prestiges. D'abord,
» dans la forêt où je vins au-devant de
» vous, vous voulûtes me frapper de vo-
» tre massue. Je me cachai derriere un
» rocher, contre lequel le coup porta,
» & manqua de l'abattre. J'ai usé des
» mêmes prestiges dans les combats que
» vous avez soutenus contre les gens de
» ma Cour. Dans le premier, Loke a
» dévoré, comme un affamé, toute sa
» portion; mais son adversaire étoit un
» feu errant, qui a consumé les viandes,
» les os, & le vase qui les contenoit.
» Celui qui a disputé le prix de la course,
» étoit mon esprit, que Tiulfe ne pou-
» voit égaler en rapidité. Quand vous
» avez voulu vuider la corne, vous
» avez fait une merveille, que je ne
» pourrois pas croire si je ne l'avois
» vue; car un des bouts s'étendoit jus-
» qu'à la mer; ce que vous n'avez
» pas apperçu; & quand vous irez au
» bord de l'Océan, vous verrez com-
» bien il est diminué. A présent que
» nous allons nous quitter, je vous dé-
» clare qu'il est avantageux pour l'un
» & pour l'autre, que vous ne veniez
» jamais me revoir ».

» Comme il achevoit ces mots,

» Thor indigné prend sa massue, & veut
» frapper le Monarque ; mais celui-ci
» disparoît ; & le Dieu retournant
» vers la ville pour la détruire, ne
» trouve plus qu'une campagne cou-
» verte de verdure. Il continue son
» chemin, & revient, sans se reposer,
» jusques dans son palais.

» Loke, que quelques-uns appellent
» le Calomniateur des Dieux, l'Arti-
» san des tromperies, est le fils du
» Géant Forbanter. Il est beau & bien
» fait ; mais il a l'esprit mauvais, léger,
» inconstant. Il surpasse tous les hom-
» mes dans cette science qu'on nomme
» ruse & perfidie, a souvent exposé
» les Dieux aux plus grands périls, &
» les en a tirés par ses artifices. Il a
» eu trois enfans de la géante Anger-
» bode, messagere de malheur. L'un
» est le loup Fenris, le second, le
» Grand-Serpent, le troisieme Hela,
» ou la Mort. Les Dieux ayant appris
» par les oracles, tous les maux que
» ces enfans leur causeroient un jour,
» précipiterent le Serpent dans le fond
» de la grande mer ; mais ce monstre
» s'y accrut si fort, qu'il ceignit dans le
» fond des eaux, le globe entier de la

» terre, & put encore mordre l'ex-
» trêmité de sa queue. Hela fut relé-
» guée dans les enfers. A l'égard du
» loup Fenris, les Dieux le nourrirent
» chez eux; & il n'y avoit que Tyr, qui
» osât lui donner à manger. Cependant
» comme ils virent qu'il croissoit pro-
» digieusement, ils chercherent à lui per-
» suader de se laisser attacher, comme
» s'ils n'avoient envie que d'essayer ses
» forces; mais le Loup craignant qu'ils
» ne voulussent plus le délier, refusa
» constamment ce qu'on lui demandoit,
» jusqu'à ce que Tyr eût mis sa main
» en gage dans sa gueule. Les Dieux
» n'ayant pas jugé à propos de retirer
» ce gage, le Loup emporta la main de
» Tyr, qui, depuis ce tems-là, n'en a
» plus qu'une. Fenris rompra ses liens
» au Crépuscule des Dieux, c'est-à-dire,
» à la fin du monde.

» Balder est un dieu bienfaisant, que
» toutes les Divinités ont pris en affec-
» tion. Un jour qu'il dormoit, il eut
» un songe, où sa vie lui parut être en
» danger. Les Dieux, à qui il en fit
» part, convinrent de conjurer tous les
» périls dont Balder étoit menacé. Ils
» exigerent un serment du feu, de l'eau,

» du fer, des pierres, de la terre, des
» arbres, des animaux, des oiseaux,
» des maladies, des poissons & des vers,
» qu'ils ne lui feroient point de mal. Il
» n'y eut que l'arbuste appellé le Gui,
» à qui ils ne daignerent pas deman-
» der de serment, parce qu'il leur parut
» trop jeune & trop foible.

» Cela fait, les Dieux s'amusoient,
» dans leurs grandes assemblées, à lan-
» cer contre Balder, les uns des traits,
» les autres des pierres, & d'autres à
» lui donner des coups d'épée, sans
» que rien pût le blesser. Loke, envieux
» de ce bonheur, arracha l'arbuste que
» les Dieux n'avoient pas conjuré, &
» se rendit à l'assemblée. Là étoit Ho-
» der placé à l'écart, sans rien faire,
» parce qu'il étoit aveugle : « Faites
» comme les autres, lui dit Loke ; ren-
» dez honneur à Balder, en lui jettant
» cette baguette; je vous enseignerai
» l'endroit où il est. Hoder prit le gui;
» & Loke, lui dirigeant la main, il le
» lança à Balder, qui en fut percé de
» part en part, & tomba sans vie.
» Les Dieux en furent si irrités, que
» Loke, obligé de s'enfuir, se cacha
» au milieu des eaux, sous la forme

» d'un ſaumon. Ils firent un filet pour
» l'attraper ; & quand ils l'eurent dans
» leur puiſſance, ils l'attacherent à un
» rocher, & ſuſpendirent ſur ſa tête un
» ſerpent, dont le venin lui tombe
» goutte à goutte ſur le viſage ; ce qui le
» fait frémir & heurler avec tant de for-
» ce, que le globe en eſt ébranlé. C'eſt
» ce qu'on appelle, parmi les hommes,
» un tremblement de terre. Loke reſtera
» dans les fers juſqu'à la fin du monde.

» Tyr eſt le plus hardi & le plus in-
» trépide des Dieux. Il diſpenſe les
» victoires ; & on l'invoque comme
» le Maître des combats. Hermode,
» ſurnommé l'Agile, entreprit un voya-
» ge aux enfers, pour y chercher ſon
» frere Balder, & conjurer la Mort
» de le rendre à la vie. Hela lui dit que
» s'il étoit vrai que Balder fût autant
» regretté qu'il le diſoit, il falloit que
» toutes les choſes animées & inani-
» mées pleuraſſent ſon trépas ; que dans
» ce cas, elle le renverroit, & qu'au
» contraire, elle le retiendroit dans
» l'abyme, ſi un ſeul Être refu-
» ſoit ſes larmes. Hermode reprit le
» chemin d'Aſgard, & rapporta aux
» Dieux la réponſe d'Hela. Ceux-ci

» envoyerent des messagers par tout le » monde, faisant prier qu'on voulût » bien pleurer, pour délivrer Balder » des enfers. Toutes les choses s'y prê» terent volontiers; les hommes, les » bêtes, la terre, l'eau, les pierres, les » arbres, les métaux, tout fondoit en » larmes; c'étoit comme un déluge gé» néral. Les messagers revinrent, per» suadés d'avoir bien fait leur commis» sion; mais ils trouverent, chemin fai» sant, dans une caverne, une vieille » magicienne, nommée Thok, qui leur » dit: « Thok pleurera d'un œil sec sur » le bûcher de Balder; qu'Hela garde sa » proie ». Balder resta aux enfers ».

Le Crépuscule des Dieux & l'embrasement de la terre, sont les deux dernieres fables de l'Edda. Ces événemens seront précédés d'un grand hiver, pendant lequel la neige tombera des quatre coins du monde. L'univers entier sera en discorde; les freres se tueront les uns les autres par méchanceté; personne n'épargnera son pere, son fils, ni aucun de ses parens. Alors il se passera des prodiges effrayans; & voici comme on représente ces terribles événemens.

« Le Géant Rymer arrive de l'Orient,
» porté sur un char. La mer s'enfle ; le
» Grand Serpent se roule dans les eaux
» avec fureur, & souleve l'Océan. L'ai-
» gle dévore, en criant, les corps
» morts ; le vaisseau des Dieux est mis
» à flot. L'armée des mauvais Génies
» vogue sur ce vaisseau ; c'est Loke
» qui les conduit ; leurs troupes fu-
» rieuses marchent escortées du loup
» Fenris ; & Loke paroît avec eux.
» Surtur, le noir Prince des Génies du
» feu, sort du Midi entouré de flammes.
» Les épées des Dieux sont rayonnantes
» comme le soleil ; les rochers ébran-
» lés vont tomber ; les Géantes errent
» éplorées ; les hommes suivent en foule
» les sentiers de la Mort ; le ciel est fen-
» du. Odin s'avance contre Fenris ;
» bientôt l'époux de Frigga est abattu.
» L'illustre fils d'Odin court venger la
» mort de son pere : il attaque le mons-
» tre, auteur du meurtre, & de son épée
» lui perce le cœur. Le soleil se noircit ;
» la mer inonde la terre ; les brillantes
» étoiles s'évanouissent ; le feu exerce
» sa rage ; les âges tendent à leur fin ;
» la flamme s'étend & s'éleve jusqu'au
» ciel. Alors on voit sortir, du sein des

» flots, la terre couverte d'une agréable » verdure ; les eaux se retirent ; l'aigle » vole déjà librement, & prend des » poissons sur le sommet des monta» gnes. Les champs portent des fruits » sans culture ; les maux sont bannis du » monde. Balder & son frere revien» nent habiter le palais d'Odin. Savez» vous ce qui se passe alors ? Les Dieux » s'assemblent dans les campagnes d'Ida; » ils s'entretiennent des palais célestes » dont ils voient les ruines ; ils se rap» pellent leurs précédentes conversa» tions, & les anciens discours d'Odin. » Un palais, plus brillant que le soleil, » se découvre ; il est orné d'un toit » d'or ; on l'appelle Gimle. C'est là que » le peuple des gens de biens habitera, » se livrera à la joie durant tous les » âges ».

C'est ainsi que tous les points de la mythologie celtique furent exposés au Roi Gylphe, dans l'entretien qu'il eut, sous le nom de Gangler, & sous la forme d'un vieillard, avec les trois hommes du palais d'Asgard. « Nous » vous conseillons, lui dirent-ils, de » garder fidélement cette relation dans » votre mémoire ». Là dessus, Gangler

entendit de tous côtés, autour de lui, un bruit terrible. Il regarda par-tout; mais il n'apperçut qu'une vaste plaine. Il se mit donc en chemin pour retourner dans ses états, où il raconta tout ce qu'il avoit vu & entendu; & depuis ce tems là, ce récit a passé de bouche en bouche parmi les peuples.

En lisant, avec un peu d'attention, ces fables de l'Edda, on s'apperçoit, à travers leur désordre apparent, que tout est assez bien lié, assez bien suivi. Mais ce n'est, pour ainsi dire, ici, passez-moi l'expression, que le dogme de l'ancien culte; à l'égard de la morale des Scandinaves, le même livre nous en offre plusieurs traces dans une piece attribuée à Odin, où ce dieu est censé donner aux hommes des leçons de sagesse. Il y en a très-peu, qui ne soient bonnes & sensées; mais comme quelques-unes renferment des vérités trop communes, je me borne aux plus remarquables, parmi lesquelles j'ai choisi celles-ci.

« Il n'y a rien de plus nuisible aux » hommes, que de boire trop de bierre; » car plus on boit, plus on perd la rai» son. L'oiseau de l'oubli chante devant

» ceux qui s'enivrent, & leur dérobe
» leur ame. L'homme gourmand mange
» sa propre mort; & l'avidité du sot fait
» rire le sage.

» L'homme dépourvu de sens veille
» toutes les nuits; il considere tout;
» mais quand il est las au point du jour;
» il n'est pas plus savant qu'il n'étoit la
» veille. Il croit savoir tout, lorsqu'il
» a appris quelque chose de facile;
» mais il n'a rien à répondre quand on
» l'interroge sur une chose obscure.

» La paix brille plus que le feu pen-
» dant cinq nuits, entre des amis mau-
» vais; mais elle s'éteint quand la sixie-
» me approche; alors toute l'amitié se
» tourne en haine. Quand j'étois jeune
» j'errois dans le monde; il me sembloit
» que j'étois devenu riche, quand j'a-
» vois trouvé un compagnon; un hom-
» me fait plaisir à un autre homme.

» Qu'un homme soit sage modéré-
» ment, & qu'il n'ait pas plus de pru-
» dence qu'il ne faut; qu'il ne cherche
» pas à savoir sa destinée, s'il veut dor-
» mir tranquille. Il vaut mieux vivre
» bien, que long-tems; quand un hom-
» me allume du feu, la mort est chez
» lui avant qu'il soit éteint.

» Il,

» Il vaut mieux avoir un fils tard, » que jamais. Rarement voit-on des » pierres sépulcrales élevées sur les » tombeaux des Morts, par d'autres » mains que celles de leurs fils.

» Les richesses passent comme un » clin d'œil; elles sont les plus inconstantes des amies. Les troupeaux pé» rissent; les parens meurent; les amis » ne sont pas plus immortels; vous » mourrez vous-mêmes; mais je con» nois une seule chose qui ne meurt » point; c'est le jugement qu'on porte » des Morts.

» Louez la beauté du jour quand il » est fini, une femme quand vous l'avez » connue, une épée quand vous l'aurez » essayée, une fille après qu'elle sera » mariée, la glace quand vous l'aurez » traversée, la bierre quand vous l'aurez » bue. Ne vous fiez ni à la glace d'un » jour, ni à un serpent endormi, ni » aux caresses de celle que vous devez » épouser, ni à une épée rompue, ni » au fils d'un homme puissant, ni à un » champ nouvellement semé.

» Il n'y a point de maladie plus » cruelle, que de n'être pas content de » son sort. Le cœur connoît seul ce qui

» se passe dans le cœur ; & ce qui trahit
» l'esprit, c'est l'esprit même.

» Si vous voulez fléchir votre maî-
» tresse, ne l'allez voir que de nuit :
» quand trois personnes savent ces
» choses-là, elles ne réussissent point ».

La ville de Nyebourg est, après celle d'Odensée, la plus considérable de l'isle de Fionie. C'est une place forte sur le grand Belt, d'une médiocre grandeur, mais bien située, & pas mal bâtie. Il ne reste qu'une aile de l'ancien château, où Christian II reçut le jour : on dit que dans son enfance, un singe le transporta sur le faîte du toit, & le rapporta sans lui faire de mal. Ce qui s'est conservé de cet édifice, sert aujourd'hui d'Arsenal & de magasin. On vante le port de la petite ville de Faabourg, & les pâturages de l'isle de Fanoé. Middelfort est sur le petit Belt, détroit qui sépare la Fionie du Jutland. C'est le passage ordinaire pour arriver à cette Presqu'isle, où nous entrâmes par Kolding, dans le détroit de Ripen.

Je suis, &c.

A Kolding, ce 27 Juillet 1756.

LETTRE CCLXVII.

SUITE DU DANEMARCK.

Le Jutland, ou l'ancienne Chersonese Cimbrique, contient la meilleure partie des états du Roi de Danemarck. Sa longueur, du Midi au Nord, est d'environ soixante & quinze lieues de France, & sa plus grande largeur, du Couchant au Levant, de trente ou trente-quatre. On la divise en deux pays, le Jutland proprement dit, & le duché de Sleswig. Le premier se subdivise en quatre diocèses, Ripen, Arhusen, Wibourg & Albourg; le second en deux parties, celle qui a toujours été sous la domination Danoise, & une autre qui appartenoit aux Ducs de Holstein.

Le Jutland est environné de la mer de trois côtés, & séparé, au Midi, du duché de Slesvig, par les rivieres de Kolding & de Skothbourg. La contrée qui en forme le centre, n'est, pour ainsi dire, composée que de marais & de

bruyeres, parmi lesquels cependant, on rencontre quelques pâturages, & des terres même, propres à être labourées. Le reste du pays est d'une fertilité incomparable, & fournit tous les ans une incroyable quantité de grain à la Hollande, à la Suede, à la Norvege. Il en sort, dit-on, annuellement quatre-vingt mille bœufs, des porcs & des chevaux à proportion. Aussi l'appelle-t-on pays de lard & de seigle. On remarque dans Homere, que les Grecs avoient une idée fort désavantageuse de cette contrée : ils croyoient qu'elle n'étoit jamais éclairée des rayons du soleil : Homere, comme presque tous les Poëtes, n'étoit ni physicien ni géographe.

Une infinité de petites rivieres arrosent le Jutland ; le fleuve principal est le Guden ; il devient navigable près de Randers, & tombe dans le golphe de Callegat, après s'être enrichi de toutes les eaux qu'il rencontre. La côte orientale est suffisamment garnie de forêts ; il n'en est pas de même de la partie opposée, où l'on ne trouve & l'on ne brûle que de la tourbe & des bruyeres. L'air rude & froid qu'on y respire, ne nuit ni à l'abondance du gibier, ni à la cons-

titution des habitans. De tous les Danois, ce sont ceux qui jouissent d'une plus grande liberté, & passent pour les plus riches en fonds de terre. Ils parlent la langue moins correctement, que dans les autres provinces du royaume; parce qu'il se mêle tous les jours, parmi eux, quantité d'Allemands, que l'Etat y attire pour favoriser la population.

Le duché de Sleswig porte le nom de sa capitale; on l'apelloit anciennement Sud-Jutland; cette dénomination n'est plus d'usage. Les peuples y suivent la religion protestante; les Réformés ont la liberté de conscience; les Catholiques celle de leur religion à Fridericia & dans l'isle de Nordstrand seulement: les autres cultes y sont également permis ou tolérés. De tout tems ce Duché a fait partie du royaume de Danemarck. Saint Canut le donna en souveraineté à son frere; & cette faute fut renouvellée par plusieurs de ses successeurs, au grand préjudice de la Couronne. Dans la suite, ils n'en possederent plus que la moitié; l'autre appartenoit à la maison ducale de Holstein-Gottorp; mais le Roi de Danemarck ayant repris toute cette province, elle lui est restée par le

traité conclu en 1720, & garanti par toutes les Puissances de l'Europe.

De Kolding, où nous arrivâmes, jusqu'à Sleswig, Capitale du pays, on compte dix-sept ou dix-huit lieues. Kolding est bâti entre deux montagnes; à l'embouchure d'une riviere qui se jette dans le golphe près du petit Belt. Cette ville est petite, mais jolie, & assez commerçante. C'est l'entrepôt du Jutland, & des isles du Danemarck. C'est sur son pont, que les bœufs & les chevaux qui sortent de la Province, paient un droit d'un écu par tête, que l'on appelle la Traite des bœufs. On voit, sur une hauteur, l'ancien château d'Adlersbourg, dont les premiers fondemens ont été jettés au milieu du treizieme siecle; les Rois Christian & Fréderic y ont fait plusieurs changemens au commencement & à la fin du dix-septieme. Parmi les choses qu'on y montre, on remarque une tour surmontée d'une balustrade, avec des statues de sept pieds de haut dans les quatre angles. Christian III choisit ce château pour sa résidence ordinaire, & y finit ses jours l'an 1559.

Ce Prince n'eut en vue que le bon-

heur de ses peuples. Naturellement valeureux & amateur de la gloire des armes; il préféra cependant la négociation à la guerre, & les douceurs de la paix à l'éclat de la victoire. Il n'ambitionna que le titre de bienfaiteur de la patrie, apporta ses soins à faire fleurir le commerce & les lettres, à protéger la religion qu'il avoit embrassée, à donner à sa Cour l'exemple de toutes les vertus. Les pauvres avoient un accès facile auprès de sa personne; il écoutoit leurs plaintes avec bonté; & regardant la justice comme le devoir le plus essentiel du trône, il fit augmenter & corriger, du consentement des Sénateurs, le code des loix du Danemarck. Son fils Fréderic éleva à sa mémoire, dans l'église de Roschild, où son corps fut inhumé, le plus magnifique mausolée qui fût alors connu dans le Nord. La Reine Dorothée, épouse de Christian, fonda à Kolding, & dota richement un college pour la langue latine.

Apenrade, entre cette ville & Slesvig, est une des plus riches, des plus considérables de tout le Duché; & l'on continue à l'agrandir. Elle oc-

cupe un terrein bas, sur un golphe large & ouvert, formé par la mer Baltique. Son port n'est ni bon, ni bien sûr; sur-tout lorsque les vents d'Est soufflent avec force. Il a d'ailleurs assez de profondeur, pour que les vaisseaux puissent arriver jusqu'au pont. L'isle d'Alsen, en face du golphe, n'a de remarquable, que d'avoir été, pendant dix-sept ans, la prison de Christian II. Ce Prince étoit enfermé dans le château de Sonderbourg, ville capitale de cette Isle, qui a donné son nom à une branche de la maison royale de Danemarck.

Je me détournai sur ma droite, pour voir en passant la ville de Flensbourg, qu'on me dit être une des plus importantes de cette contrée. Elle est environnée de hauteurs de trois côtés, & baignée, de l'autre, par les eaux du golphe qui pénetre, depuis la mer Baltique, jusqu'à quatre milles dans les terres. Les collines qui entourent le fond de cette baie, y forment un port sûr, ferme & assez profond, pour porter les plus gros vaisseaux. La ville, quoique très-étendue en longueur, n'est percée que d'une rue principale & de douze autres

plus petites. Depuis la Saint-Michel jusqu'à Pâques, elles sont toutes éclairées la nuit par des lanternes. Les édifices publics sont trois églises Allemandes, une Danoise, un College, un Hôpital, une maison d'Orphelins, & une Bourse ou bâtiment appartenant à une Compagnie de marchands.

Trois circonstances rendent cette cité mémorable dans l'histoire. La premiere est le décès de la Reine Marguerite, qui voulant passer en Séelande, mourut dans le port de Flensbourg, sur le vaisseau où elle s'étoit embarquée. La seconde est l'hommage que rendirent en 1648, à Fréderic III, sur l'hôtel-de-ville, les États du royaume. La troisieme est la naissance de Christian V dans l'ancien château, actuellement démoli. J'ajouterai qu'en 1655, la Cour, & tout ce qui composoit alors le gouvernement de Danemarck, s'arrêta à Flensbourg, pendant que la peste ravageoit la Capitale.

Cette ville ne contient d'ailleurs rien de remarquable, que le cabinet d'un riche particulier, où j'ai vu une collection de portraits originaux de plusieurs grands personnages de Danemarck,

dont quelques-uns ont protégé les sciences, les ont cultivées, ou s'y sont rendus célebres.

Le premier est celui de Joakim Gersdorf, originaire de Bourgogne. Il ne fut pas savant; mais il aima les Lettres & ceux qui s'y appliquoient. Cette affection s'étendoit jusques sur les étudians de l'Université, dont il avoit tellement gagné la confiance, que s'étant mis, pour ainsi dire, à leur tête, il les engagea à défendre Copenhague contre les Suédois qui l'assiégeoient en 1658, & furent contraints de lever le siége. Gersdorf parvint aux plus grandes charges de l'Etat.

Le second portrait représente Jozias de Rantzau, qui, en 1635, vint demander de l'emploi à Louis XIII, & fut honoré, à l'âge de trente-six ans, du bâton de Maréchal de France. Il passa constamment pour un des plus grands Généraux de son siecle, & en même tems, pour l'homme le plus galant auprès des femmes, qui l'appelloient le beau Rantzau. Comme il aimoit la dépense, & n'étoit pas riche, il trouvoit des ressources infinies dans leur générosité. Sa passion pour le vin étoit excessive:

& dans ses ivresses, il se permettoit toutes sortes d'indécences. Il entendoit parfaitement le métier de la guerre, & s'exposoit comme le moindre soldat. Il avoit reçu tant de blessures, qu'il ne lui étoit presque resté que la moitié de son corps. Il avoit perdu un œil, une oreille, un bras, une jambe, &c; ce qui donna lieu à cette épitaphe :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts ;
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa par-tout ses membres & sa gloire.
Tout abattu qu'il fut, il demeura vainqueur.
Son sang fut en cent lieux le prix de sa victoire ;
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Quelle foule de héros, Madame, a produit à la nation Danoise cette famille de Rantzau ! Il n'y a, dans les Etats de Danemarck, aucune charge considérable, à laquelle ce nom glorieux n'ait fait honneur. Un proverbe Danois dit, pour exprimer la fidélité d'un Sujet envers son Prince : » il est fidele au Roi comme un Rantzau ». On compte jusqu'à trente-deux gentilshommes de cette maison, qui se sont rendus célebres par des actions mémorables, ou par des services signalés.

Ticho-Brahé, dont le tableau occupe ici la troisieme place, étoit d'une naissance à pouvoir aspirer aux premieres dignités du royaume. Mais son goût pour l'astronomie ne lui laissa d'autre ambition, que celle d'y faire de nouvelles découvertes ; & Fréderic II lui en procura les moyens. Il lui donna en propre, sa vie durant, avec des revenus considérables, l'isle de Huen dans le Sund, à quelque distance de Copenhague, pour y faire ses observations astronomiques. C'est dans ce lieu solitaire, que Brahé se livra uniquement à l'étude, & enfanta ce fameux systême qui l'a rendu si célebre. Plusieurs Princes lui firent des visites ; il reçut en particuler celle de Jacques I, Roi d'Angleterre, qui étoit venu en Danemarck pour épouser la Princesse Anne. Ce Monarque passa huit jours avec Brahé, & lui ordonna, en le quittant, de lui demander tout ce qu'il voudroit. Notre philosophe ne desira que des vers de sa façon & un chien anglois. Le Roi prit la plume, & fit sur le champ quelques mauvais vers à la louange de l'Astronome. Le chien fut, pour Brahé, un présent funeste; car un jour que

le Roi Christian IV l'étoit allé voir, le Grand Maître Valkendorf, qui accompagnoit ce Prince, voulut entrer dans l'appartement du Philosophe, & fut mordu par l'animal, à qui il donna un coup de pied pour le chasser. Brahé s'en fâcha, & parla grossiérement au Grand-Maître. Valkendorf en fut piqué ; & comme il avoit tout crédit sur l'esprit du Monarque, il vint à bout, sous divers prétextes, de faire ôter à Brahé toutes ses pensions, & l'obligea de chercher une retraite hors du royaume. L'Empereur lui donna un asyle dans ses Etats de Boheme ; & l'Astronome trouva à Prague la même de facilité qu'à Copenhague, de suivre ses savantes observations. Il les continua jusqu'en l'année 1601, qu'il mourut d'une rétention d'urine, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Ticho-Brahé joignoit à de grandes qualités beaucoup de défauts ; il étoit trop prévenu en sa faveur, aimoit à tout censurer, se plaisoit à railler sans ménagement, & s'irritoit quand on en usoit de même à son égard. Tout éclairé qu'il étoit, il poussa la superstition jusqu'à croire que la rencontre d'une vieille femme étoit d'un mauvais au-

gure. Il ne penſoit pas de même des jeunes filles, pour leſquelles il avoit, dit-on, beaucoup de goût. Il paſſa auſſi pour aimer le vin avec excès, deux qualités qui s'accordent peu avec les occupations ſérieuſes d'un Aſtronome, & lui firent faire deux grandes fautes. Un jour qu'il avoit trop bu, il prit querelle avec un jeune homme qui l'obligea de mettre l'épée à la main. Comme il manioit mieux le compas que l'épée, il eut, dans ce combat très-inégal, une partie du nez emportée; mais il ſut s'en faire un autre d'argent, ſi bien travaillé, qu'on le croyoit naturel. Il conçut la paſſion la plus vive pour une jeune payſanne, nommée Chriſtine. Les charmes de cette beauté champêtre firent tant d'impreſſion ſur ſon cœur, qu'il oublia ſa naiſſance, ſa philoſophie même, & l'épouſa.

On voit à la ſuite de cet illuſtre Savant, deux célebres marins, Adeler & Tordenskiold, d'une baſſe naiſſance, mais d'un mérite éclatant. Le premier ſortit de bonne heure de ſon pays, & alla chercher de l'emploi dans la république de Veniſe. Il ſervit contre les Turcs avec beaucoup de ſuccès; & le

bruit de ses victoires engagea le Roi de Danemarck à le rappeller dans ses Etats. La mort ne lui permit pas de servir aussi long-tems sa patrie, que les Vénitiens; mais il ne laissa pas d'y soutenir la haute réputation qu'il s'étoit acquise par ses premiers exploits. Tordenskiold avoit déjà donné une grande idée de son mérite; déjà il s'étoit montré digne de la dignité de Vice-Amiral dont il étoit revêtu, lorsqu'une affaire d'honneur l'obligea de se battre. Il eut le malheur de succomber; & sa mort priva la patrie des grands services qu'elle en espéroit.

Cette suite de tableaux du cabinet de Flensbourg est terminée par le portrait de l'illustre Niels Juel, Lieutenant-Général-Amiral de Danemarck. Sa vie fut une suite de combats & de victoires. Ses triomphes maritimes peuvent être égalés à ceux des plus grands Amiraux; & les sept batailles navales qu'il gagna contre les Suédois, sont autant de monumens qui éternisent sa mémoire.

Je n'entrai à Husum, entre Flensbourg & Sleswig, que pour donner un coup-d'œil à cette ville, passablement

grande, & assez bien bâtie. J'appris que la fameuse Antoinette Bourignon s'y étant arrêtée en 1673, y établit une imprimerie dans sa maison, & y imprimoit ses propres ouvrages; mais les exemplaires en furent enlevés par ordre du gouvernement. La submersion de l'Isle de Nordstrand, arrivée en 1634, causa beaucoup de dommage aux habitans, par la privation des vivres qu'ils avoient coutume d'en tirer.

Cette Isle, dans le voisinage d'Husum, avoit anciennement cinq ou six lieues de longueur, & environ la moitié de largeur. Elle contenoit vingt-deux paroisses, & étoit singuliérement fertile en grains & en bestiaux. Le 11 octobre, à dix heures du soir, elle fut tellement inondée, qu'il y périt près de sept mille personnes, plus de treize cens maisons, & environ cinquante mille pieces de bétail. De tout le Nordstrand, il ne resta absolument que l'isle de Pelworm, dont la situation étoit plus élevée que le reste. Quinze à seize cens personnes, échappées du naufrage, ont peuplé & rétabli le pays avec le secours des Flamands, qui construisirent, à grands frais, de bonnes digues,

pour le garantir désormais de l'impétuosité de la mer. Ils le possedent encore à titre d'hypotheque, & ont la jurisdiction civile & criminelle sur les habitans, moitié Luthériens, moitié Catholiques. Les uns & les autres y ont une église & le libre exercice de leur religion.

On m'a parlé d'autres isles situées dans les environs, telles que Sylt, Helgeland, &c, habitées par des Frisons d'origine, qui ont conservé leurs anciens habillemens, & la langue qu'ils parloient du tems de Charle-Magne. Les femmes portent des robes qui leur descendent à peine jusqu'aux genoux. Ce sont elles qui labourent la terre, & font tous les travaux de la campagne & du ménage. Les hommes ne quittent pas la mer, & vendent à Hambourg, à Breme, le poisson qu'ils prennent à la pêche. Ils en rapportent du bois, du fourrage, & d'autres provisions.

J'ai peu de choses à vous dire de Slefwig, où l'on conserve à peine le souvenir de son ancienne splendeur. Elle étoit autrefois impériale & anséatique ; mais elle a perdu son éclat, en

perdant une partie de son commerce. Les incendies & les guerres lui ont fait éprouver d'autres malheurs. Le Roi de Danemarck la prit au Duc de Holstein, & en fit raser les murailles. La cathédrale ayant été détruite par le feu, le concile de Bâle accorda des indulgences à ceux qui contribueroient à sa construction. C'est aujourd'hui un très-bel édifice, où Fréderic I, plusieurs Ducs & Evêques ont leur sépulture : l'autel sur-tout est d'un travail très-recherché. Fréderic II supprima l'évêché, & s'empara de la plupart de ses domaines. L'ancienne abbaye de Saint Jean a été changée en un chapitre de Demoiselles de la religion protestante.

Le château de Gottorp est bâti près de Sleswig dans une position agréable. C'étoit autrefois la résidence des Evêques, qui en firent un échange avec les Ducs ; & il devint avec le tems une bonne forteresse. Les Rois de Danemarck ayant réuni ce pays à leur Couronne, réparerent l'édifice, & y firent des embellissemens. Ils en décorerent les différens étages par de belles peintures & des meubles précieux. C'est dans ce château, que s'as-

semble la Justice supérieure & celle de la province, & que réside le Gouverneur. On y conservoit anciennement le fameux globe, exécuté par André Busch, sous la direction d'Olearius, & dont Fréderic IV fit présent à Pierre-le-Grand.

Soupant à Sleswig avec un comédien d'Hambourg, j'eus le plaisir de l'entendre disserter en homme d'esprit, instruit de son art, & spécialement du théatre Danois, dont il attribuoit les progrès, la naissance même au célebre Baron d'Holberg.

« Cet Auteur, me dit-il, né à Berghen » en Norvege, & mort depuis une cou- » ple d'années, étoit d'une famille no- » ble, mais pauvre. Privé de ses pa- » rens, qu'il perdit de bonne heure, » sans bien, sans ressource, livré à lui- » même, quoiqu'il n'eût que neuf ou » dix ans, il persista à vouloir étudier, » alloit d'école en école, mendiant son » pain & la science. A l'âge de dix-sept » ans, il résolut de voyager; & sans » argent comme sans recommendation, » il entreprit de faire à pied le tour de » l'Europe. Il parcourut l'Allemagne,

» l'Italie, la France, la Hollande, l'An-
» gleterre, pour acquérir des connoif-
» fances en tout genre. Il marchoit le
» jour; le foir il chantoit aux portes des
» maifons, pour obtenir un repas fru-
» gal. Enrichi de tout le favoir de l'Eu-
» rope, il reprit la route de Copenha-
» gue, où fes ouvrages lui firent beau-
» coup de réputation. Il fut tour à tour
» poëte, hiftorien, philofophe; & s'il
» n'eut pas des fuccès dans tous ces gen-
» res, il paffa pour un des plus célé-
» bres littérateurs du Nord. Son hiftoi-
» re de Danemarck eft une des plus efti-
» mées, quoique pleine de faits minu-
» cieux, & dénuée d'agrémens. Comme
» philofophe, il eft connu par deux
» volumes de penfées morales, où,
» parmi quelques réflexions juftes, on
» trouve un grand nombre de para-
» doxes, de trivialités. Mais à ne le
» confidérer que comme poëte comi-
» que, voici le jugement que je porte
» de fes ouvrages, dont plufieurs ont
» été traduits en françois.

» Cet homme a fait vingt fix comé-
» dies. Sa maniere eft exacte & natu-
» relle. Il eft prefque toujours auffi cor-
» rect que Térence, quelquefois auffi

» plaisant que Plaute. La lecture des
» Comiques François de ce tems ne
» l'a pas gâté. Point de froids dia-
» logues, point de scenes méthaphy-
» siques, point de sentimens quintes-
» senciés. Parmi ses compatriotes, les
» spectateurs d'un goût délicat lui re-
» prochent des plaisanteries trop basses,
» & la profusion de ce gros sel, qui
» ne pique que le palais du peuple. Ils
» prétendent que ce Poëte n'a ni le
» ton de la bonne compagnie, ni la
» connoissance des usages du grand
» monde ; qu'il ne choisit que des
» mœurs triviales ; qu'il auroit dû faire
» des ridicules brillans l'objet de ses
» bons mots ; qu'il auroit pu trouver
» des personnages, des caracteres, des
» travers plus intéressans.

» Ces reproches sont outrés. Le Ba-
» ron d'Holberg mérite de l'indulgen-
» ce, en ce qu'il est non-seulement le
» pere du théatre de sa Nation, mais en-
» core, parce qu'il n'a point de succes-
» seur. *Mélampe*, *l'Honnête ambition*,
» *la Journaliere*, *Henri & Perrine* ne
» sont point des farces. On traduit tous
» les jours des pieces angloises, qui ne
» les valent pas. Je suis persuadé qu'une

» main habile pourroit en tirer parti, » & les accommoder même à la ſcene » Françoiſe, le plus épuré, le plus » noble de tous les théatres.

» Celui de Danemarck pourroit être » aiſément perfectionné; il faudroit » commencer par proſcrire toutes les » farces tirées de vos pieces, que des » traducteurs mettent laborieuſement » en danois à dix écus par comédie. Un » théatre ne doit traduire que pour ſe » former, & ne doit copier que les » grands modeles. *L'Avare*, *le Miſan-* » *thrope*, *le Joueur*, *le Glorieux* perfection- » neroient le goût des Auteurs & celui » du Public. Le *Médecin malgré lui*, le » *Feſtin de Pierre* gâteroient l'un & l'autre.

» Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que » les Danois ne font point de tragé- » dies. Ils n'ont que quelques ſcenes du » *Cid*, traduites par Roſtgaard, le » meilleur de leurs poëtes. Quelques- » uns accuſent leur langue de n'être » point propre au tragique; mais eſt- » il probable qu'un idiôme, dont les » tons ſont ſi plaintifs, ſi touchans, » ne puiſſe pas rendre le pathétique? » D'autres prétendent que le caractere » de la Nation y répugne. Mais com-

» ment prétendre qu'un peuple fier,
» noble, généreux, ne puisse pas avoir
» d'Ecrivains qui traitent de grands in-
» térêts, qui connoissent le cœur hu-
» main, qui sachent manier les passions?
» Si les Danois n'ont pas de tragédies,
» ce n'est ni la faute du génie, ni celle
» de la langue; c'est la faute des cir-
» constances. La Scene ne fait que naître
» parmi eux; & le langage de leurs
» Poëtes n'est pas encore le langage
» des Dieux.

» La profession de Comédien n'étant
» flétrie en Danemarck, ni par les loix
» ni par la religion, est exercée par de
» jeunes gens, qui, la plupart, ont fait
» leurs études. En France, vos Acteurs
» & vos Actrices sont méprisés du peu-
» ple, & caressés des Grands; en Dane-
» marck, si les Grands ne les recher-
» chent pas, le peuple n'a pour eux
» aucun mépris. Il seroit à souhaiter
» qu'ils pussent voir le grand monde
» pour le copier. Leurs Petits-maîtres
» sont tels, qu'il les faut dans un pays, où
» il n'y en a que de manqués. On se
» plaint que les Comédiennes manquent
» de goût dans leurs habits, qu'elles se
» parent sans imagination & sans élé-

» gance. Le théatre qui devroit donner » le ton aux modes, les reçoit de la » Cour; la Cour les prend de la ville; » la ville les tient de Hambourg, qui » les tire de Paris, & les gâte en vou- » lant y faire des changemens.

» La troupe Danoise a des Direc- » teurs, qui, par une économie mal » entendue, ne songent pas assez à se » procurer de nouveaux sujets; jamais » aucune Débutante, jamais de nouvel » Acteur. C'est pourtant le seul moyen » d'établir solidement un Théatre, & » de tenir en haleine la curiosité du » Public. Les appointemens des Acteurs » sont peu considérables; ceux des » Actrices ne sont proportionnés ni à » leurs talens, ni à leur figure, ni à » leur sagesse.

» La salle de spectacle de Copenha- » gue est construite avec intelligence; » les loges sont bien distribuées, les » machines faites avec beaucoup de » dépense & de simplicité. On loue la » musique de l'orchêstre; mais les en- » tr'actes sont si longs, qu'elle m'a tou- » jours fort ennuyé. Il y a aussi une » troupe de Comédiens François pen- » sionnés du Roi. Le Prince Auguste,

» qui

» qui règne sur des Sujets fiers d'avoir
» dompté les Romains, semble vouloir
» réparer les maux qu'ont fait aux arts
» les ancêtres de ses Peuples. Il les
» appelle dans sa Capitale, pour éclai-
» rer, adoucir, modérer l'ardeur belli-
» queuse de sa Nation, & les engager,
» pour ainsi dire, à pardonner à leurs
» destructeurs. Quels progrès ne doi-
» vent-ils pas faire sous un Souverain
» qui les cultive lui-même, & ne craint
» point de se démettre, en leur faveur,
» d'une partie de son autorité ? « Je
» veux, dit ce Monarque, qu'ils restent
» libres dans mes Etats, & que le génie
» n'y soit, ni inquiété, ni contraint ».

« Les effets répondent à ces belles
» maximes : tous les arts sont chéris,
» respectés, accueillis en Danemarck :
» une Université florissante, des So-
» ciétés Littéraires, des Académies de
» Peinture, de Sculpture, d'Architec-
» ture, des Cabinets d'Histoire Natu-
» relle, des Ecoles de Médecine, des
» Colléges publics, des Manufactures
» multipliées, une Marine respectable,
» qui fait de cette Nation la troisieme
» Reine des Mers, une Milice nom-
» breuse & bien disciplinée, sont des

» objets qui s'offrent de toutes parts
» à l'admiration des Voyageurs.

» Persuadé de la supériorité de votre
» Littérature, ajoutoit le Comédien,
» Fréderic vient de mettre ses Sujets
» à portée de puiser, dans vos ouvra-
» ges, le goût d'Athênes, de Rome, &
» de Paris. Il a fondé à Copenhague une
» chaire de langue & de Belles-Lettres
» Françoises. L'ouverture des leçons
» publiques se fit par un discours, où
» le nouveau Professeur, M. de la
» Beaumelle, examina ce problême
» littéraire & politique tout ensemble:
» si un Empire se rend plus respectable
» par les arts qu'il crée, que par ceux
» qu'il adopte? Ce sujet assorti aux
» circonstances, fut traité avec une élo-
» quence mâle, & la question décidée en
» faveur des arts adoptés, & à la gloire
» du Monarque éclairé qui les adopte.

» Cependant, le préjugé qui impose
» aux hommes d'un certain rang, une
» noble ignorance, n'est pas encore
» entierement détruit dans ce Royau-
» me. Comment concilier ce reste de
» barbarie avec la politesse dont se
» pique la Noblesse Danoise? Peut-
» on croire, qu'il y ait, sur la terre,

» un Empire où l'on attache de l'hon-
» neur à protéger les Lettres, & du
» ridicule à les cultiver; où le Prince
» leur donne un asyle, les anime par
» ses récompenses, & où la portion la
» plus distinguée du royaume croit s'a-
» vilir par l'étude? Une façon de penser
» si bizarre n'est pas faite pour subju-
» guer long-tems un Peuple policé.

» L'Orateur finit son discours par
» l'éloge des Danois, dont il opposa
» les grands Hommes à ceux des autres
» pays, & fit voir que leurs talens
» avoient pénétré dans toute l'Europe.
» Deux d'entr'eux vivoient alors en
» France, & jouissoient de la plus
» grande renommée. L'un, l'ornement
» d'une des plus savantes Académies
» du monde, occupé à faire de nou-
» velles découvertes dans la science la
» plus sûre & la plus utile, veilloit
» sur les plantes du plus beau jardin
» de l'Univers. L'autre, employé aux
» opérations les plus difficiles, les plus
» épineuses, consulté dans les affaires
» les plus importantes, élevé aux plus
» brillans honneurs, attaquoit, em-
» portoit des villes imprenables. Celui-là
» éclairoit la France; celui-ci la dé-

» fendoit. Le premier lui conservoit
» cette réputation de supériorité, qu'elle
» s'étoit acquise dans la science du
» corps humain. Le second, l'ami,
» l'élève, le rival de Maurice & de
» Mars, la consoloit de la perte de cet
» invincible Saxon, qui l'avoit formé
» pour la victoire. Dans l'un, elle esti-
» moit un Sage; dans l'autre, elle ad-
» miroit un Héros. Dans Winslow, elle
» voyoit le Dieu de la santé; dans
» Lowendahl, le Dieu de la guerre ».

Jacques-Bénigne Winslow naquit à Odensée, en 1669, de Pierre Winslow, Curé de cette ville. Il fut lui-même destiné à cette profession par son père, qui l'éleva dans les principes du Luthéranisme; mais il étoit appellé à un autre état. Après avoir pris des leçons de médecine, pendant un an, au Collége de Copenhague, il sentit la nécessité de voir les plus habiles Maîtres de tous les pays, pour se perfectionner dans cette science; & le Roi de Danemarck facilita, par ses bienfaits, ces doctes voyages. Winslow partit pour la Hollande, où il resta quelque tems, & alla à Paris, où il étudia sous le fameux Anatomiste du Verney.

L'Expoſition de l'Egliſe Catholique, par le célèbre Boſſuet, tomba par haſard entre ſes mains ; il fut ébranlé de cette lecture, & fit abjuration entre les mains de l'illuſtre Prélat. Sa réputation ſe répandant de jour en jour, l'Académie Royale des Sciences le jugea digne d'être admis parmi ſes Membres. Il juſtifia ce choix par d'excellens mémoires ; mais le plus grand ouvrage qui ſoit ſorti de ſa plume, eſt l'*Expoſition anatomique du corps humain*. Il avoit fait long-tems, pour M. du Verney, les leçons publiques d'Anatomie & de Chirurgie au Jardin du Roi ; il remplit lui-même cette place, & mourut à l'âge de 91 ans, avec le renom du plus honnête homme, & d'un des plus habiles Anatomiſtes de l'Europe.

Ulric-Fréderic Woldemar, Comte de Lowendal, né à Hambourg, en 1700, eut pour grand-père paternel un fils naturel de Fréderic III, Roi de Danemarck, qui le créa Comte de Guldenlew, & le fit enſuite Chevalier de l'Eléphant, Maréchal Général des Armées, Chancelier du Royaume, & Gouverneur de Norwege. Lowendal

fit ses premières armes en Pologne; ensuite en Danemarck, puis en Hongrie & en Italie, au service de l'Empereur. De-là, il passa en Russie, & enfin il demanda de l'emploi en France, où nos Rois ont toujours reçu avec bonté, les Etrangers célèbres par leurs talens militaires.

Avant mon retour à Kolding, d'où je devois me rendre dans le Nord-Juthland, je voulus voir Friederichstad. C'est une ville de moyenne grandeur, régulière & quarrée, bâtie à la Hollandoise, & dont les rues, entretenues proprement, sont, en partie, bordées de tilleuls. Elle doit son origine à quelques Arminiens qui se sauvèrent de Hollande après le synode de Dordrecht; & elle tient son nom de Fréderic IV, Duc de Sleswig, qui regnoit alors dans cette contrée. Le Magistrat y est mi-partie, Luthérien & Arminien. L'Eglise de ces derniers sert en même-tems aux Réformés. Il y a aussi des Quakers, mais en petit nombre, des Anabaptistes & des Juifs. Les Habitans tirent leur entretien de toutes sortes de manufactures de soie & de laine, de la navigation & du commerce. La ville

n'est entourée d'aucun mur : toute son enceinte consiste en un fossé bordé de grands arbres. Divers canaux, & des écluses fort couteuses, y conduisent le Treen dans l'Eyder.

Le Juthland proprement dit, autrement le Nord-Juthland, comprend les quatre Diocèses de Ripen, d'Aarhusen, de Viborg, & d'Aalborg, que j'ai parcourus successivement jusqu'au port de cette dernière ville, où je dois m'embarquer pour la Suède.

La ville de Ripen, à une lieue du petit Belt, sur la Nipsa qui y forme un port, a dans sa Cathédrale, ornée de plusieurs colonnes de marbre, le tombeau d'un Roi Eric, & d'un autre nommé Christophe. A juger de ces deux Princes par de vieilles inscriptions qu'on lit à peine sur la tombe, le premier doit avoir été affable & bienfaisant, & montré pendant son règne la plus grande application à rendre la justice à ses Peuples. L'Opprimé trouvoit en lui un père, & le Méchant un juge rigoureux. Protecteur zélé de la Religion & de ses Ministres, il enrichit les Eglises, fonda des Monastères, & n'en eut pas moins de

goût pour les femmes, avant, après & durant son mariage.

On raconte un trait de ce Prince; qu'on croit n'être pas arrivé à lui seul. Un Joueur de harpe avoit le talent de faire passer dans l'ame de ses auditeurs, toutes les passions qu'il exprimoit sur son instrument. Eric voulut l'entendre, & lui ordonna d'exécuter un morceau de la plus grande véhémence. Le Musicien, après s'être long-tems défendu, obéit, & porta le Roi à un tel excès de fureur, que ce Monarque, hors de lui-même, se jetta, l'épée à la main, sur ceux qui l'environnoient, & tua quatre personnes avant que d'être revenu de son délire. Rendu enfin à lui-même, & désespéré de s'être ainsi souillé du sang de ses Sujets, il fit vœu, pour expier sa coupable curiosité, de satisfaire un autre genre de curiosité, en visitant les lieux saints, & partit pour ce pieux pélérinage. L'épitaphe de Christophe n'apprend autre chose, sinon qu'il combla le Clergé de ses bienfaits, & fut empoisonné par un Evêque.

Une Citadelle pour la défense de la ville, un Collége pour l'instruction de la jeunesse, un Consistoire pour

les affaires de l'Eglise, une Ecole de Théologie pour les Ecclésiastiques, une Bibliothèque pour le Public, sont, après la Cathédrale, ce que la ville Episcopale de Ripen offre de plus remarquable aux Etrangers. Le Collége est le plus ancien qui existe en Danemarck. Le Couvent des Dominicains a été converti en un Hôpital bien renté, bien entretenu. Il s'est tenu ici un Concile national & deux provinciaux, dans les treizième, quinzième & seizième siècles.

La fondation de Fridericia, autrefois Fréderic-Odde, sur le petit Belt, ne remonte guère au-delà de cent ans. Ses fortifications étoient à peine achevées, que les Suédois la réduisirent en cendres. Pour la rétablir & y attirer des Habitans, Christian V lui accorda le droit d'asyle & de franchise pour tous les banqueroutiers étrangers & nationaux, avec le libre exercice de toutes les religions. Munie de tous ces avantages, la ville ne tarda pas à être bâtie, fortifiée de nouveau, & sur-tout peuplée, comme vous voyez, de très-honnêtes gens.

Aarhusen, Capitale du Diocèse de ce nom, est située dans une plaine

entre la mer & un lac, dont l'eau s'écoule par un canal assez large, & traverse la ville en la partageant inégalement. Elle est ouverte, grande, bien habitée, & a tout ce qui peut rendre une Cité florissante : des établissemens utiles, un commerce considérable, des écoles publiques, un Siége de Justice, des places, des marchés, un port, &c. La Cathédrale est une des anciennes Eglises du pays, & le plus bel édifice de la province. Randers est un autre lieu du même Diocèse, connu par ses gants, ses saumons, ses poteries, son noir de fumée, & sur-tout, son excellente bierre.

Vibourg, Capitale du plus petit des quatre Diocèses qui composent le Juthland, & de tout le Juthland même, est bâtie au bord du lac d'Asmild, fort abondant en poisson. On prétend qu'elle s'appelloit anciennement Cimberberg, & qu'elle étoit la première ville des Cimbres. La Justice Provinciale, ou Parlement de la Province, y siége tous les mois. L'Hôtel où s'assemble ce Conseil, est remarquable, tant parce qu'on y garde les Archives du pays, que parce qu'il échappa

au terrible incendie, qui, en 1726, réduisit en cendres la Cathédrale, le Palais de l'Evêque, & la plupart des autres bâtimens; mais tous ces édifices ont été rebâtis, & sont même plus magnifiques qu'ils ne l'étoient avant ce désastre. On conserve, dans une châsse de fer-blanc, les ossemens d'Eric VII, assassiné par ses propres Sujets. Il y avoit dans le Royaume une ligue secrete contre ce Monarque. Fatigué de l'exercice d'une longue chasse, il s'étoit arrêté dans le village de Finderup, aux environs de cette ville. Quelques Gentilhommes qui l'avoient accompagné, entrèrent masqués dans sa chambre, & le percèrent de cinquante coups de poignard. Le Danemarck perdit en lui un Roi pacifique, bienfaisant, & très-attaché au bonheur de ses Peuples, qu'il aimoit comme ses enfans.

Le nom d'Aalborg, qui signifie ville des Anguilles, a été donné à la Capitale de ce Diocèse, à cause de la grande quantité qu'on en pêche dans le bras de mer, sur le bord duquel elle est construite. Ce Golphe, qui a son

entrée dans la mer Baltique, forme un port assez profond, pour que les vaisseaux y soient en sûreté. On vante les fusils, les pistolets, les selles à chevaux & les gants d'Aalborg, comme les meilleurs & les plus renommés du Royaume. On loue sur-tout la civilité de ses Habitans, qui l'a fait appeller la seconde Copenhague.

Tous ces pays, qui ont successivement grossi la domination Danoise, ont été long-tems indépendans les uns des autres. Des révolutions, la plupart singulières, les ont réunis sous le même Maître, & assujettis aux mêmes loix. Ils ont été plus ou moins florissans, à mesure qu'ils se sont ressentis de l'instabilité de l'Océan, qui tantôt s'éloigne de ses bords, & tantôt les engloutit. On voit, dans ces contrées, une lutte opiniâtre entre les hommes & la mer, un combat perpétuel, dont les succès sont toujours balancés.

Le climat de ces régions hyperborées, n'est pas aussi rigoureux, qu'on le jugeroit par leur latitude. Si les golphes, dont elles sont environnées, voient quelquefois interrompre la na-

vigation, c'eſt moins par les glaces qui s'y forment, que par celles que les vents y amenent, & qui s'y entaſſent. Les provinces voiſines de l'Allemagne, jouiſſent de ſa température. Le froid eſt très-modéré, même ſur les côtes de la Norvege. Il y pleut ſouvent en hiver; & ſon port de Bergen eſt à peine une fois fermé par les glaçons, tandis que ceux de Lubeck, d'Amſterdam & de Hambourg le ſont ſix fois l'an. Il eſt vrai que cet avantage eſt cherement acheté par les brouillards épais & continuels, qui rendent déſagréable, triſte, mal ſain, le ſéjour du Danemarck, & ſes habtans ſombres & mélancoliques. Ils ſont d'ailleurs fort ſujets au ſcorbut; mais l'intempérie de l'air contribue moins à cette maladie, que le fréquent uſage des viandes ſalées dont ils ſe nourriſſent.

L'agriculture pourroit être d'un produit plus conſidérable dans ce royaume, ſi les payſans y étoient ou plus encouragés ou plus inſtruits. Lors d'une bonne récolte, ils ſeroient en état d'exporter beaucoup de grains. Le débit le plus profitable ſe fait vers les parties

méridionales de la Norvege, où l'on n'ose vendre que du bled de Danemarck, quoiqu'on pourroit s'en procurer d'ailleurs à meilleur compte. Les isles de Fionie, de Laland, de Langeland & le Jutland en fournissent la plus grande quantité. Celle de Séeland produit du malt ; & le bailliage d'Eyderstedt, dans le duché de Slefwig, fait un grand commerce de beurre & de fromage. J'ai déjà parlé des fruits de Falster, du miel de Fionie, &c. Le Danemarck est suffisamment pourvu de jardinage & de houblon. On y plante du tabac & de la garence. Où le bois manque, on brûle de la tourbe. Les côtes, les lacs, les étangs, les fleuves sont très-poissonneux. Le pays fournit de la craie, du tripoli, de la terre à foulon, de l'alun & du vitriol. Mais le vin, les métaux manquent; & le peu de sel que l'on recueille, est de mauvaise qualité.

Ce royaume, situé au-delà de l'Allemagne vers le Nord, & séparé de l'Empire par l'Eyder, est composé, comme vous l'avez vu, de différentes parties, qui, toutes ensemble, pourroient for-

mer un espace d'environ deux cens lieues; mais sur cette surface immense, à peine compteroit-on quinze cens mille ames ; ce qui n'est nullement proportionné à son étendue. Dans les siecles reculés, il se dépeupla par de fréquentes émigrations. Les brigandages qui leur succéderent, & l'anarchie qui en est la suite infaillible, empêcherent l'Etat de se rétablir. D'autres causes acheverent peut être d'étouffer jusqu'à l'espérance d'une plus grande population : l'une est le poids des impôts arbitraires, fixes & journaliers; l'autre, le double despotisme du Prince sur les Nobles, & des Nobles sur un peuple esclave.

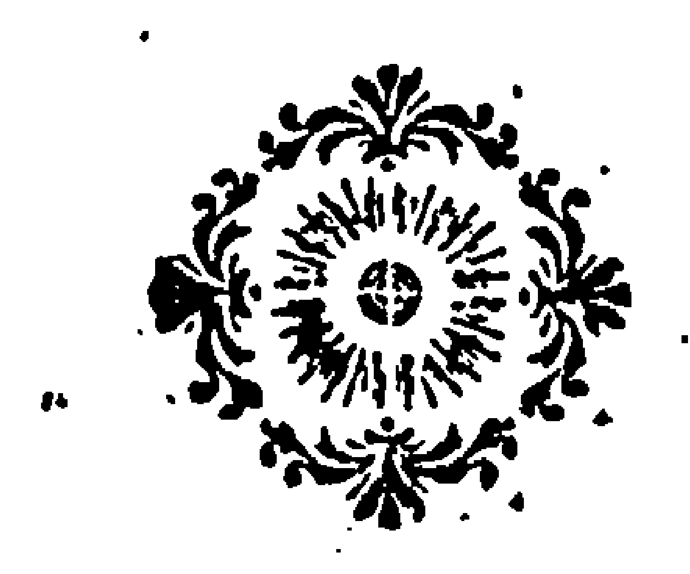
Aujourd'hui cependant, que le trône est occupé par un Monarque qui met son bonheur à aimer sa Nation, & sa grandeur à faire des heureux, la puissance paternelle, telle qu'elle étoit exercée dans les premiers âges du monde, ne pourroit-elle pas être considérée comme l'image de ce gouvernement ? L'esprit de ces peuples est de regarder naturellement ce Prince comme leur pere, leur usage, de lui en

donner le nom ; & l'extension de son pouvoir ne le porte jamais à en abuser. Maître d'une autorité absolue par le titre le plus solemnel, il ne veut l'employer, que pour empêcher l'oppression, & maintenir l'équilibre entre les divers ordres de l'Etat. Aussi n'y trouve-t-on ni contrainte, ni surprise, ni inquisition, ni violence. Les actions de l'homme y sont libres ; celles du citoyen ne sont réglées que par les loix. Nulles recherches contre des discours, qui sont plutôt des imprudences que des crimes. Point de ces voies obliques & ténébreuses, pour faire disparoître des gens suspects. Point de ces commissions extraordinaires, qui arrachent un malheureux des mains de ses juges naturels, & laissent soupçonner que sa condamnation est l'ouvrage de la passion & de l'injustice. Les Grands y jouissent avec autant de sûreté de leur élévation, que les Particuliers de leur médiocrité ; & si on les prive de leurs places, il est rare que ce soit sans leur en donner d'autres, qui temperent l'amertume de leur disgrace. Tant que l'esprit qui anime cette mo-

narchie, se conservera, avec cette pureté dans la Nation, les Danois pourront se vanter d'être les peuples de l'Europe, qui jouissent du gouvernement le plus heureux & le plus desirable.

Je suis, &c.

A Aalborg, ce 6 Août 1756.



LETTRE CCLXVIII.

LA SUEDE.

J'ARRIVE dans un pays qui, entre le Danemarck, la Norvege & la Russie, occupe en ligne courbe, autour de la mer Baltique, un espace d'environ quatorze cens lieues de circuit. Ses côtes sont environnées de langues de terres, d'isles, de rochers, qui rendent la navigation d'Aalborg à Gottenbourg assez dangereuse; mais nous sûmes nous en tirer heureusement.

Gottenbourg, d'où je vous écris, est une ville épiscopale, la plus grande, la plus commerçante de la Suede après Stockolm, & la capitale d'une province qui fait partie de la Gothie propre, ou du Gothland. Elle est située près de la mer, à l'embouchure du fleuve Gothelbe, qui sort du lac Wener, & va porter à l'Océan, toute l'eau que vingt-quatre autres rivieres déchargent dans le lac. Les fortifications, le port, la

garnison, les canaux, les manufactures, les Compagnies de commerce, les douanes, les tribunaux, l'Amirauté, les imprimeries, l'évêché, le college, des rues larges, propres, droites, bordées de maisons bâties de pierre, tout cela, Madame, annonce une ville importante, sur-tout depuis que de fréquens incendies ont donné lieu à des reconstructions, qui l'ont agrandie & embellie. Sur le pont sont représentées les quatre parties du monde, pour marquer que toutes les nations peuvent y commercer librement. Le port est assez spacieux, pour contenir commodément quinze vaisseaux de ligne; & depuis que le lac de Wener est joint, par un canal, à celui de Meler, on peut transporter, par eau, les marchandises jusqu'à Stockholm.

Quelques promenades dans les environs, m'ont fait connoître cette province, renommée en Suede par la bonté de ses fromages. Vous jugez delà, quelle est fertile en pâturages, & qu'on y nourrit beaucoup de bestiaux. Les habitans ont encore la ressource de la pêche & du commerce; & l'on y fabrique du fer & du papier. Du haut

d'une montagne je découvris trente-huit églises; d'une autre, je comptai vingt-trois lacs. Les rochers ont presque tous la figure de colonnes Ioniennes ou Corinthiennes. On me montra un précipice, où l'on dit que dans les siecles idolâtres, les payens se jettoient pour l'amour de leurs Dieux, quand ils leur faisoient le sacrifice de leur vie. On me mena à la haute & effrayante cataracte de Trolhœta, composée d'une triple chûte, dont chacune est élevée de plus de soixante pieds. A un mille en-deçà, au-dessus d'une autre cascade, est un pont qui pose sur deux rochers, & sous lequel est une excellente pêcherie de saumons. Deux milles plus bas, on voit encore une chûte d'eau, que les barques franchissent par le moyen de trois écluses. La navigation établie de Stockholm à Gottenbourg, c'est-à-dire, de la mer Baltique à l'Océan, passe par le lac de Meler, le fleuve & le canal d'Arboga, le Wener dont je viens de parler, & delà dans le Gothelbe. A l'aide de ces différentes jonctions, faites seulement depuis quelques années, les Suédois peuvent naviguer dans toutes les par-

ies du monde, sans être obligés de passer ni le Sund, ni le Belt.

Les lieux les plus connus, dans les environs du lac de Wener, sont la forteresse d'Elfsborg, qu'on peut regarder comme le château de Gottenbourg; la ville de Skara, la plus ancienne de la Gothie occidentale, & autrefois la capitale du royaume. Les Rois y faisoient leur résidence; & elle est encore aujourd'hui le siége d'un Evêque. La Cathédrale est un édifice remarquable par sa beauté & son antiquité. Carlstat tire son nom du roi Charles IX, qui la fonda au commencement du dernier siecle, dans un lieu où l'on pêche beaucoup de saumons. Hisingen, petite isle triangulaire, formée par le Gothelbe, dépendoit anciennement des royaumes de Suede, de Norvege & de Danemarck; aussi y a-t-on vu, dit-on, trois Rois manger ensemble sur une table de pierre, & chacun d'eux assis sur ses propres terres. Le lac Wener, aux environs duquel sont situés ces différens pays, a quarante lieues de long, & vingt-quatre dans sa plus grande largeur. On y voit plusieurs isles, une entr'autres, où est un château nommé Loekoë, qui

appartient à la maison de Lagardie. Le Weter, qui est à peu près de la même longueur, mais beaucoup plus étroit que le premier, se décharge, par le fleuve Motele, dans la mer Baltique.

C'est principalement des contrées qu'arrosent ces deux lacs, que sont sortis ces anciens peuples du Nord, dont la valeur prépara ou acheva la ruine de cet empire formidable, qui s'appelloit avec insolence l'Empire du Monde. Les uns, sous le nom d'Ostrogoths, s'établirent en Italie ; les autres en Espagne, sous celui de Visigoths. Différens traits des anciens Conducteurs de ces Nations belliqueuses se présentoient à mon esprit, & me rendoient ces pays plus intéressans. J'accompagnois Alaric jusqu'aux portes de Rome ; je voyois le Sénat lui faire une députation, lui proposer la paix ; & le fier Monarque exiger qu'on lui livrât l'or, l'argent, les meubles, les esclaves. « Que restera-t-il donc aux Ro» mains, demanderent les Députés ? » La vie », reprit Alaric ; & ce fut sa derniere réponse.

Je voyois le redoutable Attila ; né pour ébranler l'univers & pour être la terreur des mortels. Ce fut sa

destinée, que toute la terre tremblât au seul bruit de son nom, & que la Renommée devançât ses exploits, pour épouvanter les nations. Sa démarche fiere, ses regards jettés de côté & d'autre, sembloient chercher un aveu de la frayeur qu'il inspiroit; & il ne faisoit aucun mouvement, qui ne portât l'empreinte de sa grandeur. Je voyois Théodoric, je voyois Totila portant les armes dans le cœur de l'Italie, & suivis de troupes innombrables, rangées sous les drapeaux de ces deux Monarques. J'aimois à me rappeller ces fameuses émigrations, à fouler cette même terre, à observer les différentes routes, par lesquelles, après avoir détruit la puissance des Romains, elles parvinrent à élever des trônes dans les contrées les plus riches, les plus fertiles de l'Europe.

Cette Gothie, qui donnoit anciennement son nom à toute la Suede, n'est plus aujourd'hui qu'une province, qui occupe la partie la plus méridionale du royaume. On la divise en d'autres pays, différemment appellés suivant leur situation; comme Westro-Gothie, Ostro-Gothie, Sud-Gothie, qui donnent lieu à d'autres

subdivisions, telles que la Dalie, le Vermeland, le Smaland, l'isle de Gothland, la Scanie, le Bleking, l'Halland, &c.

Calmar, placée au bord de la mer avec un bon port, est la capitale du Smaland, & une des villes les plus renommées de la Suede. Elle occupoit autrefois un autre emplacement; mais les flammes l'ayant consumée, la Reine Christine la fit rebâtir dans l'isle de Quarnholm, à une portée de fusil de l'ancienne, afin que les vaisseaux pussent y aborder plus facilement. J'ai parlé ailleurs de la fameuse Union de Calmar, dressée par la Reine Marguerite, en vertu de laquelle les trois royaumes du Nord furent soumis au même Maître. Ce que le Smaland offre encore de remarquable, est la célèbre plaine de Brawalla, où les Danois furent battus par les femmes en l'absence de leurs époux, occupés ailleurs contre les ennemis. Cet événement a valu aux Smalandoises l'honneur de se parer d'ornemens guerriers, & de partager, par moitié, les successions avec les hommes. Les autres villes passables de cette petite province sont Wexsio, située

ſituée dans un pays où l'on vient de découvrir une mine d'or, & Jonkioping, où ſe tient le Grand-Conſeil du royaume de Gothie.

On m'y procura le divertiſſement d'une pêche, fort en uſage dans cette contrée, & qui ſe fait avec des loutres dreſſées à prendre le poiſſon. Vous ſavez que cet amphibie déſole les rivieres, comme le loup ou le renard ravagent les forêts. Il eſt pourvu de poumons, plus grands, plus creux que les autres animaux; & après avoir avalé une certaine quantité d'air, il ſe ſoutient ſous l'eau aſſez long-tems. Les poiſſons forment ſa nourriture la plus commune; & le dommage qu'il cauſe eſt d'autant plus conſidérable, qu'il déchire encore les filets des pêcheurs. Auſſi a-t-on imaginé, en Suede, la maniere non-ſeulement de les extirper, mais encore de les apprivoiſer & de les rendre utiles.

Après avoir pris, dans quelque piege, une loutre vivante, on l'attache avec ſoin; on la nourrit pendant quelque jours avec du poiſſon & de l'eau; on mêle enſuite, dans cette nourriture, du lait, de la ſoupe, des

choux & des herbes; & dès qu'on s'apperçoit qu'elle s'accoutume à cette espece d'aliment, on lui retranche le poisson, dont on la déshabitue totalement. Quand, à force de la voir & de lui parler, on croit l'avoir entiérement apprivoisée, on l'attache au col avec une lisiere; & on l'accoutume à suivre de bonne volonté, à obéir au premier commandement, à apporter tout ce qu'on lui demande. Ainsi dressée, on la mene au bord d'une riviere; on prend avec soi de petits poissons morts, & d'autres, un peu plus grands, qui sont en vie. On y jette d'abord les petits, que l'animal prend volontiers, mais qu'on l'oblige de rapporter aussi-tôt. Il en est de même des vivans, qu'il attrape avec la même facilité, & vient également les apporter à son maître.

Celui qui me procura le plaisir de cette chasse, m'assura que la loutre qu'il avoit dressée lui-même à cet exercice, prenoit tous les jours autant de poissons qu'il lui en falloit, pour nourrir toute sa famille. Au reste, cette maniere de chasser n'est pas nouvelle en Suede, où l'on dit que les cuisiniers sont dans l'usage

d'envoyer des loutres dans les réſervoirs, chercher le poiſſon dont ils ont beſoin.

L'Iſle de Gothland, que les matelots ont nommée l'œil de la mer Baltique, avoit anciennement ſes Rois particuliers; & ſon nom lui vient, de ce que les Goths, dans leurs cours de pirateries, s'y retiroient pendant l'hiver. On apperçoit l'antique ſimplicité du Nord, dans les mœurs & les coutumes des peuples de cette Iſle. Quand le payſan vient à la ville, le bourgeois lui fournit le néceſſaire, lui donne de quoi payer ſes impôts, lui procure les vivres qui lui manquent. Le payſan, de ſon côté, met entre les mains du bourgeois le produit de ſon travail. On ne diſpute ni ſur la qualité des marchandiſes, ni ſur le prix. On y va de bonne foi, & ſuivant les loix de l'équité naturelle, fondée ſur la pauvreté du pays, qui exclut l'avidité, le luxe & l'avarice. On parle de la ville de Wisby, comme du lieu le plus conſidérable de toute l'Iſle.

La Scanie, appellée le grenier de la Suede, à cauſe de ſa fertilité, eſt la partie la plus méridionale du royau-

me. Lunden, sa capitale, autrefois très-florissante, n'est aujourd'hui remarquable que par son archevêché, réduit à un simple évêché luthérien, & par son Université, fondée en 1668 par Charles IX, sous le nom d'Académie Caroline des Goths. On vante dans la même province, les villes de Malmoë & de Christianstad, sans qu'on puisse cependant rien citer, qui mérite une attention particuliere. La premiere passe pour une des plus fortes, la seconde, pour une des plus commerçantes du pays.

Les curieux ne manquent pas d'aller voir, à Carls-Cron, capitale de la contrée de Bleking, un endroit qui n'a peut-être pas son semblable dans l'univers. C'est un emplacement taillé dans le roc, long de trois ou quatre cens pieds, sur quatre-vingt de profondeur, pour y radouber les vaisseaux. Ce grand ouvrage, entrepris & achevé au commencement de ce siecle, a son ouverture du côté de la mer, de maniere que les plus gros bâtimens peuvent y entrer; & lorsqu'elle est fermée par le moyen de deux portes, on peut en pomper l'eau en moins de vingt-quatre

heures; mettre l'endroit à sec, & radouber le navire dans toutes ses parties. Quand on veut le remettre en mer, on laisse rentrer l'eau par deux ouvertures pratiquées dans les portes, au-devant desquelles est une machine qui empêche les flots de battre avec trop de violence. Carls-Cron, fondé par Charles XI qui lui donna son nom, est une des meilleures villes de la Suede. Son port est si commode & si grand, que toute la flotte royale peut y être à couvert; l'entrée en est défendue par deux citadelles, avancées dans la mer, & munies d'une bonne artillerie.

Je traversai la Gothie, ensuite la Suéonie, ou la Suede proprement dite, pour me rendre à Stockolm. La Suéonie se partage en cinq provinces, dont une, la Sudermanie, a pour capitale la ville de Nicoping, où l'on dit qu'on parle le meilleur suédois. Cette langue, ainsi que la danoise, paroît venir de l'ancien langage de Scandinavie. Les caracteres d'écriture, que les Scandinaves reçurent d'Odin, furent appellés Runes. On a donné plusieurs étymologies de ce mot. L'opinion la plus vrai-

ſemblable eſt que *Runor* vient du gothique *Runa*, qui veut dire graver. On trouve près des tombeaux, dans preſque toutes ces provinces, des pierres runiques, érigées en forme de mauſolées. Les aulnes runiques, ſur leſquelles on gravoit, avec ces mêmes caracteres, des calendriers perpétuels, ſont encore en uſage dans quelques endroits.

J'appris, en arrivant à Nicoping, qu'un maître d'hiſtoire, gagé par les habitans, y donnoit des leçons publiques ſur les événemens qui intéreſſent la Monarchie. Je fus curieux d'y aſſiſter ; c'étoit le jour de l'ouverture des ſéances, où, dans un diſcours hiſtorique, il fit paſſer ſous nos yeux les faits principaux, dont ce pays, dès l'origine des tems, a été comme le théatre.

Je ſavois en général, que la Nation Suédoiſe, qui, ſous le nom de Goths, avoit concouru, comme les Danois, au renverſement de l'empire Romain, après avoir fait le bruit & les ravages d'un torrent, étoit retombée dans l'obſcurité; je ſavois que ſes diſſentions domeſtiques, toujours vives, quoique continuelles, ne lui permi-

tent pas de s'occuper de guerres étrangeres, ni de mêler ses intérêts à ceux des autres Puissances; que les prétentions opposées du Roi, du Clergé, de la Noblesse, des villes, des paysans, y forment une espece de chaos, qui auroit cent fois perdu le royaume, si les peuples voisins n'avoient langui dans la même barbarie; que les privileges réciproques y excedent les bornes naturelles, & tiennent moins de la liberté, que de l'anarchie; que les droits des individus ne sont pas assez heureusement combinés avec ceux de la société, & que les mouvemens de chaque membre, se prêtent rarement aux besoins de tout le corps. C'est ce que nous developpa, plus en détail, l'Auteur du discours, dont je ne vous offre que la substance.

« Les Suédois, disoit-il, se prétendent » issus de Suenon, fils de Magog & petit-» fils de Japhet. Ils attribuent à son frere » Ubbon la fondation de la ville d'Up-» sal, long-tems regardée comme la » capitale du royaume. Si ces préten-» tions ont quelque vraisemblance, » cette Nation peut, sans contredit, » passer pour la plus ancienne de l'Eu-

» rope. Il n'est pas étonnant, qu'une an-
» tiquité si reculée ait échappé aux re-
» cherches de la chronologie.

» Les noms barbares des Rois de Suede
» seroient aussi peu satisfaisans pour l'es-
» prit, que choquans pour les oreilles.
» L'histoire en distingue cependant quel-
» ques-uns, que la superstition des peu-
» ples éleva au-dessus de l'humanité.
» Thor, Prince sage & bienfaisant, fut
» mis, par ses Sujets, au rang des Di-
» vinités, & reçoit encore aujour-
» d'hui les hommages des Lapons ido-
» lâtres. Othen, ou Wode, grand
» conquérant, grand magicien, &, à
» ce qu'on dit, le premier instituteur
» de l'idolâtrie, parut mériter une place
» parmi les Dieux qu'il avoit introduits;
» & sa statue érigée à Upsal, fut long-
» tems l'oracle de ses crédules habitans.
» Frayer, surnommé Ingo, passa éga-
» lement du trône sur l'autel; & l'on
» prétend qu'il porta le premier le titre
» de Roi. Un prêtre des idoles, nommé
» Niord, regna sur les Suédois, & fut
» mis, après sa mort, au nombre des
» Divinités dont il avoit été le ministre.

» Le premier trait que nous présente
» l'histoire de ce peuple sauvage, est
» un tour de galanterie. Gram, Prince

» Danois, étoit amoureux de la fille
» de Sigtrud, Roi de Suede, fils & suc-
» cesseur de Niord. Un obstacle s'op-
» posoit à ses vœux; le pere de sa maî-
» tresse la destinoit à un autre; Gram
» trouva cependant le moyen d'être
» heureux, & enleva la Princesse. Sig-
» trud arma contre le ravisseur, con-
» sulta l'oracle sur le succès de son ex-
» pédition; & la réponse fut que l'or
» lui seroit plus nuisible que le fer. Le
» sens étoit clair; mais le bon Sigtrud
» ne l'entendit pas; sans doute, parce
» que l'art de corrompre les hommes
» avec l'or, étoit alors moins commun,
» qu'il ne l'est présentement. Gram, qui
» ne l'ignoroit pas moins que celui de
» séduire une fille, gagna, par ses lar-
» gesses, les principaux Chefs de l'ar-
» mée ennemie. Ils lui livrerent le
» pere de sa maîtresse, qu'il tua, dit-
» on, avec une massue garnie d'or, &
» accomplit doublement le sens de l'o-
» racle.

» Le Prince Regner, écarté par une
» marâtre ambitieuse du trône de Suede,
» fut réduit à garder les troupeaux. Il
» languissoit dans cette obscure fonc-
» tion, lorsque Swanthuite, fille du

» Roi de Danemarck, qui avoit des vues
» sur le jeune Prince, entreprit de ren-
» dre à la Suède son Souverain légitime.
» Elle en fit le voyage, reconnut, à la
» noblesse de son air, l'héritier de la
» Couronne, lui présenta une épée, &
» lui parla avec cette éloquence tou-
» jours persuasive, quand elle est sou-
» tenue de la beauté & de l'amour. A
» la voix de la Princesse, Regner sortit
» de l'avilissement où il étoit plongé. Ses
» droits lui gagnerent tous les suffra-
» ges; & le consentement unanime
» des peuples le porta sur le trône. Son
» premier soin fut de le partager avec
» la généreuse Swanthuite, qui, après
» lui avoir appris les moyens de re-
» gner, l'instruisit encore dans l'art plus
» difficile, de faire regner avec lui la
» douceur, la justice & la paix.

» L'histoire de Suède, dans ces tems
» éloignés, n'est proprement que le récit
» de ses démêlés avec les Danois, ses
» éternels ennemis. Ces Peuples débu-
» toient dans la carrière de la gloire,
» par enlever les filles des Rois, qui
» étoient le plus de leur goût, & ga-
» gnoient les femmes, comme les Etats,
» à la pointe de l'épée. Dans ces siècles

» obscurs, les Princes & les Héros
» sont ou des Géans, ou des Magi-
» ciens, qui signalent leurs forces & leur
» pouvoir par des brigandages & des
» cruautés. On ne connoissoit alors,
» ni justice, ni honnêteté; les vertus
» même n'avoient pas de nom parmi
» ces Barbares; la force décidoit de
» tout; les plus violens étoient les
» plus estimés; & un Roi auroit été
» déshonoré, s'il avoit épousé une
» femme qu'il n'auroit pas ravie. Une
» bête sauvage, tuée à la vue de tout
» le peuple, un ennemi surpris &
» assassiné dans sa maison, en faisoient
» un Héros pendant sa vie, & souvent
» un Dieu après sa mort.

» L'ivrognerie n'étoit pas un vice
» moins commun. Fiolm, Roi de
» Suède, sans égard pour la Ma-
» jesté Royale, admettoit à boire
» avec lui les plus vils de ses do-
» mestiques, & s'enivroit dans cette
» honteuse compagnie. On dit qu'un
» soir, étant sorti de table pour satis-
» faire à quelque besoin, ne pouvant
» trouver son chemin dans l'obscurité,
» il tomba dans une cuve pleine de vin
» & s'y noya. Les Rois du Nord étoient

» donc plus mal servis alors, qu'au-
» jourd'hui les simples bourgeois.

» Il est peu de ces Princes, dont la
» vie n'offre quelque traits de singula-
» rité ou de barbarie. L'un d'eux, pas-
» sant auprès d'une caverne redoutée
» dans le pays comme la demeure d'un
» Magicien, voulut braver la supersti-
» tion populaire, y entra seul & n'en
» revint point. Un autre détroussoit les
» passans sur les grands chemins ; &
» pour se distinguer des voleurs ordi-
» naires, qui ne prennent guère que
» l'argent, il se piquoit d'enlever jus-
» qu'à la chemise. Visimur ayant ré-
» pudié sa femme qui lui avoit apporté
» une riche dot, partagea son trône
» avec une de ses maitresses. La Reine
» délaissée confia le soin de sa vengeance
» à ses fils, qui allèrent, de sa part,
» sommer le Roi de leur rendre le bien
» de leur mère. Sur son refus, ils mi-
» rent le feu au Palais, où le Prince
» & sa concubine périrent dans les
» flammes.

» Il y eut, sous le règne suivant,
» une longue & cruelle famine. Les
» Suédois attribuèrent ce fléau à la
» vengeance de leurs Dieux, & leur

» offrirent, la première année, des animaux en sacrifice; la seconde, des » hommes; la troisième, leur Souverain. Agnius revenoit d'une expédition glorieuse contre les Finlandois, » & amenoit avec lui la Princesse » Schialva, qu'on lui avoit donnée » pour ôtage. Vivement épris de ses » charmes, il ne put modérer ses feux, » & l'épousa en plaine campagne. » Schialva, qui ne vit en lui qu'un » amant brutal, épia le moment de » son sommeil; & secondée par les » femmes de sa suite, pendit ce malheureux aux branches d'un arbre & » se sauva.

» Le Roi Ingo, après avoir épuisé » les plaisirs ordinaires de l'amour, » toujours faciles pour un Monarque, porta ses desirs sur la femme de » son frère, alors occupé dans une expédition contre les Russes. Tandis que, » loin de la Suède, ce dernier couvroit » son front de gloire & de laurier, il recevoit, dans sa patrie, un affront dont » les Héros même ne sont pas exempts. » De retour de ses conquêtes, il fut témoin de son déshonneur; & dans le » premier mouvement, il poignarda

» son frère & son rival. Ingo, blessé,
» eut assez de force pour venger sa
» mort, & porta, à son tour, un coup
» mortel à son assassin.

» Haquin, le plus puissant de son
» siècle, par la réunion des Cou-
» ronnes de Suede, de Norvege & de Da-
» nemarck, étoit encore le plus fortuné
» des pères, par la fécondité d'une
» nombreuse famille; mais au milieu
» de ces prospérités, il étoit dévoré
» de la crainte de les voir finir par la
» mort. Il consulta les Dieux sur le
» tems qu'il avoit encore à rester sur
» la terre, & crut voir dans un son-
» ge, que la vie de ses enfans pou-
» voit seule prolonger la sienne. Ce
» père barbare n'hésita point à sacrifier
» l'espoir de sa postérité, au desir in-
» sensé de vivre quelques années de
» plus. Après avoir immolé neuf de
» ses fils, il préparoit le même sort au
» dixieme, lorsque le peuple, indigné
» de ces affreux sacrifices, se souleva
» contre ce Prince dénaturé, & l'em-
» pêcha de faire périr le dernier rejet-
» ton de sa famille. Haquin ne pouvant
» le sacrifier, ne tarda pas à descendre
» lui-même au tombeau. Ce trait d'hif-

» toire n'est peut-être qu'une allégorie
» fabuleuse, qui marque combien les
» vieillards sont attachés à la vie.

» Ingo II ne fut célèbre que par ses
» cruautés & ses crimes. On dit que
» celui qui fut chargé de son éducation,
» le nourrit de cœurs de loups, pour
» lui inspirer une férocité sanguinaire;
» comme si l'homme avoit besoin de ces
» moyens insensés, pour être dur, in-
» juste, méchant, cruel, inhumain. Ingo
» eut l'adresse de rassembler, dans une
» même maison, plusieurs Princes, d'y
» mettre le feu, & de réduire en cendres
» tous ces malheureux, accusés d'avoir
» troublé le règne de ses prédécesseurs.
» Comme un autre Danaüs, il força
» sa fille Aza d'égorger le Souverain de
» Scanie, qu'elle venoit d'épouser. Ingo
» s'empara des Etats de ce Prince;
» & Aza revint s'applaudir, auprès de
» son père, des succès de son crime.
» Mais ces forfaits ne restèrent pas im-
» punis; vivement pressé par le Roi
» de Danemarck, & sur le point d'être
» pris, le cruel Ingo se brûla dans son
» Palais avec sa fille, & périt ainsi,
» par un juste retour, du même sup-
» plice qu'il avoit fait souffrir à ses

» ennemis. Après sa mort, on trouve,
» dans l'histoire de Suède, un vuide de
» plusieurs siécles.

» L'année 829 est l'époque de l'éta-
» blissement du Christianisme dans ce
» Royaume. Louis le Débonnaire y
» envoya des Prédicateurs qui y por-
» tèrent l'Evangile; mais ce ne fut que
» long-tems après, que les Rois y re-
» çurent le baptême. Olaüs II fut le
» premier qui donna cet exemple à
» ses Peuples. On voit encore, près
» de Husbye, la fontaine où Saint-
» Siffroy, dont elle porte le nom, le
» baptisa. La piété de ce Prince se si-
» gnala par un impôt qu'il s'engagea
» de payer tous les ans au Saint Siége,
» & qui lui fit donner le honteux sur-
» nom de Tributaire. La Religion prit
» de nouveaux accroissemens sous le
» règne de son fils, qui se distingua par
» la sévérité avec laquelle il fit ob-
» server la justice. Une de ses loix or-
» donnoit qu'on brûlât une partie de
» la maison de celui qui auroit causé
» quelque dommage à celle d'autrui;
» & cette loi singuliere le fit nommer
» Brûleur de Charbon.

» Jusqu'au règne de Marguerite de

» Waldemar, qui, par l'Union de Calmar, réunit cette Monarchie à celle de
» Danemarck, la Suède ne fournit qu'un
» petit nombre de traits dignes de fixer
» l'attention. Avant cette époque, ce
» Royaume étoit encore électif; & quoique les plus proches parens du Monarque succédassent encore à la Couronne, c'étoit quelquefois sans égard
» à l'ordre de la naissance, & toujours
» en vertu d'une élection. Les Suédois
» se servoient même de ce droit comme
» d'un titre, pour déposer leurs Souverains, quand ces derniers donnoient atteinte à la liberté ou aux privileges de
» la Nation. Le pouvoir du Roi étoit fort
» borné; il ne pouvoit faire la guerre ni
» la paix, & moins encore des levées
» de troupes ou d'argent, sans le consentement du Sénat & des Etats-Généraux. Il ne lui étoit permis ni de
» construire de nouvelles forteresses,
» ni de donner le gouvernement des
» anciens châteaux à d'autres, qu'aux
» naturels du pays. Il se seroit exposé à
» une révolte générale, s'il avoit tenté
» d'introduire des troupes étrangeres
» dans le royaume. Tout ce qui pouvoit
» étendre ou fortifier son autorité, étoit

» également suspect & odieux; & ces
» peuples ne redoutoient pas moins la
» puissance de leur Souverain, que
» celle de leurs ennemis.

» Le domaine de la Couronne ne con-
» sistoit que dans quelques terres de peu
» d'étendue, & dans un tribut fort léger,
» que payoient les gens de la campagne.
» On y joignit dans la suite les mines de
» cuivre, la propriété des lacs de Mé-
» ler, Wéner & Wéter, avec le droit
» de pêche sur les côtes de la mer Bal-
» tique. Les fiefs & les gouvernemens,
» qui ne se donnoient d'abord qu'à vie,
» étoient devenus insensiblement héré-
» ditaires; la noblesse qui en jouissoit,
» avoit cessé d'en payer les redevances.
» Les Evêques s'étoient pareillement
» exemptés de ces droits; & le do-
» maine étoit si diminué par ces diffé-
» rentes usurpations, qu'il suffisoit à pei-
» ne pour l'entretien de cinq à six cent
» chevaux. Le Roi n'étoit presque con-
» sidéré, que comme le Capitaine géné-
» ral de l'Etat en tems de guerre, & le
» Président du Sénat pendant la paix.

» Ce Sénat, qui avoit presque toute
» l'autorité, étoit composé de douze
» Seigneurs, la plupart gouverneurs

» de province, ou occupant les pre» mieres charges. Ils se rendoient dans » la Capitale auprès du Roi, quand » il arrivoit quelque affaire impor» tante. Leur dignité n'étoit point » héréditaire : lorsqu'il y avoit une » place vacante, le Prince choisissoit » parmi les Evêques ou les Grands de » la Nation, l'homme qu'il jugeoit le » plus capable de la remplir. L'Arche» vêque d'Upsal étoit Sénateur né ; les » autres Prélats ne le devenoient, que » par la nomination du Souverain.

» Quoique le Sénat n'eût d'abord » été établi, que pour servir de Conseil » au Monarque, il portoit alors son » autorité jusques sur sa conduite ; & » chaque membre se croyoit en droit » de l'avertir, quand il passoit les bor» nes de son pouvoir. Les Suédois re» gardoient les Sénateurs comme les » protecteurs de la liberté & des privi» leges. C'étoit proprement dans ce » corps, que résidoit la puissance & la » majesté.

» Le Clergé possédoit lui seul plus » de bien, que le Roi & tous les au» tres états réunis, & soutenoit sa di» gnité avec tout l'éclat que donnent

» les grandes richesses. Les Evêques
» étoient, pour la plupart, seigneurs
» temporels de leurs villes épiscopales;
» & outre les biens attachés à leurs
» places, ils s'étoient encore rendus
» maîtres de la succession de tous les
» Ecclésiastiques qui mouroient sans
» testament. Ils jouissoient des droits
» d'amende & de confiscation, qui ap-
» partenoient anciennement au do-
» maine du Prince. Celui du Clergé
» pouvoit bien augmenter par des do-
» nations, mais jamais diminuer par
» des aliénations ou par des ventes.
» Les loix les défendoient expressé-
» ment; & ces loix étoient aussi con-
» traires aux Séculiers, que favora-
» bles aux Ecclésiastiques. Fiers de
» leurs titres & du nombre de leurs
» vassaux, les Evêques s'érigerent in-
» sensiblement en petits souverains.
» Ils firent fortifier leurs palais, y en-
» tretinrent garnison, & ne marchoient
» jamais, qu'accompagnés de gens de
» guerre. On les voyoit à la tête de
» toutes les brigues, de tous les partis,
» & souvent même conduisant des
» troupes contre le Roi.

» Les Seigneurs & les Gentilshom-

» mes, retirés dans leurs châteaux, » les érigeoient en forteresses, & ar» moient leurs vassaux pour faire des » courses contre leurs voisins. On ne » connoissoit plus la justice des loix; » parce qu'il n'y avoit point de » puissance capable de les faire obser» ver. Les habitans des villes, qui » ne subsistoient que par le commer» ce, avoient plus de soumission, & » auroient volontiers consenti, que le » Prince eût pris toute l'autorité; mais » ils avoient peu de considération dans » les dietes. Les paysans au contraire, » qui jouissoient du privilege d'y en» voyer des Députés, suivoient aveu» glément les mouvemens de leurs Sei» gneurs, & défendoient avec opiniâ» treté les droits de leurs provinces. » Dans les cantons fertiles, ils s'occu» poient du labourage; les autres pas» soient leur vie à la chasse des bêtes » fauves, dont la chair leur servoit de » nourriture, & les pelleteries, à payer » le tribut au Souverain. C'étoient des » gens sauvages, la plupart élevés dans » les bois, jaloux de leurs coutumes, » & toujours prêts, sous le moindre » prétexte, à se révolter.

» Tant d'indépendance dans les Su» jets, une autorité si bornée dans » le Prince, étoit pour ce royau» me, une source intarissable de » guerres civiles. Plusieurs Rois de » Suede aspirerent à une autorité plus » absolue, & appuyés de leurs créa» tures, de leurs amis, tenterent de se » rendre maîtres du gouvernement; » mais les peuples se révolterent autant » de fois, que leurs Souverains don» nerent atteinte à la liberté & aux pri» vileges. La moindre apparence du » pouvoir arbitraire faisoit prendre les » armes, & réunissoit tous les Parti» culiers contre le Monarque.

» C'est à l'époque du regne de Mar» guerite de Waldemar, que l'histoire » de ce pays commence à devenir in» téressante. Les Suédois ne tarderent » pas à se repentir de s'être soumis aux » loix d'une femme, & sur-tout d'une » étrangere. Cette Princesse, qui avoit » une affection particuliere pour le Da» nemarck, royaume de ses peres, le » fondement de sa force & de sa puis» sance, n'envisageoit la Suede que com» me un pays de conquête, qu'il falloit » mettre à contribution. « Ses produc-

» tions », disoit-elle à Eric son neveu, » désigné pour lui succéder, fourni- » ront à votre subsistance; les fourrures » de la Norvege serviront à vous vêtir; » mais les peuples de Danemarck se- » ront votre défense & votre appui ».

» Marguerite s'empara des forteresses » de Suede, confia le gouvernement & » les charges aux Danois, & éloigna des » emplois les naturels du pays. Le seul » Suédois qu'elle éleva aux honneurs, » fut un jeune homme, dont le principal » mérite consistoit dans une belle figu- » re qui plut à la Reine. Ce choix n'é- » chappa point à la critique des mécon- » tens, qui allerent en corps, munis » de leurs titres, reprocher à cette » Princesse d'avoir violé leurs privi- » leges. Mais Marguerite, qui avoit la » force en main, méprisa ces représen- » tations impuissantes. « Gardez, leur » dit-elle, gardez vos parchemins; je » garderai vos villes fortes ».

» Eric, par ses cruautés, déplut aux » Suédois, qui s'éleverent également » contre Christophe & Christian, ses » successeurs. Les Etats assemblés défé- » rerent la couronne à Charles Canut- » son, Grand-Maréchal de Suede, &

» Gouverneur de Finlande. Fier de sa
» nouvelle puissance, Charles forma le
» dessein d'abaisser les Prélats, dont il
» auroit dû gagner l'amitié. Ils l'accuse-
» rent d'héréfie; & l'Archevêque d'Up-
» sal, à la tête du Clergé, dans une
» messe solemnelle, excommunia le nou-
» veau Roi; puis se dépouillant de ses
» habits pontificaux, qu'il mit sur l'au-
» tel, il s'engagea, par serment, de ne
» les reprendre, que lorsqu'il auroit
» chassé du royaume le Monarque ex-
» communié. Il se fit apporter une épée
» & une cuirasse, & sortit de l'église ainsi
» armé, accompagné d'une multitude
» de Prêtres, qui montroient le mê-
» me zele, & respiroient la même
» vengeance. On ne voyoit que Pré-
» lats, qui, changeant leur mitre en
» casque, leur crosse en épée, combat-
» toient contre leur Souverain. Quoi-
» que de pareils guerriers ne parussent
» pas formidables, ils vainquirent le
» malheureux Canutson, qui se retira
» à Dantzick. L'Archevêque d'Upsal,
» dévoré de remords d'avoir porté les
» armes contre son Prince, eut recours
» au Pape qui lui envoya une ample
» absolution

» absolution pour lui & tous ses com-
» plices. Canutson, destiné à servir de
» jouet à la fortune, fut remis sur le
» trône, en descendit de nouveau, y
» monta une troisieme fois ; mais la
» mort le lui ravit pour toujours.

» La Suede eut alors un Administra-
» teur, qui, dans les armées, jouissoit
» de toute l'autorité; mais dans les as-
» semblées publiques, il étoit obligé de
» la céder à l'Archevêque d'Upsal. Le
» célebre Gustave Vasa réunit ce dou-
» ble pouvoir, avec la qualité de Roi,
» qui lui fut déférée d'une voix unani-
» me, par les Etats de la Nation. Ce
» Prince, fils du Sénateur Eric Vasa,
» & petit-neveu de Canutson, étoit
» doué de toutes les qualités qui font
» les héros. Il avoit remporté plusieurs
» avantages contre les Danois qui
» mirent sa tête à prix, & l'obli-
» gerent d'errer de province en pro-
» vince, toujours caché, toujours dé-
» guisé.

» Seul & sans ressource dans les mon-
» tagnes de la Dalécarlie, parmi des
» peuples aussi sauvages que leur pays,
» il fut réduit, pour gagner sa vie, à
» travailler aux mines de cuivre. Dans

» ce triste état, le Seigneur du village
» reconnut Gustave, son ancien cama-
» rade d'étude, lui promit ses services,
» & s'engagea même à faire soulever,
» en sa faveur, les paysans de son can-
» ton; mais ce ne furent que de vaines
» promesses. Gustave s'adressa à un
» autre Gentilhomme, chez lequel il
» ne trouva encore qu'un traître qui
» l'auroit livré aux Danois, si sa femme,
» touchée de sa bonne mine, ne l'eût
» averti des desseins de son mari.

» Ce fut un simple Curé, qui ouvrit
» à ce jeune fugitif, la premiere route
» du trône. Avec un courage, une
» grandeur d'ame qu'aucun état ne doit
» exclure, le Prêtre souleva les paysans
» de sa paroisse, mit son Protégé à leur
» tête, & leur inspira un violent desir
» de recouvrer leur liberté. Quatre
» cens d'entr'eux se rangerent autour
» de leur Général, & formerent une
» petite armée, avec laquelle il em-
» porta d'assaut le premier fort qu'il
» attaqua.

» Quelques Gentilshommes Suédois,
» proscrits par le Roi de Danemarck,
» se rendirent auprès de Gustave; &
» à l'exemple de la Dalécarlie, plusieurs

» provinces se souleverent. La révolu-
» tion devint générale; les châteaux &
» les villes se soumirent au nouveau
» Chef; & Gustave entra victorieux
» dans Upsal, la premiere ville du
» royaume après Stockholm. Alors la
» Nation le choisit pour son Adminis-
» trateur, puis pour son Roi; & en
» cette qualité, il fit, aux acclamations
» de tous les Ordres de l'Etat, une en-
» trée triomphante dans la Capitale.

» Au milieu de sa prospérité, il n'ou-
» blia point le Prêtre qui lui avoit
» donné un asyle, & l'avoit si bien
» servi dans sa disgrace. Son premier
» soin fut de l'envoyer chercher; mais
» malheureusement le Curé ne vivoit
» plus; & le Roi, pour éterniser sa
» reconnoissance, fit mettre une cou-
» ronne de cuivre dorée sur le clocher
» de sa paroisse.

» Les principales forces de Suede
» étoient encore entre les mains des
» Evêques, toujours prêts à s'en ser-
» vir contre leur Souverain. Gustave,
» naturellement fier, ne vit qu'avec
» indignation sa puissance balancée par
» les gens d'église, qui le surpassoient
» en richesses; & dans le dessein de les

» en dépouiller, il commença par fa» vorifer les opinions de Luther. Une » doctrine qui profcrit les prêtres & les » moines, étoit trop conforme à fes » vues, pour ne pas l'accueillir avec » ardeur. Il fit venir des Docteurs » d'Allemagne, qui prêcherent la nou» velle réforme avec autant de zele » que de fuccès; & pour difpofer les » peuples à la révolution, il attaqua » certains privileges du Clergé, qui leur » étoient onéreux, & dégénéroient en » abus. De ce nombre étoit une efpece » de tribut qu'impofoient les Curés » pour les péchés publics; une amende » qu'ils exigeoient de ceux qui alloient » à la chaffe pendant l'office divin; & » une autre, pour avoir, avant la bé» nédiction nuptiale, ufé du droit con» jugal. Guftave défendit à ces mê» mes Curés d'excommunier, fui» vant leur ufage, leurs créanciers ou » leurs ennemis, & aux Evêques d'en» vahir, felon leur coutume, la fucceſ» fion des Eccléfiaftiques. Il mit fur les » terres de leurs bénéfices fes troupes » en quartier d'hiver, fe fervit des mo» nafteres pour loger fa cavalerie, & » ordonna de convertir en efpeces cou-

» rantes les vases sacrés & les cloches
» des églises.

» Ce dernier article souffrit quelques
» difficultés, & révolta les paysans. De
» leur côté, les Prêtres & les Moines
» firent leurs efforts pour soulever les
» peuples. On vit sur-tout les religieux
» mendians, parcourir les provinces,
» secondés par les dévots, & les dé-
» votes principalement, qui cabaloient
» dans les sociétés, & irritoient les es-
» prits contre le gouvernement. Ins-
» truit de ces menées, Gustave défen-
» dit aux Moines de sortir de leurs
» cloîtres, laissa crier les dévots, &,
» avec un régiment de cavalerie, dis-
» sipa une armée de paysans. Il fit en-
» suite assembler les Etats, & proposa
» une loi qui ordonnoit aux Gens d'E-
» glise en général, de restituer les biens
» qu'ils avoient usurpés; aux Evêques,
» de rendre les forteresses qui servoient
» d'asyle aux séditieux, & désormais
» de ne plus mettre le pied dans le
» Sénat.

» Le Clergé s'opposa avec vigueur à
» des ordres sacrileges, qu'il regar-
» doit comme aussi nuisibles à ses in-
» térêts, qu'au bien de la religion. Ils

» furent rejettés par le Grand-Maré-
» chal de la Couronne, qui déclama
» contre de pareilles innovations. Guſ-
» tave, outré de dépit, ſe répandit
» en reproches contre l'ingratitude des
» Suédois, & déclara qu'il aimoit mieux
» renoncer au trône, que de porter un
» vain titre de Roi; qu'on eût à le rem-
» bourſer des dépenſes qu'il avoit faites,
» pour délivrer la monarchie de l'op-
» preſſion des Danois, & qu'auſſi-tôt
» il quitteroit cet odieux pays, pour
» ne plus y rentrer de ſa vie. En ache-
» vant ces paroles, il laiſſa échapper
» quelques larmes, & ſortit bruſque-
» ment de l'aſſemblée.

» Cette ſcène concertée produiſit
» l'effet qu'il en avoit attendu. L'Evê-
» que de Stregnez, vendu à la Cour,
» profita de l'impreſſion que la colere
» du Roi avoit laiſſée dans les eſprits,
» & ſut les manier avec tant d'adreſſe,
» qu'il les amena au but qu'on déſi-
» roit. L'acte qui dépouilloit le Cler-
» gé de ſes droits & de ſes richeſ-
» ſes, fut dreſſé par le Sénat dans la
» forme la plus juridique; & Guſ-
» tave voulut en être lui-même l'exé-
» cuteur. Il parcourut les provinces

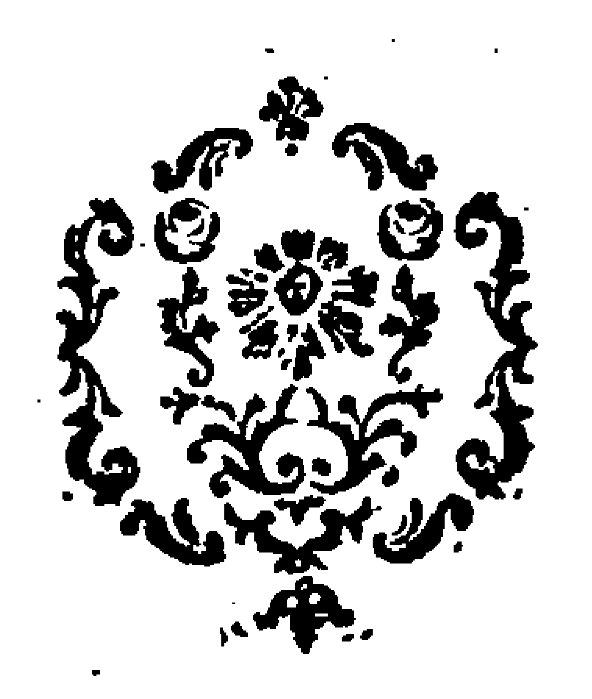
» à la tête d'un corps de cavalerie,
» examina les titres des biens de l'E-
» glise; & trouva, ou feignit de trou-
» ver jusqu'à treize mille terres usur-
» pées par les Prêtres, qu'il réunit à
» son domaine. Ce Prince voyant le
» Clergé dépouillé & soumis, & le
» luthéranisme florissant dans tout le
» royaume, abjura solemnellement la
» religion catholique, & fit profession
» de la nouvelle doctrine.

» Gustave traita la Noblesse comme
» les Ecclésiastiques; il lui enleva la
» plupart de ses privileges, celui prin-
» cipalement de choisir un Successeur à
» la Couronne, qu'il rendit héréditaire,
» & fit revivre d'anciens droits, que les
» Gentilshommes payoient ancienne-
» ment pour des fiefs qu'ils n'avoient
» obtenus, qu'à condition d'une rede-
» vance, de la libéralité du Souverain.
» Enfin il parvint à changer la forme de
» l'Etat, à réprimer l'esprit inquiet de ses
» peuples, à affermir son trône; & ren-
» du au repos, il favorisa le commerce,
» fit construire des citadelles, bâtit des
» maisons royales, & regna, sans Mi-
» nistre, dans la paix, comme il avoit
» fait la guerre sans Général. On lui

» reproche, avec raison, d'avoir dé-
» truit la religion de ses peres, persé-
» cuté les Catholiques, & introduit
» l'hérésie dans ses États; mais on sait
» que plus politique que religieux, il
» ne vouloit d'abord qu'affoiblir le
» Clergé, qui étoit alors le corps le plus
» indocile, le plus riche & le plus re-
» doutable de son royaume ».

Je réserve, pour la lettre suivante, la suite de ce discours, & suis, &c.

A Nicoping, ce 12 Août 1756.



LETTRE CCLXIX.

SUITE DE LA SUEDE.

« GUSTAVE Vasa laissa trois fils, Eric, » Jean, & Charles, qui regnerent suc- » cessivement, & dont aucun ne » suivit les traces de son pere. Eric » étoit affligé d'un égarement de raison, » qui lui prenoit par accès, & se tour- » noit toujours en fureur. Une autre » espece de folie acheva de troubler la » tête de ce Prince ; il ajoutoit foi aux » chimeres de l'astrologie. Ces deux » maladies lui laissoient une impression » de chagrin, qui fit le malheur de sa » vie, de sa famille, & de ses peuples.

» Il se mit en tête, comme la plupart » des autres Princes de l'Europe, d'é- » pouser Elisabeth d'Angleterre, moins » par amour pour cette Reine, que » par le desir de joindre à leurs Cou- » ronnes, celles de ses trois royaumes. » Marie, Souveraine d'Ecosse, & la » Princesse de Lorraine, reçurent tour » à tour son hommage ; mais ces négo-

» ciations, aussi-tôt rompues qu'entamées, ne furent suivies d'aucun succès. Cet inconstant Monarque étoit sur le point de s'unir avec Christine, fille du Landgrave de Hesse-Cassel, qu'il écrivoit encore des lettres d'amour à la Reine d'Angleterre. Ces lettres furent interceptées, & remises au Landgrave, qui, piqué de l'infidélité de ce Prince, renvoya honteusement les Ambassadeurs Suédois, venus pour traiter du mariage, & emmener sa fille.

» Le volage Eric, que tant de Princesses ne pouvoient fixer, fut enfin captivé par une jeune paysanne nommée Catherine, qui n'avoit d'autre mérite, que les graces de sa personne & beaucoup d'artifice. Le hasard l'offrit à ses yeux, vendant des fruits dans le marché de Stockholm. Il fut frappé de sa beauté, la fit conduire au palais, & élever parmi les Dames de la Cour. Sa trop grande jeunesse ne permettoit pas de l'admettre encore au nombre des Maîtresses du Roi; mais elle avoit déjà, dans le cœur du Monarque, la préférence sur toutes les autres; & dès que ses charmes eurent atteint leur maturité,

» il la déclara sa favorite. Loin que la » jouissance diminua l'ardeur de ses » feux, Eric poussa son amour jusqu'à » partager avec elle, en l'épousant, son » lit & sa Couronne. Une passion si » constante, dans un Prince si volage, » parut à quelques-uns l'ouvrage de » quelque philtre, plutôt que l'effet » des charmes & de l'habileté d'une » simple paysanne.

» La maladie du Roi le portoit à des » cruautés, qui armoient son bras con- » tre ses propres Sujets. Ce Monarque » barbare, sur de foibles soupçons, poi- » gnarda lui même un de ses Courti- » sans. Nils-Sture, c'est le nom de ce » malheureux, tira le fer de la plaie, » le baisa respectueusement, & l'offrit » au Tyran. Cette action qui auroit dû » faire rentrer le Monarque en lui- » même, produisit un effet contraire; » elle irrita Eric, qui le fit achever » par ses gens. La mort d'un sujet aussi » soumis aux volontés de son Prince fut » suivie de celle de ses proches; & les » Etats du royaume souscrivirent à » toutes ces cruautés. Denis Beurré, » qui avoit présidé à l'éducation du » nouveau Neron, osa lui en faire des

» reproches ; & son zele, comme à
» Seneque, lui coûta la vie.

» Des remords, causés par son inconst-
» tance naturelle, ne tarderent pas à dé-
» chirer le cœur de ce Roi furieux &
» insensé. Son cerveau, prompt à en-
» fanter des visions & des chimeres,
» lui représenta les ombres de tant de
» Seigneurs massacrés par ses ordres,
» errantes autour de lui. Frappé de ces
» spectacles effrayans, il se déroba de
» sa Cour, & s'enfonça dans les bois,
» où il demeura pendant trois jours
» sous des habits de paysan. On le
» chercha de tous côtés; & on le re-
» connut enfin dans la maison d'un
» Curé près d'Upsal. Sa Maîtresse, qui
» avoit plus d'intérêt que d'autres à
» le ramener, employa tout son art,
» pour lui faire quitter cette vie er-
» rante, & chasser les idées sombres,
» qui entretenoient sa mélancolie.

» Mais le souvenir de ses anciens
» crimes, fit place au desir d'en com-
» mettre de nouveaux. Après de vains
» efforts pour ravir à ses freres les
» provinces qui formoient leur apa-
» nage, il résolut de se défaire d'eux;
» & pour exécuter ce dessein, il choisit

» le jour destiné à célébrer son hymen
» avec Catherine. Cette fille eut hor-
» reur d'un attentat, qui devoit être
» d'un présage fâcheux pour son ma-
» riage, & avertit elle-même ces
» malheurex freres, du danger com-
» mun qui les menaçoit. Ligués avec
» des Seigneurs mécontens, ils pour-
» suivirent le Monarque les armes à la
» main, le vainquirent dans plusieurs
» combats, l'assiégerent dans sa Capi-
» tale, & le serrerent de si près, qu'ils
» l'obligerent à capituler & à renoncer
» à la Couronne. Il demeura enfermé
» au château sous bonne garde, tandis
» que le Duc Jean, son frere, se fit pro-
» clamer Roi de Suede par les Etats
» assemblés à Stockholm. Ces mêmes
» Etats déclarerent les enfans d'Eric
» incapables d'occuper jamais le trône,
» & condamnerent ce Prince à finir ses
» jours en prison, où il mourut empoi-
» sonné.

» Le nouveau Roi, fortement atta-
» ché à la religion catholique, ou fei-
» gnant de l'être pour complaire à sa
» femme, voulut la rétablir dans son
» empire, & en chasser le luthéranisme ;
» il y trouva des obstacles invincibles ;

» & son fils Sigismond, qui lui succéda,
» étant entré dans les mêmes vues, ne
» gagna rien pour la religion, & perdit
» son royaume.

Le troisieme fils de Gustave, le Duc
» Charles, s'étoit concilié l'amour des
» peuples par son attachement pour la
» Confession d'Augsbourg, par son
» respect pour le Sénat, par la douceur
» de son caractere. Ce Prince prit ou-
» vertement les armes, sous prétexte
» de défendre la religion & l'Etat; &
» ayant vaincu son neveu, il se main-
» tint à la tête du gouvernement. En-
» fin la Nation lui déféra la Couron-
» ne d'une voix unanime; & son fils
» Gustave, si connu depuis, si re-
» nommé, si célebre sous le nom de
» Gustave Adolphe, dit le Grand, fut
» désigné pour son successeur.

» Adolphe, en montant sur le trône,
» trouva la Suede attaquée de toutes
» parts; mais les guerres qu'il eut à sou-
» tenir, ne furent pour lui qu'une suite
» de triomphes. Choqué de la fierté de
» la Maison d'Autriche, qui prétendoit
» asservir les royaumes du Nord, il ré-
» solut de porter ses armes victorieuses
» en Allemagne, & d'abaisser l'orgueil

» impérial. La Cour de Vienne l'appel-
» loit le Roi de Neige, qu'un hiver
» avoit formé, & qu'un été devoit
» fondre. La conquête de l'isle de Ru-
» gen, & le gain de la bataille de
» Léipsick furent ses premiers ex-
» ploits contre des ennemis qu'il
» vouloit humilier. On dit que dans
» le fort de l'action, il descendit de
» cheval, se jetta à genoux, implo-
» ra le secours du Ciel, & exhorta
» ses soldats à combattre pour le Saint
» Evangile.

» Dans la même année 1631, Gustave
» passa le Rhin à la vue d'une armée
» ennemie, campée sur l'autre rive. Ce
» passage, non moins fameux & plus réel
» que celui de Louis XIV, n'a pas été
» moins célébré par les Poëtes. Pour en
» conserver la mémoire, on érigea, sur
» les bords du fleuve, un monument
» qu'on voit encore près d'Oppenheim.
» C'est un lion de marbre, posé sur
» une colonne, la face couverte d'un
» casque, & tenant une épée nue dans
» la patte droite. Un Officier de l'Em-
» pereur, pour lui faire sa cour, osa,
» dans la suite, arracher cette épée,
» & la présenter à sa Majesté; mais le

» Prince, loin d'applaudir à ce vil at-
» tentat, fut sur le point de faire pen-
» dre l'Officier.

» On prétend qu'après le passage du
» Rhin, Gustave-Adolphe fit demander
» un entretien à Louis XIII, qui étoit
» alors dans la ville de Metz. Louis,
» qui, à tant d'égards, étoit si inférieur
» au Roi de Suede, évita prudemment
» une conférence, dont l'honneur ne lui
» seroit assurément pas resté, & fit ré-
» réponse que sa santé ne lui permet-
» tant pas d'accepter l'entrevue, il en-
» verroit à sa place le Cardinal de Ri-
» chelieu : « j'enverrai donc aussi un de
» mes valets, répondit fiérement le Roi
» de Suede, pour conférer avec le
» Cardinal ».

» Toute l'Allemagne est en feu. Le
» cheval de Gustave est tué d'un
» coup de canon. On releve son maî-
» tre, qui dit froidement : « je l'ai
» échappé belle ; mais apparemment la
» poire n'étoit pas encore mûre ». Ce
» fut à la bataille de Lutzen, dans la
» Haute-Saxe, qu'après avoir rempli
» l'Europe du bruit de ses exploits, ce
» Prince périt, comme Turenne, dans
» les bras de la victoire. Les commen-
» cemens du combat ne furent pas fa-

» vorables aux Suédois enfoncés par les » Impériaux, dans l'endroit même où le » Monarque commandoit. Désespéré de » la lâcheté de ses troupes, il descend » de cheval; & la pique à la main, arrête » les fuyards: « restez, leur dit-il, du » moins pour me voir mourir ». Ces » paroles rendirent le courage aux sol» dats, qui se tournerent avec tant de » furie sur les Impériaux, qu'ils les fi» rent plier à leur tour; mais Gustave, » s'étant témérairement engagé dans un » gros de Cuirassiers, reçut deux coups » de pistolets dont il mourut, empor» tant au tombeau le nom de Grand, » les regrets du Nord, l'admiration de » l'Europe, & l'estime de ses ennemis. » Quelques-uns ont follement préten» du, que les coups avoient été portés » par un émissaire du Cardinal de Ri» chelieu, qui n'avoit pas oublié le pro» pos insultant du Roi de Suede après » le passage du Rhin.

» On a reproché à ce Prince un em» portement de courage, qui l'exposoit » comme un simple soldat. Il condam» noit lui-même cette intrépidité témé» raire, en avouant qu'elle pourroit un » jour lui être funeste. Près de partir

» pour l'Allemagne, il dit aux Etats
» assemblés : « je me suis trouvé dans
» mille occasions dangereuses, où je
» n'ai pas épargné mon sang pour le
» bien de la patrie : j'en suis toujours
» sorti la vie sauve ; mais je ne doute
» pas de l'y laisser un jour ; car tant va
» la cruche à l'eau, qu'à la fin elle se
» brise ». Etant en Prusse, il consultoit
» le Chancelier Oxenstiern, son confi-
» dent & son ami, sur une entreprise
» périlleuse, dont celui-ci vouloit le
» détourner : « vous êtes trop froid,
» lui dit Gustave ; & vous retardez
» toujours ma course. Sire, répondit
» Oxenstiern, si mon flegme ne tem-
» péroit votre ardeur, il y auroit long-
» tems que vous seriez consumé ».

» Christine, fille de Gustave, n'avoit
» pas encore six ans, lorsque la mort
» de son pere la laissa maîtresse d'un
» royaume, que les exploits de ce
» Prince avoient rendu un des plus
» florissans de l'Europe. Aux Etats as-
» semblés, lorsque le Maréchal de la
» Diete la proclama Reine de Suede,
» un Membre de l'ordre des Paysans l'in-
» terrompit en demandant : « quelle est
» donc cette fille de Gustave ? Nous

» ne la connoissons pas ; nous ne l'a-
» vons jamais vue ; qu'on nous la mon-
» tre ». Christine paroît ; & après l'a-
» voir considérée attentivement ; « c'est
» elle-même, s'écria-t-il ; voilà le nez,
» les yeux & le front de Gustave-Adol-
» phe ; qu'elle soit notre Reine ». On
» lui donna pour conseil & pour tu-
» teurs, les grands Officiers de la Cou-
» ronne.

» Des Ambassadeurs Moscovites s'é-
» tant rendus à la Cour de Suède pour
» complimenter la nouvelle Souverai-
» ne, on parut craindre que cette Prin-
» cesse, qui n'étoit encore qu'un en-
» fant, ne les reçût pas avec assez de
» dignité ; & l'on crut devoir l'instruire
» sur le cérémonial. On l'exhorta sur-
» tout à n'avoir aucune peur, lorsqu'elle
» verroit des hommes à longue barbe,
» d'une taille & d'une figure propres à
» l'épouvanter. Christine, éclatant de
» rire, leur dit : « eh! que m'importe
» leur barbe ? vous autres vous en avez
» d'aussi grandes qu'eux ; & cependant
» je ne vous crains point ».

» Marie-Eléonore, sœur de l'Electeur
» de Brandebourg, veuve du grand
» Gustave, & mere de la jeune Reine,

» étoit toujours plaintive depuis la
» mort de son époux. Elle n'aimoit pas
» la Suede, où elle n'avoit aucune part à
» l'administration des affaires; auxquel-
» les en effet elle n'entendoit rien. Le
» dégoût & l'ennui lui firent concevoir
» le projet de se retirer chez le Roi de
» Danemarck, dont on prétend qu'elle
» étoit amoureuse; pour le prouver,
» on rapporte une lettre que le Comte
» d'Avaux écrivoit à la Duchesse de
» Savoie, & dont voici, à peu près,
» le contenu. « Un Roi & une Reine du
» Septentrion, séparés par un bras de
» mer qui sert de frontiere à leurs
» royaumes, ont souhaité de se rappro-
» cher davantage. Leur intelligence a
» commencé par de secrettes ambas-
» sades; elles ont été commises à la
» dextérité d'une femme d'esprit, qui
» en fait assurément plus que tous nous
» autres Ambassadeurs. Un beau matin,
» avant le jour, la belle Princesse, sui-
» vie seulement d'une Dame & d'un
» Cavalier, monte à cheval, & par des
» bois & des rochers inconnus, se rend
» au bord de la mer, & passe le détroit
» dans une méchante chaloupe, plus
» courageusement que ne fit Léandre.

» Au milieu de sa course, elle est ren-
» contrée par un Amiral, qui la re-
» çoit à son bord au bruit de toute son
» artillerie, faisant ainsi retentir de tous
» côtés, un mystere qu'on avoit jus-
» qu'alors caché avec tant de soin. Le
» vaisseau de l'Amiral étoit magnifique-
» ment orné, & chargé des mets les
» plus exquis. On y avoit même fait
» monter des musiciens, afin que rien
» ne manquât à une fête si galante.
» Dans cet appareil, la Reine, veuve
» de Gustave, fut conduite dans une
» isle du Danemarck, où Christian IV,
» alla la recevoir.

» En 1644, Christine âgée de dix-
» huit ans, prend en main les rênes
» de l'Etat. Plusieurs partis consi-
» dérables aspiroient à la main de
» cette Princesse. Les deux fils du Roi
» de Danemarck, l'Electeur Palatin,
» celui de Brandebourg, le Roi de
» Portugal, & jusqu'au Jésuite Casimir,
» Cardinal de Pologne, se mirent suc-
» cessivement sur les rangs. Celui qui
» paroissoit devoir l'emporter, étoit
» Charles Gustave, Duc des Deux-
» Ponts, de la branche de Baviere-Pa-
» latine, neveu du grand Gustave, &

» cousin de la Reine. Il la pressoit d
» répondre à ses desirs ; & dans se
» emportemens amoureux, il juroit d
» sortir pour jamais de la Suede , s
» elle s'obstinoit dans ses refus. Chris-
» tine ne faisoit que rire de ses propo
» romanesques, & se mocquoit de lui
» comme de ses autres soupirans. A
» l'exemple d'Elisabeth, elle avoit ré-
» solu de ne jamais se donner de maî-
» tre. On n'ose dire qu'elle employa les
» mêmes moyens que la Reine d'An-
» gleterre, pour charmer l'ennui du cé-
» libat. Il est vrai qu'elle eut des favo-
» ris, dont le plus illustre fut le Comte
» de la Gardie ; mais il paroît que sa
» fierté naturelle la défendit constam-
» ment des foiblesses de l'amour. Il est
» certain du moins, qu'elle eut tou-
» jours pour le mariage une aversion dé-
» cidée ; & on lui a quelquefois enten-
» du dire, qu'elle ne souffriroit jamais
» qu'un homme en usât avec elle com-
» me avec son champ. Un jour qu'on
» la pressoit vivement de prendre un
» époux, elle répondit : « j'aime mieux
» nommer, pour mon successeur, un
» Prince dont je connoisse les talens,
» que de laisser sur le trône un héritier

» de ma puissance, qui, peut-être, me
» déshonoreroit par sa conduite. Il peut
» aussi aisément naître de moi un Né-
» ron, qu'un Auguste ».

» On célébroit en Suede un jeûne so-
» lemnel accompagné de prieres pu-
» bliques. La Reine se rendit à l'église
» pour y entendre le sermon. Un hom-
» me fendit la foule, & se jetta dans
» la balustrade de la Princesse. Les gar-
» des croiserent leurs pertuisanes, &
» en formerent une espece de rempart;
» mais ce furieux s'élança avec tant
» de violence, qu'il sauta par dessus.
» Christine tourne la tête au bruit, &
» voit un homme s'approcher d'elle
» comme pour l'assassiner. Elle pousse
» son Capitaine des Gardes, qui se le-
» vant aussi-tôt, se jette entre deux, &
» saisit cet homme au collet. On lui
» trouve deux couteaux sans gaîne, l'un
» dans sa manche, l'autre dans sa po-
» che. Après les informations les plus
» exactes, on découvrit que cet homme
» n'étoit qu'un fou, qui en vouloit
» plutôt aux Prêtres qu'à la Reine.

» Christine avoit cultivé les heu-
» reuses dispositions de la nature, &
» se distinguoit particuliérement par le

» grand nombre de langues qu'elle pos-
» sédoit. Elle entretenoit un commerce
» de lettres avec les plus savans de
» l'Europe, & les invitoit à se rendre
» à sa Cour. Elle écrivoit à Grotius:
« venez promptement dans vôtre nou-
» velle patrie, goûter à loisir les doux
» charmes de la retraite. Votre présence
» est utile à ce royaume, autant que
» celle de Dieu à la nature ». Charmée
» de la nouvelle philosophie de Descar-
» tes, la Reine le pressoit également par
» ses invitations. Arrivé à Stockholm,
» elle le reçut avec les honneurs dus
» à son mérite, & pria ce Philoso-
» phe de venir tous les matins à cinq
» heures, s'entretenir avec elle dans sa
» bibliotheque. Mais Descartes fut atta-
» qué d'une fievre, accompagnée d'in-
» flammation, qui l'enleva en peu de
» jours. On a prétendu qu'il étoit mort
» de chagrin, de ce que Christine n'ap-
» prouvoit point sa maniere de philo-
» sopher, en quoi il se montroit peu
» digne du nom de philosophe. On dit
» qu'un Officier Suédois, chargé de
» transporter à Paris, dans l'église de
» Sainte Genevieve, le corps de ce
» grand homme, ouvrit secrétement le
» cercueil,

» cercueil, enleva le crâne qu'il cacha
» dans sa maison, & qu'on trouva à la
» mort de l'Officier avec ces paroles re-
» marquables : « ce seroit offenser griéve-
» ment les Dieux tutélaires de la Suede,
» que de rendre la plus noble partie de
» ce grand Philosophe François à son
» ingrate patrie. Elle n'est pas digne de
» posséder un trésor si précieux, ni de
» jouir d'un si grand bienfait. Qu'elle
» pleure sa perte, si elle veut s'honorer
» dans la mémoire des hommes »...

» Saumaise fut un des Savans les plus
» aimés de la Reine de Suede, qui lui
» faisoit de fréquentes visites. Un jour
» qu'elle l'étoit allé voir dans sa mala-
» die, elle le trouva au lit, tenant un
» livre qu'il ferma, par respect, au mo-
» ment de son arrivée. « Ah! ah! dit-
» elle, voyons ce que c'est; montrez-
» m'en les bons endroits. Saumaise lui
» en fit voir un des meilleurs qu'elle
» lut tout bas en souriant; puis, pour
» se donner plus de plaisir, elle dit à la
» belle Sparre, sa favorite, qui savoit le
» françois : « viens Sparre, viens voir
» un beau livre de dévotion, intitulé *Le
» Moyen de parvenir*; tiens, lis-moi
» cette page ». La jeune personne n'eut

» pas lu trois lignes, qu'elle se tut en
» rougissant; mais la Reine, qui se te-
» noit les côtés à force de rire, lui or-
» donna de continuer; & il fallut lire
» toute la page. C'étoit un des grands
» défauts de cette Princesse, de ne pas
» garder assez les bienséances de son
» sexe & de son rang.

» Voici quelque chose d'assez plai-
» sant sur le poëte Benserade, dont
» Christine faisoit fort peu de cas.
« Conseillez-lui, disoit-elle dans une
» lettre, de marteler, s'il le peut, des
» vers plus animés, plus enjoués. Sur
» toutes choses, recommandez-lui d'y
» mettre un peu moins d'empois. Vous
» voyez que je m'avise de critiquer har-
» diment les Beaux-Esprits, qui vivent
» à la Cour de Louis sans l'éclairer. A
» mon avis, Benserade est un poëtriau
» froid comme glace. Vous avez cepen-
» dant tous la lourde bêtise de l'admi-
» rer; & moi je le siffle ».

» Livrée à l'étude des sciences,
» Christine soupiroit après une vie
» tranquille, qui lui permît de suivre
» son penchant. Elle avoit pris une aver-
» sion mortelle pour les affaires; & un
» jour, que deux Secretaires venoient

» lui présenter des dépêches à signer,
» elle dit au Prince Charles Gustave:
» quand je vois ces gens là, il me sem-
» ble voir le diable «. Elle étoit d'ail-
» leurs rassasiée des honneurs: sa gloire
» étoit au plus haut point; elle ne pou-
» voit plus que descendre. Dans ces
» circonstances, la Reine de Suede for-
» me la résolution de se démettre du
» gouvernement entre les mains de
» Charles Gustave, & propose son ab-
» dication dans l'assemblée des Etats. Il
» s'éleva un murmure général, qui té-
» moignoit combien un pareil des-
» sein déplaisoit à tous les Ordres. Le
» Prince, lui-même, qu'elle appelloit
» à la Couronne, parut désapprouver
» son projet, & fit ses efforts pour
» l'en détourner; mais son parti étoit
» pris; rien ne put la faire changer.

» Charles, mandé par la Reine, se
» rendit auprès d'elle, & réitéra
» ses instances, pour l'engager à
» rester sur le trône; mais la trouvant
» inébranlable, il commença à trai-
» ter des conditions auxquelles elle
» vouloit lui céder la Couronne. La
» Princesse se réserva une certaine
» quantité d'isles, de villes & de terres

» pour son apanage, avec le pouvoir,
» quant à sa personne, d'agir comme
» bon lui sembleroit, sans être tenue
» de rendre compte, qu'à Dieu seul,
» tant de sa conduite passée, que de
» ce qu'elle pourroit faire après son
» abdication. Si l'on en croit quelques
» historiens, Christine portoit ses pré-
» tentions, jusqu'à ne pas vouloir que
» son Successeur fît aucun changement
» dans les charges importantes qu'elle
» avoit données à ses favoris; jus-
» qu'à retenir une partie du royaume
» avec ses revenus; jusqu'à vouloir,
» pour ainsi dire, en partager la sou-
» veraineté. Charles répondit que cette
» ombre de royauté ne pouvoit lui
» convenir, & qu'il ne souffriroit aucun
» pouvoir égal au sien dans ses nou-
» veaux Etats. La Reine apprenant cette
» réponse, dit tout haut : « je n'ai fait
» ces propositions au Prince Palatin,
» que pour sonder son esprit. Je crois
» présentement qu'il mérite de régner,
» puisqu'il connoît si bien les droits in-
» communicables de la souveraineté».

» Christine, revêtue de ses habits
» royaux, entre au Sénat, accompa-
» gnée du Prince Charles, son cousin,

» & se fait lire l'acte d'abdication. Sur
» une estrade élevée de trois degrés,
» étoit un siége d'argent massif, destiné
» pour cette Princesse. A sa droite étoit
» assis dans un fauteuil Charles Gus-
» tave. Après la lecture, la Reine se
» dépouilla de ses ornemens, & les
» remit entre les mains des grands Offi-
» ciers, qui les porterent sur une table.
» Ce devoit être l'office du grand Bailli
» du royaume, de lui ôter la couronne;
» mais quelque signe qu'elle lui fît de
» s'approcher, il ne voulut jamais s'ac-
» quitter de cette triste fonction; &
» Christine fut obligée d'ôter elle-mê-
» me son diadême. Le manteau royal
» fut mis en pieces par ceux qui se trou-
» verent les plus près du trône, cha-
» cun voulant conserver quelque reste,
» qui lui rappellât le souvenir d'une
» Reine qu'ils adoroient. La Princesse
» s'avança ensuite sur le bord de l'es-
» trade en déshabillé de taffetas blanc,
» fit l'apologie de son regne, l'éloge
» de son Successeur; & tous les Or-
» dres de l'Etat allerent lui baiser
» la main. Charles Gustave la recon-
» duisit dans son appartement; &
» ce Prince fut couronné, le même

» jour, Roi de Suede, avec autant de
» magnificence, que put le permettre
» l'épuisement du trésor. Pour té-
» moigner sa reconnoissance à sa Cou-
» sine, il fit frapper une médaille dont
» l'inscription étoit : « je tiens la Cou-
» ronne de Dieu & de Christine »; ce
» qui déplut aux Etats de Suede, per-
» suadés qu'il ne la possédoit que de
» leur agrément.

» Christine se hâta de quitter un pays
» où elle ne regnoit plus; mais elle fut
» obligée de rester encore quelques
» jours à Stockholm, pour satisfaire les
» desirs d'un peuple qui ne la voyoit
» partir qu'à regret. Il fallut même
» que, pour sortir du royaume, elle
» prît le prétexte des eaux de Spa, né-
» cessaires à sa santé, avec promesse
» de revenir en Suede, d'y passer le
» reste de ses jours, & de consumer
» dans le pays, les revenus qu'elle s'é-
» toit réservés. On soupçonnoit qu'elle
» ne quittoit sa patrie, que dans le
» dessein d'embrasser la religion Ro-
» maine. Le Sénat lui envoya un Dé-
» puté, pour la détourner de ce projet;
» mais elle n'eut point d'égard à ces
» remontrances, & fit abjuration à Inf-

» pruck. On dit qu'étant sur la fron-
» tiere, Charles Gustave lui fit encore
» offrir sa main ; mais Christine répon-
» dit à cette proposition comme autre-
» fois Elisabeth à Henri III : « si j'avois
» eu dessein de prendre un époux, j'au-
» rois voulu le faire Roi, & non pas
» qu'il me fit Reine ».

» Ainsi abandonna ses Etats à l'âge
» de vingt-sept ans, cette Reine sin-
» guliere, dont l'abdication fut re-
» gardée par les uns, comme le comble
» de l'héroïsme, & par d'autres, com-
» me l'effet du caprice, de la vanité &
» de l'inconstance. Si le desir de goûter
» le repos d'une vie privée, de se livrer
» à l'étude sans distraction, & de jouir,
» dans le sein de la philosophie, d'un
» climat plus agréable que celui de la
» Suede, avoit engagé Christine à se dé-
» livrer des embarras du trône, com-
» me le prétendent ses panégyristes, on
» ne l'eût pas vue errer comme une
» aventuriere, de pays en pays, essayer
» de troubler, par ses intrigues, la
» paix de tous les royaumes, & entrer
» dans les négociations qui se tra-
» moient entre les Puissances. Elle ne
» se fût pas brouillée avec le Pape dans

» son voyage de Rome; & à la mort
» de Charles Gustave, elle ne seroit
» point retournée en Suede, pour voir
» si l'on seroit disposé à lui rendre
» ses Etats. On disoit en France, que
» cette Princesse n'avoit quitté sa Cou-
» ronne, que pour venir briller quelques
» jours à Paris. On sait qu'ayant conçu
» de la jalousie contre Monaldeschi, son
» grand Ecuyer, elle le fit assassiner en
» sa présence dans la gallerie des cerfs à
» Fontainebleau. Elle retourna à Rome,
» où elle termina ses jours en 1689.

» Cette femme, qui a si long-tems
» occupé l'attention de l'Europe,
» s'étoit élevée, par ses connoissan-
» ces, au-dessus de son sexe; mais
» elle avoit quitté les bienséances & les
» vertus qui le rendent aimable, sans
» se défaire d'aucune de ses foiblesses.
» Elle n'eut point de forte amitié,
» qui n'eût les apparences de l'amour;
» & la haine suivit toujours la rupture.
» Les amans quelle quitta, semblerent
» des amans disgraciés. Le Comte de la
» Gardie, qui avoit eu toute sa fa-
» veur, lui devint si odieux, qu'elle
» voulut le perdre. Le Médecin Bour-
» delot la gouverna, & fut congédié

» avec mépris. A ce François succéda
» l'Espagnol Pigmentel ; & le jeune
» Dutot, Suédois, le fit oublier. Sa
» bisarrerie s'accrut avec ses goûts,
» & son inconstance n'eut plus de
» regles.

» Christine avoit rempli sa Cour de
» Littérateurs étrangers ; & les deniers
» de l'épargne furent prodigués pour
» l'achat de manuscrits, souvent plus
» rares qu'utiles. Elle fit de son Palais
» un College, où les Commentateurs
» du grec & de l'hébreu, les Grammai-
» riens & les Etymologistes avoient le
» premier rang. Elle effleura tous les
» genres de littérature ; & bientôt elle
» eut la présomption d'un demi-Savant.
» Plusieurs fois les Vossius, les Saumai-
» ses perdirent dans son esprit leur mé-
» rite, leur réputation. Elle ne vit dans
» leurs dissertations, leurs diatribes, que
» le jargon de la science ; & leur érudi-
» tion pédantesque lui parut une char-
» latannerie peu digne de l'occuper ».

Je suis, &c.

A Nicoping, ce 14 Juillet 1756.

LETTRE CCLXX.

SUITE DE LA SUEDE.

« LE regne de Charles Gustave ne » présente que des faits militaires : » ce Prince fit la guerre plutôt par in- » clination, que par nécessité ; & ren- » dit ses Sujets malheureux. Son fils, » Charles XI, travailla à éteindre l'au- » torité du Sénat, & avec elle la li- » berté de sa patrie. Mais si d'une part il » mérita le nom de tyran, il fit un éta- » blissement qui le rend digne de la re- » connoissance publique ; il forma une » milice qui subsiste encore aujour- » d'hui, & n'est ni à charge à l'Etat, ni » trop onéreuse aux Particuliers ; elle » donne des soldats à la Nation, » sans ôter des laboureurs aux cam- » pagnes. Les plus riches seigneuries » du domaine du Roi entretiennent, à » leurs frais, un cavalier ; les paysans » de chaque village en fournissent un » ou plusieurs, à proportion de leurs

» revenus. Il faut avoir un certain bien, » dix, douze mille francs, par exemple, » pour être obligé d'équiper un soldat. Le laboureur, qui n'a que cinq » ou six mille livres, se joint à celui » qui en a autant. S'il n'en a que trois » mille, il contribue pour sa part avec » d'autres; & tous ensemble donnent » un homme à l'Etat. A sa mort, ceux » qui l'avoient fourni, le remplacent; » & le nombre des milices est toujours » le même. Les Paysans font bâtir une » maison au Soldat qu'ils entretiennent, » & lui assignent, pour lui & sa famille, » une portion de terre, qu'il est obligé » de cultiver. Ces gens, distribués par » villages, se rassemblent, à jour mar- » qué, dans le principal bourg du » canton, sous la conduite de leurs » Chefs qui sont payés par le trésor pu- » blic. Suivant cette institution, les » gens de guerre ne sont pas emprison- » nés, comme ailleurs, dans l'oisiveté » des garnisons. Depuis le Général jus- » qu'au Soldat, tous ont une habita- » tion, une portion de terre qu'ils font » valoir comme leur propre bien. L'é- » tendue & la valeur réelle de ce ter-

» rain sont proportionnées aux grades
» de milice ; & cette possession ne s'ac-
» corde, que dans les domaines qui ap-
» partiennent au gouvernement.

» Vivement touchée de la misere des
» peuples sous un Roi qui les traitoit
» en despote, la Reine son épouse,
» donna tout l'argent qu'elle possédoit
» aux malheureux qui assiégeoient sans
» cesse la porte du palais. Elle vendit
» même, pour les soulager, ses pierre-
» ries, ses meubles, & jusqu'à ses ha-
» bits. Après s'être dépouillée de tout,
» elle essaya de fléchir le cœur du Mo-
» narque ; mais ce Prince inflexible lui
» fit cette réponse cruelle : « Madame,
» nous vous avons prise pour nous don-
» ner des enfans, & non pour nous
» donner des avis ». La Reine se retira
» pénétrée de la dureté de son époux ;
» & le chagrin qu'elle en eut, la jetta
» dans une tristesse, à laquelle on at-
» tribua la cause de sa mort. Prête à
» expirer, elle fit approcher ses en-
» fans ; & s'adressant à celui qui de-
» voit succéder au trône : « mon fils,
» s'écria-t-elle, si jamais vous êtes
» Roi, ayez compassion de vos Sujets ;

» traitez-les avec bonté ; rétablissez-» les dans leurs biens, dans leurs pri-» vileges ». Cette Princesse étoit Eléo-» nore, fille du Roi de Danemarck, » & mere de Charles XII.

» A ce nom, s'écria l'Orateur, je » vois que votre attention se réveille. » Fils d'un Prince que la Suede com-» paroit à Philippe, Charles marcha sur » les traces d'Alexandre, & s'efforça » de lui ressembler. Son coup d'essai » fut une descente en Danemarck à » la vue de Copenhague. Les Danois » postés sur le rivage, faisoient pleu-» voir une grêle de balles. Le Roi de » Suede, les entendant siffler autour de » lui, dit en riant, qu'il ne vouloit plus » désormais entendre d'autre musique. » Il aborda malgré les efforts des enne-» mis, les mit en fuite, & s'empara » de leurs retranchemens. Le Clergé » & les principaux Bourgeois le prie-» rent d'épargner leur Capitale. Char-» les, modeste après la victoire, déclara » qu'il avoit pris les armes, non pour » saccager les villes, mais pour faire » exécuter les traités. Ce Prince n'a-» voit alors que dix-huit ans.

» Le Czar s'avançant à la tête d'une » armée de quatre-vingt mille hom» mes, vint mettre le siége devant Ner» va. Charles marcha au secours de » cette place, & dit : « je vais battre » les Moscovites ; & quand j'aurai se» couru Nerva, j'irai battre les Sa» xons ». On lui représenta le danger » d'attaquer, avec huit mille hommes, » une armée si nombreuse. Il parut » surpris qu'on pût imaginer que qua» tre-vingt mille Moscovites fussent ca» pables de tenir contre huit mille Sué» dois. Ce Prince, au fort de la mêlée, » faisoit l'office de soldat & de capi» taine. Il eut deux chevaux tués sous » lui, & dit en montant le troisieme, » que les Moscovites lui faisoient faire » ses exercices. Ces derniers abandon» nerent au Vainqueur leurs retranche» mens, leurs canons & leur bagage. » Les Officiers, & le Général lui-même, » le Prince de Croy, se rendirent à » Charles XII, qui les reçut avec une » extrême affabilité, leur fit rendre leur » épée, & apprenant qu'ils manquoient » d'argent, envoya mille écus au Gé» néral, & cinq cens à chaque Officier.

» En mémoire de cette bataille fameuse,
» on fit battre à Stockholm plusieurs
» médailles, dont la plus remarquable
» représentoit, d'un côté un Mosco-
» vite, un Danois & un Polonois en-
» chaînés, & de l'autre, un Hercule
» avec sa massue, foulant aux pieds un
» Cerbere, avec une inscription la-
» tine, qui signifie: « d'un seul coup, il
» a abattu trois têtes ».

» Je ne suivrai point ce Héros dans
» ses marches victorieuses contre le
» Czar & le Roi de Pologne. Ce der-
» nier, résolu de lui demander la paix,
» chargea de cette commission la fa-
» meuse Comtesse de Konigsmarck,
» sa maîtresse, femme illustre par sa
» naissance, son esprit & sa beauté.
» Auguste s'imaginoit peut-être, que
» Charles-XII ne porruoit rien refu-
» ser aux charmes d'une pareille né-
» gociatrice. Dévoré du seul desir de
» dominer, le Monarque Suédois n'étoit
» pas homme à se laisser faire la loi par
» une femme. Il ne voulut pas même
» donner audience à la Comtesse, qui
» fit en vain tous ses efforts pour le
» rencontrer. S'étant un jour trouvée

» sur son passage, Charles se contenta
» de la saluer, & se retira aussi-tôt, à
» toute bride, sans lui parler. De re-
» tour en Pologne, elle n'oublia pas
» de relever l'insensibilité de ce froid
» Monarque, dans une piece de vers,
» où tous les Dieux louant les diverses
» qualités de ce Prince, Vénus & Bac-
» chus furent les seuls qui n'en voulu-
» rent rien dire.

» Résolu de détrôner le Roi de Po-
» logne, Charles se rendit maître de
» de Varsovie; & comme on le pres-
» soit de prendre cette Couronne pour
» lui-même, il fit cette admirable ré-
» ponse: « je ne veux conquérir des
» royaumes, que pour avoir la gloire
» de les donner ». Charmé de l'air de
» franchise qui brilloit sur le visage du
» jeune Palatin de Posnanie, Stanislas
» Leczinski, il conçut le dessein de le
» couronner, fit confirmer ce choix par
» la Diete, & assista lui même *incognitò*
» à cette élection. On raconte qu'un
» soldat de son armée ayant enlevé le
» dîné d'un paysan, ce dernier vint lui
» en porter des plaintes. Le Soldat in-
» terrogé, répondit, en s'adressant au
» Monarque : « Sire, vous avez bien en-

» levé la Couronne à l'Electeur de Saxe; » pourquoi ne prendrois-je pas un din» don à ce villageois? Il est vrai, repli» qua le Prince, que j'ai ôté un royau» me à Auguste ; mais je n'en ai rien ré» servé pour moi ». Cependant il fit » grace au Soldat pour le bon mot, & » renvoya le Paysan avec dix ducats » pour dédommagement.

» Le ressentiment implacable du Roi » de Suede contre le Czar, lui fit » entreprendre de détrôner cet Em» pereur. Ses soldats fatigués de tant » de campagnes, desiroient de s'en re» tourner. Le grand Maréchal-des-Lo» gis, à qui le Roi avoit deman» dé la route de Léipsick à toutes les » Capitales du monde, mit exprès à » la tête de sa liste, « route de Léipsick » à Stockolm », pour lui faire entendre » les vœux de toute son armée; mais » Charles dit, en lisant les premiers » mots : « voilà un chemin que nous » ne prendrons pas de long-tems ».

» Ce Prince, par un caprice ex» traordinaire, passant assez près de » Dresde, voulut aller prendre congé » du Monarque qu'il avoit détrôné. Il » entra dans la ville, & marcha droit

» au palais de l'Electeur, accompagné
» seulement de quelques Officiers. Au-
» guste, surpris d'une pareille visite,
» eut à peine le tems de songer aux
» avantages qu'il pouvoit retirer de
» l'imprudence de son ennemi. Char-
» les, après avoir, sans façons, déjeûné
» avec lui, se fit montrer les fortifica-
» tions, & étoit aussi tranquille, que
» s'il se fût promené dans sa Capitale.
» Enfin, après avoir satisfait sa curiosi-
» té, il prit congé de l'Electeur en l'em-
» brassant, & rejoignit son armée qui pa-
» roissoit dans la plus grande inquiétu-
» de. Le lendemain Auguste assembla un
» Conseil extraordinaire, qui fit dire
» aux plaisans : « ce Prince délibere au-
» jourd'hui, sur ce qu'il devoit faire
» hier ».

» Le Czar, allarmé de la marche ra-
» pide du Roi de Suede, lui envoya
» faire quelques propositions de paix;
» mais ce fier Monarque répondit, que
» c'étoit dans Moscou, qu'il vouloit
» traiter avec l'Empereur. Plein de
» cette idée flatteuse, il alla mettre le
» siége devant Pultava qu'il attaqua avec
» une ardeur incroyable; mais les Mos-
» covites, auxquels il avoit lui-même

» enseigné l'art de la guerre, lui opposerent la plus vigoureuse résistance. » Charles y reçut une blessure qui fit » délibérer si l'on ne seroit pas obligé » de lui couper la jambe. Un Chirurgien, plus éclairé, proposa un moyen » de la sauver; mais il n'osoit l'employer, parce qu'il étoit trop douloureux. « Comment, dit le Roi en » colere; je ne prétends pas qu'on ait » plus d'égards pour moi, que pour le » dernier de mes soldats; je veux que » l'on me traite de même, & je l'ordonne ». Rassuré par ce discours, le » Chirurgien fit de profondes incisions, » sans que le Malade donnât le moindre » signe de douleur.

» Je supprime les détails de la bataille » fameuse de Pultava. On sait que Charles XII, porté sur une litiere, y fit » des efforts incroyables de valeur; & » que c'est là, que s'anéantit cette armée de vainqueurs, dont les succès » avoient été, depuis neuf ans, si rapides, si constans, si prodigieux.

» Charles, retiré à Bender, imagina » d'armer l'empire Ottoman contre la » Moscovie, & ne cessa de cabaler à la » Porte, pour déterminer le Grand

» Seigneur à cette guerre. Il y réussit
» enfin ; & le Sultan ordonna au grand
» Visir de marcher contre les Mos-
» covites. Le Czar s'avança, de
» son côté, à la rencontre des Turcs;
» & se voyant dans une situation
» embarrassante, il trouva moyen de
» corrompre le Visir par des pré-
» sens, & de l'amener à faire la
» paix. Impatient d'en venir aux
» mains, le Roi de Suede accouroit à
» toute bride; & après avoir examiné
» la position des deux camps : « don-
» nez-moi, dit-il au Général Turc, dix
» pieces de canon, & dans deux heu-
» res, je m'engage à vous faire pren-
» dre toute cette armée prisonniere,
» avec le Prince Russe & toute sa
» Cour ». Le Visir, qui avoit d'autres
» idées, répondit : « si je le fais prison-
» nier, qui gouvernera son empire
» pendant son absence » ? Il conclut
» ensuite un traité avec ce Prince ; &
» Charles désespéré retourna à Bender,
» la rage dans le cœur.

» Comblé, depuis quatre ans, des
» bontés du Grand Seigneur, le Roi de
» Suede n'étoit point encore satisfait.

» Il s'étoit mis dans la tête que l'Empereur Turc devoit le renvoyer dans » ses Etats avec une armée nombreuse; » & quoique sa Hautesse lui eût écrit » pour l'engager à se retirer, il s'obstinoit à ne point partir. On peut juger » de l'idée qu'elle avoit de ce Monarque, » par le commencement de sa lettre. « Très-puissant entre les Rois adora- » teurs de Jésus, redresseur des torts » & des injures, protecteur de la justice dans les royaumes & les répu- » bliques du Midi & du Septentrion, » ami de l'honneur, de la gloire, & de » notre sublime Porte, Charles, Roi » de Suede, dont Dieu couronne les » entreprises ».

» Le Sultan, indigné enfin de tant de » résistance, assembla un Divan, où il fut » résolu qu'on emploieroit la force, » pour chasser le Roi de sa retraite. » Ce Prince apprit, sans s'effrayer, les » ordres & les menaces du Grand Seigneur, & répondit avec fierté, qu'il » se défendroit jusqu'à la derniere » goutte de son sang, & ne partiroit que » quand il le jugeroit à propos. Les » Turcs bloquerent sa maison; & dans » un autre Divan, où le Sultan pré-

» ſidoit en perſonne, il fut décidé que » le Roi de Suede ſeroit attaqué à force » ouverte, & que ſa mort ne pourroit » être réputée pour un crime, ſi ce » Monarque perſiſtoit à ſe défendre. » Les Janiſſaires qui eſtimoient ſon cou» rage, & avoient été comblés de ſes » générosités, le conjurerent de ne pas » les forcer à tourner leurs armes con» tre lui, & s'offrirent à le conduire » où il voudroit. Loin de les remercier, » il les menaça, s'ils ne ſe retiroient, » de leur faire couper la barbe.

» Ces gens, juſtement irrités, ne tar» derent pas à l'attaquer. Ils entre» rent en foule dans les apparte» mens, & commencerent par les » piller. Charles, écumant de colere, » fondit ſur eux l'épée à la main, & » fut atteint, dans la mêlée, d'un coup » de piſtolet, qui ne fit que lui effleu» rer le nez, & emporter un bout de » ſon oreille. Il reſtoit encore une » grande ſalle où les Turcs n'avoient » pu pénétrer. Ce Prince en fit ouvrir » la porte, reprit haleine, & paſſa en re» vue ſa petite troupe, composée de » ſoixante combattans. Il ſe mit à leur » tête, s'élança avec impétuoſité ſur

» les Turcs, en tua plusieurs de sa main, » mit les autres en fuite, &, ce qui » est incroyable, les chassa tous de la » maison. Enfin les Janissaires, honteux » de perdre tant d'hommes & de tems, » résolurent d'y mettre le feu; dans » un instant, tout l'édifice qui étoit de » bois, fut embrâsé.

» Dans cette extrêmité, un Suédois » fut d'avis qu'on essayât de gagner la » maison voisine, bâtie de pierre. Char- » les sur le champ, le créa Colonel; & » voulant se faire un passage, l'épée à la » main, pour gagner ce nouveau poste, » il s'embarrassa dans ses éperons, » tomba, & fut pris par vingt Janis- » saires. Il jetta en l'air son épée, pour » ne pas avoir la honte de la rendre, » & se laissa conduire au quartier du » Pacha. Celui-ci s'excusa sur la vio- » lence qu'il avoit été obligé d'em- » ployer; mais le Prince qui ne son- » geoit qu'à sa belle résistance, lui dit: » vous auriez bien vu autre chose, si » j'avois été secondé ».

» Sorti enfin des Etats du Grand-Sei- » gneur, le Roi de Suede traversa la » Hongrie, la Moravie, l'Autriche, la » Baviere, le Virtemberg, le Palatinat,

» la Westphalie, le Mecklenbourg, &
» arriva avec un seul homme, après
» treize jours de course, à deux heures
» du matin, aux portes de Stralsund. Il
» se présenta à la sentinelle comme un
» courier extraordinaire, qui apportoit
» des nouvelles pressantes. On l'introdui-
» sit devant le Gouverneur; à qui il se
» fit aussi-tôt connoître. Son arrivée fut
» annoncée au bruit de tous les ca-
» nons, & au son de toutes les clo-
» ches; & malgré la fatigue d'une course
» si extraordinaire, il eut la force de
» donner ses audiences le jour même.
» Il monta ensuite à cheval, visita les
» fortifications, passa la garnison en
» revue, & lui fit faire l'exercice. Ses
» Sujets furent d'autant plus charmés
» de son retour, qu'ils commençoient
» à en désespérer.

» Toujours en guerre avec le Da-
» nemarck, Charles XII entreprit la
» conquête de la Norvege: il partit en
» traîneau, accompagné d'un seul Aide-
» de Camp. Trouvant une barriere fer-
» mée, il dit à l'Officier de garde de
» l'ouvrir. Celui-ci, qui ne connois-
» soit pas le Roi, lui répondit brus-
» quement: « ouvre-la toi-même ».
» Charles

» Charles lui répéta le même ordre, & » ajouta quelques menaces. « Tu ne » me parlerois pas ainsi, répliqua » l'Officier, si tu ne me voyois sans » épée ; mais elle est près d'ici ; at» tends, & nous verrons qui de nous » deux doit ouvrir la barriere. Va la » chercher », lui dit le Monarque ; & » aussi-tôt cet homme courut à son » quartier ; mais ayant rencontré une » femme qui lui apprit que celui à qui » il avoit parlé, étoit le Roi, il n'eut » garde de revenir. Cependant le Prin» ce, descendu de son cheval, se pro» menoit en l'attendant ; mais ne le » voyant point arriver, l'Aide-de» Camp ouvrit la barriere, & demanda » au Roi, s'il se seroit battu, lui qui » avoit défendu les duels? « Oh ! ré» pondit le Monarque, j'étois bien sûr » qu'il ne reviendroit pas ».

» Continuellement occupé de ses » idées de guerre & de conquête, » Charles XII alla, en 1718, mettre » le siége devant Frederickshall en Nor» vege. Le 11 décembre, entre huit & » neuf heures du soir, ce Prince s'a» vança dans la tranchée pour visiter » les travaux. Il monta sur un gabion,

» & s'appuya sur un parapet exposé au
» feu de l'artillerie. Maigret, Ingénieur
» François, le voyant en danger, lui
» dit : « Sire, ce n'est pas là votre
» place ; il y pleut des boulets & des
» balles ». Le Roi répondit : « n'ayez
» pas peur ». Je ne crains rien pour moi
» que la parapet protege, répliqua Mai-
» gret, mais pour votre Majesté, qui
» n'en fait pas le même usage ». Charles,
» toujours intrépide, lui répartit : « al-
» lez à vos travailleurs ; je descends ».
» Les Officiers qui étoient présens, ti-
» rerent l'Ingénieur à l'écart, pour
» l'avertir que le moyen de faire rester
» le Roi dans cet endroit, c'étoit de
» lui dire qu'il y avoit du danger ; en
» même tems ils entendirent siffler une
» balle. « Bon Dieu ! s'écria Maigret,
» ce coup n'auroit-il pas porté » ? Il
» courut au parapet ; & voyant encore
» le Monarque dans la même posture,
» il l'apella par deux ou trois fois ; & le
» croyant endormi, le tira par son
» juste-au-corps. Comme il ne répon-
» doit point, il demanda de la lumiere ;
» & l'on trouva ce Prince tout ensan-
» glanté, la main gauche sur la garde
» de son épée, la tête presqu'entiére-

» ment tournée en arriere par la vio-
» lence du coup qui lui avoit brisé l'os
» de la temple, enfoncé un œil, & fait
» sortir l'autre de son orbite. Ainsi pé-
» rit, à l'âge de trente-sept ans, ce
» fameux Charles XII, dont toutes les
» actions ont été au-delà du vraisem-
» blable, & qui a outré toutes les qua-
» lités de l'héroïsme.

» Sa sœur Ulrique-Eléonore, Princesse
» de Hesse Cassel, avoit perdu son droit
» héréditaire, en épousant un Etranger.
» Les Etats assemblés à Stockholm, l'en-
» gagerent à renoncer solemnellement
» à la Couronne de Suede, afin qu'elle
» ne parût la tenir que du suffrage libre
» de la Nation. Elle fit plus, elle abo-
» lit le despotisme odieux que ses Pré-
» décesseurs avoient introduit, rendit
» au Sénat sa premiere autorité, & ré-
» tablit l'ancienne forme du gouverne-
» ment. La puissance du trône fut tem-
» pérée par celle des Etats. Le peuple
» rentra en possession de ses priviléges;
» & la destruction du pouvoir arbi-
» traire fut l'ouvrage d'une femme.

« Nous déclarons, dit cette Prin-
» cesse, qu'animée du desir sincère du
» bonheur de nos peuples, nous vou-

» lons remédier à toutes les nouveau-
» tés qui se sont introduites sous les
» Rois nos prédécesseurs, & abolir en-
» tiérement le despotisme, auquel nous
» renonçons pour nous & nos Succes-
» seurs à perpétuité. Notre intention
» est donc de remettre le gouvernement
» du royaume dans son ancien ordre,
» persuadée que la puissance royale ne
» peut jamais être mieux affermie, que
» lorsque, par la justice & la douceur,
» nous l'aurons établie dans le cœur de
» nos Sujets. Ne pouvant nous-mêmes
» témoigner trop d'éloignement pour
» une puissance, dont les effets, soit di-
» rectement, soit par de secrettes intri-
» gues, ont causé tant de maux à l'Etat,
» nous consentons que celui qui vou-
» droit s'arroger une semblable autori-
» té, soit déchu du trône, regardé
» comme ennemi de la Monarchie, &
» en cette qualité, condamné à la perte
» de ses biens, de sa liberté, de sa vie ».

» Depuis les tems les plus reculés,
» le pouvoir des Rois de Suede étoit
» limité par celui des Etats, qui s'é-
» toient réservé la plus grande partie
» de l'autorité souveraine dans l'admi-
» nistration des affaires publiques; mais

» cette maniere de gouverner éprouva » des changemens, lorsque la Nation, » engagée par reconnoissance, ou forcée par des cas particuliers, déféra » au Prince un empire absolu, au préjudice de ses privileges. Ce fut ainsi » que les Etats se désisterent de leurs » droits en faveur de Charles XI; mais » les malheurs & l'oppression où ils » gémirent sous Charles XII, les déterminerent à saisir l'occasion qui se » présentoit naturellement à la mort de » ce Monarque, de rétablir l'ancien » gouvernement.

» Il falloit une victime pour expier » les désordres de ce dernier regne; on » la trouva dans la personne du Baron » de Görts, ce fameux ministre qui » avoit dominé Charles XII, & auquel » on reprochoit d'avoir abusé de son » crédit, pour porter son Maître à la » tyrannie. Il s'étoit sur-tout rendu » odieux, en voulant mettre un Impôt » sur le Clergé, qui souffre impatiemment des entreprises de ce genre. Les » Ecclésiastiques indignés, en le peignant comme un impie, avoient mis » le comble à la haine publique. On » résolut donc de l'immoler à l'extinc-

» tion du pouvoir arbitraire ; & il subit
» au pied du gibet, le jugement du Sé-
» nat de Stockholm, qui le condam-
» na à être décapité.

» Dans la nouvelle constitution de
» la monarchie Suédoise, tous les en-
» fans mâles de la famille royale ont
» droit à la Couronne, en suivant l'ordre
» de primogéniture ; mais avant que de
» prendre les rênes du gouvernement,
» celui que sa naissance appelle au trô-
» ne, est obligé de promettre par ser-
» ment, d'abhorrer le pouvoir illimité,
» & de punir, comme ennemi de la
» monarchie & de la Nation, quiconque
» chercheroit à l'introduire de nou-
» veau. Il ne doit démembrer ni terre,
» ni revenu de l'Etat ; les Princes & les
» Princesses du sang ne peuvent être ni
» dotés, ni apanagés, qu'avec de l'ar-
» gent comptant. Le Roi doit gouver-
» ner conjointement avec le Sénat,
» sans le consentement duquel il ne
» peut commencer aucune guerre, éta-
» blir aucune loi, ordonner aucun im-
» pôt, changer le titre de la monnoie,
» toucher aux revenus des troupes,
» renverser les réglemens qui concer-
» nent la navigation, les manufactures,

» le commerce. La derniere Diete a » encore ajouté de nouvelles reſtric» tions à la puiſſance ſouveraine, & » réglé que dans toutes les affaires où la » ſignature du Roi ſeroit requiſe, s'il » refuſoit de la donner, on ſe ſerviroit » valablement de l'empreinte de ſon » nom.

» Le paſſage rapide de l'état d'eſcla» vage à la plus grande liberté, n'oc» caſionna pas les ſecouſſes violentes, » qui accompagnent, pour l'ordinaire, » les révolutions. Les Etats corrigerent » les abus d'une adminiſtration vi» cieuſe; mais tous les changemens » ſe firent avec maturité. Les profeſ» ſions les plus néceſſaires, ignorées » ou mépriſées juſqu'alors, fixerent » les premiers regards du gouverne» ment. On paſſa enſuite aux arts d'a» grément & de commodité. Il parut, » ſur les ſciences les plus profondes, » des ouvrages lumineux, qui mé» riterent d'être adoptés par les Na» tions même les plus éclairées. La » jeune Nobleſſe alla ſe former dans » tous les Etats de l'Europe, qui of» froient quelque genre d'inſtruction; » & les Citoyens qui s'étoient éloignés

» de ce pays dévasté, y rapporterent
» les talens qu'ils avoient acquis, en
» commerçant avec d'autres peuples.
» L'ordre, l'économie politique, les
» différentes branches de l'administra-
» tion devinrent le sujet de tous les
» entretiens; tout ce qui intéressoit la
» république, fut mûrement discuté
» dans les assemblées générales, & li-
» brement censuré ou approuvé dans les
» écrits publics. On apporta des lumie-
» res de tous les côtés; & les Etrangers
» qui venoient avec quelques inven-
» tions, quelques connoissances utiles,
» étoient favorablement accueillis.

» La Reine Ulrique, après avoir
» cédé aux Etats une partie de son au-
» torité, s'en dépouilla entiérement en
» faveur de son mari, Fréderic I, Prince
» de Hesse-Cassel, qu'elle fit proclamer
» Roi de Suede. Dans l'intervalle de
» l'âge d'un homme, on a vu dans ce
» royaume, deux événemens dont les
» autres pays ne fournissent aucun
» exemple. Deux Princesses sont des-
» cendues d'un trône que leurs peres
» avoient occupé; mais Christine avoit
» abandonna la Couronne par un es-
» prit d'inconstance; & Ulrique la quit-

» ta par attachement pour son époux.
» L'une aspiroit à se voir libre de toute
» contrainte ; l'autre vouloit remplir
» avec fidélité, la promesse qu'elle
» avoit faite en se mariant. Ces deux
» Reines ne se ressembloient pas da-
» vantage par leurs qualités personnel-
» les. Christine, avec beaucoup d'es-
» prit & peu de réflexion, vouloit s'é-
» lever au-dessus du rang suprême où
» la naissance l'avoit placée ; Ulrique,
» avec un génie moins vif & plus de
» vertu, se contentoit d'un sort infé-
» rieur à celui, auquel le Ciel l'avoit
» appellée ; & si l'une sembloit fixer sur
» elle l'attention de l'histoire, l'autre
» étoit faite pour servir de modele dans
» une sphere plus bornée.

» Toutes deux ont dû le jour à des Prin-
» ces, dont les noms brilleront à jamais
» dans les annales de la Nation. Gustave-
» Adolphe réunissoit dans sa personne,
» les qualités admirables que la provi-
» dence prodigue aux mortels destinés
» à l'exécution des plus grands projets.
» Charles XI avoit un génie propre
» pour son siecle, & qui convenoit à
» la nature de ses desseins. Le premier
» voyoit tous les objets en grand. Le

» ſecond ne négligeoit pas les plus pe-
» tits détails. Guſtave prit en main les
» rênes d'un gouvernement ébranlé
» par des diſſentions domeſtiques ;
» Charles, en montant ſur le trône,
» trouva le tréſor vuide, & les ſources
» des revenus taries. Guſtave étendit
» les limites du royaume, créa de
» grands hommes, établit la réputa-
» tion & la gloire du nom Suédois.
» Charles augmenta les revenus pu-
» blics, & ramena l'ordre dans l'ad-
» miniſtration des finances. Guſtave,
» pour exécuter ſes grandes vues, ne
» porta aucune atteinte à la liberté de
» ſon peuple ; & Charles débuta par
» l'envahir. L'un fondoit ſa puiſſance
» ſur l'induſtrie, le commerce & l'ai-
» ſance de ſes Sujets; l'autre ne tra-
» vailloit qu'à attirer à lui toutes les
» richeſſes de l'état. Guſtave, à ſon
» avénement au trône, avoit trouvé
» ſes peuples aigris & mécontens ; il
» ſut ſe concilier leur amour & leur
» reſpect. Charles perdit leur atta-
» chement, & jetta les ſemences de
» diſcorde qui troublerent le regne de
» ſon fils, & ont enfin reſſerré les limi-
» tes du royaume. En un mot, le génie

» de Gustave devoit porter l'Etat au » faîte de la gloire & de la puissance; » le génie de Charles ne pouvoit que » le laisser dans la même situation. Les » deux Princes ont passé les bornes de » la modération, le premier, dans ses » guerres, le second dans son écono- » mie; mais tous deux peuvent pa- » roître excusables : l'un s'étoit vu en- » vironné de troubles & de divisions; » l'autre eut à combattre la pauvreté, » plus difficile à vaincre que les enne- » mis même.

» L'époux d'Ulrique, Fréderic I, ne » s'occupa qu'à réparer, dans le sein de » la paix, les désordres occasionnés par » des guerres malheureuses. Mais ce » qui caractérise principalement le re- » gne de ce Monarque pacifique, c'est la » révolution que nous avons éprouvée » dans nos mœurs & dans nos ma- » nieres; c'est cette espece de créa- » tion, qui a donné une nouvelle vie » aux arts, aux sciences, à l'industrie, » au commerce, à la marine, à l'agri- » culture, à l'exploitation des mines; » époque qui, peut-être, n'a point paru » très-brillante aux yeux du vulgaire; » mais dont on ne peut trop rappeller

» les avantages ; époque enfin, dont les » effets nous ont frappé d'admiration, » & ont excité l'envie des Etrangers. » Le trône étoit la source, d'où se ré» pandoient au loin le mouvement, » la vie, l'activité & les encourage» mens. On n'avoit pas besoin de s'in» troduire dans le palais du Prince par » des détours obscurs, de se consumer » en visites inutiles, de flatter la vanité » d'un favori, ou d'acheter à grand prix » sa protection. L'intérieur des apparte» mens étoit ouvert au génie & aux con» noissances. Ici on trouvoit des plans » & des projets, dont l'exécution devoit » mettre nos frontieres en sûreté, & » tirer le royaume de son affoiblisse» ment. Là les yeux s'arrêtoient avec » plaisir sur des bibliotheques, des ca» binets de médailles, d'histoire natu» turelle; & l'on se voyoit, avec dé» lices, entouré d'hommes savans, » d'habiles artistes, & de gens de mé» rite dans tous les genres. Tout le » monde étoit enflammé de l'amour du » savoir, du zele pour le bien public; » & l'ignorance elle-même se cachoit » pour un tems, avec l'intention de se » faire instruire, & de se former sur le » goût général ».

L'Orateur finit ſon diſcours par un éloge très-mérité du Prince regnant, Adolphe-Fréderic de Holſtein-Eutin, que Fréderic I, qui mouroit ſans enfans, fit nommer ſon ſucceſſeur, & qu'on repréſente donnant les plus flatteuſes eſpérances d'un regne heureux & floriſſant.

Cependant le jour que ce diſcours fut prononcé, on reçut la nouvelle d'une conjuration qui manqua de renverſer les conſtitutions de l'Etat, d'anéantir les engagemens contractés par Ulrique & ſon mari, & d'annuller les ſermens du nouveau Roi. On eut avis, que le 22 du mois dernier, on s'étoit propoſé de ſurprendre les Etats aſſemblés, & de changer avec violence les Loix & la forme du Gouvernement. Le plan de la conjuration étoit d'envoyer, pendant la nuit, dans un des fauxbourgs de la Capitale, une troupe de gens armés pour s'emparer de l'Arcenal, & en enlever les canons, tandis que divers Particuliers engageroient d'autres citoyens par des promeſſes & des récompenſes, à entrer dans le complot. Ils devoient ſurtout, par l'appas de l'or, faſciner les

esprits de la populace, & spécialement le Régiment des Gardes du Roi en garnison dans cette ville. Lorsqu'on crut tout le monde prêt à se soulever, les Conjurés eurent ordre de se trouver à la tête des rebelles, au moment où des Officiers se présenteroient, les uns pour les conduire, d'autres pour leur fournir des armes & de la poudre.

Pour engager plus facilement la populace à prendre part à la révolte, on devoit crier que la personne du Roi étoit en danger, & répandre en même temps beaucoup d'argent. D'autres avoient ordre de s'assembler autour du Château, de prier sa Majesté de descendre, & de lui offrir, de la part de la Nation, une plus grande étendue d'autorité & de puissance. Les Membres les plus distingués du Sénat, les personnes qui occupent les charges les plus importantes, devoient être arrêtés, & le peuple rester assemblé, jusqu'à ce que les Etats eussent consenti à donner au Roi un pouvoir moins limité. Les prisonniers détenus pour crimes, devoient être mis en liberté, & servir à enlever tous les écrits & tous les actes. On conseilloit d'éviter l'effu-

sion du sang, s'il étoit possible, mais de ne rien épargner en cas de résistance.

Déja les Conjurés, chargés de rassembler le peuple, s'étoient quittés dans un café à onze heures du soir; & chacun s'étoit rendu à son poste, pour avertir ceux qu'on avoit subornés, de se tenir prêts à marcher au premier coup de tambour; mais ils furent avertis eux mêmes, entre une & deux heures après minuit, que les Chefs du complot avoient remis l'expédition à la nuit suivante. Le motif de cette suspension étoit, que le Comte de Brahé, qui avoit fait, dans ses terres, un amas prodigieux d'armes, de poudre & de balles, pour être transporté dans une barque à Stockholm, avoit été retardé par un ouragan qui s'étoit élevé sur le lac.

Ce contre-tems, en ôtant aux Conjurés le moyen d'exécuter leur projet ce jour-là, prévint le massacre; car le lendemain, le Caporal Schedvin dénonça le complot à son Lieutenant, le Comte de Creutz. Celui-ci en avertit les Etats, qui firent arrêter sur le champ le plus grand nombre des Coupables. On mit sous les armes le Régiment

d'Artillerie, sur la fidélité duquel on pouvoit compter. La Cavalerie Bourgeoise fit la patrouille dans tous les quartiers de la ville, tandis que des piquets d'Infanterie occupoient les postes les plus importans. Malgré cela les rebelles firent encore quelques tentatives pour jetter la confusion dans la Capitale, & mirent le feu dans plusieurs endroits; mais les bonnes mesures qu'on avoit prises, y apporterent un prompt remede. On s'occupa ensuite à instruire le procès des Conjurés; & le 27 Juin on chanta le *Te Deum* dans toutes les Eglises, en actions de graces de cette heureuse découverte.

Les esprits sont maintenant tranquilles; & l'on regarde cette malheureuse entreprise comme le dernier effort d'un parti condamné à l'oubli; ou bien si la mémoire n'en peut être effacée des annales de ce Royaume, du moins cet événement prouvera-t-il à la postérité, que s'il y a eu des traitres dans la Nation, la justice a triomphé par la protection du ciel, par la bonté de sa cause, & par le nombre de ses généreux défenseurs.

Le Caporal Schedvin, comme pre-

mier inſtrument qui avoit ſervi à déconcerter la conjuration, fut récompensé de ſa fidélité & de ſon zèle. Les Etats lui firent une donation de cent mille écus, pour être employés à l'acquiſition d'une terre, qui ſera poſſédée par lui & ſes deſcendans à perpétuité. On lui accorda des lettres de nobleſſe, avec le brevet & les appointemens de Lieutenant; & comme le nommé Luſtig, ſoldat aux gardes, avoit également donné des marques non équivoques de ſon zèle pour la patrie, on lui fit préſent de douze mille écus, avec promeſſe de l'avancer au grade de Bas Officier, s'il deſiroit reſter au ſervice, ou de lui accorder ſon congé, s'il vouloit ſe retirer. On procéda enſuite à la recherche des Coupables; & l'on commença par s'aſſurer de la perſonne du Comte Eric Brahé, Colonel du Régiment des Gardes de ſa Majeſté. On croit qu'il aura la tête tranchée, ainſi qu'un grand nombre de complices qui ſe découvrent tous les jours, & dont on a mis la tête à prix.

Je ſuis, &c.

A Nicoping, ce 16 Juillet 1756.

LETTRE CCLXXI.

SUITE DE LA SUEDE.

Les autres Provinces qui partagent la Suéonie, ou la Suede proprement dite, sont la Néricie, la Westmanie, la Dalécarlie & l'Uplande, lesquelles ont pour capitales Orébro, Westeras, Fulhum & Stockholm, qui l'est en même tems de tout le Royaume.

On dit que la fameuse Marguerite de Waldemar, cette célébre Reine de Danemarck, qui, par l'Union de Calmar, réunit sur sa tête toutes les Couronnes du Nord, fit graver sur une monnoie frappée à Orébro, un grand O, qui est la premiere lettre du nom de cette ville, avec une petite trace perpendiculaire au milieu, qui figuroit les parties naturelles de son sexe, pour humilier les Suédois, de se laisser gouverner par une femme. On vante à Orébro, son ancienneté, ses fabriques d'armes & de tapisseries, son Château fortifié, son port sur le lac d'Hilmer, au sortir duquel on arrive,

par le moyen d'un Canal, jusqu'à Stockholm, son commerce, sa Cour provinciale, & sur-tout la justesse de ses poids & de ses mesures.

La ville épiscopale d'Arose, ou de Westeras, car on dit l'un & l'autre, est célébre par la victoire que Gustave Vasa remporta sur Christian II, Roi de Danemarck, & par l'assemblée des Etats, qui rendit la Couronne de Suede héréditaire dans sa maison. Christian, pour suspendre l'ardeur de Gustave, avoit fait transférer à Coppenhague la mere & les sœurs de ce Héros, avec menace de se venger par la mort de ces captives, si le Vainqueur ne cessoit de porter le peuple à la révolte. Cette circonstance a fourni à notre Poëte Piron, le moment le plus intéressant de sa Tragédie, que d'autres ont ensuite taché d'imiter.

La proposition de rendre la Couronne héréditaire dans sa famille, fut accodée à Gustave d'une voix unanime, comme une récompense due à ses grands services; mais Christian fit mettre, dans l'écu de Danemarck, les armes de Suède, comme une espèce de protestation publique contre cet accord. La cathédrale

de Westeras est renommée par sa beauté & la sépulture d'Eric XIV.

On dit en proverbe, que, qui n'a pas vu Falhum, ne connoit point la Suede, pour marquer l'importance de cette ville, qui n'est pourtant bâtie que de bois. C'est la capitale des Dalécarliens, chez lesquels ont commencé ou fini la plupart des révolutions arrivées dans ce Royaume. On les croit issus des anciens Scythes; ils en conservent les mœurs, l'habillement, le courage, & ont une langue particuliere, qui approche du gothique. Il est des paroisses, où chaque habitant sçait tous les métiers nécessaires aux usages de la vie. Ils se répandent dans les provinces, & travaillent dans toutes les professions où l'on veut les employer. A l'Orient de Falhum est la fameuse mine qui produisoit annuellement jusqu'à soixante mille quintaux de cuivre; elle n'en fournit plus guere aujourd'hui que la moitié.

L'Uplande, qui tire son nom de la ville d'Upsal, est la province la plus peuplée, la plus fertile de toute la Suède. Outre les douze rivières qui l'arrosent, on y trouve quantité de lacs, parmi lesquels celui de Meler est le plus remarquable.

On croit qu'il renferme jusqu'à douze cens Isles ; & ce qui en fait l'ornement principal, ce sont les villes, les châteaux, les églises, les maisons de plaisance, les terres nobles & les fermes qui l'environnent dans toute son étendue.

Upsal, une des plus anciennes villes du Nord, située sur le fleuve de Fyris, qui la divise en deux parties, a été la Capitale de la Suede, la résidence de ses Princes, la demeure du Grand-Sacrificateur, le Siége du Tribunal suprême de la Justice, & le plus bel ornement de l'antique Scandinavie. C'est encore aujourd'hui le seul Archevêché du Royaume, la premiere de ses Universités, le lieu où se fait le couronnement & le sacre de ses Rois, le séjour du Gouverneur & de la Cour provinciale, l'endroit où les Géographes Suédois prennent leur premier méridien, & que plusieurs Monarques choisissent pour leur sépulture. Ce qui la rend aussi très-recommendable, ce sont ses foires célebres, qui se tiennent en hiver sur la glace, son Académie Royale des Sciences, fondée en 1728, son Observatoire établi par le sçavant Professeur

Celsius, son jardin botanique par Linnœus, son cabinet de Physique, sa salle d'Anatomie, son Manége, son Synode tenu en 1593, où les Etats s'obligerent de suivre la Confession d'Augsbourg, son excellente Bibliothe-que, où l'on compte plus de soixante mille volumes, & environ mille manuscrits, dont le plus précieux est une traduction des quatre Evangélistes dans la langue des Goths.

Le Bibliothécaire ne manqua pas de me faire remarquer, entre les livres qui composent cette riche collection, les ouvrages de tous les Sçavans du Royaume, qui se sont distingués par quelque genre de science ou de littérature. Il me montra d'abord, parmi les Historiens, Olaus Magnus, Archevêque d'Upsal, qui a écrit en latin l'Histoire des Peuples Septentrionaux; Gustave Adolphe, qui a laissé l'Histoire de sa vie, & le Journal de ses Campagnes; la Baronne Baat, qui a composé des tables généalogiques des principales familles de sa Nation; Jean Messenius, qui a donné des morceaux recherchés sur les antiquités suédoises; l'Archevêque Paulin, dont on conserve

une Histoire du Nord ; Axel Oxenstiern, Chancelier, & fameux Négociateur, auquel on attribue le deuxieme volume de l'Histoire de son pays ; Laurent Raymond, Auteur de celle de la Réformation dans ce Royaume, & de sa Lythurgie ; Jean Wittechindi, qui a écrit la vie de Gustave Adolphe ; George Borastus, Docteur en droit, qui a donné une Histoire de Suede, & la description de la Laponie.

M. Polus, c'est le nom du Bibliothécaire, me fit voir parmi les livres de piété & les ouvrages de théologie, l'édition de la Bible, en deux volumes, de Sébastien de Reutlinguen, célebre Imprimeur Suédois, qui alla s'établir en France vers le milieu du seizieme siécle ; les Sermons estimés de Jean Botwidi ; les Commentaires sur l'écriture, de Laurent Stigzel ; la Chronologie sacrée, & une version de la Bible de Jean Terser, Evêque de Linkoping, & une autre traduction de Benzelius Erric, Archevêque d'Upsal.

Parmi les Négociateurs, les Mathématiciens, les Philosophes, les Médecins, les Naturalistes, les Traducteurs & les Poëtes, M. Polus ne fit que nous indiquer les traités de Politique du

Sénateur Steno-Bielke, ceux de Mathématiques de Gestingius, ceux de Philosophie de Nicolas Gran, ceux de Minéralogie d'Aaron Forsius, ceux de Physique & de Morale de Petræus, Evêque d'Abo, ceux de Droit & de Jurisprudence de Laurent Bauck & d'Israël Brins; le Sistême de la Nature du célebre Linnæus; les ouvrages de Physique du grand Anatomiste Thomas Bartholin, les Traités Economiques de Pierre Brahé, une Chronologie des Rois du Nord, en vers Suédois, par Charles IX, les Œuvres Dramatiques d'André Prytz, Evêque de Lincoping, les Comédies de Jean Messenius, les Poésies de George Stiemhielm, les Traductions de la savante Baronne Skytte, celles d'Eric Schroderus, le Dictionnaire de Jonas Petri, &c. Les lettres de la Reine Christine, & sur-tout celles du Comte de Tessin ne furent point oubliées.

En passant ainsi en revue les productions littéraires de ses illustres Compatriotes, M. le Bibliothécaire avoit l'attention de nous en faire connoître les Auteurs : je ne citerai que les plus célebres. « Olaus parut avec éclat au Con-
» cile

» de Trente, & eut beaucoup à souffrir
» dans son pays pour la Religion Catho-
» lique, qu'il défendit en Pere de l'Eglise.
» Son Histoire renferme des choses cu-
» rieuses, mais encore plus de minuties;
» & l'Auteur y montre une animosité
» trop marquée contre les Protestans.

» Jean Messenius, célebre par sa
» science & par ses malheurs, professa
» le droit & la politique à Upsal. Accusé
» d'être partisan secret de Sigismond,
» Roi de Pologne, il fut condamné à
» une prison perpétuelle, où il s'occu-
» pa à élever un monument à la gloire
» de cette patrie qui le flétrissoit. Son
» fils, qui fut aussi un homme de Lettres,
» eût la tête coupée, pour avoir abusé
» de ses talens, & fait des satyres con-
» tre le Roi & ses Favoris.

» Oxenstiern, premier Ministre de
» Gustave Adolphe, mérita la confiance
» de ce Monarque par son génie & son
» intégrité. Il fut un des tuteurs de la
» Reine Christine pendant la minorité de
» cette Princesse; & les affaires de Sue-
» de furent gouvernées par son conseil,
» jusqu'à sa mort. Son fils, ambassadeur
» & plénipotentiaire à la paix de Muns-
» ter, soutint la réputation de son pere.

» Un autre Comte d'Oxenſtiern, petit » neveu du premier Miniſtre, ſe fit con» noître par ſes voyages dans preſque » tous les pays de l'Europe, & embraſ» ſa la Religion Catholique en Italie. Il » étoit naturellement très-enjoué; mais » un mariage malheureux, les douleurs » de la goutte, & la perte de ſes biens » qu'il avoit conſumés dans le luxe des » Cours, remplirent ſa vieilleſſe d'a» mertume. Il écrivit alors ſes Pen» ſées ſur divers ſujets, avec des ré» flexions morales, publiées en Hollan» de par Bruzen de la Martiniere. C'eſt » l'ouvrage d'un philoſophe & d'un » homme de bien, dont l'eſprit étoit » orné & ſolide, mais qui avoit peu de » ſtyle & de goût. On y trouve d'excel» lentes maximes, qui dédommagent » d'un certain nombre de moralités tri» viales, & de penſées baſſement expri» mées.

» Le célebre Naturaliſte Linnæus, » dont la réputation parvint à un ſi » haut dégré, qu'on a frappé des mé» dailles en ſon honneur, commença » ſes études d'hiſtoire naturelle à Lun» den; & l'Univerſité d'Upſal l'envoya » en Laponie, pour y faire d'utiles obſer-

» vations, dont il vint enrichir son pays.
» A son retour il visita & examina plu-
» sieurs mines de Suede. Je ne parlerai
» que de celle de Taberg, qui mérite
» cette préférence par sa singularité. C'est
» une montagne entiere, qui n'est
» qu'une riche mine de fer, couverte de
» sable. Sa hauteur perpendiculaire est de
» quatre cens huit pieds, sa circonfé-
» rence de trois milles d'Allemagne; &
» elle domine une vallée arrosée d'un
» petit ruisseau. On ne découvre aucune
» apparence de fer, ni au pied du
» mont, ni dans toute la plaine voisine;
» de sorte qu'on la prendroit pour une
» mine artificielle, qui a été posée sur le
» sable. La masse d'une montagne tient
» toujours au sol dont elle fait partie;
» au lieu que celle-ci n'a, pour ainsi
» dire, ni pied ni racine. On apperçoit
» sur la surface, plusieurs fentes remplies
» d'un sable fin comme du limon, dans le-
» quel on ne trouve aucune particule de
» fer. L'intérieur de ses crevasses pré-
» sente des os de cerf & d'autres ani-
» maux, rangés horizontalement dans les
» lits de sable. On prend tous les jours
» de grands morceaux de cette mine,
» qu'on fait fondre dans les fournaises

» établies dans le voisinage. Ils se déta-
» chent & se brisent aisément ; le seul
» inconvénient qu'on y trouve, est que
» les monceaux de sable qui tombent
» avec le fer, l'ensevelissent au pied de la
» montagne, & obligent de fouiller une
» seconde fois, au grand péril des Mi-
» neurs.

» La plupart des Sociétés de l'Europe,
» qui ont pour objet l'histoire naturelle,
» se font honneur d'avoir M. Linnæus
» pour un de leurs membres. On peut
» dire aussi, qu'il n'a pas été négligé dans
» son pays, où il est traité avec tou-
» te la distinction due à son mérite. La
» Cour d'Espagne a voulu l'attirer dans
» ce royaume ; mais en marquant sa re-
» connoissance pour cette glorieuse invi-
» tation, il s'en est défendu, en ajoutant
» que s'il avoit quelques talens, il se
» croyoit obligé de les consacrer à sa
» patrie. On assure qu'il a trouvé le
» moyen de faire produire aux huîtres
» des perles plus grosses, que celles qu'el-
» les donnent ordinairement. Le Roi de
» Suede, en faveur de cette découver-
» tes, a ennobli ce sçavant Naturaliste ;
» & les Etats du Royaume lui ont permis
» de se nommer des Successeurs dans les

» différentes places & dignités aux-
» quelles il a été élevé.

» On a recueilli, en deux volumes, les » Lettres que le Comte de Teſſin, Mi» niſtre d'Etat, chargé de l'éducation du » Prince héréditaire de Suede, adreſſoit » à ſon Eleve. Une longue maladie » l'ayant obligé de garder la chambre, » & d'aller paſſer la belle ſaiſon à la » campagne, il ſuppléoit à ce défaut de » préſence, par des lettres fréquentes » qu'il écrivoit au Prince royal. Elles » renferment l'inſtruction la plus facile, » la plus ſolide, la plus agréable, la mo» rale la plus pure, les ſentimens les plus » tendres, les plus beaux traits d'huma» nité, les plus ſublimes leçons de l'art » de regner, que Boſſuet & Fénelon » n'auroient pas déſavouées.

» Ce ſage Mentor ayant demandé ſa » démiſſion, Leurs Majeſtés ſe joigni» rent aux Etats aſſemblés, pour l'en» gager à continuer cet important of» fice, dont il s'acquittoit avec tant de » ſuccès; mais il fallut céder à ſes rai» ſons, & lui donner un Succeſſeur. La » forme de notre Gouvernement attri» bue ce ſoin aux Etats, qui firent le » choix le plus heureux, en nommant

» M. le Baron de Scheffer, Sénateur de » Suede, Chevalier Commandeur des » Ordres du Roi.

» La France est plus en état qu'aucun » autre peuple de l'Europe, de rendre » justice au mérite de ces deux illustres » Instituteurs, puisqu'elle a eu l'avan- » tage de les posséder. Tous deux ont » été Ministres de leur Cour à celle de » Versailles ; tous deux se sont fait » admirer des François, par l'étendue » de leurs lumieres & de leurs connois- » sances, par la sagesse & la décence de » leur conduite, par les agrémens de » leur esprit & de leur commerce, par » la politesse & l'affabilité de leurs ma- » nieres, par la vivacité de leur amour » pour les Sciences & les Lettres.

» Protecteur des beaux-Arts, M. le » Comte de Tessin en avoit puisé le » goût dans ses voyages, où son esprit, » ses talens & l'aménité de ses mœurs l'a- » voient fait généralement estimer; mais » il falloit du tems, pour que son mé- » rite produisît le même effet chez un » Peuple, qui n'attachant du prix qu'aux » vertus militaires, ne mettoit point » de différence entre une chaumiere & » un palais, ne voyoit dans un tableau

» que la toile, & ne jugeoit d'un chef-» d'œuvre de l'art, que par la qualité » du métal dont il étoit fabriqué. Ap-» pelloit-on des Etrangers pour instrui-» re l'ignorance? On n'avoit pas assez » de lumieres pour sentir l'avantage » d'un esprit exercé; on regrettoit seu-» lement que l'argent suédois passât à » d'autres qu'aux gens du pays. Pour » juger de l'état de barbarie où étoit » alors le royaume, imaginez-vous que » le célebre Bourdon, Peintre Fran-» çois, trouva dans les Ecuries du Pa-» lais, cinq tableaux du Correge, qui » servoient à fermer les ouvertures des » fenêtres. Ils ont passé depuis dans la » Galerie du Duc d'Orléans, avec le » reste du Cabinet de Christine.

» Je sçais, continue M. Polus, qu'un » préjugé général représente les anciens » habitans du Nord comme une troupe » de Barbares, qui n'avoient aucune » de nos connoissances, enfans du » luxe & de la molesse; mais si les Sué-» dois, à l'exemple des Scythes, leurs » ancêtres, ne cultivoient pas les beaux » Arts, on ne peut pas dire absolu-» ment qu'ils aient vécu dans une par-» faite ignorance. Odin, premier Lé-

» giſlateur de ces peuples, crut qu'il » étoit néceſſaire d'introduire les ſcien- » ces dans un pays, dont il étoit deve- » nu le Souverain. Il établit douze Chefs, » chargés d'enſeigner le culte de la Di- » vinité, & la maniere de l'honorer » par des ſacrifices. Ils étoient auſſi les » Juges de la Nation; delà l'origine du » Sénat qui ſubſiſte encore, & dont » les membres, durant pluſieurs ſiécles, » furent fixés au même nombre. S'il a » été augmenté dans la ſuite, c'eſt de- » puis l'introduction du Chriſtianiſme; » parce que les Evêques y eurent ſéan- » ce, & n'en ont été exclus, qu'à la fa- » meuſe convention de Weſteras.

» Répartis dans les différentes Pro- » vinces du royaume, chaque Chef » pourvut la ſienne des réglemens qu'il » jugea néceſſaires; & tous les ans ils » s'aſſembloient auprès du Roi, pour » l'aſſiſter de leurs conſeils. On con- » noit encore aujourd'hui le recueil de » Loix fait par pluſieurs de ces Chefs, » où l'on retrouve des traces de celles » des Viſigoths d'Eſpagne & des Lom- » bards d'Italie. Elles n'étoient point, » comme les Loix Romaines, chargées » d'un détail pointilleux, ſujettes à mille » changemens divers, & ſi nombreuſes

» qu'elles échappent à la mémoire la
» plus étendue. Elles étoient invariables,
» simples, courtes, claires, semblables
» aux ordres d'un pere de famille. Aussi
» prévalûrent-elles, dans les Gaules,
» en Italie, en Espagne, en Angleterre,
» sur celles de Théodose. Tous les ha-
» bitans des côtes de l'Océan ont adopté
» le droit maritine, établi dans l'isle de
» Gothland, & en ont composé un
» droit des gens. La forme même de
» la législation, chez les Goths, com-
» muniquoit à leurs loix une solidité
» inébranlable. Elles étoient discutées
» par le Prince & les premiers person-
» nages de tous les Ordres; & rien n'é-
» chappoit à leurs regards pénétrans.
» On pratiquoit avec zèle & avec cons-
» tance, ce que le consentement géné-
» ral avoit établi.

» La Médecine étoit également con-
» nue de ces anciens Peuples; mais ils
» paroissoient plus attachés à la scien-
» ce des remedes extérieurs, qu'à
» celle des médicamens internes. Ces
» derniers même leur sembloient d'au-
» tant plus inutiles, que leur frugalité
» les préservoit de la plupart de nos ma-
» ladies. Mais la Chirurgie étoit indis-

» pensable à des gens qui ne respiroient » que la chasse ou la guerre ; les Rois » & les Reines s'appliquoient sur-tout » à cet art salutaire ; & l'on en cite » plus d'un exemple. Un certain Jems- » kiold ayant été blessé dans un combat » par le Roi Rolff, celui-ci lui demanda: » Ta blessure est-elle dangereuse ? Com- » ment le seroit-elle, répondit fierement » Jemskiold ; c'est toi qui me l'as faite. » Que je voie, reprit le Monarque. » Jemskiold ôte ses habits ; & l'on trou- » ve que son ventre est ouvert. Rolff lui » dit : » ta blessure est terrible ; mais pour- » vu que tes entrailles ne soient point » offensées, je te guérirai, si tu veux » te donner à moi ». Jemskiold y con- » sent ; le Roi lave la plaie, y fait une » couture, y applique de son baume, » lui bande le ventre ; & Jemskiold est » soulagé. Un autre Guerrier ayant eu » le poignet à moitié coupé dans un » combat contre un Géant, la Reine » Ingebord le pansa si bien, que le » poignet reprit, & servit comme aupa- » ravant. La connoissance des plantes » & de leurs vertus étoit de même le » partage des femmes ; mais elles y mê- » loient beaucoup de superstitions.

» La Musique instrumentale & voca-

» le fut auſſi en honneur parmi les ha-
» bitans du Nord. Nulle fête, nulle aſ-
» ſemblée, nul feſtin, nul combat, qui
» ne fuſſent accompagnés de chants &
» d'inſtrumens. Les habiles Muſiciens
» étoient diſtingués par pluſieurs mar-
» ques d'honneur; & on les employoit
» dans les ambaſſades les plus importan-
» tes. Mais tout ce crédit tomba inſen-
» ſiblement; & l'on trouve parmi les
« Loix de la Weſtrogothie, une taxe
» ſi modique impoſée pour le meurtre
» d'un Muſicien, qu'elle prouve claire-
» ment, combien ils avoient perdu de
» leur ancienne conſidération.

» On n'eſt pas ſurpris de voir la
» ſcience des Enigmes cultivée par un
» peuple, dont les ancêtres étoient ve-
» nus de l'Orient. On ſe faiſoit récipro-
» quement des défis, dans leſquels on
» ſe propoſoit des queſtions énigmati-
» ques, qui avoient pour objet les ſcien-
» ces, la politique, la morale. Le Vain-
» cu étoit obligé de faire un préſent au
» Vainqueur. On ſe ſervoit du même
» ſtyle dans les inſcriptions; delà ces
» Hiéroglyphes, dont on voit encore
» tant de reſtes dans les monumens qui
» ſubſiſtent. Ils ſeroient en plus grand

» nombre, sans le zèle des premiers » Chrétiens, qui croyoient devoir » abolir tout ce qui provenoit du paga» nisme. On y trouve des représenta» tion de Rois, de Héros armés, » d'hommes à deux visages, de cava» liers, de lions, de griffons, de che» vaux, d'oiseaux, de navires, &c.

» La morale des Peuples du Nord, » moins une science qu'une vertu, con» sistoit dans une intrépidité, un coura» ge, que la mort ne faisoit ni reculer ni » pâlir. Ils l'envisageoient de sang froid, » & tenoient que l'audace est le plus sûr » rempart des empires». Celui qui craint, » disoient-ils, est à demi vaincu; les cœurs » timides ne sont capables ni de vertus ni » de crimes ». Ils se piquoient même de » mourir avec joie; & l'on raconte, d'une » maniere sublime, les derniers momens » du Héros Agnard, qui tomba, rit & » mourut. Le desir de la gloire enflam» moit leur cœur, & leur inspiroit cette » noble fierté, mais dans les combats seu» lement; car ils redoutoient une mort » précédée ou de maladie ou de vieil» lesse. Ils y trouvoient de la honte, & » croyoient indigne de leur courage, de » ne pas la prévenir. Leur humeur guer» riere causoit cette impatience peu con-

» mune : dès qu'ils ne pouvoient plus ma-
» nier les armes, ils dédaignoient les res-
» tes d'une vie inutile, & préféroient
» l'honneur d'en sortir volontairement,
» au lache desir de la prolonger. Ils ne
» s'affligeoient des maladies, que parce
» qu'elles procuroient une mort miséra-
» ble. Un autre opprobre, parmi eux,
» étoit de tomber entre les mains de
» l'ennemi : tout leur sang ne pouvoit
» laver l'infamie d'une captivité ; &
» c'est ce qui les rendoit invincibles.
» Jugez en quelle horreur eût été celui
» qui, dans l'épouvante, auroit pris
» la fuite. C'étoit un monstre chez une
» Nation, où la prudence qui ménage
» le sang, passoit pour une lâcheté. Il va-
» loit mieux être enseveli sous la multi-
» tude, que de faire une sage retraite.
» Les plus téméraires étoient les plus
» vaillans, & s'offensoient que le nom-
» bre fût mis en balance avec le courage.

» Les anciens Suédois, & sur-tout
» les Grands & les Rois s'attachoient
» principalement à l'Histoire & à la
» Poésie. Je vous ai parlé de leurs Scal-
» des, qui célébroient les actions des
» Princes & des Héros. Leurs vers se
» chantoient à la tête des Armées, pour
» animer les soldats, & encourager la

» jeunesse. Ils se chantoient dans les fes-
» tins, pour rappeller aux Convives la
» valeur de leurs Ancêtres. Ils compa-
» roient la renommée aux échos qui re-
» tentissent d'abord, & ne répetent plus,
» si l'on ne réitere. Ils sentoient qu'ils
» ne pouvoient vivre dans la mémoire
» des hommes, si la plume d'un Ecri-
» vain ne les garantissoit de l'oubli.

» Ces mêmes Peuples avoient des
» espèces d'Académies où ils envo-
» yoient leurs enfans; & souvent ils
» les faisoient voyager dans les pays
» où ils pouvoient acquérir des lu-
» mieres. Ils ne bornoient pas là leur
» éducation; ils les exerçoient à la
» course, les accoutumoient à fran-
» chir les fossés les plus profonds, à se
» battre avec les braves les plus distin-
» gués, à plonger au fond de la mer, à
» passer à la nage des fleuves spacieux
» & rapides. Il falloit encore que les
» jeunes gens entendissent les Loix &
» sçussent le Droit, fussent versés dans
» l'Art de résoudre les énygmes, &c.

» Tel étoit l'état des sciences, dans
» cette partie du Nord, avant l'établis-
» sement du Christianisme. Si la Théo-
» logie gagna en Suede par le change-
» ment de Religion, il n'en fut pas de

» même des autres connoissances ; il
» semble que le Clergé se soit appliqué
» à en abolir jusqu'aux moindres vesti-
» ges. A peine le nouveau culte eut-il
» pris racine dans cette contrée, que ses
» Ministres commencerent par détruire
» tous les monumens des siécles anté-
» rieurs, comme des œuvres du démon,
» qui ne servoient qu'à entretenir les
» Peuples dans la magie, la supersti-
» tion & l'idolâtrie. De-là cette disette
» de monumens anciens, & l'embarras
» où se trouvent les Savans, pour dé-
» brouiller l'histoire de la Nation. Ce
» zèle fut poussé si loin, qu'on sévit
» contre les lettres même dont on se
» servoit alors, c'est-à-dire, contre les
» caractères Runiques, qui probable-
» ment étoient l'ouvrage d'Odin. Par un
» ordre du Pape Silvestre II, ces lettres
» furent frappées d'anathême dans un
» Concile qui se tint en Suede vers le
» onzieme siécle ; & en conséquence de
» ce jugement barbare, les inscriptions
» furent arrachées, & les livres jettés aux
» flammes. En un mot, tout ce qui avoit
» quelque rapport aux connoissances
» anciennes, fut regardé comme super-
» stitieux ; & ceux qui les favorisoient,
» commencerent à devenir suspects. On

» les accusa de conserver toujours quel» que attachement pour le paganisme; » & pour ne pas se brouiller avec le » Clergé qui les opprimoit, ils prirent » le parti de la soumission & de l'igno» rance. Les Moines devinrent ainsi les » oracles de la science, qui ne consista » plus qu'à balbutier quelques mots la» tins, à connoître les droits des Prê» tres, à défendre les immunités des » Couvents, les privileges des Eglises, » à en augmeter les revenus.

» On vécut ainsi pendant quatre sié» cles, c'est-à dire, depuis Eric le Saint, » jusqu'à la fondation de l'Université » d'Upsal. Il y eut cependant quelques » rayons de lumiere, qui précéderent cet » établissement, tels qu'une traduction » Suédoise de la Bible, faite en faveur » de sainte Brigitte qui n'entendoit pas » le latin; une version du Livre des Ma» chabées, & les Révélations de cette » même Sainte, que son Confesseur re» çut de sa bouche, & rédigea en corps » d'ouvrage. Rien ne prouve mieux le » crédit immense, dont ce livre a joui » pendant le douziéme siécle, que ce » qu'en disent les Auteurs du tems. » Ceux qui le portoient sur eux n'a-

» voient à caindre ni la haine de leurs » ennemis, ni mauvaise fin, ni mort subite, ni accident funeste ; & ils étoient » sûrs de voir la sainte Vierge trois » jours avant leur décès.

» Malgré la barbarie des siécles, l'é» tude du droit ne fut pas oubliée; mais » pour le mieux connoitre, les Suédois » fréquentoient les Universités étran» geres ; & plusieurs prirent le bonnet » de Docteur à Montpellier, à Paris, à » Orléans, &c. Quant à la Médecine, » il ne paroit pas qu'elle fût enseignée » comme une science dans ce Royaume: » les Médecins n'étoient que des empiri» ques qui couroient le pays, & expé» dioient leurs malades sans principes » & sans regles. Cet art fut ensuite » dévolu au Clergé, qui guérissoit par » la vue d'un tableau représentant une » descente de croix : le couvent des » Religieux Noirs de Stockholm jouis» soit, sur-tout, d'une très-grande répu» tation à cet égard. Les Mathémati» ques comptent un Moine qui cons» truisit l'horloge d'Upsal, & un Evê» que qui dressa un comput ecclésiasti» que. On sçait les noms de trente-deux » Poëtes qui ont vécu pendant cette

» époque ; mais on ne connoît aucun de
» leurs ouvrages. Leurs vers avoient à
» peu près la mesure & la cadence de la
» strophe saphique. Einarskule, qui vi-
» voit au douzieme siécle, introduisit
» les premieres rimes. Presque toute la
» Poésie Suédoise étoit reléguée dans
» les Monasteres ; & l'on en trouve
» encore quelques vestiges dans les Bi-
» bliothèques. Ce n'est pas que les
» Arts fussent totalement négligés ;
» André And, Sénateur & Prévot du
» Chapitre d'Upsal, acheta une maison
» dans la rue Serpente à Paris, pour y
» entretenir douze pauvres Etudians de
» sa Nation. Sainte Brigitte fit bâtir à
» Rome, au champ de Flore, près du
» Palais Farnese, un asyle pour des Eco-
» liers Suédois ; & le Grand-Gustave
» acheva de bannir l'ignorance ; son
» regne fut le commencement de celui
» des sciences & des Lettres.

» Il est un art qu'on attribue spéciale-
» ment aux Peuples du Nord, mais dont
» on pourroit leur contester l'invention.
» C'est cette Architecture si connue en
» Europe, sous le nom de Gothique, qui,
» toute grossiere qu'on la suppose, de-
» mande plus de combinaisons, que n'en

» pouvoient faire des hommes errans, & » presque toujours en guerre avec leurs » voisins. Sortis du fond de leurs ma» rais, les Goths n'étoient qu'une ar» mée avide de pillage, fondant tantôt » sur une Province, tantôt sur une autre; » employant son repos à forger des ar» mes, & ne songeant ni à construire des » églises, ni à bâtir des maisons. S'ils » se sont enfin fixés en corps de Nation, » s'ils ont formé des Monarchies, ces » Etats n'ont fait, pour ainsi dire, que » paroître; & dès le huitieme siécle, on » ne connoissoit plus de Royaume des » Goths. Les Temples qui portent au» jourd'hui le nom de ces Peuples, » n'existoient point alors, & consé» quemment on ne peut leur en faire » honneur. Il est plus naturel d'attri» buer ce genre d'Architecture à la cor» ruption du goût, à la décadence des » Arts, qui suivit de près celle de l'Em» pire; & comme cette époque se rap» proche du tems des Goths, de ce con» cours de circonstances est résultée » l'opinion populaire, que ces Barbares » ont anéanti l'Architecture Grecque, » pour y substituer celle qu'ils avoient » apportée de leur pays ».

La personne qui m'accompagnoit à la cathédrale d'Upsal, en me montrant le tombeau de Catherine de Saxe-Lawembourg qui y avoit été enterrée avec Gustave Vasa, son époux, me dit qu'en 1746, la Reine le fit ouvrir, pour s'assurer si effectivement Catherine avoit été transférée à Cologne, comme le bruit s'en étoit répandu. On trouva son corps inhumé depuis cent soixante ans, enveloppé dans une grande robe de velours noir, le sceptre à la main, la couronne sur la tête, & au cou, une chaîne d'or, d'où pendoit une médaille. Dès qu'on touchoit à cette robe, tout s'en alloit en poussiere; mais on ne remarquoit, dans le corps, aucune tache de corruption.

En 1702, il y eut à Upsal un incendie, qui réduisit en cendres les trois plus grands édifices de la ville. Le premier est l'ancien Château royal, que le Roi regnant a fait rebâtir; le second, le collége de l'Université, réparé & remis dans son état précédent; le troisieme, la Cathédrale, qui passe pour la plus belle église du royaume. On avoit commencé à la construire vers le milieu du treizieme siécle; mais elle ne fut achevée

qu'au quinzieme. La direction en fut confiée à un Architecte François, qui l'éleva sur le modèle de Notre-Dame de Paris. Ce bâtiment a souffert plusieurs incendies; mais depuis celui de 1702, il a été parfaitement rétabli, aux tours près, qui étoient percées à jour, & qui n'ont plus la même hauteur.

On nous fit voir, dans le même temple, une boîte d'argent, qui contient les cendres & les reliques d'Eric IX, qui regnoit au douzieme siécle. Ce Prince attaqua les Finlandois qui vivoient alors dans l'idolâtrie, les soumit à sa domination, leur fit connoître la Religion Chrétienne, en convertit un grand nombre, s'appliqua ensuite à entretenir la paix, & à rendre ses peuples heureux. Il fonda plusieurs églises, corrigea beaucoup d'abus, donna de sages ordonnances, & travailla à un Code de loix, qui porte encore le nom de son Auteur. Il a été le fondement de celles qui furent faites dans les siécles postérieurs, & dont on a formé une collection examinée dans les Dietes, approuvée des Etats, confirmée par le Souverain, & publiée dans tout le royaume. On y trouve, entr'autres, l'Ordonnance concernant la forme des procès;

elle est courte, simple & précise. Les villes & les campagnes ont chacune un siége de premiere instance, dont les appels sont portés au Tribunal supérieur de la province, & de-là, aux Conseils suprêmes de la Cour. Les Justices des villages ont toujours douze paysans pour Assesseurs. La piété du Roi Eric, sa justice, ses vertus, qui le font regarder comme un Saint, ne le garantirent cependant pas de la fureur d'une troupe de rebelles qui lui trancherent la tête, & pillerent son palais.

L'Université d'Upsal, que Christian I créa en 1477, pour les trois Royaumes alors réunis, doit à Gustave Adolphe, & à sa fille, la Reine Christine, ses grands biens & son plus grand lustre. Elle est composée d'un Chancelier, qui est toujours le principal Ministre, d'un Vice-Chancelier, & d'un Recteur choisi parmi les Professeurs. On y compte huit à neuf cens Etudians ; le nombre en a monté jusqu'à quatre mille. Il y a des places fondées, les unes par les Rois, les autres par des gens de condition, où plusieurs Gentilshommes sont entretenus gratuitement.

L'Archevêque d'Upsal, Primat du

Royaume, eſt Vice-Chancelier-né de cette Académie. Il jouiſſoit, avant la Réformation, d'une haute conſidération, & de très-grandes richeſſes. Il eſt toujours fort honoré, a ſéance dans le Sénat & dans les Diétes, & le pas ſur les dix Evêques de Suede, qui ſont ceux de Linkoping, de Skara, de Strengnès, de Weſteras, de Wexio, d'Abo, de Lunden, de Borgo, de Gotheborg, & de Calmar. Ces Prélats ont ſous eux ſept ou huit Sur-Intendans, qui, ſans avoir le même nom, poſſedent la même autorité. Il y a dans les campagnes un Prévôt pour dix égliſes, outre des Chapelains, des Paſteurs, des Curés, des Miniſtres. Le Roi nomme aux évêchés & aux ſur-intendances.

Je ne vous dirai pas ſi Upſal eſt une ville d'étape (*Stapelſtadte*); on nomme ainſi celles qui ont le droit excluſif de paſſer le Sund, & de faire ſur leurs propres vaiſſeaux, le commerce avec l'Etranger. Celles au contraire qui ſont privées de cette liberté, & n'oſent traiter qu'avec les gens du pays, ſont appellées villes provinciales (*Lanſtad[illegible]*). Quoique ſituées ſur la mer, on les oblige de porter leurs denrées dans les

ports privilégiés, & de s'y pourvoir de marchandises qu'elles pourroient se procurer de la premiere main. On est étonné que ces distinctions odieuses, imaginées dans des tems de barbarie, puissent encore subsister. Les spéculateurs les plus sages, en matiere d'administration & de commerce, desirent qu'elles soient anéanties, afin qu'une concurrence plus universelle produise une plus grande activité.

Il n'en est pas de même d'une autre loi qui défend aux Etrangers d'introduire, dans les ports de Suede, d'autres productions que celles de leur pays, & de transporter des marchandises d'un port du royaume à l'autre. Cette loi célebre, connue sous le nom de Placard des Productions, ressuscita la navigation presque anéantie. Le pavillon Suédois, inconnu jusqu'alors, se montra sur toutes les mers; & ceux qui l'arboroient, ne tarderent pas à acquérir de l'habileté.

La province d'Uplande offre par-tout des maisons royales, qui ne le cedent point à celles de Danemarck. Fridericshof est un château de plaisance, bâti par Fréderic I, au bord de la mer Baltique,

Baltique, & peu éloigné de la ménagerie. On y trouve de belles forêts, des campagnes agréables, & deux fontaines d'eaux minérales.

Carlsberg est une autre maison, accompagnée de jardins, & ornée de bâtimens situés sur un bras du lac Meler. On l'appelloit auparavant Magnusberg, du nom du Sénateur Magnus de la Gardie, à qui il appartenoit. La Reine Ulrique Eléonore, femme du Despote Charles XI, y mourut à la fin de l'autre siecle. Cette Princesse s'y étoit fait transporter après une maladie qui fut attribuée à la dureté de son mari. La statue de marbre du Roi Fréderic, qui orne l'entrée de ce château, est un morceau admiré des connoisseurs. Un autre la Gardie avoit aussi donné son nom à Jacobsdal, lieu de plaisance, où naquit le Prince Ulric, dont la mort prématurée n'a pas empêché qu'on ne le nommât Ulrichsdal.

Drottningholm, bâti sur le modele de Versailles, & éloigné de la Capitale comme ce dernier l'est de Paris, passe pour la plus magnifique des maisons royales de Suede. Elle est située dans une isle, & occupe l'emplacement d'un ancien

château, réduit en cendres par un incendie. Parmi les choses remarquables qu'elle renferme, il faut voir la galerie des tableaux, les pieces d'eau, les promenades, & sur-tout le cabinet d'histoire naturelle, rassemblé par les soins de la Reine, & digne de l'attention des premiers Naturalistes de l'Europe. Deux naissances mémorables servent encore à illustrer cette contrée, celles de Gustave Vasa & de sainte Brigitte.

Cette derniere, différente de celle d'Irlande, après avoir eu huit enfans, fit vœu, avec son époux, de garder la continence. Le mari se fit moine de Citeaux; & Brigitte établit à Rome l'Ordre de Saint-Sauveur, composé d'hommes & de femmes mêlés ensemble, comme celui de Fontevrault. Leur église étoit commune; les religieux faisoient l'office en bas, les religieuses au dessus; & l'Abbesse avoit la suprême autorité. Cette regle, que Brigitte assuroit tenir de Dieu même, fut confirmée par Urbain V en 1370; & son Ordre subsiste encore en Allemagne, en Italie & en Portugal. La Sainte partit ensuite pour Jérusalem; & à son retour, elle écrivit à Grégoire

XI pour l'engager à revenir à Rome, où elle mourut peu de jours après, laissant un volume de révélations qui furent déférées au concile de Bâle, & sur le point d'être condamnées. Tout le monde a entendu parler des Oraisons de sainte Brigitte.

J'arrive dans la Capitale du royaume, la résidence de ses Rois & le siége de tous ses tribunaux. La ville de Stockholm est grande, belle, riche, bien peuplée & très-commerçante. Sa situation dans six ou sept petites isles, jointes ensemble par des ponts de bois, lui ont fait donner le nom qu'elle porte; car le mot d'Holm, en Suédois, signifie une isle, & Stock un morceau de bois, parce qu'elle est bâtie sur pilotis. La réunion de ses ponts, de ses canaux & de ses isles, occupe une espace d'une demi-lieue de longueur, & forme, entre le lac Meler & la mer Baltique, une cité de la grandeur de Rotterdam, où l'on trouve de l'eau salée & de l'eau douce. Deux grands fauxbourgs construits en terre ferme, des deux côtés de l'embouchure du lac, ne présentent encore que des maisons de bois. Celles de la ville sont de brique ou de pierre,

& couvertes en partie de tôle ou de cuivre. Sa fondation ne remonte pas au delà du treizieme siecle, sous la régence de Birger-Jerl, qui fut tout à la fois pere & premier ministre du Roi de Suede, que la Nation élut à son préjudice. Birger étoit alors à la tête d'une armée dans la province de Finlande : à son retour, il ne vit qu'avec jalousie l'élévation du jeune Waldemar, & tâcha d'insinuer que son âge & son expérience pour la guerre le rendoient plus propre à la royauté que son fils. Ce pere ambitieux ne fut point écouté ; & dans l'impuissance de regner, il se contenta de tenir les rênes du gouvernement pendant la minorité du jeune Roi. Pere & ministre du Monarque, il travailla à rendre ce regne florissant, fit bâtir & fortifier la ville de Stockholm, rassembla, dans un nouveau code, les loix du royaume, & en publia de nouvelles, dont on admire encore la sagesse.

Cette Capitale, sans y comprendre les fauxbourgs, se divise en autant de quartiers, qu'il y a d'isles qui la composent ; & dans chaque quartier, il y a des hommes préposés pour arrêter les in-

cendies. Ces précautions n'empêcherent pas qu'en 1751, le feu ne prît en cinq endroits le même jour; que cinq cens maisons ne fussent réduites en cendres, & l'église de Sainte Claire entiérement consumée. Celle de Sainte Catherine l'avoit été vingt-huit ans auparavant, & le château royal à la fin de l'autre siecle; mais tout est aujourd'hui ou réparé, ou construit de nouveau. Depuis que sur des plans venus d'Italie, les Rois de Suede ont élevé, dans leur Capitale, un autre palais qu'ils commencent à habiter, le vieux château n'est plus qu'une citadelle munie d'artillerie.

Parmi d'autres endroits remarquables à Stockolm, on voit l'église d'un ancien couvent de Cordeliers, que les Souverains ont choisie pour leur sépulture. On y montre le tombeau d'un Magnus Ladelas, qui, le premier, prit le titre de Roi des Suédois & des Goths. Ses Successeurs l'ont conservé, en y ajoutant ceux de Roi des Vandales, de grand Duc de Finlande, d'Héritier de Norvege, de Duc de Sleswick, de Holstein, de Stormarn & Ditmarsen, de Comte d'Oldenbourg &

Delmenhorst. Ce Roi Magnus, qui eût été digne du trône, s'il ne l'eût usurpé sur son frere, & acquis la Couronne par un crime, doit son sur-nom de Ladelas à une ordonnance, qui défendoit sous des peines rigoureuses, de rien enlever de la maison d'un paysan sans le payer.

Ce Prince, n'étant encore que Duc de Sudermanie, devoit une somme d'argent à un Particulier nommé Portze. Rebuté des délais éternels de son débiteur, Portze prépara une fête superbe, à laquelle il invita le Duc de se trouver. Magnus s'y rendit sans défiance; dès qu'il fut entré, on s'assura de sa personne; & on lui déclara qu'il n'obtiendroit sa liberté, qu'en satisfaisant son créancier. L'argent ne tarda pas à être compté; mais avant que de laisser sortir le Prisonnier, on le fit jurer de ne point se venger. Le Prince le promit; & loin de conserver contre Portze aucun ressentiment, il ne cessa depuis de le combler de ses bontés. C'est peut-être la seule fois, qu'en demandant son argent, on ne se soit pas fait un ennemi.

Dans la même église sont enterrés Charles VIII, Gustave Adolphe, Char-

les X, Charles XII, Fréderic I, & plusieurs Reines, Princes, Princesses du sang royal. On y faisoit anciennement la réception des Chevaliers de l'Ordre des Séraphins, que Magnus institua vers le quatorzieme siecle, & qui fut aboli avec la Religion Romaine.

La Reine Christine fonda aussi un Ordre qui ne subsiste plus, & qui n'étoit pas fait pour subsister. Elle lui donna le nom d'Amarante, qu'elle avoit pris elle-même dans un déguisement de bal. Cet ordre étoit composé de trente personnes, quinze Dames & quinze Chevaliers; & le privilege de leur dignité, fut d'être admis à manger avec la Reine, tous les samedis dans un des fauxbourgs de Stockholm. Une des constitutions principales & des plus singulieres portoit, que ceux qui n'étoient point mariés, en recevant le cordon de l'Ordre, seroient obligés de garder le célibat, & que ceux qui l'étoient, ne pourroient se remarier s'ils devenoient veufs. Ce cordon étoit orné d'un chiffre de diamans, composé de deux A renversés l'un dans l'autre, au milieu d'une couronne de laurier,

avec cette inscription italienne : *dolu nella memoria.*

Adolphe-Fréderic, & Ulrique son épouse, instituerent en 1747, en mémoire de la naissance du Prince Gustave, un ordre nouveau qui doit son origine à un éventail de la Princesse, qui se brisa lorsqu'elle entroit dans sa chaloupe, & dont les morceaux furent distribués entre plusieurs Seigneurs qui formoient son cortege. La marque de l'Ordre est une plaque ovale, émaillée de blanc, où l'on voit une étoile polaire avec une chaloupe. Cette plaque tient, par quatre bâtons brisés d'un éventail, à un anneau d'or, surmonté du chiffre de la Reine, & se porte à un ruban jaune. D'un côté on lit ces mots : *la division me perd ;* de l'autre, *l'union me conserve.*

Les mêmes Princes ont renouvellé l'Ordre de l'Epée, fondé par Gustave Vasa, dont le cordon est aussi un ruban jaune, & ont rétabli celui des Séraphins, que Charles IX avoit aboli. On le donne aux Rois & aux Grands, comme une marque d'estime & d'amitié. Les Princes du sang le reçoivent à leur naissance ; les Conseillers & les

premiers du royaume en sont également décorés. Le nombre des Chevaliers est fixé à trente-deux, dont vingt-quatre doivent être originaires de Suede & huit étrangers. Les quatre grands Officiers sont un Chancelier, un Trésorier, un Secretaire & un Maître des cérémonies, auxquelles deux Héraults nobles doivent assister. La chaîne de l'Ordre est composée d'onze têtes d'or de Séraphins, avec six ailes étendues, & onze croix patriarchales, émaillées de bleu, attachées ensemble avec des anneaux d'or. Au-dessous de cette chaîne, pend la marque de l'Ordre à un gros ruban bleu, ondé, qui passe de l'épaule droite au côté gauche. C'est une croix émaillée de blanc, fendue dans les coins, & au milieu de laquelle sont représentées les armes de Suede, sur un globe où l'on voit ces trois lettres : J. H. S. qui signifient, *Jesus hominum salvator*.

Il n'y a point de nombre fixe pour l'Ordre de l'Epée, qui se donne à ceux qui ont porté cette arme avec honneur pour la défense de la patrie. Chacun peut l'obtenir, depuis le Colonel jusqu'aux premiers grades militaires. Ils

sont créés, dans un des appartemens du Roi, par Sa Majesté, qui donne elle-même la marque de l'Ordre. Les Commandeurs portent le cordon sur l'épaule; & les simples Chevaliers, aux boutonnieres de leur habit.

Les principaux édifices qui, après le palais royal, ornent la Capitale de la Suede, sont la Banque, la Monnoie, l'Hôtel-de-Ville, le Palais de la Noblesse, où se tiennent les Etats de la Nation, & où se conservent les archives de la Couronne. J'ai déjà dit un mot de l'ancien château, où la Cour de Justice & tous les Conseils du royaume ont des chambres d'assemblée. On y voit la tour de Trekonor, au sommet de laquelle sont trois couronnes de bronze doré, qui représentent l'ancienne Union des trois royaumes du Nord. Mais le plus bel ornement de Stockholm est son port, qui est si sûr, si commode, si spacieux, que mille vaisseaux de haut-bord peuvent s'y ranger, & y être en sûreté. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les bâtimens qui viennent du Nord, sont obligés, avant que d'y aborder, de faire un trajet de plus de vingt quatre lieues.

parmi des rochers ; mais on y trouve de bons conducteurs, sur-tout depuis qu'on y a établi un Comptoir de Pilotes côtiers pour l'avantage & la sûreté de la marine. On a nouvellement construit, sur la montagne de Sabbatsberg, un riche observatoire, où l'Académie royale des Sciences tient actuellement ses séances. Ce seroit ici le lieu de vous entretenir des divers établissemens, à l'usage desquels la plupart de ces édifices sont employés ; mais je réserve cette matiere pour la lettre suivante.

Je suis, &c.

A Stolkholm, ce 20 Juillet 1756.



LETTRE CCLXXII.

SUITE DE LA SUEDE.

LA Banque de Stockholm a été érigée en 1668 ; les Rois de Suede ont donné les assurances les plus fortes de la maintenir, & d'en laisser l'entiere administration aux Députés des Etats, pris au nombre de trois dans chaque classe, & dirigés par un Commissaire. Cette Banque, par laquelle passent toutes les richesses de la Nation, prête de l'argent sur des immeubles, sur des biens, sur des maisons, jusqu'à la concurrence des trois quarts de leur prix. Elle prête aussi sur l'or & sur l'argent, mais pour la valeur entiere. Elle prête enfin sur toutes les espèces de métaux, sur du grain, du sel, des laines, des soies, & rien sur les bijoux, de peur, sans doute, qu'on y engage des effets volés.

A chaque Diete, on nomme trois personnes pour recevoir & viser les comptes des Administrateurs chargés de la régie. Elle a la jurisdiction sur ses Commis,

ses Employés, ses Domestiques; & dans les affaires civiles avec des Particuliers, elle n'est obligée de répondre que devant le Conseil de la Cour de Stockholm.

Cette Banque, qui appartient uniquement à l'Etat, & dont la Nation assemblée en Diete a seule la disposition, prête son papier sur des fonds de terre, des contrats, des effets mobiliers, & effectue ainsi la circulation de la plus grande partie des biens du royaume; d'où vous pouvez conclure combien ses avances doivent avoir augmenté, puisque tous les douze ou quinze ans, le capital peut rentrer par le moyen des intérêts, qui sont acquittés tous les six mois. Ces avances tournent au profit des divers Ordres de l'Etat, comme garants de la Banque, dont le crédit est d'autant plus nécessaire, que malgré tout l'argent que la France a fourni à la Suede, il ne reste peut-être pas deux millions d'espèce en circulation dans tout le royaume: tout s'y fait avec du papier. L'obligation que contractent, sous la foi du serment, ceux auxquels le dépot en est confié, de garder un profond secret sur-tout ce qui a rapport à leurs fonctions, ne permet pas de sçavoir à

quoi se monte ce papier qui tient lieu d'argent. Quelques Calculateurs prétendent que la masse des billets ne passe pas soixante & dix ou quatre-vingt millions de livres tournois.

Les monnoies qui ont cours dans ce pays, sont, comme dans les autres Etats, des piéces d'or, d'argent & de cuivre de différens noms & de diverses valeurs. Il y a aussi des monnoies idéales, comme le marc, l'écu, le Ploète, le Carolin, pour désigner une telle somme, ou un certain nombre de telles ou telles piéces. Le ducat d'or est évalué à cinq livres dix-huit sols de notre argent; l'écu de Banque, à cinq livres huit sols neuf deniers; l'écu courant, à quatre livres un sol & demi; le carolin, à une livre sept sols, &c. Les premieres monnoies de Suede ont été frappées par les Rois chrétiens, sous la direction de monnoyeurs anglois; & les plus anciennes étoient d'argent. La premiere piéce d'or fut fabriquée sous le regne de Jean XI. Celles de cuivre sont plus modernes; & les platten n'ont commencé que du tems de la Reine Christine.

Le Gouverneur de Stockholm prési-

deà l'hôtel de ville, & pourvoit, avec le Magiſtrat, au bien & à la ſûreté de la Capitale & des habitans. Il doit également veiller ſur le château & la maiſon du Roi, & entretenir, autant qu'il eſt en lui, le bon ordre & la police. Son devoir particulier eſt de défendre la bourgeoiſie contre toutes ſortes de violences, d'oppreſſions & d'injuſtices, de prendre connoiſſance des revues & des armes des bourgeois, de maintenir leurs priviléges, de protéger le commerce, de ſe faire rendre compte des revenus, des bâtimens publics, de garder les effets de la Couronne. C'eſt le grand Maréchal du Royaume, qui ordonne & diſpoſe ce qui concerne la table de ſa Majeſté.

La Suede a cinq Gouverneurs Généraux, quatre grands Préſidens de juſtice pour autant de Parlemens ou de Cours Souveraines, & vingt-cinq Capitaines-Généraux, ou Gouverneurs de Province. Ces Officiers font ſerment de garder, pour le Roi & ſes Succeſſeurs, le diſtrict qui leur eſt confié; de gouverner ſelon les loix de la Nation; de ſe conformer aux inſtructions qui leur ſont données par le Souverain, &

de quitter la Province au premier ordre qu'ils en recevront de sa Majesté. Nul Etranger, de quelqu'état qu'il soit, ne peut être employé dans aucune des charges du Royaume. Les cinq grands Officiers sont le grand Justicier, qui a droit de mettre la couronne sur la tête du Roi dans la cérémonie de son sacre; le Connétable, le Grand-Amiral, le Grand-Trésorier & le Chancelier. Lorsque ces charges viennent à vaquer, le Roi les donne ordinairement aux plus anciens Sénateurs. La ville de Stockholm a quatre Bourgmestres; & le Magistrat est divisé en quatre Colléges, qui ont chacun un certain nombre de Conseillers.

Les Etats de Suede sont composés de la Noblesse, du Clergé, de la Bourgeoisie & des Paysans. Ces derniers, qui ne sont nulle part aussi libres, nulle part aussi heureux, nulle part aussi attachés à leur patrie, forment un Ordre puissant dans l'état, & ont droit d'envoyer leurs Députés dans les Dietes, où l'on ne peut, sans leur consentement, prendre aucune résolution importante sur les impositions, & les autres points du gouvernement. Si quelqu'un de ces Dé-

putés étoit ou attaqué, ou maltraité pendant la Diete, en y allant, ou à son retour, cette violence seroit regardée & punie comme un crime capital. Il ne peut non plus être arrêté que pour des fautes très-graves; & alors on en donne connoissance aux Etats.

Le Clergé qui a précédé la Noblesse jusqu'au tems de la Réformation, n'a aujourd'hui que le second rang dans le Royaume. Il est composé de l'Archevêque d'Upsal, qui en est le Chef, des Evêques & des Ecclésiastiques députés du second Ordre. Ces Ecclésiastiques sont des Prévots, des Doyens, des Chapelains & des Ministres de village. On en compte environ quatre mille dans toute la Suede, qui desservent deux mille Eglises. Ils sont tous natifs du pays, & la plupart fils de bourgeois ou de paysans: aussi ne font-ils pas grande figure, & se contentent de très-petits gages. L'Archevêque d'Upsal n'a lui-même, tout au plus, que 8000 l. de rente.

La Noblesse est partagée en trois classes: les Gentils-hommes titrés, les familles illustrées par de grandes charges, & les simples Gentils-hommes. On ne connoissoit point autrefois les titres

de Marquis, de Comte, de Baron, non plus que les noms héréditaires dans les familles. Ce fut le Roi Eric, fils & successeur de Gustave, qui le premier introduisit les Comtés & les Baronnies. On étoit dans l'usage, suivant la coutume des peuples Septentrionnaux, de joindre le nom du pere à celui du fils : ainsi Eric-Son, Carle-Son, signifioient fils d'Eric, fils de Charles. On donne aux Barons, dans les Cours de Justice, le titre d'Illustres, aux Comtes, de très-Illustres ; & les Gentilshommes au-dessous du rang de Colonel, sont qualifiés de Nobles bien nés. La maison des Comtes de Brahé passe pour la plus distinguée du royaume. Comme il y a en Suede plus de Noblesse, que l'Etat ne peut en supporter, il a été arrêté que le Roi voudroit bien ne plus gratifier personne de l'écu de Noble, jusqu'à ce que les circonstances pussent le permettre.

On compte que l'Assemblée des Etats est composée de mille Gentilshommes qui y envoient les aînés des familles, de cent cinquante Bourgeois, & deux cens cinquante paysans. Chaque classe a son Chef ou son Orateur. Celui

de la Noblesse se nomme le Maréchal de la Diete. S'il est difficile d'exercer les fonctions de cette place, il ne l'est peut-être pas moins, de vous donner une idée juste de sa nature & de son importance. Représentez-vous une assemblée de gens agités de mille passions, & toujours portés aux plus grandes extrêmités. Quelle connoissance de l'homme, quelle souplesse, quelle habileté, quelle patience ne doit point avoir un Chef, pour diriger vers un même but, vers un même objet, tant d'humeurs, de vues, & d'avis différens; pour contenir les esprits emportés, animer les indolens, encourager les timides; pour, décider l'irrésolution, corriger l'opiniâtreté, modérer l'ambition & la cupidité; pour gagner tous les cœurs aux intérêts publics, & réussir enfin à les forcer tous, de reconnoître la pureté de ses intentions, & l'impartialité constante de toutes ses démarches.

L'Archevêque d'Upsal est communément l'Orateur du Clergé; un des Bourguemestres de Stockholm, celui des villes; & les pyasans ont leur Taleman, qui exerce la même fonction dans leur Ordre. Les Sénateurs, comme

Sénateurs, n'ont pas de suffrage dans ces sortes d'assemblées; mais chaque famille noble, chaque Evêque ou Surintendant ecclésiastique, chaque consistoire a sa voix. Chaque district de paysans, & la plupart des villes n'en ont qu'une ; quelques villes en ont deux; celle de Stockholm en a quatre. Chaque ordre, chaque classe a son lieu d'assemblée & de délibération ; mais pour former la Diete, tous se rendent au château royal, où ils déliberent sur ce qui s'est passé depuis la précédente convocation, sur ce qui a été traité au Sénat, sur tous les objets enfin qui intéressent la Nation.

Le Roi est obligé d'assembler une Diete tous les trois ans ; & en cas d'absence du Monarque, ou de vacance du trône, c'est au Sénat à la convoquer: cette Diete dure trois mois. Dans les cas extraordinaires, le Prince peut l'ordonner de l'aveu du Sénat ; & dans l'intervalle des Dietes, il a le pouvoir, mais toujours avec le même aveu, de conclure des négociations de paix, des trèves, des alliances, de faire des réglemens, des édits, des ordonnances qui, à la vérité, doivent être exami-

nés, adoptés par les Etats, pour avoir force de Loi. Toute levée d'impôts, de subsides, de soldats, & autres charges, tout changement dans les monnoies, exigent leur ratification. Dans le cas ou d'une sédition intérieure, ou d'une attaque imprévue des ennemis du dehors, le Souverain peut, de concert avec le Sénat, prendre des mesures pour arrêter le mal. Mais il ne doit ni sortir du royaume, ni même passer les frontieres, sans l'agrément des Etats.

Ils ont porté l'attention jusqu'à former un plan d'instruction pour le Gouverneur chargé de l'éducation du Prince héréditaire; & dans ce plan il est dit, que « si les Etats se sont réservé ce soin, c'est » afin de perpétuer leur liberté au-delà » de la premiere génération de la famille » royale, & d'élever tellement cette » famille, qu'elle soit en état d'admi- » nistrer, avec autant d'ordre que de » sagesse, le gouvernement qui lui est » destiné. D'où il suit, que toute instruc- » tion qui n'a pour objet qu'une éduca- » tion générale, ne répond point au » but qu'ils se sont proposé; que celle » qui prescrit le partage du tems, la

» lecture, le choix des livres, &c, re-
» garde principalement le Gouverneur,
» qui doit former son Eleve suivant les
» droits & les principes d'une Nation
» libre; que ce même Gouverneur doit
» lui apprendre qu'un Prince appellé
» par sa naissance à regner sur elle, ne
» peut jamais enfreindre le droit de ses
» Sujets; que les Rois ne sont pas faits
» d'une autre matiere que le reste des
» hommes; qu'ils leur sont égaux en
» foiblesses dès leur entrée dans ce
» monde, égaux en infirmités pendant
» tout le cours de leur vie, égaux à
» l'égard du sort commun des mortels,
» vils, comme eux, devant Dieu au
» jour du jugement, & condamnables,
» comme eux, pour leurs vices & pour
» leurs crimes; que le choix du peuple
» est la base de leur grandeur, & qu'en
» un mot, l'Être suprême n'a point créé
» des nations entieres pour le plaisir
» particulier d'un seul homme.

» Quel soin, que celui d'être chargé
» de former la jeunesse des Souverains,
» de jetter dans ces ames destinées au
» trône, les premieres semences du
» bonheur des peuples & des empires;
» de regler des passions qui n'auront

» plus d'autre frein que l'autorité ; de » prévenir des vices ou d'inspirer des » vertus, qui doivent être, pour ainsi » dire, les vertus & les vices publics ; » de leur montrer la source de leur » grandeur dans l'humanité; de leur faire » sentir qu'ils sont grands, & de leur » apprendre à l'oublier ; de leur élever » les sentimens, en leur adoucissant le » cœur ; de diriger leur sensibilité, & » de les éloigner de la foiblesse ; de les » porter à la gloire par la modération ; » de tourner à la piété des penchans, » à qui tout va préparer le poison du » vice ; d'en former des maîtres & des » peres ! Mais ces principes ne feront » sur eux qu'une impression très-foible, » si hors de la présence de ceux qui » sont chargés de leur instruction, ils » voient la réfutation des plus belles » maximes dans tout ce qui se passe » autour d'eux.

» Dans un Etat despotique, un Roi » est nécessaire ; mais quel qu'il soit, » son gouvernement est indifférent pour » des esclaves, qui ne connoissent » point la liberté. Dans un royaume » libre, il est essentiel que celui qui » occupe le trône, soit plutôt homme

» que Roi. Chez un Prince souverain, » le desir de faire des conquêtes passe » pour une vertu; ce n'en est point une » chez une Nation indépendante, où » l'on n'est grand, qu'autant qu'on est » cher à son peuple; où le peuple n'aime » dans le Souverain, que les vertus qui » rendent son regne heureux. C'est une » idée mal fondée, de croire qu'un » jeune Prince ne pourra figurer avec » dignité en qualité de Roi, s'il » n'y est élevé de bonne heure. Dans » un gouvernement libre, le Roi ne » représente que dans son Sénat.

» Les Etats veulent que l'héritier du » trône soit entretenu médiocrement » en habits & en nourriture, afin que » sa propre économie serve d'exemple » aux Sujets; qu'il fasse souvent des » voyages à la campagne; qu'il entre » dans les cabanes des paysans, pour » voir par lui-même la situation des » pauvres; qu'il apprenne à se persua- » der que le peuple n'est pas riche, quoi- » que l'abondance regne à la Cour; & » que les dépenses superflues du Monar- » que diminuent les biens, & augmen- » tent la misere du laboureur affamé. » Souvent les Rois deviennent des ty- » rans,

» rans, moins parce qu'ils manquent » d'un bon cœur, que parce que l'état » des Pauvres arrive rarement à leur » connoiſſance. Comme on retient les » hommes dans le devoir, & par le » charme des approbations, & par la » terreur des châtimens, on doit éga- » lement repréſenter aux Princes le » blâme de la poſtérité, & les attraits » d'une bonne conſcience.

» Il faut encore leur apprendre, que » leur dignité tirant ſa premiere origine » du bon plaiſir du Peuple, ce même » Peuple a droit de conſerver, du pou- » voir ſuprême, telle portion qu'il » juge à propos, pour ſa conſervation » & l'avantage de la République. Ce » n'eſt point le Souverain, ce ſont les » Loix qui doivent regner ſur les » hommes ; le Prince n'en eſt que » le Miniſtre & le premier dépoſi- » taire. C'eſt à elles à régler l'uſage de » l'autorité ; & c'eſt par elles, que l'au- » torité n'eſt plus un joug pour les Su- » jets, mais une regle qui les conduit, » un ſecours qui les protege, une vi- » gilance paternelle, qui ne s'aſſure » leur obéiſſance, que parce qu'elle » s'aſſure leur tendreſſe. Les hommes

» croient être libres, quand ils ne sont
» gouvernés que par les Loix ; leur
» soumission fait leur bonheur, parce
» qu'elle fait leur tranquillité & leur
» confiance.

» La connoissance de Dieu est le pre-
» mier objet d'instruction que les États
» de Suede veulent que l'on donne aux
» Enfans de leur Roi, & la crainte de
» cet Être suprême, le premier devoir
» qu'on leur inspire. C'est dans ces
» deux sources, qu'ils doivent puiser un
» juste respect pour les loix fondamen-
» tales du royaume ; car un Prince qui
» regne par elles, doit à son tour leur
» obéir. Le Sénat est son Conseil unique
» & légitime ; la sûreté d'un peuple
» libre exige que ce Conseil soit res-
» ponsable de sa conduite, & en ren-
» de compte à la Nation. Par là, le Roi
» a tout le pouvoir, toute l'autorité
» nécessaire pour faire le bien, en tire
» seul l'honneur & la reconnoissance
» des Citoyens ; dans le cas opposé, le
» Sénat est chargé de tout l'odieux.
» Liés par les loix, les Sénateurs sont
» obligés d'y chercher leur sûreté, en
» les prenant pour regle de leurs ac-
» tions. De son côté, le Roi est moins

» exposé à des piéges, plus libre de
» veiller aux affaires du gouvernement,
» plus assuré du succès.

» Il faut encore observer, que l'His-
» toire servira également à fortifier les
» Héritiers du trône dans les prin-
» cipes d'une pareille administration.
» Il est donc nécessaire, en leur faisant
» parcourir les événemens des siecles
» passés, de leur montrer la Nation Sué-
» doise par son côté favorable, d'exposer
» sa valeur, sa fidélité envers le Prince,
» son horreur pour tout joug étranger
» ou national, son exactitude à tenir sa
» parole, son amour pour la vérité, son
» éloignement pour la gêne, sa cons-
» tance à supporter les fatigues, sa fru-
» galité, &c. Par ce moyen, ils ap-
» prendront à l'estimer; & on les fera
» souvenir que, par rapport à toutes ces
» glorieuses qualités, ils sont nés eux-
» mêmes pour lui servir de modele,
» quoique cet effet soit moins prompt
» chez un peuple libre, qui change plus
» difficilement sa façon de penser.

» Les Etats desirent encore, que les
» jeunes Princes passent une partie de
» l'année à l'Académie d'Upsal, & que
» dans un âge plus mûr, ils visitent

» les autres Universités, soit afin que » la Jeunesse, animée par leur pré» sence, encouragée par leurs pro» grès dans les vertus & dans les con» noissances, s'accoutume à révérer, » à aimer ceux qui sont destinés à la » gouverner ; soit pour leur inspirer » dès l'âge le plus tendre, du goût pour » les sciences & pour les Académies. » A l'égard du tems marqué pour ces » voyages, les Etats s'en rapportent au » bon plaisir de sa Majesté, pour le fixer » selon les circonstances, mais toujours » en consultant le Sénat. Comme il im» porte beaucoup d'éloigner de ces Prin» ces toutes personnes qui pourroient » leur donner de mauvais exemples, on » n'aura aucun égard, aucun ménage» ment sur cet article ; & tous ceux qui » paroîtront incliner à l'irréligion, au » libertinage, ou aux autres vices con» traires aux vertus dignes d'un Roi, se» ront immédiatement séparés & chas» sés, fussent-ils à leur service.

» Les Etats conviennent que la haute » prudence du Gouverneur actuel au» roit pu leur faire passer sous silence » plusieurs parties de cette instruction ; » mais comme, dans cette éducation, il » faut considérer, d'un côté, les droits

» de sa Majesté, en qualité de pere, de
» l'autre, les privileges d'une Nation
» libre, fondés sur les loix fondamen-
» tales de la monarchie, ils ont jugé
» nécessaire d'indiquer les bornes con-
» venables aux uns & aux autres ».

Si le trône devient vaquant, ou qu'il faille procéder à une nouvelle élection, les Etats sont obligés de se rendre à Stockholm le trentieme jour après la mort du Roi. Si l'on néglige de les convoquer au tems prescrit, tout ce que le Prince ou le Sénat pourroient faire après le terme convenu, est regardé comme nul. Lorsqu'il ne paroît aucune lettre de convocation, le Gouverneur de Stockholm, & les Baillifs des provinces en doivent donner avis à la Nation, afin que les Etats puissent, d'eux-mêmes, se rendre à la Capitale; & la premiere affaire qu'on examine, c'est la raison qui a pu causer cette négligence. Un Député qui n'assiste point à la Diete, est censé approuver tout ce qui s'y passe.

Il doit se trouver à ces assemblées, un membre de chaque famille de Comtes, de Barons & de Gentilshommes, qui ait vingt-quatre ans accomplis.

Outre les Evêques & les Sur-Intendans, chaque consistoire y envoie un Ecclésiastique. Il y a en Suede cent cinq villes qui ont droit d'y assister par députation ; & chaque ville nomme au moins un Député, comme chaque territoire un Paysan qui y possede une demeure fixe. S'il se présente des affaires de nature à ne pouvoir être rendues publiques, on en traite dans un comité secret, ou dans une commission établie à ce dessein.

Les Particuliers ont droit de porter leurs plaintes devant les Etats, mais seulement dans les cas où ils ne trouveroient pas de justice ailleurs, & au risque d'être punis, s'ils ne peuvent prouver le tort dont ils se plaignent. Dans les affaires qui dépendent de tous les Ordres du royaume, leurs voix sont également requises pour former une résolution ; mais à moins que toutes les classes des Citoyens n'y soient intéressées, l'avis du plus grand nombre a force de loi. Lorsqu'une affaire a été résolue dans un Ordre, cette résolution doit être communiquée aux trois autres.

Après la Majesté royale, la premiere dignité du royaume de Suede est celle

des Sénateurs ; dignité très-critique, puisqu'obligés, d'un côté, de défendre les prérogatives de leur corps des entreprises d'un Prince ambitieux, ils se voient, de l'autre, exposés sans cesse à devenir le jouet des caprices du peuple. Sans appui de la part de l'un ou de l'autre de ces deux pouvoirs, il faut nécessairement que leur autorité s'anéantisse, à moins qu'il n'arrive un tems, où ils puissent se passer à la fois de ces deux soutiens.

Les Sénateurs sont créés par les Etats qui présentent trois sujets, parmi lesquels le Roi choisit celui qu'il juge à propos. Cette charge consiste à veiller à la dignité, à la prospérité de la Nation, à maintenir ses loix fondamentales, ses constitutions, ses privileges, à détourner toute entreprise qui pourroit l'assujettir, & introduire de nouveau la monarchie absolue. Le Roi doit gouverner par le conseil du Sénat, & jamais contre son sentiment. Sa Majesté propose les matieres qui doivent être discutées. Les affaires se décident à la pluralité des voix ; & le Souverain signe ces décisions. Si le Prince est malade ou en voyage, les

Sénateurs prennent à sa place les rènes du gouvernement, & signent les expéditions qui ne souffrent aucun délai. Si le nombre des suffrages est égal de part & d'autre, l'opinion du plus Ancien prévaut dans les délibérations; & lorsque le Monarque est présent, c'est sa Majesté qui décide. Ils ne doivent ni se dispenser d'assister aux assemblées, sous peine de répondre de leur absence illégitime, ni traîner les affaires en longueur, sous peine de rendre compte de leur conduite.

Outre les Gouverneurs généraux des provinces, qui doivent aussi être membres du Sénat, ce corps est composé de seize personnes, parmi lesquelles on comprend le Président de la Chancellerie & le grand Maréchal. Il ne peut y avoir plus de deux Sénateurs d'une même famille; ni moins de sept dans les délibérations.

Suivant cette constitution, le pouvoir absolu est déféré aux Etats, qui sont regardés comme la puissance législatrice; & l'administration des affaires est confiée au Sénat, qui nomme aussi aux grandes charges des Colleges Royaux & des Cours de Justice, en

proposant trois Candidats, parmi lesquels le Prince choisit.

Quelques Rois de Suede, & en dernier lieu le Monarque regnant, ont prétendu que les décisions de ce Corps ne pouvoient avoir force de loi, qu'autant qu'il plaisoit à sa Majesté de les confirmer par son consentement, & que ce consentement exigeoit un examen préalable des motifs allégués par les Sénateurs. Ceux-ci au contraire, regardent cet examen comme un principe conduisant à la souveraine autorité ; « car, disent-ils, » nous n'aurions alors qu'une voix dé- » libérative ; & les décisions ne dépen- » droient plus de la pluralité des suffra- » ges, mais du bon plaisir de celui qui » gouverne. Suivant la forme établie en » 1720, confirmée par le serment du » Roi, ce Prince doit régir ses Etats selon » notre avis, jamais sans nous, & moins » encore contre notre opinion. Nous » mêmes nous avons juré d'empêcher » qu'on ne prît aucune détermination » contraire à la liberté, & qui tendît à in- » troduire un gouvernement souverain. » Ce n'est qu'aux Etats qu'il appartient » d'examiner nos résolutions, nos suf- » frages & notre conduite. Si notre avis

» étoit soumis à l'examen de sa Majesté, » il n'auroit plus de valeur par lui-même ; & le Roi pourroit agir contre » les intérêts de l'Etat, enfreindre ses » loix fondamentales, sans que nous » puissions nous y opposer. Or gouver- » ner de la sorte, ce seroit détruire » toute l'essence de la présente consti- » tution. Un Roi bien intentionné doit » regarder comme la plus heureuse » forme d'administration, celle où il » ne peut commettre une seule faute, » où il retire seul toute la reconnois- » sance des Sujets, & où les plaintes des » Particuliers ne peuvent s'adresser qu'à » la pluralité des suffrages ».

Par la nature de son gouvernement, ce royaume ne brillera jamais d'une splendeur éclatante ; mais elle assure sa liberté, qui, pour certains peuples, est un bien, auquel nul autre ne peut être comparé. Et qu'est-ce que la splendeur d'un empire, qui est plus pour le Souverain que pour la Nation ? La Suede a eu, sans doute, de grands Rois, tels que Gustave-Vasa, Gustave-Adolphe, Charles XI & Charles XII. Leurs vertus guerrieres lui ont donné, dans toute l'Europe, un éclat qu'elle n'eût jamais eu sans

eux ; mais de toutes leurs victoires, qu'en est-il résulté pour elle ? L'épuisement de ses finances, l'accablement de ses peuples, & un vuide immense dans les hommes, que plusieurs années de paix n'ont pas encore réparé. La gloire où elle aspire aujourd'hui, est moins éclatante, mais plus solide. Un Roi pacifique, appliqué à faire mouvoir les ressorts du gouvernement conformément à l'esprit qui l'a fondé, est pour elle un bien supérieur à tous ces Héros, qui n'ont travaillé que pour le grand ouvrage du despotisme. Le mot de Charles XII écrivant au Sénat, qu'il lui enverroit une de ses bottes pour le commander, n'est jamais sorti de sa mémoire. Jalouse d'une liberté qui ne pouvoit que souffrir des grandes qualités de ses Rois, elle est parvenue à mettre un frein à leur ambition, en donnant des bornes à leur puissance.

On peut regarder la mort de ce Prince comme l'époque de l'extinction de la tyrannie, ainsi que de l'acte solemnel, dressé à cet effet, & déposé dans les archives de la Nation. Les Etats y ont eux-mêmes tracé la forme d'administration, à laquelle désormais les Rois

de Suede doivent être assujettis. Il appartient à la Majesté Royale d'affermir, d'aimer, de protéger les loix, la justice, la vérité, d'anéantir la violence, de détruire l'injustice, & d'empêcher que personne ne soit lésé dans ses biens, dans son corps, dans sa liberté, dans son honneur. Avant que de sévir contre un Particulier, il est nécessaire que la loi prononce; elle est le seul Juge qu'il doit craindre.

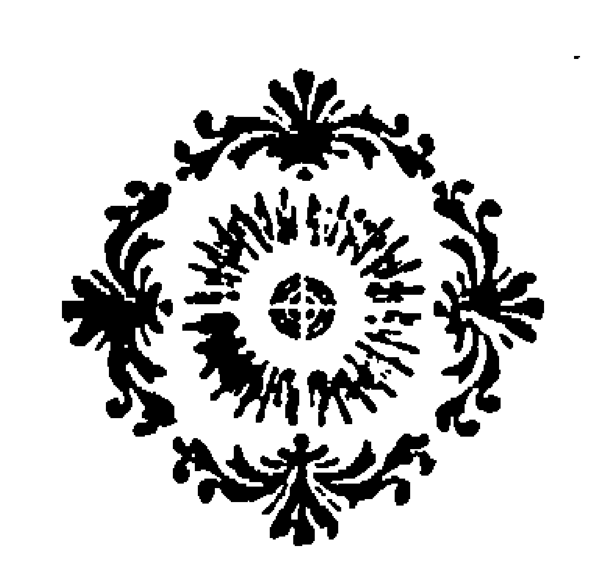
Ce qui regarde l'administration générale du royaume, l'économie du pays, & tout ce qui peut être l'objet de l'intérêt commun, doit être examiné dans l'assemblée des Etats : d'où il résulte que le gouvernement Suédois est purement démocratique, & que la puissance législative réside dans le peuple. Si le Roi ou le Sénat font quelque réglement dans l'intervalle des Dietes, il ne devient perpétuel & n'a force de loi, que par la volonté de la Nation, représentée par les Etats.

Cet équilibre de pouvoir annonceroit un gouvernement heureux, si les Suédois étoient exempts de corruption; & que des motifs particuliers ne pussent prévaloir sur le bien public, ni l'esprit

de parti étouffer la voix de la patrie; si le Sénat, quoique très-puissant, étoit assez modéré, pour ne point abuser de son autorité; & que la prérogative royale, si restreinte, eût du moins assez d'influence, pour contenir les factieux, & former un centre d'union entre toute les parties de l'Etat.

Je suis, &c.

A Stolkholm, ce 22 Juillet 1756.



LETTRE CCLXXIII.

SUITE DE LA SUEDE.

ON compte dans ce Royaume, quatre Cours de Justice ou Parlemens, qui jugent en dernier ressort, & ne reconnoissent point de Tribunal supérieur : savoir, une à Stockholm, pour la Suede proprement dite; une autre à Jonkoping, pour la Gothie; la troisieme à Abo, pour la Finlande; la derniere à Wismar, dans le cercle de la Basse-Saxe, pour les provinces d'Allemagne soumises à la domination Suédoise. Ces Cours sont composées d'un Président, d'un Vice-Président, & de plusieurs Conseillers ou Assesseurs. Elles ont une inspection sur les Justices inférieures des villes & de la campagne; & dans tout ce qui concerne la liberté, la vie ou l'honneur des Citoyens, la Noblesse ne peut être jugée qu'à leurs Tribunaux.

Sous le nom de Colléges, on comprend d'autres Conseils particuliers,

qui ont pour objet la guerre, la marine, les finances, la Chancellerie, les mines, le commerce, &c. Le premier a un pouvoir ſuprême ſur tout ce qui a rapport au militaire. Un Préſident, un Grand-Maître d'artillerie, un Général quartier-maître, & pluſieurs Conſeillers en ſont les principaux membres. Leurs fonctions conſiſtent à prendre ſoin de l'armée, de l'artillerie, des fortifications, des armes, des munitions de guerre, des enrôlemens, des recrues, de l'habillement des troupes & de la revue des régimens.

Avant Guſtave Vaſa, tout Suédois étoit ſoldat. Au prememier cri du beſoin public, le laboureur quittoit ſa charrue, & s'armoit d'un arc ou d'une lance. La Nation entiere ſe trouvoit aguerrie par les troubles civils & les diviſions inteſtines. L'Etat ne ſoudoyoit que cinq ou ſix cens hommes, qui devoient être toujours prêts à marcher. Ce foible corps fut, dans la ſuite, porté juſqu'à ſix mille, tant cavaliers que fantaſſins, qu'on mettoit en quartier chez les payſans. Ceux-ci trouverent le fardeau trop lourd; il fallut les en décharger. Pour y parvenir, on réunit

au fisc les terres incultes; on les fit défricher; & l'on y plaça les nouveaux défenseurs de la Patrie.

La Milice Suédoise se divise en régimens recrutés, & en régimens de canton: ces derniers forment le plus grand nombre. Ce sont des troupes nationales, que le pays fournit & entretient suivant le réglement de Charles XI, qui fixe le contingent de chaque province. La Couronne ne donne que l'habillement, les armes & les appointemens des Officiers. Ce sont encore les provinces qui paient la cavalerie, la logent, nourrissent les chevaux, entretiennent l'uniforme. Les Officiers ont leur solde assignée comme le simple Cavalier. En marche & en campagne, l'Etat pourvoit à leur nourriture, & leur procure les munitions nécessaires, à l'exception de douze coups à balles, que le fermier est obligé de donner à l'homme qu'il fournit. Les paysans peuvent faire travailler les soldats moyennant un salaire; & lorsque ceux-ci ont une certaine quantité de champs & de prés, ils se marient, pour l'ordinaire, & contribuent à la population.

Les régimens recrutés forment la garnison des places fortes. En y comprenant dix-huit cens Gardes-du-Corps & trois mille artilleurs, ils font ensemble douze à treize mille hommes ; les Nationaux en contiennent vingt-quatre mille, auxquels si vous ajoutez dix à douze mille cavaliers, vous trouverez que le total de l'armée peut aller à quarante-huit ou cinquante mille hommes. Je ne parle pas d'une autre milice de réserve, que les fermiers sont obligés d'entretenir en tems de guerre, & qui se monte aux deux tiers de la précédente, pour remplacer ceux de l'infanterie nationale, qui meurent, se perdent ou sont faits prisonniers. A Wadstena est une maison d'Invalides, où les Soldats & leurs Chefs sont nourris, chauffés, logés & vêtus ; & l'hôtel paie, outre cela, à plus de mille Officiers, & quatre mille soldats, une pension en argent.

On a aussi établi une école particuliere pour l'Artillerie & le Génie. Il y a des fortifications à Stockholm, à Orebro & à Jonkoping, où sont les principales fabriques d'armes, exploitées pour le compte de la Couronne.

La fonderie des canons est dans la Capitale, celle des boulets & des bombes dans diverses villes de province; & tout ce qui est nécessaire pour l'attirail de l'armée, est travaillé dans le pays. On s'applique sur-tout à réparer sur les frontieres, & spécialement en Finlande, les anciennes places, & à en fortifier de nouvelles.

Le College de l'Amirauté a un Président, & autant d'Assesseurs qu'il y a de Commandans & d'Amiraux qui se trouvent présens. Il tient ses séances à à Carlscrone, dans la province de Bleking, sur la côte de la mer Baltique; car c'est là que se rassemble ordinairement la flotte Suédoise, qui, cependant, a deux autres ports, Gothenbourg & Stockholm.

Cette Nation, que l'étendue de ses côtes, l'excellence de ses ports, ses bois de construction, ses mines de fer & de cuivre, tous les matériaux enfin nécessaires à la marine appellent à la navigation, l'avoit abandonnée, depuis qu'elle s'étoit dégoûtée de la piraterie. Lubeck étoit en possession de lui enlever ses productions, & de lui fournir le sel, les étoffes, & toutes les

marchandises qu'elle tiroit de l'Etranger. On ne voyoit dans ses rades, que les navires de cette République, ni, dans ses villes, d'autres magasins que ceux que les Lubeckois y avoient formés. Cette dépendance blessa l'ame fiere de Gustave Vasa, qui ferma ses ports aux peuples voisins, fit construire des vaisseaux, forma des Négocians, établit des Compagnies pour la Perse & pour les Indes occidentales. Les côtes de l'Amérique septentrionale virent jetter les fondemens d'une nouvelle Colonie; & le pavillon Suédois conduisit les productions du Nord dans toutes les mers de l'Europe. Cette prospérité n'eut qu'un moment: les guerres du grand Gustave en Allemagne firent disparoître cette industrie naissante. Christine voulut la relever; mais de nouvelles guerres, qui durerent jusqu'à la mort de Charles XII, la firent retomber encore; & ce n'est que par degrés, qu'elle reprit son ancien éclat.

Le total de la flotte Suédoise est aujourd'hui de vingt-huit vaisseaux de guerre depuis le premier jusqu'au sixieme rang, de douze frégates de vingt-six jusqu'à quarante canons, de trois

brigantins, de quelques galiotes à bombes, & d'un certain nombre de galeres. La Nation prétend être en état d'armer cinquante vaisseaux de ligne. Elle a bien tout ce qu'il faut pour les équipper; mais elle manque de matelots. Il a été résolu à la derniere Diete, qu'on établiroit un corps de Cadets pour l'Amirauté. Les armées de mer & de terre, les Officiers majors & subalternes doivent prêter serment de fidélité au Roi, aux Etats & au Royaume.

Le College de la Chancellerie a pour Président un Sénateur, qu'on peut regarder comme le premier Ministre. Il a sous lui deux Chanceliers, des Secretaires d'Etat, des Conseillers & des Secretaires de révision. Ce College dresse & expédie tous les édits, les réglemens, les ordonnances qui concernent le royaume en général, ainsi que les affaires particulieres des villes, des personnes, leurs patentes, leurs lettres, leurs mandemens, &c. C'est encore à lui que s'adressent les mémoires, les documens des Dietes, des Assemblées, les alliances avec les Puissances étrangeres, les traités de paix, la présenta-

tion des Envoyés, la réception des Ambaſſadeurs, leur inſtruction. Enfin c'eſt de ce College que dépendent les réſolutions priſes par le Roi, de l'avis du Sénat, les regiſtres qu'on en tient, & tout ce qui eſt expédié au nom & avec la ſignature de ſa Majeſté. Le ſoin des poſtes, dans toute l'étendue du royaume, lui appartient également; il doit veiller à ce qu'elles ſoient entretenues en bon ordre ſous la direction du grand Maître. Les affaires doivent être tellement partagées, qu'aucun n'empiete ſur le département & les fonctions de ſes Collegues.

La Chambre des Finances, compoſée de Préſidens & de Conſeillers, a inſpection ſur les revenus de l'Etat, & ſur toutes perſonnes, Commis & Employés, chargés de les percevoir, de les faire rentrer exactement, de les augmenter même, s'il eſt poſſible. Un autre College, ſemblable à nos Chambre des Comptes, & qu'on nomme le Comptoir, pourvoit à la diſtribution des deniers, dreſſe chaque année le compte des dépenſes, réſerve une certaine ſomme à la diſpoſition particuliere du Roi, & une autre pour

les frais ordinaires, dont sa Majesté dispose de même, mais seulement de l'avis du Sénat. La Chambre de Révision revoit, éclaircit & regle définitivement les comptes annuels de la Couronne.

Gustave Vasa a augmenté les revenus de l'Etat, en s'emparant des biens ecclésiastiques, & Charles XI, en incorporant au domaine, les terres que la facilité de ses Prédécesseurs, & la nécessité des circonstances avoient aliénées. Les dépenses de l'année derniere, pour l'entretien de la maison du Roi & de ses châteaux, pour le Sénat & les Chambres de Justice, pour les Colleges & les Ministres des Cours étrangeres, pour l'armée de terre & de mer, les intérêts des dettes de la Couronne, les Gardes-du-Corps, l'entretien des fortifications, & autres frais, remplacemens & avances extraordinaires, ont monté à onze millions de risdallers. L'Etat, pour satisfaire à ces dépenses, a un revenu d'environ dix-huit millions de notre monnoie, formé par un impôt sur les terres, par le produit des douanes, les droits sur le cuivre, le fer, le papier timbré, la capi-

tation & un don gratuit. On prétend que les revenus de la Finlande ne suffisent pas pour les frais qu'elle occasionne; la Suede est obligée d'y suppléer.

Les dettes montoient à sept millions cinq cens mille livres à l'avénement de Charles XI au trône de Suede. Ce Prince les paya, & dégagea plusieurs de ses domaines en Allemagne, qui avoient été aliénés à des Voisins puissans. Il retira les diamans de la Couronne, sur lesquels la Reine Christine avoit emprunté des Hollandois des sommes considérables. Il fortifia les places frontieres; secourut ses Alliés, & arma souvent des escadres, pour maintenir sa supériorité dans la mer baltique. Les événemens qui suivirent sa mort, replongerent les affaires dans le chaos d'où ils les avoit tirées. Le désordre a toujours été en augmentant; & aujourd'hui la Suede doit plus de quatre-vingt millions, pour lesquels elle paie au moins quatre pour cent d'intérêt.

Le Président, les deux Conseillers, & les quatre Assesseurs qui ont la direction du Collége ou Conseil de commerce, doivent entendre parfaitement le

négoce de terre & de mer. Leur devoir, dans les affaires importantes, eſt de conſulter les Marchands & les Fabricans, avant que de conclure & de rien exécuter.

Ces Peuples, quoiqu'avantageuſement ſitués entre deux mers, ont longtems ignoré le commerce. Ils portoient leur fer à Danzick; & les Anglois l'y alloient acheter. Quelques Flamands s'étant retirés en Suede, apprirent aux habitans le ſecret d'établir des manufactures de cuivre, de fer & d'acier. On s'apperçut du profit immenſe que devoient faire les Etrangers qui venoient chercher ces marchandiſes; & l'on réſolut de les tranſporter ſoi-même dans les lieux où elles étoient demandées. Alors on s'appliqua à la marine marchande, puis à la marine militaire, qui eſt toujours une ſuite de la précédente. Les Etrangers furent d'abord très bien venus dans ce Royaume; & l'on y ménagea particulierement les Anglois, les Hollandois & les François, comme les plus propres à y faire fleurir le négoce. L'effet répondit aux vues du Gouvernement; & la Banque de Stockholm jouit de la plus grande réputation,

tion, tant que les Etats eurent part à l'administration du pays ; mais le despotisme de Charles XI dérangea ce systême ; & les choses changerent de face. Il s'appropria une partie des biens des marchands étrangers qui mouroient dans son Royaume, obligea ceux qui vouloient s'y établir, à loger des gens de guerre, & à contribuer aux autres charges comme ceux qui ne logeoient pas. S'ils vouloient se retirer ailleurs, il leur enlevoit la sixieme partie de leur bien pour droit d'émigration. Enfin il fit défendre à tout Etranger de négocier, sans avoir acheté le droit de bourgeoisie dans quelque ville de sa domination.

Le commerce de Suede a encore souffert d'autres échecs : les Russes se sont emparés de la Livonie, d'où le Royaume, dans les tems de disette, tiroit la plus grande partie de ses vivres. Aujourd'hui la Russie feroit payer fort cher, & argent comptant, le grain qu'on iroit chercher dans cette province. Un autre avantage des Suédois, avant cette époque, étoit de passer & repasser le détroit du Sund, sans rien payer pour les marchandises dont leurs vaisseaux étoient

chargés. En conséquence, ils pouvoient en transporter chez l'Etranger, en rapporter d'autres chez eux, avec moins de frais & plus de profit. Ils ont renoncé à cet avantage par la paix du Nord, conclue en 1720; & on leur fait payer les mêmes droits que les autres Nations. Ces marchandises sont des planches, de la poudre à canon, du cuir, du suif, des peaux, du fer, du cuivre, de la poix, des bois de construction, qu'ils échangent contre du vin, du sel, de l'eau-de-vie, des étoffes, de la toile, du tabac, du sucre, du papier, des épiceries, &c.

A l'exemple des autres peuples de l'Europe, la Suede a voulu aussi avoir ses Sociétés de commerce. En 1731, un négociant de Stockholm, Henri Koning, en présenta le projet, & le fit approuver à la Diéte : on établit une Compagnie des Indes, à qui l'on accorda, pour quinze ans, le privilege exclusif de trafiquer au-delà du Cap de Bonne-Espérance. Pour réunir les avantages d'un commerce libre à ceux d'une Association privilégiée, il fut réglé que les fonds ne seroient pas limités,

& que tout Actionnaire pourroit retirer les siens à la fin de chaque voyage. Comme les Intéressés étoient la plupart des Etrangers, il parut juste d'assurer un bénéfice à la Nation, en les assujettissant à payer au Gouvernement une certaine somme pour chaque bâtiment qu'ils expédieroient. Cette Société a établi le siége de ses affaires à Gothenbourg, dont la position offre, pour la navigation, des facilités que refuseroient les autres ports. Ses fonds, dans les commencemens, varioient d'un voyage à l'autre; mais ils ont été, depuis, fixés à neuf millions. Elle n'a encore expédié jusqu'à présent, qu'environ cinquante vaisseaux, dont trois ont pris la route de Bengale, trois autres celle de Surate, le reste celle de la Chine; & plusieurs ont péri misérablement. Malgré ces malheurs, le dividende s'est élevé, année commune, à trente-deux pour cent de bénéfice.

On n'a commencé à connoître les Manufactures en Suede, que sous le regne du premier des Gustaves. Les villes Anséatiques exportoient les productions du pays, & venoient reven-

dre aux habitans, les marchandises qu'elles en avoient fabriquées. Les Suédois sentirent la nécessité de travailler eux-mêmes leurs bois & leurs métaux; & vers le milieu du dix-septiéme siécle, ils formerent toutes sortes de Manufactures; mais leurs ouvriers étoient, pour la plupart, d'Allemagne ou des Pays-Bas. Ils établirent successivement une verrerie, des fabriques d'amidon, de de soie, de laiton, d'épingles, de tabac, de maroquin, de porcelaine, de soufre, de savon, de fer & d'acier; des rafineries de sucre & d'alun, des tanneries, des scieries, des papeteries, des moulins à poudre; des salines, des librairies, &c. Mais la plupart de ces établissemens périrent pendant les guerres de Charles XII. Jusqu'à la révolution qui rendit à la Suede sa liberté, la Nation étoit généralement habillée d'étoffes étrangeres. On sentit, à cette époque, l'impossibilité d'obvier à cet abus avec les laines grossieres du pays; & l'on fit venir des moutons d'Espagne & d'Angleterre, qui, par les précautions qu'on a prises, ont très-peu dégénéré. C'est principalement aux soins du Chevalier Alstrom,

qu'on est redevable de l'arrangement actuel des Bergeries. On a aussi fait venir d'Angora une espèce de bouc, particuliere à cette contrée, pour fabriquer du poil de chevre.

A mesure que les troupeaux se sont multipliés, les Manufactures d'étoffe ont augmenté au point, qu'elles occupent actuellement plus de quatre-vingt mille bras. Tous ces métiers se releverent sous le regne de Frédéric I. On accorda aux Artistes, aux Fabricans étrangers, le libre exercice de leur religion; & l'on fit d'autres Réglemens avantageux qui durent encore, & qu'on perfectionne de jour en jour.

Cependant les Suédois ne s'entendent pas encore parfaitement à la maniere de perfectionner les métaux. On comptoit, l'année derniere, quatre cens cinquante-quatre métiers de soierie, douze cens quatre d'étoffe de laine, quatre cens vingt & un de toile commune; & l'on n'avoit que deux cens neuf Fabriques de fer, d'acier & de cuivre. Le total du produit de toutes ces manufactures montoit à plus de douze millions. Mais ces avantages ne

répondent point encore aux vœux de la Nation, qui se plaint que les marchandises du pays ont peu de débit, & s'accumulent au préjudice des propriétaires. On pense bien que la contrebande peut avoir beaucoup de part à cet inconvénient. L'avantage du fer en barre a considérablement diminué, depuis que les mines de Russie se sont étendues. Il est donc de l'intérêt de la Suede, de travailler son fer de différentes manieres, pour le vendre à l'Etranger; & comme il est meilleur & moins cher, les habitans peuvent compter sur une exportation assurée.

Il est cependant douteux, si le commerce extérieur leur est profitable, c'est-à-dire, si ce qu'ils tirent de l'Etranger, n'excéde pas ce qu'ils lui portent? Quelques-uns pensent que l'excédent de l'importation est de plusieurs tonnes d'or; & que c'est ce qui cause l'extrême disette d'argent qui regne dans le royaume. Aussi a-t-on proscrit toute marchandise superflue, & purement de luxe, qui vient du dehors; & pour empêcher la contrebande, il est ordonné que celle qu'on

introduira par cette voie, soit non-seulement confisquée, mais empaquetée, cachetée, & livrée au Comptoir des Manufactures, qui la fera passer à quelque Consul Suédois, pour être vendue publiquement au profit de ce même Comptoir.

La pêche du harang est devenue, depuis quelques années, une des branches de commerce les plus utiles du royaume. Elle ne remonte pas au-delà de 1740; car avant cette époque, ce poisson fuyoit les côtes de Suede. Il s'adonna alors à celle de Gothenbourg, & ne s'en est point encore retiré. On en exporte annuellement deux cens mille barrils, qui forment un objet d'environ quatre millions de livres, & dont une partie se vend dans les Isles Angloises de l'Amérique.

Le produit des mines fut longtems la plus grande ressource de cet Etat. Elles tomberent depuis dans la dépendance des Anglois & des Hollandois, par les avances considérables que les Négocians de ces deux Nations faisoient à leurs propriétaires. Une meilleure administration les a successivement

fait sortir de cette servitude. Les mines d'argent rendent annuellement quatre mille cinq cens marcs, celles de cuivre, huit mille lingots, & celles de fer, quatre cens mille. Les premieres ont près de cent toises de profondeur; & quoiqu'elles soient d'un assez grand rapport, ceux qui y font travailler ont à peine, les droits du Roi prélevés, de quoi fournir aux frais de l'exploitation. Les secondes sont fort riches; mais moins abondantes qu'elles ne l'étoient anciennement. Le quart de ce qu'on en tire appartient au Souverain; & l'on paie vingt pour cent du cuivre non travaillé, qu'on envoie hors du Royaume. Ces mines sont si délabrées, que la vie des travailleurs y est souvent exposée. Les souterreins s'enfoncent sous le poids excessif de la terre qu'on en tire, & qu'on laisse au-dessus. La mine de fer est si abondante, qu'elle se présente communément à fleur de terre; & comme elle est d'une excellente qualité, elle forme un des grands revenus de l'Etat, quoique le fer y soit à très-bas prix.

Les fonctions principales du College

des mines, de son Président, de ses Conseillers, de ses Assesseurs; est de veiller à leur amélioration. Aussi exige-t-on d'eux, qu'ils sachent à fond toutes les parties de la métallurgie, & l'économie qu'on y doit observer. Ce Tribunal connoît des affaires civiles & criminelles qui sont de sa compétence, & a sous sa jurisdiction des Juges inférieurs.

Outre les Colleges dont j'ai parlé; & qui tous sont obligés de rendre compte aux Etats, de leurs opérations, la ville de Stockholm entretient un Bureau particulier, le seul de ce genre qu'il y ait en Europe, où l'on apprend à connoître le nombre d'habitans que la mort enleve chaque année à ce royaume. Suivant ces calculs, accompagnés d'observations judicieuses & instructives, il paroît démontré que, sur trente-cinq personnes, il en meurt une tous les ans; qu'à Stockholm il en périt cinq sur cent, & qu'en général on y vit moins qu'à la campagne, même dans cette classe d'hommes qui sont à la force de leur âge; que la Suede perd le quart ou le cinquieme des enfans d'un an ou

au-dessous ; que dans l'étendue du royaume, on compte, pendant neuf années, deux mille trente-six hommes, & trois mille cinq cens quarante femmes qui ont vécu au-delà de quatre-vingt-dix ans ; que parmi les premiers, deux cens douze, & trois cens vingt-huit parmi les secondes, ont passé la centieme année ; que plusieurs sont parvenus à la cent-dixieme ; quelques-uns à la cent-vingtieme, vingt-deuxieme, vingt-septieme ; que les personnes qui arrivent à cent ans, semblent reprendre & acquérir de nouvelles forces ; que les vieillards résistent plus long tems que les femmes de leur âge ; mais qu'on observe le contraire dans les personnes des deux sexes, qui n'ont pas cent ans accomplis. Suivant les registres très-exactement tenus dans ce Bureau, il est démontré qu'il meurt plus de monde de trente à cinquante-cinq ans, que dans les années qui précedent ou qui suivent immédiatement cette époque ; d'où l'on conclut que cet âge est le plus critique pour l'humanité. La derniere réflexion est que votre sexe, Madame, est plus propre que le nôtre, à porter le fardeau de la vieillesse.

Les Suédois jouissent communément d'une santé robuste, lorsqu'ils ne s'abandonnent point à l'usage immodéré des liqueurs fortes & des vins étrangers, que les nations septentrionales semblent rechercher avec d'autant plus d'avidité, que la nature les leur refuse.

Les sciences & les arts ont fait, en ces derniers tems, des progrès considérables dans ce pays. Les habitans s'appliquent principalement à l'économie politique, à l'histoire naturelle, à la recherche des antiquités, & à la géographie. L'Université d'Upsal est la principale & la plus ancienne du royaume. La seconde est à Lunden en Scanie, & la troisieme à Abo, dans la Finlande. Celle ci n'oubliera jamais l'honneur qu'elle a eu, d'avoir pour Chancelier M. le Comte de Tessin, & les soins qu'il a pris, pour préparer des jours plus heureux aux générations suivantes. Les Savans & les Beaux-Esprits puisoient de nouvelles connoissances, de nouvelles lumieres dans la fécondité & la vivacité de son génie. Les Artistes le regardoient comme leur maître dans

les ouvrages de goût; les Peintres surtout, admiroient la justesse de son coup-d'œil & la délicatesse de son discernement.

L'Académie Royale des Sciences de Stockholm a été fondée en 1739. Que j'aimois à voir rassemblés dans un même corps, réunis par le même esprit, la plus haute Noblesse du royaume, des Sénateurs chargés du poids & de l'honneur de l'administration publique, des Militaires illustres, des Ministres respectés de la religion, des Commerçans nobles par les sentimens autant que par la naissance, qui enrichissent la patrie de leurs fortunes; parmi eux, des Etrangers naturalisés par leurs services long-tems avant les lettres du Prince; des Philosophes, des Savans qui n'estiment noble & digne d'eux, que les sciences qui contribuent le plus directement au bonheur de l'humanité! Le génie de la nation est fixé, & semble voué pour toujours aux connnoissances utiles, depuis que les femmes, cette moitié si précieuse de la société, non contentes d'en être la plus aimable, ont voulu partager les travaux académiques, les rendre plus agréables, plus

animés. Une d'entr'elles, la Comtesse d'Ekeblad, née Comtesse de la Gardie, illustre autant par son rang, que par sa naissance, a mérité d'être choisie par l'Académie, pour représenter tout son sexe.

On doit à des connoissances puisées dans cette savante Compagnie, l'exécution de ces fameuses écluses du canal de Trolhatta, une des grandes victoires que l'art ait jamais remportées sur la nature. Des eaux qui se précipitent avec autant de rapidité que de force, à travers des rochers affreux, étonnées de couler désormais dans un lit tranquille, seront l'organe d'un commerce & d'une félicité jusqu'alors inconnues sur leurs bords. Cet ouvrage qui rend ce siecle & ce regne à jamais mémorables en Suede, étoit digne, sans doute, des travaux de l'Académie. A quels succès, en effet, ne devoit point prétendre une Compagnie, dont le Roi est le Protecteur né, & que la Reine protege également par son goût pour les sciences? Augustes époux, qui ont si bien mérité de la Nation, en lui donnant trois Princes qui font ses espérances les plus cheres & les mieux fondées.

On trouve aussi dans cette Capitale, une Archive d'antiquités, un College de Médecine, une Ecole de Fortifications, d'arpentage, un laboratoire de chymie, de méchanique, une Académie de Belles Lettres, de Peinture, une Bibliotheque royale, & plusieurs riches imprimeries. Il y a des Colleges dans les principales villes, & des Ecoles jusques dans les plus petites. En un mot, on compte dans ce royaume trois mille emplois ecclésiastiques, treize cens Bailliages administrés par des Jurisconsultes, six cens offices à la Régence, & deux mille si cens Médecins.

De Stockholm je m'embarquai pour le Grand-Duché de Finlande, aujourd'hui province de Suede, & anciennement gouverné par des Rois. Les Moscovites le subjuguerent & y établirent leur religion. Saint Eric le leur enleva, vers le milieu du seizieme siecle ; & les Suédois l'ont toujours conservé. On y voit de grandes forêts, des montagnes, des lacs, des prairies & de belles campagnes. La seule ville considérable est Abo, sa Capitale, située à l'embouchure de la riviere d'Aurajok, qui se jette

dans le golphe de Bothnie. Elle a un port de mer assez commode, un Evêché, une Université fondée par la Reine Christine, une Cour souveraine & un Gouverneur. C'est, à peu-près là tout ce qu'on peut en dire, ainsi que du reste de la province, qui n'offre absolument rien de curieux. La ville de Neustadt n'est célebre, que par le traité de paix, qui, en 1721, reconcilia les Suedois avec les Russes.

Les autres lieux soumis à la domination du Roi de Suede, sont la Laponie que vous connoissez, l'isle de Rugen, & quelques provinces en Allemagne, dont je pourrai vous entretenir dans l'occasion. Pour ne parler que de ce que renferme l'étendue du royaume, cet espace peut contenir près de sept mille lieues quarrées de surface. Une grande partie n'est occupée que par des lacs, des golphes, des rochers, des forêts, des bruyeres, des marais, des montagnes, &c ; sans compter une multitude innombrable de petites isles, situées le long des côtes : quelques-uns en ont fait monter le nombre jusqu'à douze mille. Son sol, quoiqu'en général

sablonneux, marécageux, mêlé de matieres ferrugineuses, & difficile à cultiver, n'en est cependant pas moins fertile. Les neiges prodigieuses qui le couvrent, garantissent & nourrissent ses plantes, qui, malgré la longueur des hivers, ne laissent pas que de venir à maturité; mais la briéveté des jours nuit aux travaux de la campagne, où le besoin rend les habitans industrieux.

Une de leurs méthodes, pour donner aux terres de la fertilité, sur-tout dans la Finlande, est de mettre le feu aux buissons. On ensemence aussi une partie des forêts, après que les arbres y ont été coupés & réduits en cendres. Ce sol devient fécond pendant quelques années; mais cet usage est d'autant plus nuisible, que dans les lieux où il se pratique, il ne croît plus ni bois ni herbe. Comme cette façon de défricher le terrein occasionne une excessive consommation de bois, il est défendu de la suivre à l'avenir dans les parties septentrionales.

Les gens de la campagne font une espece de pain d'écorce de bouleau, de sapin, de pailles & de racines mêlés &

pétris avec de la farine. On tire encore de ces mêmes arbres, quand ils ont poussé leurs nouvelles branches, une autre sorte de nourriture; on ôte l'écorce autour du rameau; & il en sort une espece de gelée, qu'on enleve avec un couteau; on en forme de petites masses; & l'on s'en sert, sans autre préparation, tant que cette sorte de résine reste fraîche.

L'agriculture fut assez florissante en Suede, avant que Gustave Vasa défendît l'exportation des grains; mais depuis ce funeste édit, elle ne cessa de rétrograder. Les efforts qu'on a faits dans les derniers tems, pour lui rendre son ancienne activité, n'ont pas eu tout le succès qu'on espéroit. L'Etat achette annuellement, en bled, la onzieme partie de sa consommation. La Livonie & l'Ingrie suppléent, à cet égard, à ce qui manque aux divers pays de ce vaste royaume. Ce besoin peut durer longtems par la difficulté d'élever un nombreux bétail. Il faut le nourrir neuf mois à sec; & l'on manque de bras pour couper, pour serrer la quantité de fourrage que la longueur des

hivers rend nécessaire. La Suede a peu de prés; & les chevaux, qui y sont fort petits, ne vivent guere que de l'herbe qui vient dans les bois : le foin y est quelquefois si rare, que les gens de la campagne sont obligés de découvrir leurs maisons, & de se servir de la paille des toits pour nourrir leurs bestiaux. Les chevaux, quoique d'une taille au-dessous de la médiocre, paroissent d'autant plus propres pour la monture, qu'ils sont, en général, fort agiles, & bronchent rarement.

Les autres animaux domestiques, comme les chevres, les cochons, les vaches, les moutons, sont plus petits que les nôtres ; & ceux même qu'on fait venir d'Allemagne, quoique d'une espece beaucoup plus grande, dégenerent en peu de tems. La volaille est assez commune. Les campagnes offrent aux chasseurs toutes sortes d'oiseaux, & particuliérement des perdrix, des poules de bois & des faucons : ces derniers sont une guerre continuelle aux pigeons. On raconte que vers le milieu de l'autre siecle, on en prit un au Nord de la Finlande, qui avoit à une jambe une

petite piece d'or avec ces mots: « je » suis au Roi »; & à l'autre jambe, une piece d'argent avec ces paroles: « le » Duc de Chevreuse me garde ».

La Suede est située dans un climat sain; le froid y est à la vérité très-grand en hiver; mais l'air est pur & salubre; & d'ailleurs le pays fournit aux Riches, des pelleteries pour se garantir des rigueurs de la saison; & les Pauvres se servent de peaux de brebis. Les longues nuits sont tellement éclairées par la lune, la neige & la lueur des étoiles, qu'on peut voyager aussi commodément de nuit que de jour. Quoique l'été soit très chaud, les orages y sont rares. Le vent du Nord rafraîchit l'air & le purifie. Ces grandes chaleurs font mûrir les denrées en peu de mois. Les tems de disette s'annoncent par l'accroissement ou décroissement de certaines eaux, que les gens du pays nomment Sources de Famine, soit parce qu'elles ne commencent à couler, que lorsque les pluies, ayant inondé la terre, pourrissent le froment; soit parce qu'étant taries, le défaut d'eau desseche le terrain, & fait périr la semence.

On ne compte guere, dans toute la

Suede, que cent vingt-quatre villes; il est même des provinces qui n'en ont pas une seule. Il n'y a point de pays où l'on prenne autant de précautions, pour déterminer la mesure exacte de chaque lieu. Des Officiers Géometres, ordinaires & extraordinaires, sont répandus dans tout le royaume, avec ordre de mesurer les distances entre les villes, le plat pays & les terres, non-seulement dans les belles saisons, mais en hiver même, lorsque les lacs glacés donnent la facilité de faire ces dimensions avec plus d'exactitude. Ils sont obligés de rendre compte de leurs travaux à un Bureau établi à Stockholm, auquel on est redevable d'une description générale de la Suede, & de cartes particulieres de plusieurs provinces, gravées au dépens de la Couronne. Les chemins publics, parfaitement bien entretenus dans toute l'étendue de cet Etat, ont été exactement mesurés, & les distances marquées à chaque quart de mille, par des poteaux qui empêchent qu'aucun voyageur ne s'égare dans sa route.

Les villes sont fort rares dans la par-

tie ſeptentrionale & en Finlande ; ce qui oblige quelquefois le payſan de faire, juſqu'à trente ou quarante milles, avant que de pouvoir débiter un tonneau de bled. D'où il ſemble qu'on pourroit conclure que ce royaume, qu'on a appellé la fabrique du genre humain, ne fut jamais auſſi peuplé, qu'on a voulu le faire croire. Il eſt vraiſemblable que les nombreuſes bandes, qui, ſous le nom ſi redouté de Goths & de Vandales, inonderent & aſſervirent tant de contrées de l'Europe, n'étoient que des eſſains de Scythes & de Sarmates, qui s'y rendoient par le Nord de l'Aſie, ſe pouſſoient & ſe remplaçoient ſucceſſivement.

Cependant ce ſeroit une erreur de penſer, que cette vaſte contrée eût toujours été auſſi déſerte que nous la voyons. Des preuves hiſtoriques, préſentées aux derniers Etats, certifient que ce pays, malgré le célibat du Clergé & des cloîtres, avoit, il y a trois ſiecles, trois fois plus de monde. Un dénombrement fait par ordre du gouvernement, prouve que la Suede n'a pas aujourd'hui deux millions cinq cens mille habitans;

Le nombre en seroit plus grand, si les provinces n'étoient pas continuellement abandonnées par ceux que la curiosité, ou une inquiétude naturelle, sans objet déterminé, ou par le desir de faire fortune, font passer d'un pays à un autre, & tiennent éloignés de leur patrie. On trouve d'ailleurs que les Suédoises sont peu fécondes, & ne donnent communément pas plus de quatre enfans par mariage. Pour augmenter la population & le nombre des villes, on a conseillé d'établir au bord des fleuves ou des lacs, des especes de camps permanens, où les soldats cultiveroient, pour leur compte, les terres adjacentes, & d'où l'on verroit insensiblement naître des cités. On a proposé de permettre aux paysans de diviser leurs fermes, de tenir un plus grand nombre de domestiques, de prendre des arrangemens pour prévenir certaines maladies, & sur-tout d'entretenir, dans chaque lieu, de bonnes sages-femmes.

Nos traités d'alliance avec la Suede, nous ont attaché de tout tems cette généreuse & vaillante Nation, aujour-

d'hui une des plus civilisées de l'Europe. Par un effort aussi glorieux, que celui qui porta Vasa sur le trône, elle brisa les fers dont elle s'étoit chargée, recouvra sa liberté avec sa force; & l'éternelle alliée de la France, pourra voir, sous un troisieme Gustave, renaître les jours, où elle étoit l'effroi de la terre.

Les Suédois sont bien faits, bons soldats, & capables de soutenir les plus grandes fatigues. Puffendorf qui vécut long-tems parmi eux, leur attribue un caractere réservé, qui dégénere en défiance, quand il n'est point tempéré par le commerce des autres Nations. D'autres Ecrivains les représentent comme un peuple, qui, semblable aux anciens Germains, est ennemi du repos, & cependant aime l'oisiveté; qui est défiant & crédule, souple & inquiet, fier & envieux, redoutable à ses ennemis dans la guerre, & quelquefois terrible à lui-même en tems de paix; qui autrefois, a réglé le sort de l'Europe, & qui n'a pas encore pu fixer le sien.

A l'égard des sciences, ils ont assez de dispositions pour en apprendre les principes, mais pas assez de patience

pour s'y perfectionner. On trouve néanmoins, dans la plupart des grandes villes, les établissemens, les secours les plus propres à procurer l'universalité des connoissances. Comme en général, on y fait peu de cas des professions méchaniques, elles ne sont presque exercées que par des Etrangers, qui seuls, comme je vous l'ai dit, font fleurir les manufactures. Les gens de qualité s'habillent comme les François & en pratiquent les manieres. Les femmes sont blanches, bien faites, & peu portées à la galanterie. Toutes s'occupent au travail, suivant leur condition, labourent la terre, & vaquent aux autres fonctions de la vie rustique. Les endroits propres à être cultivés ont à peine un pied de bon terrain, & se travaillent si facilement, qu'à l'aide d'un seul bœuf, une servante peut aisément conduire la charrue.

Les anciens Suédois ne connurent que la gloire des armes, & en furent trop occupés. A des qualités nobles, mais dont l'éclat est toujours trop chérement acheté, leurs descendans ont

sçu

ſçu allier des vertus précieuſes & amies du genre humain. Oui, Madame, la Suede en fournit un grand nombre, de ces Génies actifs & pénétrans, qui, par une route moins brillante que ſolide, marchent à l'immortalité; de ces hommes, qui multiplient les forces de la guerre, en augmentant ou en ménageant les revenus de l'Etat; qui, par l'exercice des ſciences & des arts, font fleurir la navigation & le commerce, &, par une étude infatigable de la nature, ouvrent leurs tréſors à l'utilité publique. Tels ſont un Celſius, qui, par ſes obſervations ſous les poles, a contribué avec tant d'éclat, à découvrir la véritable figure de notre globe; un Linnæus, qui a rédigé & mis en ordre les productions naturelles, les plantes, les inſectes, prêts à échapper à notre connoiſſance; un Ahlſtroem, qui, malgré mille obſtacles, a expoſé ſes biens, ſa ſanté, ſa vie, pour établir dans ſa patrie des manufactures; un Grill, qui, pour étendre & ſoutenir ſon commerce, a aidé de ſes fonds un grand nombre de ſes Compatriotes, & a tellement fait circuler ſes richeſſes, qu'il a mis l'abondance dans le royau-

me; un Cumbell, qui, pour des productions du pays, a rapporté des marchandises de la Chine; un Arvidsson, qui a pourvu la Suede de ses propres poissons; un Kalm, qui a été chercher dans les déserts de l'Amérique, des arbres, des herbes & des simples, en a fait des plantations, & les a familiarisés avec ce climat.

Leurs yeux ont vu les premiers effets d'un grand changement dans le génie de leur Nation; & touchés de ses premiers progrès, ils se sont chargés de conduire ses pas encore mal assurés dans la carriere des sciences utiles. Des manufactures établies, des provinces défrichées, leur ont paru des conquêtes preférables à celles qui sont le prix du sang & des larmes des Citoyens. Par leurs conseils, les Académies, les Universités du Royaume ont admis des Professeurs pour les loix & les réglemens du commerce, pour l'Economie générale & particuliere, pour l'Agriculture & les Bergeries. La Suede a des Ecoles formellement destinées à tous ces objets. L'Agriculture sur-tout, le premier des arts utiles, n'avoit qu'un pas à faire,

pour être mise parmi les sciences dignes d'occuper le Physicien éclairé. On instruit la Nation sur ses avantages ; on dissipe les préjugés qui en éloignent un trop grand nombre de Citoyens ; on enrichit l'Etat, en introduisant la culture inconnue de plusieurs plantes. Un Roi, qui fait les délices de ses Sujets, s'occupe, pour leur bonheur, de cet objet important, & lui assure la protection la plus éclatante. Des Ministres vertueux, secondant les vues de leur Souverain, excitent par des récompenses flatteuses, des hommes studieux à faire part au Public de leurs découvertes ; de nouveaux Triptolemes lui donnent une nouvelle force, une vigueur nouvelle. Les Sanctuaires consacrés aux sciences se font honneur d'animer, de couronner les Cultivateurs, & d'élever des temples à l'Agriculture, cette mere commune & féconde de l'humanité.

Les Muses Grecques & Romaines se plaignoient en Suede, de l'absence trop longue de ces sciences qu'elles chérissoient, & que les Hésiodes, les Théocrites, les Varrons, les Catons, les Columelles, les Virgiles honorerent de leurs plumes pleines de raison & de graces, dans

les siecles les plus polis de l'antiquité. L'Agriculture, le seul fondement d'un commerce durable, est enfin devenue en honneur. Des guerriers couverts, dans les armées étrangeres, d'une gloire qui ne coûte rien à l'Etat, reviennent dans leur patrie, dont ils font la sûreté par leur présence, en même tems qu'ils sont de sages économes sur leurs terres. Siecle vraiment glorieux pour la Suede! Heureuse génération, où les enfans, plus sages que leurs peres, promettent une génération encore meilleure.

Je suis, &c.

A Abo en Finlande, ce 29 Juillet 1756.

Fin du Tome XXI.

Faute à corriger.

Page 449, ligne 10, reste fraiche, *lisez*, conserve la fraicheur.

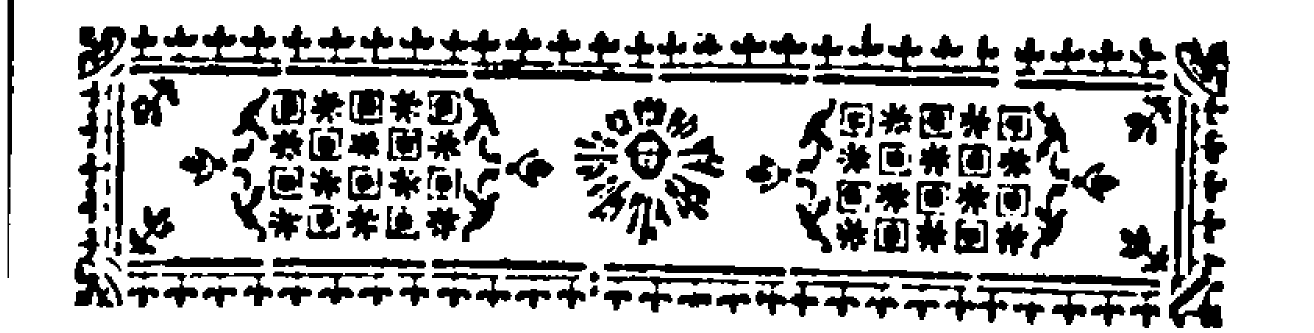


TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LETTRE CCLX.

Le Danemarck.

V iij

LETTRE CCLXI.

SUITE DU DANEMARCK.

LETTRE CCLXII.

Suite du Danemarck.

Il n'est peut-être point de Cour en Europe, où les affaires passent par tant de mains, & soient plutôt expédiées. L'œil du Maître, toujours présent, éclaire & anime tout : & de quel Maître? C'est le pere de ses Sujets Il faut le voir ce prodige de gouvernement! Quel concours de circonstances il a fallu pour le produire! Un Roi plus juste que la loi même ; des Mi-

nistres enflammés, comme lui, de l'enthousiasme du bien public ; une Cour formée de Citoyens, qui environnent le Pere du peuple. Ses gardes le suivent dans la ville, parce qu'il est obligé de les souffrir ; mais s'il va à la campagne, il est à peine aux barrieres, qu'il les renvoie ; & alors vous le voyez parmi les ouvriers & les paysans, interroger les uns, recevoir lui-même les requêtes des autres, & permettre que ses Sujets lui disent à l'oreille, ce qu'ils n'osent lui exposer tout haut.

Cette Isle est située sous la zône torride ; mais comme elle n'est qu'à cinq degrés du tropique, la chaleur n'est pas égale pendant toute l'année. Les mois de Juillet & d'Août sont les plus chauds, & en même tems les plus marqués par des ouragans, qui causent des ravages affreux dans les habitations. Ce qui doit paroitre singulier, c'est que la chaleur la plus excessive

ne nuit point aux plantes ; les arbres y restent toujours verds ; l'air y est tranquille, le ciel serein ; mais les sécheresses y sont pernicieuses lorsqu'elles sont continuelles ; ce qui n'est pas rare ; car il n'y pleut presque jamais. Il s'éleve le soir un brouillard bienfaisant pour les plantes, mais mal-sain pour les corps. On prend grand soin de l'éviter. Si l'on voit mourir un grand nombre de ceux qui viennent habiter ce pays, on ne doit pas en accuser uniquement la nature du climat ; c'est la misere le plus souvent & la débauche qui les tue. Aujourd'hui ivres, demain morts ; le procès est vite terminé.

Le milieu de l'Isle est dominé par des hauteurs, qui la feroient prendre de loin pour un amas informe de montagnes escarpées ; elles n'ont pas une lieue d'étendue de terre propre à la culture ; mais elles forment un rideau qui défend la partie méridionale contre les vents du Nord, & conserve le coton qu'on y cultive. Les Danois y ont eu les premiers des établissemens ; car lorsqu'ils en firent l'acquisition, le pays étoit encore tout couvert de bois, qu'ils vendirent fort cher aux Anglois & aux Hollandois.

Une des grandes incommodités de cette Isle, est le manque d'eau dans les grandes sécheresses. On n'a que celle des citernes ; & comme il ne pleut guere, ces réservoirs sont souvent à sec. Ce fut une des principales causes qui déterminerent les François à quitter Sainte-Croix pour Saint-Domingue. La capitale se nomme Christianstad ; elle est bâtie dans une plaine, & présente une perspective agréable. La ville augmente chaque jour & s'embellit. Les maisons

ne sont qu'à deux étages, couvertes de lattes de bois au lieu de tuiles.

La nourriture ordinaire est le maïs, des racines & du poisson. La volaille & la viande de boucherie y sont à un prix excessif. La pêche la plus considérable est celle des tortues, dont les œufs fournissent un aliment très-abondant. Les Negres cultivent la terre, comme dans toutes les isles d'où l'on tire le sucre. On les fait marcher & travailler à coups de fouet. Le matin l'Inspecteur les éveille au bruit d'un cornet qui ressemble à ceux de nos pâtres. Le même instrument les appelle aux repas, au travail, à la retraite. On compte ici sept mille de ces esclaves, qui ne professent aucune religion. Les propriétaires sont de différentes Nations, qui suivent, avec liberté, la créance de leurs peres, sans que ce melange de culte fasse naître le moindre trouble. Elles ont chacune un ministre de leur secte; les seuls François y manquent de Prêtres; mais ils y sont en petit nombre.

LETTRE CCLXIII.

SUITE DU DANEMARCK.

LETTRE CCLXIV.

SUITE DU DANEMARCK.

Le Roi de Danemarck, dont les vertus lui ont mérité l'amour de ses Sujets, & les respects de l'Europe; qui tout environné des désordres & des ravages de la guerre, a sçu en préserver ses états, & y faire fleurir les arts de la paix, a établi ce jardin dans sa Capitale; & voulant rendre l'étude de la Botanique plus utile & plus populaire, a ordonné qu'on fit une collection de toutes les plantes indigènes, qui croissent dans les pays de sa domination; c'est-à-dire, dans cette partie du Nord, qui s'étend depuis l'Elbe jusqu'au cercle polaire. On aime à connoître les figures, les habillemens, les loix & les mœurs des hommes qui habitent d'autres régions que la nôtre; les arbres, les fruits, les fleurs des climats étrangers, offerts à nos regards, peuvent causer un égal plaisir. La Flore Danoise présentera, dans ce dernier genre, le spectacle le plus intéressant. Toutes ces plantes, dont le recueil contient déjà plus de six cens, sont dessinées sur les lieux, & gravées avec la derniere exactitude. On en donnera une description écrite en langue danoise, allemande & latine, afin que ce travail soit utile à toutes

---

LETTRE CCLXV.

SUITE DU DANEMARCK.

LETTRE CCLXVI.

SUITE DU DANEMARCK.

LETTRE CCLXVII.

SUITE DU DANEMARCK.

LETTRE CCLXVIII.

LA SUEDE.

LETTRE CCLXIX.

SUITE DE LA SUEDE.

LETTRE CCLXX.

SUITE DE LA SUEDE.

Le but de cette conjuration étoit de donner au Roi une plus grande étendue de pouvoir. Ce qui ne réussit point alors, eut un effet plus heureux en 1772, sous Gustave III, fils & successeur d'Adolphe-Fréderic. Le royaume gémissoit sous une aristocratie tyrannique; & si

l'on en croit les relations qui furent publiées dans le tems, tout se faisoit à l'insçu du Monarque. On se contentoit de lui faire signer les ordres, sans prendre son avis. On avoit même résolu, ajoute-t-on, de se saisir de sa personne, de l'arrêter, après que le régiment d'Uplande, qu'on attendoit la nuit du 19 au 20 d'août, seroit arrivé. On avoit éloigné du Prince tous ceux qui avoient sa confiance; on vouloit même ouvrir ses lettres, & les faire lire au Sénat, avant qu'elles fussent rendues. Une autre relation porte, que Sa Majesté s'étant opposée en pleine assemblée à la nomination d'un Commandant en chef, il y avoit eu des paroles fort vives entre elle & les Sénateurs; qu'elle quitta la salle fort irritée, & alla directement au corps de garde.

Quoi qu'il en soit, le Roi se rendit à dix heures du matin à l'arsenal, lieu de la parade; il y vit défiler les gardes, & suivit à pied, accompagné d'un nombre d'Officiers, le détachement qui alloit monter la garde au château. Lorsqu'on fut arrivé sur la place, & vis-à-vis des troupes qu'on alloit relever, le Prince ordonna aux soldats d'y rester sous les armes, & entra avec tous les Officiers dans la salle du corps de garde. Il leur fit un discours sur la tyrannie qui opprimoit le royaume, leur demanda s'ils vouloient l'aider à secouer le joug, & à rendre à la Suede, l'ancienne & légitime liberté, dont elle avoit joui sous les Rois Gustave Vasa & Gustave Adolphe. Deux Capitaines le refuserent; & on leur fit quitter leurs épées. Les autres se prêterent aux vues de Sa Majesté, qui les assura qu'elle

n'attenteroit jamais à la liberté de la patrie. Elle exigea en conséquence, qu'ils lui prêtassent serment de lui obéir en tout ce qui leur seroit ordonné de sa part; ce qu'ils firent avec plaisir.

Le Roi demanda ensuite aux deux bataillons des Gardes, qui étoient assemblés au château, s'ils étoient contens du pouvoir que les Grands s'arrogeoient dans le royaume? La réponse fut négative, comme on peut l'imaginer. Ils ajouterent qu'ils donneroient leur sang & leur vie pour secouer le joug, & en firent le serment avec des cris de *Vive le Roi*. On leur distribua des cartouches & des balles, pour s'en servir dans le besoin. Les Sénateurs entendant ces cris de la salle où ils étoient alors, se mirent aux fenêtres qui donnoient sur la place. Le Roi leur envoya un détachement pour se saisir des portes, & les empêcher de sortir. Ils voulurent faire des représentations; mais on leur imposa silence, en disant que leur Aristocratie étoit finie, & qu'on ne les reconnoissoit plus pour les Plénipotentiaires de la Nation. De la place du château, le Monarque se rendit au parc de l'artillerie, dont le régiment prêta le même serment que celui des Gardes. Le Roi l'assura également, dans un acte qu'il lui fit remettre, que son intention étoit uniquement de rétablir le repos dans sa patrie, en rétablissant l'ancienne liberté suédoise; qu'il renonçoit à l'odieux pouvoir royal sans bornes, & à tout ce qu'on nomme souveraineté, & qu'il regardoit comme son plus grand honneur, d'être le premier Citoyen d'un peuple libre. En meme tems Sa Majesté fit publier par des Héraults, au son des

des

des trompettes & des tymbales, que personne n'avoit à craindre ni pour soi-même, ni pour ses biens; qu'elle n'avoit en vue que de ramener la tranquillité & d'éteindre la discorde. La garde bourgeoise, la garde marine vinrent d'elles-mêmes offrir leur serment; & par-tout où le Roi portoit ses pas, chacun s'empressoit à lui rendre ses hommages. Il entra à l'hôtel-de-ville, & reçut celui du Magistrat. Il alla ensuite à l'Amirauté, où les matelots grimpés au haut des mâts & des vergues, où la populace qui remplissoit les quais, firent éclater leur joie par des acclamations.

Ainsi se passa cette journée mémorable dans les annales de la Suede. La nuit fut tranquille; on plaça des corps de gardes en différens quartiers; le Roi fit la patrouille dans quelques rues, & la fit faire dans d'autres par des Officiers affidés. Le lendemain, 20 du même mois, Sa Majesté se rendit de nouveau à l'assemblée des divers Corps de la ville, & leur fit jurer de n'obéir désormais, ni aux Etats, ni à ceux qui les représenteroient, mais au Roi uniquement. Ce Prince ne rencontra d'opposition nulle part, & fut reçu par-tout avec des transports d'allégresse. Plusieurs Membres de la Diete accoururent au château, pour assurer le Roi de leur fidélité. Sa Majesté eut aussi ce jour-là des nouvelles de la part des Princes ses freres, qui l'assuroient de leur parfait attachement. Ils étoient occupés, dans les provinces, à recevoir les sermens des habitans, de la même maniere que Gustave le faisoit dans la Capitale. Les Etats eurent ordre de s'assem-

qies le lendemain, avec injonction à tous les Membres de s'y rendre, sous peine d'être punis, suivant les loix, comme traitres à la patrie. Le Sénat devoit y accompagner le Roi, selon la coutume; mais cette Compagnie étant toujours enfermée dans la salle, sa Majesté, revêtue des habits de cérémonie, alla seule à l'Assemblée, & y fit lire un discours sur l'état auquel le parti contraire à la puissance royale, avoit réduit le royaume. Le Monarque concluoit par proposer à la Diete, de rétablir l'ancienne & véritable forme du gouvernement Suédois, consistant en cinquante-huit articles, qui furent lus, & reçus avec acclamation. Tous les Ordres les signerent, & firent serment de maintenir cette nouvelle constitution.

Les principaux articles portoient, « que la » Diete s'assembleroit tous les trois ans, si le » Roi le trouvoit convenable; que sa séance ne » pourroit durer que trois mois; qu'elle accorderoit les contributions, pour lesquelles » sa Majesté lui feroit demander son consentement; qu'au reste, elle ne délibéreroit » sur d'autres affaires, que sur celles qui lui » seroient proposées par le Prince; que sa » Majesté pourroit faire la guerre ou la paix, » promulguer, abolir, ou changer les loix de » concert avec les Etats; qu'elle auroit seule la » disposition de toutes les charges politiques, » civiles & militaires; que les Sénateurs ne » pourroient que conseiller à l'avenir, & que » le Roi décideroit comme il jugeroit à pro» pos, &c ».

Cette révolution exécutée par un jeune Mo-

narque, sans effusion de sang, & avec l'applaudissement de tous les Ordres, prouve en effet, que l'on se trouvoit très mal du gouvernement. Le cri national semble avoir confirmé non-seulement les plaintes du Souverain, mais les espérances que ce Prince donnoit à son peuple, d'un sort plus heureux. Voici les paroles mémorables de son discours aux Etats le 21 août 1772.

« La liberté, ce droit le plus noble de » l'humanité, étoit changé en un despotisme aristocratique, dans la main du parti » dominant; & ce parti étoit bientôt terrassé » par le parti opposé, qui étoit subjugué » lui-même par un petit nombre de Particuliers.... La seule fin que je me suis proposée, c'est de rétablir une vraie liberté; » elle seule, mes chers Sujets, peut vous » rendre heureux. Pour parvenir à ce bonheur, » il faut que le royaume soit gouverné par une » loi invariable, dont la lettre claire & précise » ne laisse point lieu à de fausses interprétations; qui lie non-seulement le Roi, mais » réciproquement les Etats; qui ne puisse être » abrogée ni changée, sans leur consentement » & celui du Souverain; qui permette à un » Monarque zélé pour la patrie, de consulter » avec les Etats, sans que ces derniers s'en » fassent un sujet d'alarmes & d'épouvante; » qui réunisse enfin le Roi & les Etats dans » un même intérêt, le bien commun du » royaume ».

LETTRE CCLXXI.

SUITE DE LA SUEDE.

Ce Comte, Gouverneur du Prince Royal de Suede, mourut le 7 Janvier 1770; & son éloge fut prononcé à l'Académie des Sciences de Stockholm, par M. le Comte de Hœpken, Sénateur du royaume de Suede, & un des beaux génies de son pays & de son siecle, qui joint à un esprit pénétrant, des connoissances vastes, & une expérience consommée dans les affaires. Son coup-d'œil profond, & son style serré lui ont fait donner le nom de Tacite du Nord. Il avoit succédé au Comte de Tessin dans la place de Président de la Chancellerie; ayant essuyé des dégoûts de la part de la Diete de 1761, il demanda & obtint sa démission. Les Etats de Suede sentirent bientôt le besoin qu'ils avoient de ses lumieres & de ses conseils,

& le presserent de rentrer dans le Sénat ; mais leurs sollicitations furent infructueuses ; le Comte de Hœpken s'étoit retiré dans ses terres, où il partageoit ses jours entre l'éducation d'un fils & les plaisirs de l'étude. Le Roi de Suede, qui connoissoit son mérite, lui a écrit depuis, la lettre la plus sublime pour un Souverain, & la plus glorieuse pour un Sujet ; afin de l'engager à quitter sa retraite, & de reprendre sa place au Conseil de la Nation. M. de Hœpken, qui a vu succéder un gouvernement heureux aux tems de troubles & d'anarchie, sous lesquels il avoit désespéré de pouvoir se rendre utile à son pays, s'est fait un devoir de déférer aux desirs d'un Prince, dont toutes les actions portent l'empreinte de sa sagesse & de son amour pour le bien public.

Le sallon extérieur du Palais de Drottningholm, à la gauche du grand escalier, est orné de cinq tableaux de la main d'Ehrenstral. Le premier représente le Laboureur Pierre Olson, homme plein de probité, & zélé Sujet, qui avoit eu l'honneur d'être parrain d'un des fils de Charles X. Le Roi lui envoya plusieurs pieces de velours, afin qu'il parût avec honneur à la cérémonie du Baptême. Pierre Olson, pour ne pas démentir son état & son caractere, se fit faire un habit de grosse bure, & n'employa ce velours que pour la doublure. On voit dans les yeux de ce vénérable vieillard, peint par ordre de la Reine, qu'il avoit beaucoup de bon sens, & un excellent jugement. Au-dessus du tableau, on lit des vers Suédois, composés par le Comte Lindschiold, qui signifient que ce Paysan, bon citoyen, bon ami, vivoit, pensoit, parloit bien, & buvoit encore mieux.

La seconde peinture représente le Maitre des eaux minérales de Médevi avec ses deux fils. Le pere y paroit sobre, modeste, de bonne humeur ; mais on voit à coup sûr, dans un de ses fils, que c'étoit un jeune homme livré à la débauche. On remarque dans ses yeux, combien il s'étoit altéré le tempérament & la raison par des excès de libertinage.

Les trois autres tableaux sont des figures

d'animaux : on y voit un ours blanc, un grand chien Danois, & quelques autres chiens qui environnent un Chasseur fatigué.

Ehrenstral est le plus ancien Peintre de la Nation suédoise. Il fit plusieurs voyages, & ne revint jamais sans apporter de nouvelles richesses dans sa patrie. Il prit en Italie la méthode de Pierre de Cortonne; & les pieces qu'on a de lui à Drottningholm, sont des morceaux parfaits en leur genre. Mais dès qu'il voulut employer son pinceau aux portraits & aux animaux, sa vivacité se ralentit; il perdit la trace de ses premieres idées, & fut obligé d'avoir recours aux figures en taille douce, d'où il a tiré des grouppes qui font l'ensemble de son tableau du jugement dernier. On peut cependant compter encore cet Artiste parmi les bons Peintres d'animaux. Il a même assez bien réussi dans d'autres parties; mais le Couronnement de Charles XI est son chef-d'œuvre.

Lambken peut, avec justice, être nommé le Bourguignon-Suédois; car il ressemble tellement en tous points à ce grand Peintre de Batailles, que les yeux les plus intelligens peuvent s'y tromper. Les deux Galeries de Drottningholm seront toujours des monumens de son habileté & de sa gloire. Il mourut, à la honte de sa Nation & de son siecle, dans la plus grande misere, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

D'autres Suédois, encore vivans, aiment mieux enrichir les autres pays, que leur patrie; tels sont un Richter & un Muytens à Vienne, un autre Richter & un Undhal à Londres, un troisieme Richter à Venise, un Roslin à Paris,

---

LETTRE CCLXXII.

SUITE DE LA SUEDE.

LETTRE CCLXXIII.

Suite de la Suede.

Fin de la Table.